Troisième Enquête Démographique et de Santé au Togo
EDST-III

MANUEL D'INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE L'ENQUÊTRICE ET DE L'ENQUÊTEUR

Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
Lomé, Togo

et

ICF International
Calverton, Maryland, USA

août 2013

Le projet MEASURE DHS est un projet d'une durée de cinq ans dont l'objectif est d'assister les organismes gouvernementaux et privés à collecter et à analyser les données nécessaires pour planifier, suivre et évaluer les programmes dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition. Le projet MEASURE DHS est financé par l'Agence des États–Unis pour le Développement International (USAID). Le projet, réalisé par ICF International, basé à Calverton dans le maryland, s'est associé à cinq organismes : il s'agit de *Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health/Center for Communication Programs*, *PATH, Futures Institute, Camris International* et *Blue Raster*.

Les objectifs principaux du programme MEASURE DHS sont : 1) fournir des informations de qualité par la collecte, l'analyse et l'évaluation appropriée de données; 2) améliorer la coordination et le partenariat dans la collecte des données au niveau international et au niveau du pays ; 3) développer, dans les pays qui participent au projet, les capacités et les ressources nécessaires à la réalisation d'enquêtes démographiques et de santé 4) améliorer les outils de collecte et d'analyse ainsi que les méthodologies; et 5) améliorer la diffusion et l'utilisation des données.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le programme des Enquêtes Démographiques et de Santé (DHS), écrivez à DHS, ICF International, 11785 Beltsville Drive, Suite 300, Calverton, MD 20705, U.S.A. (Téléphone:301-572-0200; fax:301-572-0999; e mail : info@measuredhs.com ; Internet : http://www.measuredhs.com)

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION 1
A. Objectifs de l'enquête 2
B. Échantillon dans les DHS 3
C. Organisation de l'enquête 4
D. Questionnaires 4
E. Rôle de l'enquêtrice/enquêteur 5
F. Formation des enquêtrices/enquêteurs 6
G. Supervision des enquêtrices/enquêteurs 7
H. Règlements de DHS 7
I. Harcèlement sexuel 8

II. COMMENT CONDUIRE UNE INTERVIEW 9
A. Comment établir de bons rapports avec l'enquêtée/enquêté 9
B. Conseils pour conduire l'interview 11
C. Langue de l'interview 12

III. PROCÉDURES DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN 14
A. Activités préparatoires et feuilles d'affectaation 14
B. Contacter les ménages et les personnes éligibles 17
C Vérification des questionnaires remplis 20
D. Retour des tâches attribuées 20
E. Qualité des données 21

IV. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE 22
A. Poser les questions 22
B. Enregistrer les réponses 23
C. Corriger les erreurs 25
D. Suivre les instructions 26

V. QUESTIONNAIRE MÉNAGE 27
A. Identification du ménage sur la page de couverture 27
B. Remplissage du questionnaire Ménage 27
C. Retour à la page de couverture 42

VI. QUESTIONNAIRE FEMME 53
A. Page de couverture 53
B. Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées 53
C. Section 2 : Reproduction 60
D. Section 3 : Contraception 72
E. Section 4 : Grossesse et soins postnatals 81
F. Section 5: Vaccination de l'enfant, santé et nutrition 89
G. Section 6 : Mariage et activité sexuelle 100
H. Section 7 : Préférences en matière de fécondité 106
I. Section 8 : Caractéristiques du conjoint et travail de la femme. 109
J. Section 9 : VIH/SIDA 113
K. Section 10 : Autres problèmes de santé 117
L. Observations de l'enquêtrice 138
M. Calendrier ..... **Erreur ! Signet non défini.**

VII. QUESTIONNAIRE HOMME 119
A. Section 1: Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés 140
B. Section 2 : Reproduction 140
C. Section 3 : Contraception 141
D. Section 4 : Mariage et activité sexuelle 142

E. Section 5 : Préférences en matière de fécondité 143
F. Section 6 : Emploi et Genre 143
G. Section 7 : VIH/sida 143
H. Section 8 : Autres problèmes de santé 144

I. INTRODUCTION

La troisième Enquête Démographique et de Santé au Togo (EDST-III) est une enquête nationale par sondage conçue pour fournir des informations sur la population, dans des domaines aussi divers que la planification familiale, la santé maternelle et infantile mais aussi la survie de l'enfant, le VIH/sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), la santé reproductive et l'état nutritionnel de la population au Togo. L'enquête EDST-III consistera à interviewer des femmes de 15-49 ans, sélectionnés au hasard. On sélectionnera un sous-échantillon de 50 % de l'ensemble des ménages de l'échantillon dans lesquels tous les hommes de 15-59 ans seront enquêtés. On posera à ces enquêtés/enquêtées des questions sur leurs caractéristiques sociodémographiques, sur les enfants qu'ils ont eus au cours de leur vie, mais aussi sur leur connaissance et utilisation des méthodes de planification familiale, sur la santé de leurs enfants, leur connaissance du VIH/sida et des Infections Sexuellement Transmissibles ainsi que sur d'autres caractéristiques qui pourront être utiles aux responsables et aux administrateurs des secteurs de la santé et de la planification familiale

Vous allez être formés comme enquêtrice/enquêteur pour l'enquête EDST-III. Après le stage de formation qui durera environ quatre semaines, les enquêtrices/enquêteurs sélectionnés travailleront en équipes et se rendront dans différentes zones du pays pour enquêter les ménages, les femmes et les hommes dans ces ménages : c'est ce que l'on appelle le travail sur le terrain. En fonction des zones assignées à votre équipe et de la qualité de votre travail, vous travaillerez à l'enquête EDST-III pour une durée quatre mois. Cependant, pour participer à la formation, nous avons recruté plus d'enquêtrices/enquêteurs que nécessaire et, à la fin de la formation, nous sélectionnerons les plus qualifié(e)s d'entre vous pour travailler comme enquêtrices/enquêteurs. Celles et ceux qui ne seront pas sélectionnés pourront éventuellement être retenus comme remplaçante/remplaçant ou comme agent de saisie.

Pendant la formation, vous recevrez des cours sur la façon de remplir correctement les questionnaires. Vous conduirez également des interviews pratiques avec d'autres personnes en formation et avec des personnes extérieures. Vous passerez, de manière périodique, des tests et les questionnaires que vous remplirez seront corrigés pour vérifier s'ils sont complets et exacts.

Vous devez étudier ce manuel et apprendre son contenu : cela réduira ainsi le temps nécessaire pour la formation et améliorera vos chances d'être sélectionné pour être enquêtrice ou enquêteur.

A. Objectifs de l'enquête

L'enquête EDS réalisée au Togo fait partie du programme mondial d'enquêtes, le programme international MEASURE DHS, qui a pour but de :

- Fournir une assistance aux pays pour réaliser des enquêtes ménages par sondage pour suivre, de manière périodique, les changements dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition.

- Fournir une base de données internationales qui peut être utilisée par des chercheurs dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition.

Dans le cadre du programme international EDS, les enquêtes sont réalisées en Afrique, en Amérique Latine, ainsi que dans les Caraïbes, en Asie, en Europe de l'Est et au Moyen Orient. Les données collectées au cours de ces enquêtes sont utilisées pour mieux comprendre les problèmes qui se posent dans les domaines de la population, de la santé et de la nutrition dans les pays enquêtés.

L'EDST-III aura pour objet de fournir des données fiables et détaillées sur les facteurs démographiques, socio-économiques et sanitaires qui sont susceptibles d'influencer la situation sanitaire et démographique du pays. L'obtention de ces données permettra au Ministère de la Santé, ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs de disposer d'une base de données fiables et actualisées permettant de servir à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement et, en particulier, ceux de la santé.

Objectifs spécifiques

L'EDST-III aura pour objectifs spécifiques de :

- recueillir des données à l'échelle nationale et régionale permettant de calculer des taux démographiques essentiels, plus particulièrement les taux de fécondité et de mortalité infantile et infanto-juvénile, et d'analyser les facteurs directs et indirects qui déterminent le niveau et la tendance de la fécondité et de la mortalité infanto-juvénile ;
- recueillir des données sur l'analphabétisme et l'éducation ;
- recueillir des informations sur l'accès à l'eau et sur l'assainissement ;
- mesurer les niveaux de connaissance et de pratique contraceptive des femmes par méthode ;
- recueillir des données sur la santé maternelle : visites prénatales, assistance à l'accouchement, et vaccination, prévalence et traitement de la diarrhée et d'autres maladies chez les enfants de moins de cinq ans ;
- recueillir des données sur la prévention et le traitement du paludisme : utilisation de moustiquaires, prévention chez la femme enceinte et traitement des enfants atteints de fièvre ;
- mesurer les connaissances, attitudes et pratiques vis-à-vis de l'excision ;
- recueillir des données sur la connaissance et les attitudes des femmes et des hommes au sujet des sida et des IST et évaluer les modifications récentes de comportement du point de vue des pratiques sexuelles et de l'utilisation du condom ;
- recueillir des données permettant d'estimer, à l'échelle nationale, le niveau de la mortalité maternelle ;
- recueillir des données sur la fistule ;
- recueillir des données sur le travail des enfants ;
- recueillir des données sur le développement de l'enfant :
- recueillir des données sur la violence domestique ;
- recueillir des données sur les pratiques nutritionnelles des enfants, y compris l'allaitement, réaliser un test du sel utilisé pour la cuisine, et prendre des mesures anthropométriques pour évaluer l'état nutritionnel des enfants de 0-71 mois et des femmes de 15-49 ans ;

- effectuer des prélèvements de sang auprès d'un sous-échantillon d'enfants de 6-71 mois pour le dépistage du paludisme ;
- réaliser un test d'hémoglobine auprès d'un sous-échantillon d'enfants de 6-71 mois et de femmes de 15-49 ans pour déterminer la prévalence de l'anémie ;
- effectuer des prélèvements de sang auprès d'un sous-échantillon de femmes de 15-49 ans et de l'échantillon d'hommes de 15-59 ans pour estimer la prévalence du VIH.

B. Échantillon dans les EDS

Il y a plusieurs moyens de recueillir des informations sur la population. Un des moyens consiste à contacter chaque personne ou presque chaque personne et à lui poser des questions sur les sujets que l'on souhaite étudier. Interroger tout le monde s'appelle une énumération complète, et un recensement national est un bon exemple de ce type de collecte d'informations. C'est un moyen très coûteux parce que cela exige un grand nombre d'enquêteurs pour contacter toute la population. Cependant, dans le cas d'un recensement national, il est indispensable d'effectuer une énumération complète, en dépit du coût élevé.

Une autre façon de recueillir des informations consiste à mener une enquête par sondage. Quand il n'est pas nécessaire de connaître exactement les effectifs totaux, l'enquête par sondage permet de recueillir des informations sur les gens de façon beaucoup plus rapide et moins coûteuse. Le procédé d'échantillonnage permet de collecter des données sur un petit nombre de personnes et d'en tirer des conclusions valides pour tout le pays.

L'exactitude d'une enquête par sondage dépend, entre autres, de la taille de l'échantillon. Le nombre exact de personnes qui doivent être interviewées pour une enquête est déterminé par des méthodes statistiques dont on ne discutera pas au cours de cette formation. Cependant, il faut que vous sachiez que la taille de l'échantillon de l'enquête reflète le nombre d'interviews qui sont nécessaires pour fournir une image exacte de la situation de la population, de son état de santé et de son état nutritionnel au Togo. Par conséquent, dans une enquête, il est indispensable que les agents de terrain fassent de leur mieux pour compléter toutes les interviews attribuées de façon à ce que le nombre correct de personnes soit inclus dans l'enquête.

L'exactitude d'une enquête par sondage dépend également d'un autre facteur important qui est l'absence de biais qui affecterait les proportions trouvées dans l'échantillon. Pour éviter que les résultats ne soient biaisés, la sélection des personnes comprises dans l'échantillon doit se faire absolument au hasard. Cela signifie que chaque personne de la population entière à étudier a la même chance d'être sélectionnée dans l'échantillon. C'est pourquoi il est si important de faire des visites de retour pour enquêter les personnes qui ne sont pas présentes à la maison parce qu'elles peuvent être différentes des personnes qui restent à la maison. Par exemple, il se peut que les femmes qui n'ont pas d'enfants aient plus de chances de travailler hors de chez elles et si on ne revient pas pour les enquêter, on peut biaiser les estimations de fécondité.

Pour l'enquête EDST-III au Togo, l'échantillon est composé de 330 grappes (petites zones définies géographiquement) dans tout le pays. Dans chacune de ces grappes, on a récemment listé ou énuméré les ménages. À partir de la liste de ménages établie dans chaque grappe, un échantillon de ménages a été ensuite sélectionné scientifiquement pour être inclus dans l'échantillon de l'enquête EDST-III. Chacun de ces ménages sera visité et les informations sur le ménage seront collectées à l'aide d'un Questionnaire Ménage. Dans ces ménages, les femmes et les hommes seront interviewés au moyen d'un Questionnaire Individuel. On s'attend à enquêter environ 10 000 femmes et 5 100 hommes au cours de cette enquête. L'étude du comportement et des attitudes de ces femmes et hommes en matière de fécondité, de santé et de planification familiale rendra compte des comportements et attitudes de toutes les femmes et de tous les hommes du Togo.

C. Organisation de l'enquête

L'enquête EDST-III au Togo est réalisée à la demande du Ministère auprès du président de la république, chargé de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire qui a la responsabilité de planifier l'enquête ainsi que l'analyse et la diffusion des résultats.

L'enquête sera exécutée par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé (MS), le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), et avec l'appui technique d'ICF Macro qui a la charge du programme international DHS de l'USAID. En outre, le laboratoire de l'Institut National d'Hygiène (INH) sera en charge des tests de VIH. La DGSCN est responsable de certaines phases de l'enquête, y compris la planification et la conduite des opérations de terrain, le processus de collecte des données ainsi que l'organisation de la rédaction et de la diffusion des rapports. De plus, il incombera à la DGSCN la responsabilité de mettre à la disposition du personnel de l'enquête un bureau central et de veiller au bon déroulement des activités de collecte. Le personnel de la DGSCN sera responsable de la surveillance quotidienne des opérations techniques incluant le recrutement et la formation du personnel de terrain et du personnel chargé du traitement des données ainsi que de la supervision au bureau et sur le terrain.

Le financement de l'enquête sera assuré par le Gouvernement Togolais, l'USAID, l'UNICEF, l'UNFPA, la BAD et le PNUD. Le personnel de la division *Demographic and Health Research* de ICF International fournira l'assistance technique durant toutes les phases de l'enquête.

Durant le travail sur le terrain, vous travaillerez en équipe. Chaque équipe comprendra trois enquêtrices et un enquêteur, un chef d'équipe et une contrôleuse. Chaque équipe disposera d'un chauffeur. Chaque chef d'équipe sera responsable d'une équipe d'enquêteurs. Le chef d'équipe sera assisté dans son travail par la contrôleuse de terrain qui sera responsable de l'équipe en l'absence du chef d'équipe. Les responsabilités particulières du chef d'équipe et du contrôleur sont décrites en détail dans le manuel du chef d'équipe.

Au bureau central, une équipe de coordinateurs régionaux seront chargés de superviser les équipes de terrain. Ces coordinateurs s'assureront du bon déroulement du processus de collecte des données dans les grappes. Ils contrôleront la qualité des données et s'assureront de l'acheminement régulier des questionnaires complets et des prélèvements sanguins au bureau central. En outre, du personnel de saisie et de traitement des données seront aussi affectés au projet.

D. Questionnaires

Les ménages qui ont été sélectionnés scientifiquement pour être inclus dans l'échantillon de l'enquête EDST-III seront visités et enquêtés à l'aide du Questionnaire Ménage. Le Questionnaire Ménage comporte une page de couverture pour identifier le ménage et un tableau dans lequel vous établirez la liste de tous les membres du ménage et des visiteurs. Vous y inscrirez également des informations au sujet de chacune de ces personnes, comme le nom, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et l'état de survie des parents pour les enfants de moins de 18 ans. Le questionnaire Ménage permet aussi de collecter des informations sur les caractéristiques du logement telles que la provenance de l'eau de boisson consommée par les membres du ménage, sur le type de toilettes et de revêtement du sol et sur la possession par le ménage de certains biens durables. En outre, le questionnaire ménage comprend des questions sur le travail et le développement des enfants ;

Le Questionnaire Ménage permet à l'enquêtrice/enquêteur d'identifier les femmes et les hommes qui sont éligibles pour être enquêtés à l'aide du questionnaire Individuel approprié. Toutes les femmes de 15-49 ans et tous les hommes de 15-59 ans qui sont membres du ménage (ceux qui vivent

habituellement dans le ménage) ou les visiteurs (ceux qui ne vivent pas habituellement dans le ménage mais qui y ont passé la nuit ayant précédé l'enquête) sont éligibles pour être interviewés.

Le questionnaire Ménage permet aussi à l'enquêtrice/enquêteur d'identifier les femmes, les hommes et les enfants qui sont éligibles pour la prise des mesures anthropométriques et le test d'anémie, du paludisme et du VIH. On sélectionnera un sous-échantillon de 50 % de l'ensemble des ménages de l'échantillon dans lesquels tous les hommes de 15-59 ans seront enquêtés. Toutes les femmes et tous les hommes éligibles pour l'enquête dans ce sous-échantillon seront également éligibles pour le test du VIH. Dans le sous-échantillon de 50 % des ménages sélectionné pour enquête auprès des hommes, toutes les femmes et tous les enfants de 6-71 mois seront éligibles pour le test d'anémie. Dans ce sous-échantillon, tous les enfants de 6-71 mois seront également éligibles pour le test du paludisme. Enfin, dans ce sous-échantillon de ménages, toutes les femmes éligibles pour l'enquête ainsi que tous les enfants de moins de 6 ans seront éligibles pour être mesurés et pesés afin de déterminer leur état nutritionnel.

Après avoir identifié toutes les femmes éligibles dans un ménage, vous utiliserez le Questionnaire Individuel Femme pour interviewer les femmes que l'on vous aura désignées. Le Questionnaire Femme a pour objectif de collecter des informations sur les sujets suivants :

- caractéristiques sociodémographiques,
- reproduction,
- planification familiale,
- soins pré/postnatal, accouchement et allaitement,
- vaccination et santé des enfants,
- union et activité sexuelle,
- préférences en matière de fécondité,
- caractéristiques du conjoint et activité professionnelle de la femme,
- VIH/sida et autres infections sexuellement transmissibles,
- autres problèmes de santé (tuberculose, tabagisme et utilisation des injections).
- fistule,
- mortalité maternelle,
- discipline des enfants,
- violence domestique.

De manière similaire, après avoir identifié tous les hommes éligibles dans le ménage, vous utiliserez le Questionnaire Individuel Homme pour procéder aux interviews des hommes qui vous auront été attribuées. Le Questionnaire Homme a pour objectif de collecter des informations sur les sujets suivants :

- caractéristiques sociodémographiques,
- fécondité, planning familial et préférences en matière de fécondité,
- union et activité sexuelle,
- VIH/sida et autres infections sexuellement transmissibles,
- emploi,
- autres problèmes de santé.

E. Rôle de l'enquêtrice/enquêteur

L'enquêtrice/enquêteur occupe une position centrale dans l'enquête EDST-III puisque c'est elle/lui qui recueille les informations auprès des enquêtés/enquêtées. Par conséquent, le succès de cette enquête dépend de la qualité de leur travail.

En général, les responsabilités d'une enquêtrice/enquêteur seront les suivantes :

- Localiser les bâtiments et les ménages de l'échantillon et remplir le Questionnaire Ménage ;

- Identifier tous les enquêtés/enquêtées éligibles dans ces ménages ;

- Interviewer tous les enquêtés éligibles dans les ménages en utilisant le Questionnaire Individuel Femme ou Homme ;

- Vérifier les interviews complétées pour s'assurer que toutes les questions ont été posées et que les réponses ont été enregistrées clairement et lisiblement ;

- Retourner dans les ménages pour enquêter les enquêtés qui n'ont pas pu être contactés lors des premières visites.

Ces tâches seront décrites de manière plus détaillée tout au long de ce manuel. En outre, le manuel pour les instructions concernant les mesures anthropométriques et les tests d'anémie, de paludisme et de VIH présente les procédures de prélèvement de sang chez les adultes et les enfants.

F. Formation des enquêtrices/enquêteurs

Bien que certaines personnes soient plus habiles que d'autres pour mener des enquêtes, on peut devenir une bonne enquêtrice ou un bon enquêteur avec de l'expérience. Votre formation comprendra à la fois une formation en salle et des exercices pratiques. Avant chaque session de formation, vous devrez étudier soigneusement ce manuel avec le questionnaire, en notant toutes les questions auxquelles vous pensez. Posez à tout moment les questions qui vous viennent à l'esprit pour éviter de faire des erreurs pendant les interviews réelles. Les enquêtrices et enquêteurs peuvent mutuellement s'apprendre beaucoup de choses en posant des questions et en discutant des situations rencontrées dans la pratique et au cours des interviews réelles.

Chacun d'entre vous recevra le matériel suivant :

- Un questionnaire Ménage ;
- Le/les questionnaire (s) Individuel (s) ;
- Le manuel de l'enquêtrice/enquêteur ;
- Un manuel pour les mesures anthropométriques et pour le test d'anémie, de paludisme et de VIH (pour ceux qui seront sélectionnés pour ces activités).

Il est indispensable que vous apportiez ce matériel chaque jour pendant la formation et pendant tout le travail sur le terrain.

Durant la formation, les sections du questionnaire, les questions et les instructions seront discutées en détail. En outre, vous verrez et écouterez des interviews de démonstration conduites devant vous comme exemples de procédures d'interview. Vous pratiquerez la lecture du questionnaire à haute voix devant une autre personne plusieurs fois afin que vous vous sentiez à l'aise dans la lecture des questions à haute voix. On vous demandera aussi de participer à des jeux de rôle au cours desquels vous jouerez le rôle d'enquêtrice/enquêteur avec une autre personne en formation.

La formation comprendra une partie au cours de laquelle vous pratiquerez des interviews sur le terrain, c'est-à-dire que vous irez réellement enquêter les membres d'un ménage ainsi que les femmes et les hommes éligibles. Durant cette phase, vous devrez vérifier et contrôler les questionnaires comme vous devrez le faire au moment des affectations réelles sur le terrain.

On vous fera passer des tests pour voir si vous faites des progrès pendant votre période de formation. À la fin de la formation, les enquêtrices/enquêteurs seront sélectionnés sur la base des résultats aux tests et des exercices pratiques sur le terrain.

Votre formation comme enquêtrice/enquêteur ne se termine pas avec la période formelle de formation. Chaque fois qu'une contrôleuse vous rencontrera pour discuter de votre travail sur le terrain, votre formation continuera. Ceci est particulièrement important pendant les premiers jours de travail sur le terrain. Quand vous rencontrerez des situations qui n'ont pas été envisagées durant la formation, il sera utile d'en discuter avec votre équipe. D'autres enquêtrices/enquêteurs peuvent rencontrer des problèmes semblables, vous pourrez donc tous profiter de vos expériences réciproques.

G. Supervision des enquêtrices/enquêteurs

La formation est un processus continu. L'observation et le contrôle du travail sur le terrain font partie du processus de formation et de collecte des données. Votre chef d'équipe et votre contrôleuse joueront des rôles très importants en poursuivant votre formation et en assurant la qualité des données des enquêtes EDS. Ils vont :

- vérifier au hasard certaines des adresses sélectionnées pour l'enquête pour s'assurer que vous avez enquêté les ménages et les enquêtés corrects ;
- vérifier chaque questionnaire pour s'assurer qu'il est complet et que son contenu est cohérent ;
- observer certaines de vos interviews pour s'assurer que posez les questions comme elles doivent être posées et que vous enregistrez correctement les réponses ;
- rencontrer chaque membre de l'équipe quotidiennement afin de discuter des résultats et attribuer le travail futur ;
- vous aider à résoudre les problèmes que vous pourrez avoir pour trouver des ménages désignés, à comprendre le questionnaire ou bien à résoudre des problèmes que vous avez eus avec des enquêtés/enquêtées difficiles.

H. Règlements de l'EDS

Le directeur de l'enquête peut licencier n'importe quelle enquêtrice ou n'importe quel enquêteur qui ne travaillerait pas au niveau nécessaire pour produire les données de haute qualité exigées pour faire de l'enquête EDS un succès.

Pour que la quantité de travail soit équitablement répartie et le soutien équitablement partagé, les règlements d'enquête suivants ont été établis et seront appliqués en toutes circonstances :

1. À l'exception des maladies, quiconque sera absent du travail pendant une partie de la formation ou une partie du travail sur le terrain (qu'il s'agisse d'une journée entière ou d'une partie de la journée), sans approbation préalable de son superviseur, pourra être licencié de l'enquête.

2. La sélection des membres de l'équipe de l'enquête se fera selon les compétences; elle est basée sur la performance, la capacité, et les résultats aux tests durant la formation. Par conséquent, toute personne trouvée en train d'aider ou de recevoir de l'aide d'une autre personne pendant les tests sera licenciée.

3. Au cours de la formation et de la période de travail sur le terrain, vous représentez la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) pour le Togo. Votre conduite doit être professionnelle et vous devez être aimable quand vous avez à faire au public. On doit toujours être

conscient du fait qu'on ne peut faire ce travail qu'avec la bonne volonté et la coopération des gens qu'on enquête. Par conséquent, tout membre de l'équipe faisant preuve d'agressivité, de brusquerie, ou de manque de respect envers les personnes sur le terrain pourra être licencié de l'enquête.

4. Pour assurer la réussite de l'enquête, chaque équipe doit travailler en étroite collaboration, en partageant les difficultés, en coopérant et en se soutenant entre elles. On essayera de composer les équipes de façon à accroître la coopération et la bonne volonté de l'équipe. Cependant, n'importe quel membre d'une équipe qui, d'après le Directeur de Projet, a une influence perturbatrice sur l'équipe pourra être transféré dans une autre équipe ou pourra être licencié.

5. Il est indispensable que les données recueillies pendant le travail sur le terrain soient à la fois exactes et valides. Pour contrôler les données inexactes ou invalides, des vérifications au hasard seront entreprises. On pourra licencier les enquêtrices/enquêteurs à tout moment, durant le travail sur le terrain, si leur performance ne permet pas de garantir les résultats de haute qualité exigés par cette enquête.

6. Les véhicules et l'essence ne sont fournis à l'enquête que pour l'utilisation officielle. Une personne qui utilise un véhicule pour une raison personnelle non autorisée sera licenciée de l'enquête.

7. Les données de l'enquête EDST-III sont confidentielles. **Vous ne devez en discuter avec personne, y compris vos collègues enquêteurs.** En aucune circonstance, l'information confidentielle ne doit être divulguée à des tiers. Vous ne devez jamais interviewer quelqu'un que vous connaissez dans l'enquête. Les personnes ne respectant pas ces règles, et donc la confiance des enquêtés/enquêtées, seront renvoyées.

I. Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel ne sera pas toléré durant le déroulement d'une enquête EDS. Est considéré comme du harcèlement sexuel tout comportement consistant à faire des avances sexuelles importunes, à solliciter des faveurs sexuelles ainsi que toute conduite qui se manifeste par des commentaires ou des actes qui ont pour but d'offenser et d'intimider une personne. Ce type de comportement peut affecter de manière négative la qualité du travail et provoquer chez certaines personnes le sentiment qu'elles doivent se plier à des avances non souhaitées ou à des demandes pour pouvoir garder leur travail. Le harcèlement sexuel peut être commis par un homme à l'encontre d'une femme, par une femme à l'encontre d'un homme ou entre deux individus de même sexe.

Pour éviter toute manifestation de harcèlement sexuel, il est conseillé que les personnes évitent tout contact physique non nécessaire et tout langage suggestif et maintienne, à tout moment, une atmosphère de travail.

Toute personne qui pense qu'il/elle a été la cible de harcèlement sexuel ou qui a été témoin d'un incident apparent de harcèlement sexuel doit immédiatement reporter cet incident à son superviseur ou à son chef d'équipe. La DGSCN doit examiner la plainte et garder, dans la mesure du possible, l'enquête confidentielle. La DGSCN doit prendre des actions pour prévenir et punir le harcèlement sexuel. Ces actions peuvent inclure des changements de lieux de travail, des réaffectations d'enquêteurs/enquêtrices ou de superviseurs dans des équipes différentes et d'autres mesures disciplinaires. Des représailles envers des personnes qui se sont plaintes de harcèlement sexuel seront aussi passibles de sanctions disciplinaires.

II. COMMENT CONDUIRE UNE INTERVIEW

Conduire une interview avec succès est un art et ne doit pas être considéré comme un procédé mécanique. Chaque interview est une nouvelle source d'informations, il faut donc la rendre intéressante et agréable. L'art d'enquêter se développe avec la pratique mais il existe certains principes de base que les enquêtrices/enquêteurs doivent suivre pour réussir. Dans cette section vous trouverez plusieurs directives générales pour vous apprendre comment établir de bons rapports avec les enquêtés et comment mener une interview réussie.

A. Comment établir de bons rapports avec l'enquêtée/enquêté

Le chef d'équipe attribuera à un enquêtrice/enquêteur la tâche d'établir le premier contact avec chaque ménage sélectionné pour l'enquête EDST-III. L'enquêté peut être n'importe quel adulte compétent membre du ménage (cette personne peut-être âgée, ou non de 15-49 ans). Si, au moins, une personne éligible est identifiée dans le Questionnaire Ménage, l'enquêtrice/enquêteur continuera et complètera le Questionnaire Individuel ou laissera à un collègue le soin de procéder à l'interview si elle ou il n'est pas du même sexe que l'enquêté.

En tant qu'enquêtrice/enquêteur, votre première responsabilité consistera à établir un bon contact avec l'enquêtée/enquêté. Au début de l'interview, vous serez, vous et l'enquêté, des étrangers l'un pour l'autre. La première impression que l'enquêté aura de vous influera sur sa bonne volonté à coopérer à l'enquête. Assurez-vous que votre attitude est amicale quand vous vous présentez. Avant de commencer à travailler quelque part, votre chef d'équipe aura informé les autorités locales, qui informeront, à leur tour, les ménages sélectionnés dans la localité que vous allez venir les enquêter. On vous donnera également une lettre et une carte professionnelle qui attestera que vous travaillez pour la DGSCN.

1. Faites dès le début une bonne impression

Quand vous abordez l'enquêtée/enquêté pour la première fois, faites de votre mieux pour la/le mettre à l'aise. Avec quelques paroles bien choisies, vous pouvez mettre l'enquêtée/enquêté dans un état d'esprit favorable pour l'interview. Commencez l'interview avec un sourire et en disant "Bonjour", puis présentez-vous.

2. Demandez le consentement de l'enquêtée/enquêté pour l'interview

Vous devez obtenir le consentement informé de l'enquêtée/enquêté pour sa participation à l'enquête avant de commencer l'interview. Des déclarations particulières figurent au début du Questionnaire Ménage et des Questionnaires Individuels dans lesquelles les objectifs de l'enquête sont expliqués. Dans ces déclarations, il est également spécifié que la participation à l'enquête est totalement volontaire et que tout enquêté a le droit de refuser de répondre aux questions ou de stopper l'interview à n'importe quel moment. Vous devez absolument lire la déclaration de consentement telle qu'elle est écrite avant de demander à l'enquêtée/enquêté de participer à une enquête Ménage ou une enquête Individuelle.

3. Ayez toujours une approche positive

N'adoptez jamais un air d'excuses, et n'utilisez pas des expressions telles que « Êtes-vous trop occupée/occupé? » Ce genre de questions risque d'entraîner un refus avant même de commencer. Dites plutôt à l'enquêtée/enquêté, « Je voudrais vous poser quelques questions » ou « Je voudrais vous parler quelques instants ».

4. Assurez l'enquêté du caractère confidentiel des réponses

Si l'enquêtée/enquêté hésite à répondre à l'interview ou demande à quoi serviront ces informations, expliquez-lui que les données que vous recueillez resteront confidentielles, qu'aucun nom d'individu ne sera utilisé en aucun cas et que tous les renseignements seront mis en commun pour rédiger un rapport.

En outre, vous ne devez jamais mentionner d'autres interviews ou montrer des questionnaires complétés à d'autres enquêtrices/enquêteurs, aux chefs d'équipe ou aux contrôleuses/contrôleurs devant un enquêté/une enquêtée ou toute autre personne.

5. Répondez franchement aux questions de l'enquêtée/enquêté

Avant d'accepter d'être interviewé, l'enquêtée/enquêté peut vous poser quelques questions concernant l'enquête ou la façon dont on l'a sélectionné pour être enquêté. Soyez directe et aimable quand vous répondez.

L'enquêtée/enquêté peut également s'inquiéter de la durée de l'interview. Dites aux femmes que d'habitude l'interview prend entre 30 et 60 minutes et répondez aux hommes que l'interview dure environ 20 minutes. Si, pour l'enquête Ménage, l'enquêté est un homme ou une femme de 50 ans ou plus, vous pouvez lui dire que l'interview prend habituellement environ 15 à 20 minutes, puisque cette personne ne répondra qu'aux questions du Questionnaire Ménage. Précisez que vous êtes disposé à revenir à un autre moment si l'enquêté/enquêtée n'est pas disponible à ce moment-là pour répondre aux questions.

Il peut arriver que l'enquêtée/enquêté pose des questions ou veuille parler des sujets de l'enquête, par exemple, de méthodes particulières de planification familiale. Bien qu'il soit important de ne pas interrompre le cours de l'interview, dites-lui que vous serez heureuse de répondre à ses questions ou de parler de ce sujet après avoir terminé l'interview.

6. Interviewez l'enquêtée/enquêté en particulier

La présence d'une tierce personne pendant l'interview peut vous empêcher d'obtenir des réponses franches et honnêtes de la part de l'enquêté(e). Par conséquent, il est essentiel que l'interview individuelle soit conduite en privé et que toutes les questions reçoivent une réponse de l'enquêtée/enquêté elle/lui-même.

Si d'autres personnes sont présentes quand vous commencez une interview, expliquez à l'enquêté/enquêtée que certaines questions sont privées et demandez-lui quel est le meilleur endroit pour lui parler en particulier. Parfois le fait de demander à rester seul/e avec l'enquêté/enquêtée rend les autre personnes plus curieuses, ce qui peut les inciter à vouloir écouter. Dans ce cas, c'est à vous de leur faire comprendre qu'elles doivent vous laisser seul/e avec l'enquêté/enquêtée; Commencer une interview, en privé, dès le début, permettra à l'enquêtée/enquêté d'être plus attentif à vos questions.

S'il est impossible d'être en privé, vous pouvez être obligé d'accomplir l'interview en présence d'autres personnes. Dans de telles circonstances, il est important de ne pas oublier que :

- S'il y a plus d'un enquêté/d'une enquêtée éligible dans le ménage, vous ne devez pas enquêter l'un ou l'une en présence de l'autre ;

- Faites encore plus d'efforts pour obtenir une interview en privé si l'autre personne est de sexe opposé, en particulier si c'est le mari ou la femme. Pour vous assurer que l'interview se déroulera en privé, vous pouvez interviewer en même temps le mari et la femme, mais dans deux endroits différents.

Dans tous les cas où d'autres personnes sont présentes, essayez autant que possible de vous isoler, vous et l'enquêtée/enquêté, des autres personnes.

B. Conseils pour conduire l'interview

1. Soyez neutre pendant toute l'interview

La plupart des gens sont polis et ont tendance à donner les réponses qu'ils pensent que vous souhaitez entendre. Par conséquent, il est très important que vous restiez absolument neutre pendant que vous posez les questions. Ne donnez jamais à penser à l'enquêté qu'il a donné la réponse "juste" ou "fausse" à la question, soit par l'expression du visage ou le ton de la voix. De même, ne donnez jamais l'impression d'approuver ou de désapprouver une des réponses de l'enquêtée/enquêté.

Les questions sont toutes soigneusement formulées pour être neutres. Elles ne suggèrent pas qu'une réponse est plus probable ou préférable à une autre. Si vous ne lisez pas la question complète, vous enlèverez tout caractère neutre à la question. Voici, par exemple, une question qui figure dans les enquêtes EDS : « Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préféreriez-vous ne pas avoir d'autres enfants? ». C'est une question neutre. Cependant, si vous ne posez que la première partie—« voudriez-vous avoir un autre enfant ? », il y a plus de chances que la réponse soit "OUI". C'est ce qu'on appelle une « question tendancieuse ». C'est pourquoi il est important de lire toute la question telle qu'elle est écrite.

Si l'enquêtée/enquêté donne une réponse ambiguë, essayez d'approfondir de façon neutre, en posant des questions telles que :

« Pouvez-vous expliquer un peu plus » ?
« Je n'ai pas bien compris, pouvez-vous répéter » ?
« On n'est pas pressé. Prenez le temps de réfléchir »

2. Ne suggérez jamais les réponses aux enquêtés

Si la réponse d'un ou d'une enquêtée n'est pas pertinente, ne l'aidez pas en disant quelque chose comme « Je suppose que vous voulez dire que....n'est-ce pas ? ». Très souvent elle/il sera d'accord avec votre interprétation de sa réponse, même si ce n'est pas le cas. Vous devez plutôt approfondir le problème de façon à ce que l'enquêté lui-même trouve la réponse pertinente. Vous ne devez jamais lire la liste des réponses codées à l'enquêté, même s'il a des difficultés à répondre.

3. Ne changez pas la formulation ou la séquence des questions

La formulation des questions et leur séquence dans le questionnaire doivent être respectées. Si l'enquêtée/enquêté a mal compris une question, vous devez répéter la question lentement et clairement. S'il ne comprend toujours pas, vous pouvez reformuler la question en prenant soin de ne pas modifier le sens de la question d'origine. Donnez seulement le minimum d'informations nécessaires pour obtenir une réponse appropriée.

4. Faites preuve de tact avec les enquêtés qui hésitent

Dans certains cas, il se peut que l'enquêtée/enquêté réponde simplement « Je ne sais pas », donne une réponse non pertinente, semble s'ennuyer ou être désintéressé, contredise ce qu'il/elle vient de dire précédemment. Dans de tels cas, vous devez essayer de raviver son intérêt à la conversation. Par exemple, si vous sentez qu'il/elle est intimidé ou effrayé, essayez de le/la mettre en confiance avant de poser la question suivante. Passez quelques instants à parler de choses sans rapport avec l'enquête (par exemple, sa ville ou son village, le temps, ses activités quotidiennes, etc.).

Si une femme ou un homme donne des réponses non pertinentes ou compliquées, ne l'arrêtez pas brusquement ou impoliment, mais écoutez ce qu'il/elle a à dire. Puis, essayez de le/la guider doucement vers la question de départ. Une bonne ambiance doit être maintenue durant toute l'interview. On parvient à la meilleure ambiance pour une interview quand l'enquêtée/enquêté considère l'enquêtrice/enquêteur comme une personne aimable, réceptive et sympathique qui ne l'intimide pas, et à qui elle peut tout dire sans se sentir intimidé ou embarrassé. Comme on l'a dit auparavant, le principal problème qui peut se poser pour mener une interview est de se trouver seul avec l'enquêtée/enquêté. Ce problème peut être résolu si vous réussissez à trouver un endroit isolé où conduire l'interview.

Si une femme ou un homme hésite ou ne veut pas répondre à une question, expliquez-lui de nouveau que cette même question est posée à toutes les femmes et à tous les hommes du TOGO et que les réponses seront mises en commun. Si l'enquêté/enquêtée ne veut toujours pas répondre à la question, inscrivez simplement REFUSÉ à côté de la question et continuez normalement. Rappelez-vous que l'on ne peut obliger une/un enquêté à fournir une réponse.

5. N'ayez pas d'idées préconçues

N'ayez pas d'idées préconçues sur les capacités et les connaissances de l'enquêtée/enquêté. Ne croyez pas, par exemple, que les femmes et les hommes des zones rurales ou celles et ceux peu éduqués ou illettrés ne connaissent pas la planification familiale ou des méthodes de planification familiale.

6. Ne précipitez pas l'interview

Posez les questions lentement pour que l'enquêtée comprenne bien ce qu'on lui demande. Après avoir posé une question, attendez et donnez-lui le temps de réfléchir. Si l'enquêté se sent bousculé ou si on ne lui permet pas de formuler sa propre opinion, il peut répondre "Je ne sais pas" ou donner une réponse inexacte. Si vous pensez que l'enquêtée/enquêté répond sans réfléchir, simplement pour hâter l'interview, dites-lui : « On n'est pas pressé. Votre opinion est très importante, aussi réfléchissez à vos réponses avec soin ».

C. Langue de l'interview

Bien sûr, une des premières choses que vous ferez quand vous entrerez en contact avec un ménage pour faire une interview sera d'identifier la langue ou les langues qui y sont parlées. Nous allons constituer les équipes de terrain de façon à ce que vous puissiez travailler dans une zone où l'on parle votre langue, les cas où les enquêtées ne parlent pas votre langue devraient donc être peu nombreux. Dans de tels cas vous devrez trouver une autre langue que vous parlez en commun et vous conduirez l'interview dans cette langue.

Cependant, dans quelques cas, il ne sera pas possible de trouver une langue commune à vous et à l'enquêtée/enquêté. Dans ce cas, essayez de découvrir si l'enquêtée/enquêté parle une langue qu'un autre membre de votre équipe ou que le contrôleur/contrôleuse parle. Si c'est le cas, dites-le à votre contrôleur pour qu'il puisse faire en sorte que cette personne conduise l'interview.

Essayer, si possible, d'éviter l'utilisation des interprètes car, non seulement cela met en cause la qualité de l'interview, mais aussi cela signifie que l'interview prendra beaucoup plus de temps. Cependant, si l'enquêtée/enquêté ne parle aucune langue parlée par un des membres de votre équipe, vous aurez besoin d'une tierce personne pour traduire à votre place. Comme l'interview couvre des sujets intimes, il est préférable de trouver une femme comme interprète pour interviewer une femme. En aucune circonstance, vous ne devez pas utiliser le mari de l'enquêtée comme interprète. Les enfants ne conviennent pas plus comme interprètes.

Nous pratiquerons des interviews dans les langues locales au cours de la formation. Cependant, dans certains cas vous aurez à utiliser un interprète ou à modifier le langage des questions pour répondre aux

spécificités de la culture ou du dialecte local. Il est très important de ne pas changer le sens d'une question quand vous la reformulez ou l'interprétez dans une autre langue.

III. PROCÉDURES DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN

Le travail sur le terrain se déroulera selon un calendrier précis, et l'enquête ne sera un succès que si chaque membre des équipes d'enquête comprend et suit correctement les procédures de terrain. Dans les sections qui suivent, nous examinerons en détail ces méthodes, les procédures correctes d'affectation du travail ainsi que celles qui permettent de conserver les enregistrements des ménages sélectionnés.

.

A. Activités préparatoires et feuilles d'affectation

1. Affectation du travail et remplissage de la feuille d'affectation de l'enquêtrice/enquêteur.

Chaque matin votre contrôleur/contrôleuse vous donnera un aperçu du travail de la journée et il/elle vous expliquera comment trouver les ménages. Quand votre contrôleuse vous désigne les ménages, écrivez ces informations d'identification sur votre Feuille d'Affectation de l'Enquêtrice (FAE) (voir Tableau 1). Les informations d'identification telles que le numéro du ménage, le numéro de concession ou l'adresse, le nom du chef de ménage et la sélection ou non du ménage pour l'enquête Homme figureront dans les colonnes (1) à (4).

Les colonnes (5) à (17) de la FAE servent à résumer les résultats de votre travail sur le terrain pour chaque ménage; à la fin de la journée, vous devrez enregistrer dans ces colonnes les résultats finals de toutes les visites des ménages et interviews individuelles que vous aurez faites.

Quand on vous affecte votre travail, vous devez l'examiner rapidement et poser toutes les questions que vous pouvez avoir; rappelez-vous que votre contrôleuse ne sera pas toujours disponible pour répondre aux questions une fois le travail commencé. Assurez-vous que :

- Les colonnes (1) à (4) de votre FAE sont complètement remplies et qu'elles contiennent toutes les informations dont vous aurez besoin pour identifier les ménages sélectionnés.
- Vous avez un questionnaire Ménage pour chaque ménage qui vous été attribué.
- Vous avez rempli les informations d'identification figurant sur la page de couverture de chaque questionnaire Ménage.
- Vous connaissez la localisation des ménages sélectionnés que vous devez enquêter et vous disposez de tout le matériel nécessaire (cartes, directions écrites, etc.) pour les localiser.
- Vous avez compris toutes les instructions spéciales fournies par votre contrôleur/contrôleuse pour contacter les ménages qui vous ont été attribués.
- Vous avez plusieurs questionnaires vierges Femme et Homme.

Après avoir complété une enquête Ménage, vous enregistrerez les informations suivantes du Questionnaire Ménage dans les colonnes appropriées de la FAE:

- Colonne (5): résultat final de l'enquête Ménage (à partir de la page de couverture)
- Colonnes (9) (10): nombre de femmes éligibles et leurs numéros de ligne
- Colonnes (13) et (14): nombre d'hommes éligibles et leurs numéros de ligne

Si un ménage est sélectionné pour l'enquête Femme seulement sans prélèvement sanguin, laissez les colonnes (6)-(8), la colonne (12) et les colonnes (13)-(16) en blanc pour ce ménage.

TABLEAU 1: FEUILLE D'AFFECTATION DE L'ENQUÊTRICE/ENQUÊTEUR POUR EDST-III

NUMÉRO DE GRAPPE	NOM DE L'ENQUÊTEUR	NUMÉRO ENQUÊTEUR
	_____	

NOMBRE D'ENQUÊTÉS ÉLIGIBLES POUR LE TEST DU VIH	TOTAL D'ENQUÊTÉS TESTÉS POUR LE VIH

MÉNAGES					ENFANTS			FEMMES				HOMMES				
NUMÉRO DU MÉNAGE (1)	NOM DU CHEF DE MÉNAGE (2)	MÉNAGE SÉLECTIONNÉ POUR L'ENQUÊTE HOMME (3)	RÉSULTAT FINAL DE L'INTERVIEW (4)*	TOTAL D'ENFANTS ÉLIGIBLES DE 6-71 MOIS (5)	NUMÉRO DE LIGNE DE L'ENFANT ÉLIGIBLE (6)	TESTÉ POUR ANÉMIE (7)	TESTÉ POUR PALUDISME (8)	TOTAL DE FEMMES ÉLIGIBLES (9)	NUMÉRO DE LIGNE DE LA FEMME ÉLIGIBLE (10)	RÉSULTAT FINAL DE L'INTERVIEW (11) **	PRÉLÈVEMENTS SANGUINS POUR LE TEST VIH (12)	TOTAL D'HOMMES ÉLIGIBLES (13)	N° DE LIGNE DE L'HOMME ÉLIGIBLE (14)	RÉSULTAT FINAL DE L'INTERVIEW (15) **	PRÉLÈVEMENTS SANGUINS POUR LE TEST VIH (16)	NOTES (17)
		O N				O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
		O N				O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
		O N				O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
		O N				O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	
						O N	O N				O N				O N	

* CODES POUR COLONNE (4)

1 REMPLI
2 PAS DE MEMBRE DE MÉNAGE À LA MAISON/ PAS D'ENQUÊTÉ COMPÉTENT
3 MÉNAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PÉRIODE
4 DIFFÉRÉ
5 REFUSÉ
6 LOGEMENT VIDE /PAS DE LOGEMENT A L'ADRESSE
7 LOGEMENT DETRUIT
8 LOGEMENT NON TROUVE
9 AUTRE

** CODES POUR COLONNES (11) ET (15)

1 REMPLI
2 PAS A LA MAISON
3 DIFFÉRÉ
4 REFUSÉ
5 PARTIELLEMENT REMPLI
6 INCAPACITÉ
7 AUTRE

NOMBRE TOTAL DE QUESTIONNAIRES MÉNAGES	NOMBRE TOTAL DE QUESTIONNAIRES FEMMES	NOMBRE TOTAL DE QUESTIONNAIRES HOMMES	NOMBRE D'ENFANTS ÉLIGIBLES POUR LE TEST DE PALUDISME	NOMBRE D'ENFANTS TESTÉS POUR LE PALUDISME

L’étape suivante consiste à enregistrer les informations d’identification sur la feuille de couverture du Questionnaire Individuel pour chaque enquêté éligible identifié dans le Tableau de Ménage et à les inscrire aux colonnes (10) et (14) sur la feuille d’affectation.

Durant la collecte des données dans une grappe, il est important que pour chaque ménage qui vous est attribué, vous gardiez ensemble le Questionnaire Ménage et tous les Questionnaires individuels. Placez toujours le/les questionnaires Femmes à l’intérieur du Questionnaire Ménage dans un ordre ascendant par numéro de ligne. Placez les questionnaires Homme après les questionnaires Femmes.

2. Planning des visites de rappel.

Étant donné que chaque ménage a été soigneusement sélectionné, vous devez faire en sorte de mener toutes les interviews auprès des personnes qui ont été identifiées comme étant éligibles dans ce ménage. Il peut arriver qu'un membre du ménage ne soit pas disponible lors de votre première visite. Vous devez faire au moins 3 visites de rappel, à différents moments de la journée ou à des jours différents, pour essayer d’obtenir une interview individuelle, cela pour vous permettre de compléter le maximum d’interviews individuelles.

Au début de chaque jour, vous devez examiner les pages de couverture de vos questionnaires pour voir si vous avez des rendez-vous pour des visites de rappel auprès de ménages ou d'enquêtées/enquêtés éligibles. Si aucun rendez-vous n'a été fixé, faites vos visites de rappel auprès des ménages ou des enquêtées à une autre heure que lors des visites précédentes; par exemple, si les premières visites ont eu lieu tôt dans l'après-midi, vous devez aménager votre horaire pour faire les visites de rappel le matin ou tard l'après-midi. Planifier l'horaire des visites de rappel à différentes heures est important pour réduire le taux de non-réponse (c'est-à-dire, le nombre de cas où vous ne réussissez pas à contacter un ménage ou à réaliser une interview).

Vous remettrez le Questionnaire Ménage et tous les Questionnaires des enquêtés éligibles à votre chef d’équipe ou contrôleuse/contrôleur dès que vous avez terminé votre enquête dans un ménage. Avant de remettre les questionnaires, assurez-vous d’avoir inscrit les informations sur le résultat de l’interview dans le ménage sur la Feuille d’Affectation de l’Enquêtrice/Enquêteur :

- Colonne (11): résultat final de l’interview avec une femme éligible (de la page de couverture du Questionnaire Femme).
- Colonne (15): résultat final de l’interview avec un homme éligible (de la page de couverture du Questionnaire Homme).
- Colonne (17): toute observation sur des problèmes rencontrés en enquêtant un ménage ou une personne qui peut être utile à votre chef d’équipe ou contrôleur, c’est-à-dire la raison pour laquelle une interview n’a pas pu être complétée ou le moment auquel vous pensez faire une visite de rappel pour obtenir une interview.

La Feuille d’Affectation de l’Enquêtrice comprend plusieurs cases pour enregistrer les totaux. Après avoir terminé le travail dans une grappe, inscrivez dans les cases sur la première page les totaux pour la grappe entière. Laissez ces cases en blanc sur les feuilles suivantes pour cette grappe.

Il est important d’inscrire sur la Feuille d’Affectation de l’Enquêtrice/Enquêteur l’enregistrement de la visite puisque ce formulaire fournit un résumé de tous les enquêtés éligibles dans l’échantillon DHS. Ces formulaires seront envoyés au bureau central pour y être revus après que les interviews aient été complétées et ils seront utilisés pour vérifier que le nombre de questionnaires correspond au nombre d’enquêtés éligibles.

3. Les questionnaires doivent demeurer confidentiels.

Vous devez faire en sorte que les questionnaires restent confidentiels. Vous ne devez pas discuter des résultats avec d'autres enquêteurs. Vous ne devez jamais interviewer un ménage dans lequel vous connaissez un ou plus d'un membre, même s'il ne s'agit que de rencontres occasionnelles. Si on vous a attribué un ménage dans lequel vous connaissez une personne et même si cette personne n'est pas éligible pour l'interview, vous devez le signaler à votre chef d'équipe pour qu'il affecte un autre enquêteur à ce ménage. Vous ne devez pas essayer de voir les questionnaires complétés pour ce ménage ni de discuter des résultats des interviews avec vos collègues.

4. Fournitures et documents nécessaires pour le travail de terrain.

Avant de partir sur le terrain, vous devez vérifier que vous avez tout ce qu'il vous faut pour le travail de la journée. Ces fournitures comprennent :

- Une feuille d'affectation de l'Enquêtrice/Enquêteur
- Une quantité suffisante de questionnaires
- Votre copie du Manuel de l'Enquêtrice/Enquêteur
- Vos documents d'identité
- Un sous-main pour écrire
- Des stylos à encre bleue
- Un cartable ou un sac pour porter les questionnaires et le matériel.

B. Contacter les ménages et les personnes éligibles

1. Localisation des ménages de l'échantillon

Il y a quelques mois, des équipes ont visité chacune des zones sélectionnées de l'échantillon pour :

1) mettre à jour les cartes des zones pour indiquer la localisation des concesions ;
2) écrire les informations concernant les adresses pour chaque concession ou décrire leur localisation (pour des zones où il n'y a pas de nom de rue ou des numéros sur les concessions) ;
3) écrire les numéros sur les concessions ; et
4) faire une liste des noms des chefs de ménage qui résident dans les concessions.

Une concession est une construction séparée qui peut être utilisée comme résidence ou comme commerce qui peut comprendre une ou plusieurs pièces dans lesquelles habitent des individus; il peut s'agir, par exemple, d'un immeuble d'habitations, d'une maison, ou d'une case.

À l'intérieur d'une concession, il peut y avoir une ou plusieurs unités d'habitation. Une *unité d'habitation* est une pièce ou un groupe de pièces occupées par un ou plusieurs ménages. Elle peut être distinguée de l'unité d'habitation suivante par une entrée séparée. Par exemple, il peut y avoir une unité d'habitation dans une case mais il peut y avoir 50 unités d'habitation dans un immeuble ou 5 unités d'habitation dans une concession.

Dans une unité d'habitation, il peut y avoir un ou plusieurs ménages. Par définition, un ménage est composé d'une personne ou d'un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble dans la même unité d'habitation, qui reconnaissent le même homme ou femme adulte comme chef de ménage, qui partagent les mêmes repas. Vous pouvez rencontrer un groupe de personnes qui vivent ensemble dans la même concession, mais chaque personne prend ses repas séparément; dans ce cas, chaque personne doit être comptée comme un ménage d'une seule personne. Les collectivités comme les hôtels, les casernes ou camps militaires, les pensionnats et les prisons ne sont pas considérés comme des ménages dans les enquêtes EDS.

Des ménages particuliers ont été sélectionnés pour être enquêtés et vous ne devriez avoir aucun problème pour trouver les ménages qui vous sont désignés si vous utilisez, pour vous guider, le numéro

de concession et le nom du chef de ménage. Le numéro de concession est inscrit d'habitude au-dessus de la porte de la concession, mais parfois il peut être sur le mur. Bien que le chef d'équipe vous accompagne sur le terrain, en particulier au début du travail sur le terrain, il est important que vous sachiez comment localiser les bâtiments de l'échantillon.

2. Difficultés pour entrer en contact avec le ménage

Dans quelques cas vous aurez des difficultés à trouver les ménages sélectionnés car les gens peuvent avoir déménagé, ou les équipes qui ont fait les listes peuvent avoir fait une erreur. Voici quelques exemples de problèmes que vous pouvez rencontrer et comment les résoudre :

a) Le ménage sélectionné a déménagé et un nouveau ménage occupe actuellement le même logement. Dans ce cas, il faut enquêter le nouveau ménage.

b) Le numéro de concession et le nom du chef de ménage ne correspondent pas à ce que vous trouvez sur le terrain. Si vous avez localisé le ménage correct, vous devez considérer que le ménage qui habite maintenant dans le logement comme le ménage sélectionné.

> *Exemple:* On vous a attribué un ménage dont le chef est Agbé Teteh qui, selon la liste, habite dans la concession numéro EDS-004. Quand vous arrivez à EDS-004, le ménage qui vit là a un chef de ménage qui s'appelle Mohamed Loum. Après avoir vérifié que vous n'avez pas fait d'erreur sur la concession ou l'unité d'habitation, vous enquêterez le ménage dont le chef est Mohamed Loum.

c) Le ménage sélectionné n'habite pas dans la concession qui a été listée. S'il y a un désaccord entre le numéro de logement et le nom du chef de ménage, enquêtez celui qui habite la concession qui vous a été désignée.

> *Exemple*: On vous a attribué un ménage dont le chef est Fulbert Attisso dans le logement EDS-007, et vous trouvez que ce Fulbert Attisso habite en fait EDS-028, enquêtez le ménage qui habite EDS-007.

d) La liste ne donne qu'un seul ménage dans le logement mais deux ménages ou plus y habitent maintenant. Si la liste ne donne qu'un seul ménage mais que vous en trouviez deux, enquêtez les deux ménages. Écrivez une note sur la page de couverture du ménage qui n'était pas sur la liste. Votre chef d'équipe attribuera un numéro à ce ménage que vous enregistrerez sur le questionnaire.

Si la liste fait apparaître deux ménages, dont un seulement a été sélectionné et que vous trouviez actuellement trois ménages, enquêtez seulement celui qui a été sélectionné et ignorez les deux autres.

e) Le chef de ménage a changé. Il se peut que la personne désignée comme chef de ménage ait déménagé ou est décédée depuis l'établissement de la liste. Enquêtez le ménage présent.

f) La maison est fermée et les voisins disent que les habitants sont sur leur plantation (ou en visite, etc.) et qu'ils ne rentreront que dans quelques jours ou semaines. Inscrivez le Code '3' (MÉNAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PÉRIODE). La maison devra être revisitée, au moins, deux fois pour s'assurer que les membres du ménage ne sont pas rentrés.

g) La maison est fermée et les voisins disent que personne n'y habite; le ménage a déménagé définitivement. Inscrivez le Code '6' (LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT À L'ADRESSE).

h) Une concession qui vous est désignée est en fait une boutique et personne n'y habite. Vérifiez avec soin pour voir si personne n'y habite. Si c'est le cas, inscrivez le Code '6' (LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT A L'ADRESSE).

i) Une concession sélectionnée n'est pas trouvée dans la grappe, et les résidents vous disent qu'elle a été détruite dans un incendie. Inscrivez le Code '7' (LOGEMENT DETRUIT).

j) Personne n'est à la maison et les voisins vous disent que la famille est allée au marché. Inscrivez le Code '2' (PAS DE MEMBRE DU MÉNAGE A LA MAISON OU PAS D'ENQUÊTÉ COMPÉTENT AU MOMENT DE LA VISITE) et retournez voir ce ménage quand la famille sera de retour.

Discutez avec votre chef d'équipe de tous les problèmes que vous rencontrez pour localiser les ménages qui vous ont été attribués. Souvenez-vous que l'échantillon de l'EDST-III ne représente le pays entier que si les enquêtrices/enquêteurs trouvent et enquêtent tous les ménages désignés.

3. Identification des enquêtées/enquêtés éligibles

Être "éligible" signifie "avoir les qualités requises" pour quelque chose. Un/une enquêté(e) éligible est quelqu'un qui a les qualités ou les caractéristiques nécessaires pour être inclus dans notre enquête. Vous utiliserez le Questionnaire Ménage pour identifier qui est éligible pour être enquêté au moyen du Questionnaire Individuel.

Toutes les femmes âgées de 15-49 ans et tous les hommes de 15-59 ans qui sont soit membres du ménage ou visiteurs sont considérés comme éligibles dans l'enquête EDS. Il est très important que vous n'omettiez aucun/aucune enquêté(e) éligible quand vous remplissez le Questionnaire Ménage.
Dans certains cas, il peut être difficile de décider si un/une enquête (e) est éligible ou non. Utilisez ces exemples comme guide :

> *Exemple(s):* Un visiteur ou une visiteuse a passé la nuit précédente dans la maison mais il/elle est allé au marché et est donc absent au moment où vous arrivez. Il/elle est éligible, et vous devez faire des essais répétés pour l'enquêter. Voir "Enquêté éligible non disponible", ci-dessous.
>
> Une résidente habituelle a passé la nuit précédente chez sa sœur. Elle doit être comptée comme membre du ménage sur le Tableau de Ménage et elle est éligible pour l'interview Individuelle.
>
> Une jeune femme ne vit pas dans le ménage car elle est à l'université et elle ne revient que pour de très courtes périodes. Elle n'est pas une résidente habituelle du ménage.

Vous devez également compléter la page de couverture du Questionnaire Individuel pour chaque enquêtée/enquêté éligible que vous identifiez dans le ménage avant de commencer l'interview. Si vous ne pouvez pas terminer une interview avec un/une enquêté pour une raison quelconque, indiquez la raison sur la page de couverture. Prenez soin de noter également toute information qui pourra être utile pour reprendre contact avec l'enquêtée/enquêté ultérieurement.

Dans certains logements, il n'y aura aucun enquêté/enquêtée éligible (c'est-à-dire, il n'y aura aucun membre du ménage ou visiteur qui aura l'âge d'être éligible). Pour ces ménages, vous aurez un questionnaire Ménage complet qui ne sera pas accompagné d'un questionnaire Individuel.

4. Difficultés pour obtenir des interviews individuelles

Voici quelques exemples de problèmes que vous pouvez rencontrer pour obtenir une interview avec un/une enquêté éligible:

a) Enquêtée éligible non disponible. Si l'enquêtée éligible n'est pas à la maison quand vous faites la visite, inscrivez le Code '2' (PAS À LA MAISON) comme résultat de la visite sur la page de couverture et demandez à un(e) voisin(e) quand l'enquêtée rentrera. Vous devez contacter le logement au moins trois fois, en essayant de faire chaque visite à une heure différente de la journée. En aucun cas

vous ne devez faire les trois visites le même jour, puis vous arrêter d'essayer d'entrer en contact avec l'enquêtée.

b) Enquêtée refuse d'être interviewée : La disponibilité des enquêtées et leur volonté d'être enquêtées dépendra dans une large mesure de la première impression que vous leur ferez quand vous les rencontrerez. Il faut vous présenter, expliquer le but de la visite. Lisez l'introduction qui figure sur le Questionnaire Individuel. Mettez l'accent sur le caractère confidentiel des renseignements fournis par les enquêtés. Si la personne n'accepte toujours pas d'être enquêtée, il se peut que le moment soit mal choisi. Demandez-lui si une autre heure lui conviendrait mieux et fixez un rendez-vous. Si la personne refuse toujours l'interview, inscrivez le Code '4' (REFUSÉ) comme résultat de la visite sur la page de couverture et signalez-le à votre contrôleuse.

c) Interview non terminée. Un ou une enquêtée peut être demandé à l'extérieur au cours de l'interview ou il/elle peut ne pas vouloir répondre à toutes les questions au moment où vous lui rendez visite. Si une interview est incomplète pour une raison quelconque, vous devez essayer de fixer un rendez-vous pour revoir la personne aussitôt que possible pour obtenir les informations qui manquent. Prenez soin d'enregistrer le Code '5' (PARTIELLEMENT REMPLI) sur la page de couverture du questionnaire et indiquez l'heure que vous avez fixée pour une visite de rappel; vous devez également rendre compte du problème à votre chef d'équipe.

d) Enquêté/enquêtée en état d'incapacité. Il se peut qu'il soit impossible d'interviewer une personne parce qu'elle est très malade ou parce qu'elle est incapable, mentalement, de comprendre les questions que vous allez lui poser, ou encore parce qu'elle est sourde etc. Dans ces cas, enregistrer le code '6' (INCAPACITÉ) sur la page de couverture du questionnaire et sur votre Feuille d'Affectation.

C Vérification des questionnaires remplis

Les enquêtrices/enquêteurs ont la responsabilité de revoir chaque questionnaire quand l'interview est terminée. Cette vérification doit être effectuée avant de quitter le ménage pour être certain que chaque question approprié a été posée, que toutes les réponses sont claires et logiques et que votre écriture est lisible. En outre, vérifiez que vous avez correctement suivi toutes les instructions de passage. Vous pouvez faire des corrections mineures mais dans de nombreux cas, les erreurs devront être corrigées avec l'enquêtée/enquêté. Expliquez simplement que vous avez fait une erreur et que vous posez la question de nouveau.

Ne recopiez pas les questionnaires. Autant les réponses doivent être claires et lisibles, autant le questionnaire lui-même ne doit pas être nécessairement propre. Chaque fois que vous recopiez les réponses sur un nouveau questionnaire, vous augmentez les risques d'erreurs. Pour cette raison, vous n'êtes pas autorisé à utiliser des feuilles de travail pour recueillir les informations. Inscrivez directement TOUTES les informations sur les questionnaires qu'on vous a fournis. Si vous devez faire des calculs, vous pouvez utiliser la marge ou le dos du questionnaire.

En outre, vous devez expliquer tout ce qui sort de l'ordinaire, soit dans la marge près de la question, soit dans la section des observations, située à la fin. Ces observations seront utiles au chef d'équipe au moment de la vérification des questionnaires. Les commentaires sont aussi lus au bureau central et utilisés pour résoudre les problèmes qui peuvent se poser lors de la saisie des données.

D. Retour des tâches attribuées

À la fin de chaque journée de travail sur le terrain, vérifiez que vous avez rempli la page de couverture du Questionnaire Ménage pour chaque ménage qui vous a été attribué, que vous ayez ou non terminé l'interview; vérifiez également que vous avez rempli la page de couverture du Questionnaire Individuel de chaque personne éligible identifiée, que vous ayez pu l'enquêter ou non. Pour toutes les interviews que vous avez complétées, inscrivez le résultat final sur votre FAE et écrivez à la colonne (17) les notes qui peuvent aider votre chef d'équipe ou contrôleur, comme par exemple, les problèmes que vous avez

rencontrés pour localiser un ménage, pour compléter un Questionnaire Ménage ou pour conduire une interview avec une personne éligible. Pour les cas difficiles, au moins trois visites seront faites à un ménage ou à une enquêtée durant l'EDS, dans le but d'obtenir une interview complète.

E. Qualité des données

Les contrôleurs et les contrôleuses ont la responsabilité de revoir les Questionnaires Ménage et les Questionnaires Individuels d'une grappe pendant que l'équipe se trouve toujours dans la grappe. Les règles pour la correction des questionnaires sont expliquées en détails dans le manuel du superviseur/contrôleur. Il est particulièrement important que les contrôleurs revoient les questionnaires dès le début de la collecte des données. Le superviseur doit assister le contrôleur/la contrôleuse pour la correction des questionnaires dans les premières semaines du terrain. Le contrôleur ou la contrôleuse discutera avec chaque enquêteur des erreurs qui auront été trouvées au cours de la collecte des données. Il se peut qu'il faille renvoyer un enquêteur/enquêtrice auprès d'un enquêté pour corriger certaines erreurs.

IV. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Pour recueillir les informations nécessaires pour les enquêtes EDS, vous devez comprendre comment poser chaque question, quelles informations on essaie d'obtenir en posant une question et comment traiter les problèmes qui peuvent se poser au cours d'une interview. Vous devez aussi savoir enregistrer correctement les réponses que vous donnent les enquêtés et suivre les instructions particulières du questionnaire. Cette partie du manuel a été conçue pour vous familiariser avec le questionnaire de l'enquête EDS.

A. Poser les questions

Il est très important que vous posiez chaque question exactement comme elle est écrite dans le questionnaire. Quand vous posez une question, parlez lentement et clairement de façon à ce que la femme ou l'homme que vous interviewez n'ait aucune difficulté à vous entendre ou à comprendre la question. Parfois, vous serez obligé de répéter la question pour être sûr que l'enquêté la comprend. Dans ce cas, ne changez pas la formulation de la question, répétez-la textuellement telle qu'elle est écrite.

Si, après lui avoir répété la question, l'enquêtée/enquêté ne la comprend toujours pas, il se peut que vous soyez obligée de la lui poser en d'autres termes. Faites cependant très attention, quand vous changez les termes, à ne pas modifier le sens de la question d'origine.

Dans certains cas, il se peut que vous ayez à poser des questions supplémentaires, (nous appelons cela insister), afin d'obtenir de l'enquêtée/enquêté une réponse complète. Si cela se produit, faites attention à ce que vos interventions soient "neutres" et à ce qu'elles ne suggèrent aucune réponse de la part de l'enquêtée/enquêté. Ces interventions demandent beaucoup de tact et de doigté et seront un des aspects le plus stimulant de votre travail d'enquêtrice/enquêteur pour EDS.

Vous remarquerez que certaines questions comportent un ou plusieurs mots entre parenthèses. Comme vous pouvez le voir ci-dessous, la présence de ces parenthèses indique qu'une phrase doit être adaptée pour prendre en compte la situation particulière de l'enquêtée/enquêté.

1. Parenthèses qui indiquent qu'un choix doit être effectué:

Exemple :

802	Quel âge avait votre (mari/conjoint) à son dernier anniversaire ?	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES ☐☐	

La question ci-dessus est posée aux femmes. La façon dont vous allez formuler la question – c'est-à-dire quel mot entre parenthèses vous allez choisir dans la phrase – dépendra de la situation matrimoniale de la femme, plus précisément si la femme est mariée ou non, ou si elle vit ou non avec un homme comme si elle était mariée. Si la femme est mariée, vous devrez demander : « Quel âge avait votre mari à son dernier anniversaire ? » Si la femme n'est pas mariée mais qu'elle vit avec un homme, vous devrez demander « Quel âge avait votre conjoint à son dernier anniversaire ? »

2. Parenthèses qui indiquent qu'une substitution doit être effectuée :

Exemple:

431	(NOM) a t-il /elle été pesé à la naissance ?	OUI . . . . . 1 NON . . . . . 2 (PASSEZ À 433) ← NE SAIT PAS 8

Notez que le mot entre parenthèses est en lettres capitales. Comme vous allez l'apprendre (voir section D ci-dessous), les mots en capitales sont des instructions pour les enquêtrices/enquêteurs qui ne doivent pas être lues à voix haute. Dans cet exemple, remplacez le mot NOM par le nom de la personne à propos de qui on pose la question. Si vous demandez à une femme le poids de son fils qui s'appelle Barack, demandez « Est-ce que Barack a été pesé à naissance ? »

3. Parenthèses qui indiquent qu'un mot supplémentaire est nécessaire:

Exemple:

522	Lui avez-vous donné les choses suivantes à boire à n'importe quel moment dès qu'il/elle a commencé à avoir la diarrhée :		OUI	NON	NSP
	a) Un liquide préparé à partir d'un sachet spécial appelé [NOM LOCAL POUR LE SACHET SRO] ?	SACHET SRO	1	2	8
	b) Un liquide SRO préconditionné ? **(10)**	LIQUIDE SRO	1	2	8
	c) Un liquide maison recommandé par le gouvernement ? **(11)**	LIQUIDE MAISON	1	2	8
523	A-t-on donné quelque chose (d'autre) pour traiter la diarrhée ?	OUI . . . . . 1 NON . . . . . 2 (PASSEZ À 525) ← NE SAIT PAS 8			

La réponse d'une enquêtée à une question peut affecter la manière dont vous poserez les questions suivantes. Si vous avez appris à Q.522 que l'enquêtée a donné à son enfant une forme de Thérapie de Réhydratation Orale quand il a commencé à avoir la diarrhée, vous demanderez alors à Q. 523 « Est-ce que quelque chose d'autre a été donné pour traiter la diarrhée ? » Par contre, si à Q.522, vous apprenez que l'enquêtée n'a pas donné à son enfant un liquide SRO, un liquide SRO d'un sachet préconditionné ou une solution recommandé par le gouvernement, vous demanderez « Est-ce que quelque chose a été donné pour traiter la diarrhée ? »

B. Enregistrer les réponses

Dans les enquêtes EDS, toutes les enquêtrices/enquêteurs doivent utiliser des stylos à encre bleue pour remplir tous les questionnaires. Les contrôleuses/contrôleurs et chefs d'équipe doivent faire tout leur travail avec des stylos à encre rouge. N'utilisez jamais de crayon pour remplir un questionnaire.

Il y a trois sortes de questions dans le questionnaire EDS : (1) des questions avec les réponses pré-codées, (2) des questions qui n'ont pas de réponses pré-codées, ce sont les questions non-codées, (3) les filtres.

1. Questions avec réponses précodées

Pour certaines questions, on peut prévoir le type de réponses que l'enquêtée donnera. Les réponses à ces questions sont listées dans le questionnaire. Pour enregistrer la réponse de l'enquêtée, il vous suffira simplement d'encercler le numéro (code) correspondant à la réponse. Assurez-vous que chaque cercle n'entoure seulement qu'un seul numéro.

Exemple:

104	Avez-vous déjà fréquenté l'école ?	OUI .....(1) NON.....2	→ 108

Dans certains cas, les questions codées comprennent une catégorie 'AUTRE'. Cette catégorie 'AUTRE' ne devra être encerclée que quand la réponse de l'enquêtée/enquêté est différente de toutes les réponses codées de la liste pour la question. Quand vous encerclez la catégorie 'AUTRE', vous devez toujours inscrire la réponse de l'enquêtée/enquêté dans l'espace prévu à cet effet. Si vous avez besoin de plus d'espace, utilisez les marges ou la section des observations, à la fin du questionnaire. Si vous utilisez la section des observations, écrivez : « voir note dans la section des observations » à côté de cette question.

Exemple:

240	Est-ce que cette période se situe juste avant le début des règles, durant les règles, juste après la fin des règles ou au milieu du cycle?	JUSTE AVANT LE DÉBUT DES RÉGLES.....1 DURANT LES RÉGLES.....2 JUSTE APRÈS LA FIN DES RÉGLES .....3 AU MILIEU DU CYCLE .....4 AUTRE **Dépend de Dieu** (6) (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 8	

2. Enregistrement des réponses aux questions qui ne sont pas précodées

Les réponses à certaines questions ne sont pas affectées d'un code et pour inscrire les réponses à ces questions, vous devez écrire la réponse de l'enquêtée/enquêté dans l'espace prévu.

Enregistrer les nombres ou dates dans les cases. À certaines questions, vous enregistrerez un nombre ou une date dans les cases prévues. Il y a deux moyens de procéder:

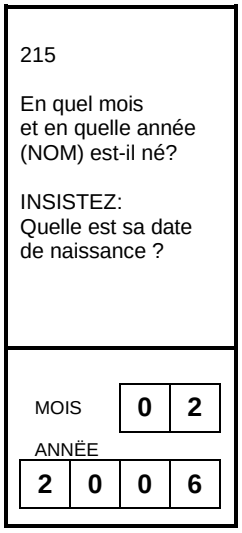
- **Cases précédées de codes**. Chaque fois que les cases sont précédées de codes, vous devez remplir les cases correspondant à une ligne seulement. Vous devez d'abord encercler le code qui identifie la ligne que vous avez choisie, puis inscrire la réponse pour cette ligne seulement.

Exemple: Si l'enquêtée déclare que ses dernières règles ont commencé il y a trois jours, encerclez le Code '1' pour JOURS et inscrivez la réponse dans les cases à côté de '1'.

238	Quand vos dernières règles ont-elles commencé ? _____ (DATE, SI DONNÉE)	IL Y A JOURS .....(1)	**0**	**3**
		IL Y A …. SEMAINES 2		
		IL Y A …….MOIS 3		
		IL Y A …….ANNÉES 4		
		EN MÉNOPAUSE/ A EU UNE HYSTÉRECTOMIE 994		
		AVANT DERNIÈRE NAISSANCE 995		
		JAMAIS EU DE RÉGLES.....996		

• **Cases non précédées de code.** Chaque fois que les cases ne sont pas précédées de codes, vous devez inscrire les informations dans toutes les cases.

Exemple: Pour un enfant né en février 2006, vous devez inscrire le mois et l'année.



Notez que si la réponse a moins de chiffres que les cases prévues, vous les remplirez par des zéros. Par exemple, une réponse '9' est enregistrée '09' dans les deux cases, ou s'il y a trois cases, vous écrirez '009'

Enregistrez les réponses exactement comme elles sont fournies. À certaines questions, il vous faudra écrire la réponse qu'a donnée la femme selon ses propres termes. Essayez d'enregistrer ses réponses exactement telles qu'elle vous les donne ; si vous avez besoin de raccourcir sa description en fonction de la place prévue, faites attention à conserver le sens exact, et si nécessaire, écrivez une note en bas de page ou en marge pour expliquer.

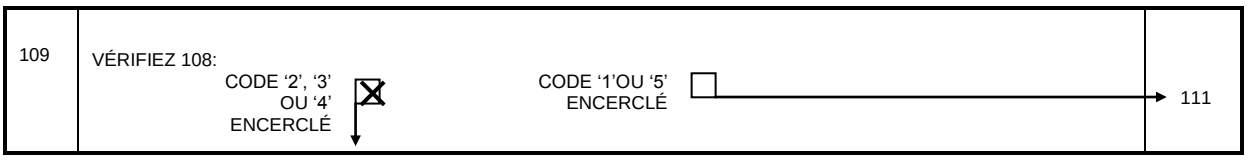
Exemple:

811	Quelle est votre occupation, c'est-à-dire quel genre de travail faites-vous principalement ?	**Vendre des fruits au marché**	

3. Cocher les filtres

Les filtres exigent que vous vérifiiez la réponse à une question précédente, puis que vous cochiez un "X" dans la case appropriée. (Voir Section D.2 pour la description des filtres).

Exemple:



C. Corriger les erreurs

Il est très important que vous enregistriez toutes les réponses d'une manière claire. En ce qui concerne les questions codées, assurez-vous que vous encerclez bien le code qui correspond à la réponse correcte.

Pour les questions à réponses non-codées, écrivez la réponse lisiblement de façon à ce que l'on puisse la lire facilement. Si vous faites une erreur en inscrivant la réponse de l'enquêté ou si elle/il change sa réponse, rayez la réponse inexacte et inscrivez la bonne réponse. N'essayez pas d'effacer une réponse. Tracez simplement deux lignes horizontales à travers la réponse incorrecte.

Voici comment corriger une erreur :

Exemple:

901	Je voudrais que nous parlions maintenant d'un autre sujet. Avez-vous déjà entendu parler d'une maladie appelée sida ?	OUI ..... (1) NON ..... ~~(2)~~	→ 937

Souvenez-vous que si vous ne rayez pas de manière nette les erreurs, il ne sera pas possible de déterminer quelle réponse est correcte lors de la saisie des données.

D. Suivre les instructions

Dans les questionnaires EDS, toutes les instructions pour les enquêteurs/enquêtrices sont imprimées en LETTRES MAJUSCULES, alors que les questions à poser à l'enquêtée/enquêté sont imprimées en lettres minuscules. Il vous faudra faire attention aux instructions de passage et aux filtres qui figurent dans le questionnaire.

1. Instructions de passage

Il est très important de ne pas poser aux enquêtées/enquêtés les questions qui ne les concernent pas. Par exemple, on ne doit pas demander à une femme qui n'est pas enceinte, depuis combien de mois elle est enceinte. Dans les cas où une réponse particulière rend les questions suivantes inappropriées, une instruction est écrite dans le questionnaire pour vous faire passer à la question appropriée suivante. Il est important que vous suiviez les instructions de passage avec soin.

Exemple: À Q. 303, notez que si vous encerclez le Code '2' vous passerez à Q. 311 car Q. 304 ne concerne que les méthodes de contraception qu'une femme utilise actuellement et cette question n'est posée qu'aux femmes qui ont répondu 'OUI' à Q. 303.

303	Faites-vous quelque chose ou utilisez-vous une méthode pour retarder ou éviter une grossesse ?	OUI ..... 1 NON ..... (2)	→ 311

2. Filtres

Pour assurer le bon enchaînement du questionnaire, on vous demandera parfois de vérifier la réponse d'une enquêtée à une question précédente, de l'enregistrer en cochant une case puis de suivre les différentes instructions de passage. Les questions de ce genre s'appellent des 'filtres'; ils sont utilisés pour éviter que l'on pose à un/une enquêtée des questions inappropriées, et peut-être embarrassantes ou gênantes.

Dans les filtres, il est très important que vous suiviez les instructions qui vous demandent de vérifier une question précédente. Ne comptez pas sur votre mémoire. Rappelez-vous que vous n'avez pas besoin de poser la même question une deuxième fois à l'enquêtée/enquêté. Vérifiez et cochez un 'X' dans la case appropriée du filtre; puis, suivez les instructions de passage.

Exemple :

302	VÉRIFIEZ 226: PAS ENCEINTE OU PAS SÛRE ☐ ENCEINTE ☒ → 311	

V. QUESTIONNAIRE MÉNAGE

Le but du Questionnaire Ménage est de fournir des informations sur les caractéristiques générales de la population et des ménages. Vous l'utiliserez pour identifier les femmes éligibles qui seront enquêtées au moyen du questionnaire Femme ainsi que les hommes éligibles qui seront interviewés au moyen du questionnaire Hommes.

A. Identification du ménage sur la page de couverture

Avant de commencer une interview, inscrire les renseignements d'identification dans le cadre situé en haut de la page de couverture. Les renseignements d'identification figurent sur la liste des ménages de l'échantillon qui vous sera fournie par votre contrôleuse/contrôleur.

Les points suivants sont essentiels pour compléter la section Identification :

- Écrivez le nom de la préfecture.
- Écrivez le nom de l'endroit ou de la localité où vous travaillez.
- Écrivez le nom du chef de ménage que vous devez interviewer.
- Enregistrez le numéro de grappe et le numéro de ménage dans les cases, à droite de ces lignes.
- Indiquez, si le milieu est urbain en inscrivant un '1' dans la case située à droite de la ligne intitulée 'MILIEU' ; inscrivez '2' pour rural.
- notez si ce ménage a été sélectionné pour l'enquête homme, les mesures anthropométriques, le test d'anémie, de paludisme et du VIH/Sida en inscrivant le code '1', sinon '2' dans la case située à droite de la ligne (à droite) intitulée 'MÉNAGE SÉLECTIONNÉ POUR ENQUÊTE HOMME…'.

Toutes les informations ci-dessus vous seront fournies par votre contrôleuse ou votre Chef d'équipe ou votre superviseur.

Le reste de la couverture sera rempli après avoir mené l'interview en suivant les instructions présentées à la Section C sous le titre RETOUR À LA PAGE DE COUVERTURE, ci -dessous.

B. Remplissage du questionnaire Ménage

Pour remplir le Questionnaire Ménage, vous aurez besoin de trouver une personne compétente. N'importe quel membre adulte du ménage capable de fournir les informations nécessaires au remplissage du Questionnaire Ménage peut être interrogé. Si un adulte n'est pas disponible, n'interrogez **pas** un jeune enfant, mais allez plutôt interviewer le ménage suivant, et retournez plus tard au premier ménage.

En général, vous poserez les questions à un seul individu dans le ménage pour obtenir les informations nécessaires pour compléter le Questionnaire Ménage. Cependant, si nécessaire, il vous faudra consulter d'autres membres du ménage pour des informations particulières.

CONSENTEMENT INFORMÉ

Après que vous vous soyez présenté, vous devez obtenir le consentement de l'enquêté(e) à la participation à l'enquête. Lisez la déclaration de consentement informé telle qu'elle est écrite. La

déclaration a pour but d'expliquer l'objectif de l'enquête. En outre, dans la déclaration, il est précisé que la participation de l'enquêté(e) à l'enquête est totalement volontaire et qu'il ou elle peut refuser de répondre à certaines questions ou arrêter l'interview à n'importe quel moment quand il/elle le souhaite.

Après avoir lu la déclaration de consentement informé, **vous** (non la personne enquêtée) devez signer dans l'espace prévu pour certifier que vous avez bien lu la déclaration de consentement informé à la personne enquêtée.

Si l'enquêté(e) refuse de participer à l'enquête, encerclez '2', remerciez la personne et mettez un terme à l'enquête. Écrivez ensuite '5' (REFUSÉ) comme résultat sur la page de couverture.

TABLEAU DE MÉNAGE (Questions 1-20)

Pensez à lire la phrase d'introduction pour informer l'enquêtée/enquêté que vous voulez obtenir des informations sur tous les membres habituels du ménage et sur les personnes qui ont passé dans le ménage la nuit ayant précédé l'interview.

Colonne (1): NUMÉRO DE LIGNE

À la colonne (1), un numéro unique est attribué à chaque ligne du tableau de Ménage. On appelle ce numéro un 'numéro de ligne'. Il est utilisé pour identifier chaque personne listée sur cette ligne et pour lier les informations collectées lors des interviews dans le ménage et auprès des individus à cette personne.

Colonne (2): RÉSIDENTS HABITUELS ET VISITEURS

Quand vous remplissez le questionnaire, vous devez, en premier lieu, obtenir une liste complète de toutes les personnes qui vivent habituellement dans le ménage ainsi que des visiteurs. Dans le but d'obtenir une liste correcte, vous devez savoir ce que nous entendons par membre du ménage, et ce que nous entendons par visiteur :

- Membre du ménage. Un ménage correspond à une personne ou à un ensemble de personnes qui vivent et qui mangent généralement ensemble. Il ne s'agit pas de la même chose qu'une famille. La famille comprend seulement des personnes apparentées; alors que le ménage comprend des personnes qui vivent ensemble, qu'elles soient parentes ou non. Par exemple, trois hommes non-apparentés qui vivent et qui prennent leurs repas ensemble ne peuvent pas être considérés comme une famille, mais ils seront considérés comme un même ménage.

  Visiteur. Un visiteur est une personne qui n'est pas membre du ménage mais qui a passé dans le ménage la nuit précédant l'enquête. Si une personne a passé dans le ménage la nuit précédente, elle devra être listée dans le tableau de Ménage.
  Parfois il n'est pas facile de déterminer qui inclure et qui exclure du ménage. Voici quelques exemples :

- Une femme liste son mari comme chef de ménage, mais il vit ailleurs. Dans le cas où il ne vit pas habituellement dans le ménage que vous enquêtez, et où il n'y a pas passé la nuit précédente, il ne doit pas figurer sur la liste.

- Parfois, les gens prennent leur repas dans un ménage et dorment dans un autre. Dans ce cas, considérez la personne comme un membre du ménage là où elle dort.

- Une personne qui vit seule forme un ménage.

- Un domestique est membre du ménage s'il vit habituellement dans le ménage.

L'individu qui a été listé dans le ménage doit être, soit un résident habituel de ce ménage—'OUI' à Colonne (5) — soit, il doit avoir passé la nuit précédente dans le ménage — 'OUI' à Colonne (6).

Alors que votre interlocuteur établit la liste des noms, écrivez-les, un sur chaque ligne de la Colonne (2) du Tableau, **en commençant par le chef de ménage**. La personne identifiée comme étant le chef de ménage doit être un résident habituel du ménage. Cette personne peut être considérée comme responsable du ménage sur la base de l'âge (la personne la plus âgée), du sexe (en général, mais pas toujours, un homme), du statut économique (personne principalement en charge du ménage), ou encore pour d'autres raisons. Il appartient à l'enquêtée/enquêté de décider qui est responsable du ménage. Il n'y a généralement pas de problème à désigner cette personne. Si la personne identifiée pour répondre à l'interview ménage n'est pas le chef de ménage, vous devez alors enregistrer cette personne sur la seconde ligne.

Si le nom de famille est le même pour plusieurs personnes, vous pouvez utiliser des abréviations ou des marques pour éviter la répétition:

Exemple: 01 David Jones
02 Mary "
03 Peter "

Après avoir inscrit le nom, le sexe et le lien de parenté de cette personne avec le chef de ménage doivent être enregistrés aux Colonnes (3) et (4) ***avant*** d'inscrire le nom de la personne suivante.

Colonne (3): LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

Enregistrez le lien de parenté de la personne avec le chef de ménage. Utilisez les codes situés en bas de page. **Si l'enquêtée/enquêté n'est pas le chef de ménage, assurez-vous que vous enregistrez la relation de chaque personne avec le chef de ménage et non la relation avec l'enquêté(e).**

> *Exemple*: si l'enquêtée est la femme du chef de ménage et qu'elle dise que Simon est son frère, Simon devra donc être codé 09 (AUTRE PARENT) et non Code 08 (FRÈRE OU SŒUR), puisque Simon est le beau-frère du chef de ménage.
>
> Dans le cas où le chef de ménage est marié à une femme qui a un enfant d'un mariage précédent, cette relation du chef de ménage avec l'enfant devra être codée 11 (ADOPTÉ).

Colonne (4): SEXE

Étant donné que de nombreux prénoms peuvent être donnés aux garçons comme aux filles, faites-vous confirmer le sexe d'une personne avant de l'enregistrer à la Colonne (4).

Quand vous avez inscrit tous les noms, assurez-vous d'avoir inclus chaque personne qui devrait être listée avant de poursuivre avec le reste du questionnaire. Pour cela, **posez les questions 2A-2C à la fin du Tableau de Ménage**. Si la réponse à chaque question est 'OUI', ajoutez les noms de ces personnes à la liste.

Après avoir complété les Colonnes (2) à (4) pour tous les résidents du ménage et pour les visiteurs, commencez avec la personne inscrite sur la ligne 01 et continuez en posant chaque question appropriée aux Colonnes (5) à (20). Une fois les informations complétées pour la personne sur la ligne 01, passez à la personne inscrite sur la ligne 02, etc.

Colonnes (5) et (6) : RÉSIDENCE

À la colonne 5, enregistrez les informations concernant la résidence habituelle de la personne. Un membre habituel du ménage peut avoir, ou non, passé la nuit ayant précédé l'enquête dans le ménage. Par contre, un visiteur doit toujours avoir passé la nuit ayant précédé l'enquête dans le ménage.

Si après avoir posé ces questions sur la résidence, vous apprenez que la personne ne vit pas habituellement dans le ménage —NON à Colonne (5) —et n'y a pas passé la nuit précédente—NON aussi à Colonne (6) — vous devrez supprimer cette personne de la liste parce qu'il ne s'agit ni d'un membre du ménage ni d'un visiteur. Après avoir supprimé cette personne, vous devrez alors renuméroter les lignes à la Colonne (1) qui concerne toutes les personnes listées après cette personne dans le Tableau de Ménage. Il vous faudra aussi modifier les numéros de ligne aux Colonnes (9), (10), et (11) ainsi qu'aux colonnes au début de chaque page du tableau de Ménage.

> *Exemple*: Supposons que vous ayez listé Immaculée Akouavi à la Ligne 04 et que vous appreniez qu'elle ne vit pas habituellement dans le ménage et qu'elle n'y a pas passé la nuit précédente. Vous devrez alors tirer un trait en travers de la Ligne 04, pour supprimer Immaculée de la liste du ménage. Vous devrez alors **renuméroter** les lignes suivantes pour les rendre correctes à la Colonne (1). Chaque fois que vous faites un changement à la Colonne (1), vous devez aussi faire les corrections aux numéros de ligne aux Colonnes (9), (10) et (11) et aux Colonnes situées à gauche de la Colonne (12).

Colonne (7) : ÂGE

Si vous avez des difficultés à obtenir l'âge des membres du ménage, utilisez les méthodes décrites pour les Questions 102 et 103 du questionnaire Femme pour vérifier que l'âge est correct. Vous devez obtenir l'âge de chaque personne en années révolues, c'est-à-dire l'âge au moment de son dernier anniversaire.

Colonne (8): ÉTAT MATRIMONIAL

La Colonne (8) concerne l'état matrimonial des enquêtés âgés de 12 ans ou plus. Par conséquent, vous ne devez pas inscrire une réponse à la Colonne (8) si l'enquêté (e) a 11 ans ou moins.

La catégorie 'marié ou vivant ensemble' comprend les enquêtées/enquêtés qui sont légalement mariées/mariés et celles/ceux qui vivent en union informelle. Sont considérés comme vivant en union informelle un homme et une femme qui vivent ensemble depuis un certain temps, avec l'intention d'avoir une relation durable mais qui n'ont pas effectué de cérémonie civile formelle ou religieuse.

Si un/une enquêté déclare qu'un membre du ménage est « célibataire », insistez pour déterminer la catégorie à coder appropriée (« divorcé/séparé, » « veuf ou veuve, » ou « n'a jamais été marié(e) ou n'a jamais vécu ensemble avec quelqu'un »).

Colonnes (9), (10) et (11): ÉLIGIBILITÉ

Regardez la Colonne (7) et encerclez le numéro de ligne à la Colonne (9) pour toutes les femmes âgées de 15 et 49 ans (y compris celles de 15 ans et celles de 49 ans) et à la Colonne (10) pour tous les hommes entre 15 et 59 ans (y compris ceux de 15 ans et ceux de 59 ans). Ces personnes sont considérées comme des enquêtés « éligibles » et ils/elles sont qualifiés pour l'enquête au moyen du Questionnaire Individuel. Rappelez-vous que l'enquêtée/enquêté peut être un résident habituel du ménage ou seulement un visiteur. Si le ménage n'est pas sélectionné pour l'enquête Homme, laissez la Colonne (10) en blanc.

Ensuite, regardez de nouveau la Colonne (7) et encerclez le numéro de ligne à la Colonne (11) de n'importe quel enfant âgé de 0-6 ans. Les enfants de ce groupe d'âges sont éligibles pour la prise des mesures anthropométriques et peuvent être éligibles pour le test d'hémoglobine pour évaluer le niveau d'anémie et le test de paludisme. Si le ménage n'est pas sélectionné pour les mesures anthropométriques ou pour le test d'hémoglobine et de parasitémie palustre, laissez la Colonne (11) en blanc.

Colonnes (12) à (15) : SURVIE ET RÉSIDENCE DES PARENTS BIOLOGIQUES

Pour tous les enfants qui ont moins de 18 ans, nous voulons savoir si leurs parents biologiques sont listés dans le Tableau de Ménage. Cette information sera utilisée pour connaître la proportion d'orphelins et d'enfants vivant sans leurs parents et pour identifier les enfants vulnérables dans la population. Pour les personnes de 18 ans et plus, les Colonnes (12) à (15) seront laissées en blanc.

COLONNES (12) et (13) : SURVIE ET RÉSIDENCE DE LA MÈRE BIOLOGIQUE

Demandez d'abord si la mère naturelle de l'enfant est en vie. Par « naturelle », on entend la mère biologique, c'est-à-dire celle qui a donné naissance à l'enfant. Dans de nombreuses cultures, les gens considèrent les enfants d'autres personnes comme leurs propres enfants, en particulier les enfants de leur mari ou de leurs sœurs, etc. Il faudra donc vous assurez que l'enquêtée/enquêté comprend bien que vous parlez de la femme qui a donné naissance à l'enfant.

Si la mère biologique de l'enfant est en vie, posez la question à la Colonne (12) pour déterminer si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse. Si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse, demandez qui elle est (elle doit être listée dans le tableau si elle vit dans le ménage ou si elle est une visiteuse) et enregistrez son numéro de ligne à la Colonne (13). Si la mère biologique de l'enfant est encore en vie mais qu'elle ne vit pas dans le ménage et qu'elle n'est pas une visiteuse, enregistrez '00' dans les cases à la Colonne (13). La Colonne (13) restera en blanc seulement si la mère biologique de l'enfant n'est plus en vie ou si l'enquêtée/enquêté ne sait pas avec certitude si la mère est en vie.

Colonnes (14) et (15): SURVIE ET RÉSIDENCE DU PÈRE BIOLOGIQUE

Pour le père biologique de l'enfant—Colonnes (14) et (15) — suivez la même procédure que pour la mère biologique.

Souvenez-vous que s'il s'avère nécessaire de supprimer quelqu'un du Tableau de Ménage, vous aurez à renuméroter les lignes et vous aurez également à faire les corrections appropriées pour les Numéros de Ligne des Colonnes (13) et (15).

Colonnes (16) à (19): NIVEAU D'INSTRUCTION

Les informations sur l'instruction concernent seulement les personnes qui ont 3 ans ou plus. Pour les personnes de moins de 3 ans, laissez simplement ces colonnes en blanc.

Le terme "école" s'applique à l'école formelle qui comprend les cycles d'enseignement avant le primaire, le primaire, le secondaire, et le supérieur ainsi que d'autres enseignements intermédiaires dans le système scolaire formel. Cette définition n'inclut pas les écoles bibliques, les écoles coraniques ou les enseignements courts comme des cours pour apprendre à taper à la machine ou des cours de couture. Par contre, des formations techniques ou des formations professionnelles après le niveau primaire, comme des enseignements longs en mécanique ou en secrétariat sont pris en compte ici.

Si une personne n'a jamais fréquenté l'école, vous laisserez les Colonnes (17) à (19) en blanc.

Si une personne a fréquenté l'école, vous enregistrerez alors le plus haut niveau que la personne a atteint dans la première case à gauche de la Colonne (17). Pour cela, utilisez les codes situés au bas de la page. Enregistrez ensuite la classe la plus élevée (niveau/année) que la personne a achevée à ce niveau.

Exemple : Un enfant qui est actuellement en troisième année du niveau primaire (NIVEAU 1) aura achevé la CLASSE 02 (il/elle n'aura pas terminé la troisième année).

Un homme qui a terminé toutes les classes du niveau primaire sera enregistré NIVEAU 1, CLASSE 06.

Un homme qui a quitté l'école durant la première année du niveau secondaire sera enregistré NIVEAU 2 et CLASSE 0 parce que le plus haut niveau atteint est le secondaire mais il n'a achevé aucune classe à ce niveau.

Une enquêtée sait que son fils est allé à l'école primaire mais elle ne connaît pas la classe achevée. Enregistrez '1' pour le niveau et '8' (NE SAIT PAS) pour la classe.

Les questions des colonnes (18) et (19) portent sur la fréquentation scolaire récente. Elles doivent être posées à toutes les personnes de 3-24 ans qui ont déjà fréquenté l'école.

L'expression « fréquente l'école » s'applique à toute personne qui fréquente en général l'école, sans tenir compte du nombre de fois que la personne va à l'école. Si une personne va occasionnellement à l'école ou si elle va habituellement à l'école mais qu'elle était récemment absente, enregistrez OUI. Enregistrez 'NON' seulement si la personne n'a pas du tout fréquenté l'école durant toute l'année scolaire actuelle.

Si la personne est allée à l'école durant l'année scolaire, enregistrez le niveau (en utilisant les codes situés au bas de la page) et la classe dans laquelle se trouvait la personne à la Colonne (19).

Quand vous posez la question à la Colonne (18) durant les congés scolaires, faites très attention et insistez sur les années de calendrier auxquelles la question se réfère.

FEUILLE POUR LA SUITE

Si vous enquêtez un ménage qui a plus de 20 membres, cochez la case suivant la ligne 20 sur la première page du Tableau. Prenez un nouveau Questionnaire Ménage, complétez toutes les informations de la page de couverture et inscrivez "SUITE" en haut de la page. Puis, sur le second Questionnaire Ménage, remplacez le Numéro de Ligne '01' par '21' et, si nécessaire la ligne '02' par '22', et faites de même aux Colonnes (1), (9), (10) et (11). Inscrivez alors les informations concernant ces membres du ménage. Retournez au premier questionnaire Ménage pour compléter l'interview.

CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE (Questions 101-140)

Après avoir posé les questions sur chaque membre du ménage, vous poserez les questions 101 à 140 sur l'équipement et les possessions du ménage.

Q. 101 : FUMER DANS LE MÉNAGE

Par cette question, nous cherchons à évaluer le niveau d'exposition passive du ménage à la fumée. Cette question vient en complément de celles qui sont posées sur la consommation de tabac dans les questionnaires Femme et Homme.

L'exposition passive à la fumée est un mélange de l'exposition à la fumée produite par la combustion du tabac et de l'exposition à la fumée rejetée par la personne qui fume. L'exposition passive peut

causer le cancer des poumons et être responsable de troubles cardiaques chez les non-fumeurs. L'exposition passive à la fumée peut aussi être responsable d'irritation des poumons et elle est associée à des crises d'asthme plus graves, à des rhumes plus fréquents et à des infections des poumons chez les enfants.

Q.102 : EAU À BOIRE DU MÉNAGE

L'objectif de cette question est d'évaluer la qualité de l'eau utilisée pour boire en demandant d'où provient principalement l'eau consommée par le ménage. Si l'eau pour boire provient de plusieurs sources, insistez pour déterminer de quelle source d'approvisionnement provient principalement l'eau que le ménage utilise pour boire. Si la source d'approvisionnement varie selon la saison, enregistrer la source utilisée au moment de l'interview.

Q.103 : LOCALISATION DE LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT DE L'EAU

Si la réponse à Q. 102 est CAMION CITERNE (Code '61'), CHARRETTE AVEC PETITE CITERNE/TONNEAU (Code '71'), ou EAU EN BOUTEILLE (Code '91'), enregistrez AILLEURS (Code '3') à Q. 103.

Q. 104 : TEMPS POUR S'APPROVISIONNER EN EAU

Cette question n'est pas posée si l'eau utilisée par le ménage de l'enquêtée/enquêté provient de l'enceinte du ménage; de même, elle n'est pas posée si le ménage utilise l'eau de pluie.

Le "temps nécessaire" comprend le temps qu'il faut pour se rendre à l'endroit d'où provient l'eau, le temps d'attente pour obtenir l'eau et le temps nécessaire pour revenir. Enregistrez le temps qu'il faut pour s'approvisionner en eau, peu importe le mode de transport habituel pour se rendre à la source de l'eau, que ce soit en marchant ou à bicyclette, ou encore en véhicule à moteur. Si l'enquêtée/enquêté vous dit que l'eau est livrée à son logement (cela peut se produire si l'eau provient d'un camion-citerne, d'une charrette avec une petite citerne ou tonneau ou encore s'il s'agit d'eau en bouteille), enregistrez '000'.

Convertissez les réponses en minutes. Si nécessaire, mettez des zéros devant les minutes; par exemple, "30 minutes" sera '030', et "une heure et demie" sera '090'.

Définitions des codes pour la provenance de l'eau pour la question 102	
Code	***Définition***
Robinet dans logement	Tuyau connecté à un ou plusieurs robinets dans la maison, par exemple, dans la cuisine et les toilettes. Parfois appelé un branchement dans la maison.
Robinet dans cour parcelle	Tuyau connecté à un robinet à l'extérieur de la maison dans la cour ou parcelle. Parfois appelé un branchement dans la cour/parcelle.
Robinet public ou borne fontaine	Un point d'eau public où les membres de la communauté peuvent d'approvisionner en eau. Une borne fontaine peut aussi être connue sous le terme de fontaine publique ou robinet public. Des bornes fontaines publiques peuvent comporter un ou plusieurs robinets et elles sont généralement « maçonnées », ou construites en briques ou en ciment.
Puits à pompe ou forage.	Un trou profond qui a été creusé ou foré avec l'objectif d'atteindre les réserves d'eau souterraine. L'eau est acheminée depuis un puits tubulaire ou un forage par une pompe qui peut être actionnée par une personne, un animal, le vent, l'électricité, le diesel ou l'énergie solaire.
Puits creusé protégé	Un puits creusé protégé est (1) un puits protégé des eaux de ruissellement par un revêtement ou un tubage au-dessus du sol et une dalle qui empêche que des eaux usées ou de pluie ne tombent dans le puits et (2) couvert pour éviter que les fientes d'oiseaux et d'animaux ne tombent dans le puits. Un puits creusé est considéré comme protégé uniquement s'il est construit en respectant ces deux normes.
Puits creusé non protégé	Un puits creusé qui n'est pas protégé des eaux de ruissellement; (1) non protégé contre les fientes d'oiseaux et d'animaux ou (2) les deux.
Source protégée	Une source protégée des eaux ruisselantes, de fientes d'oiseaux et d'animaux par « un caisson » qui est généralement cimenté et construit autour du puits de manière à ce que l'eau s'écoule directement hors du caisson dans un tuyau sans être exposée à la pollution.
Source non protégée	Une source n'est pas à l'abri des eaux ruisselantes et des fientes d'oiseaux et d'animaux. Les sources non protégées n'ont généralement pas de « caisson ».
Eau de pluie	L'eau de pluie est collectée ou recueillie de certaines surfaces par un capteur sur le toit ou le sol et stockée dans un conteneur, un réservoir ou une citerne.
Citerne	L'eau est achetée à un fournisseur qui utilise un camion-citerne pour la livrer aux ménages
Charette avec petit tonneau	L'eau est achetée à un fournisseur qui utilise une charrette pour la transporter et la livrer aux ménages. La charrette peut être motorisée ou non (par ex : tirée par un âne).
Eau de surface	Eau de surface incluant les rivières, les barrages, les lacs, les fleuves les canaux et les canaux d'irrigation.
Eau en bouteille	Eau mise en bouteille et vendue aux ménages en bouteille.
Pure water	Eau en sachets

Questions 105 et106 : TRAITEMENT DE L'EAU DE CONSOMMATION

L'objectif des questions 105 et 106 est de savoir si l'eau consommée par les ménages est, ou non, traitée dans le ménage et, si oui, avec quel type de traitement. Le type de traitement utilisé au niveau du ménage fournit une indication de la qualité de l'eau consommée par le ménage.

Définitions des codes pour le traitement de l'eau à Q. 106	
Code	***Définition***
Ébullition	Faire bouillir ou chauffer l'eau avec un combustible.
Ajout de chlore/Eau de Javel	Utilisation de produits sans chlore pour traiter l'eau de consommation, sous forme d'hypochlorite de sodium, hypochlorite de calcium solide ou de poudre blanchissante.
Passer l'eau dans un linge	Passer l'eau à travers un linge qui sert de filtre pour recueillir les particules contenues dans l'eau.
Utilisation d'un filtre (céramique/sable/composite/etc.)	L'eau passe à travers un filtre pour enlever les particules et au moins certains microbes. Les moyens utilisés pour filtrer l'eau incluent généralement la céramique, le sable et un composite.
Désinfection solaire	Exposer l'eau, qui est stockée dans des seaux, ou des containers, à la lumière du soleil.
La laisser reposer	Laisser l'eau ou la stocker sans la remuer suffisamment longtemps pour que les particules les plus importantes se déposent ou se transforment en dépôt sédimentaires par gravité.
Ajouter l'alun	C'est un produit de couleur blanchâtre qui est déposé dans l'eau pour la rendre claire.

Q106A : CONSERVATION DE L'EAU DE BOISSON DANS LE MÉNAGE

Cette question permet de cerner la manière dont l'eau de boisson est conservée dans les ménages. Vous devez insister pour voir les moyens de conservation de l'eau de boisson utilisés dans les ménages.

Q. 107 : TOILETTES

Le but de cette question est d'obtenir une évaluation du niveau d'accès des ménages à des installations sanitaires ; l'accès à des installations sanitaires est un élément important pour le contrôle de certaines maladies et l'amélioration de la santé en général. Si l'enquêté répond en termes généraux comme "toilettes avec chasses d'eau," insistez pour déterminer où est évacuée l'eau des toilettes; de même, si l'enquêté vous dit que son ménage utilise des "latrines", insistez pour déterminer le type de latrines. Certaines définitions des termes utilisés pour les codes à Q. 107 sont présentées ci-dessous.

Définitions des codes pour les installations sanitaires à Q. 107	
Codes	***Définition***
Chasse d'eau/Chasse manuelle	Des toilettes avec chasse d'eau comportent un réservoir ou un bac pour l'eau de la chasse, et un tuyau sous forme de U, situé en dessous du siège, qui crée un dispositif d'étanchéité pour empêcher le dégagement des mauvaises odeurs et des microbes. La chasse manuelle a aussi un dispositif d'étanchéité mais, contrairement à la chasse d'eau dont l'eau provient d'un réservoir, l'eau est versée à la main.
- Connecté à l'égout	Chasse connectée à l'égout est un type de toilettes où l'eau chasse les urines et excréments humains, ainsi que les eaux usées dans des canalisations connectées au système d'égouts local. Les égouts consistent en un système de canalisations chargé de la collecte, du pompage, du traitement et de l'évacuation des excréments humains et des eaux usées.
- Connecté à une fosse septique	Chasse connectée à une fosse septique est un type de toilettes où l'eau chasse les déchets dans des canalisations qui se déversent dans une fosse septique située sous terre, hors des toilettes ou de la maison
- Connecté à des latrines	Chasse connectée à des latrines correspond à un système où l'eau évacue les excréments vers un trou dans le sol.
- Connecté à quelque chose d'autre	Chasse connectée à autre chose correspond à un système d'évacuation de l'eau et des excréments dans ou à proximité de l'environnement du ménage (et non dans un trou, une fosse septique ou un égout) ; les excréments peuvent être évacués par l'eau dans la rue, la cour/parcelle, dans une rigole ou ailleurs.
Fosse/Latrines	Les excréments passent directement, sans évacuation, dans un trou dans le sol.
- latrines améliorées auto aérées ou LAA	Les latrines améliorées auto aérées ou LAA (VIP en anglais) sont des latrines avec une fosse disposant d'une tuyau d'aération qui sort au-dessus du toit. L'extrémité supérieure du tuyau est recouverte d'un filet empêchant l'entrée des insectes, et l'intérieur de ce tuyau est maintenu dans le noir.
- latrines avec dalle	Les latrines avec dalle sont constituées d'un trou qui donne sur une fosse qui collecte les excréments, au-dessus de ce trou se trouve une plate-forme ou un siège fixe situé au-dessus du niveau du sol pour empêcher les infiltrations d'eau de surface, facile à nettoyer.
- latrines sans dalle/trou ouvert	Les latrines sans dalle/trou ouvert correspondent à un trou dans le sol pour la collecte des excréments, et n'ont ni plate-forme, ni siège. Un trou ouvert est un trou rudimentaire dans le sol - sans rien dessus pour le recouvrir - qui collecte les excréments.
Toilettes à compostage	Les toilettes à compostage sont des toilettes dans lesquelles les excréments et une matière riche en carbone (déchets végétaux, herbe, paille, sciure/copeaux de bois, cendres) sont mélangés et maintenus dans certaines conditions afin de produire un compost sans danger.
Seau/Tinette	Les seaux/tinettes correspondent à l'utilisation d'un seau ou d'un autre récipient comme point de chute des excréments (et parfois des urines et des papiers hygiéniques), seau qui est retiré périodiquement pour vidange.

Toilettes/latrines suspendues	Toilettes suspendues/latrines suspendues sont des toilettes construites au-dessus de la mer, d'une rivière ou de tout autre point d'eau dans lequel les excréments tombent directement.

Questions 108 et 109 : TOILETTES COMMUNES

En posant Q.108, on veut savoir si les toilettes sont partagées avec un ou plusieurs ménages. À Q. 109, on cherche à savoir combien de ménages, y compris le ménage de l'enquêté, utilisent les mêmes toilettes. Par exemple, si le ménage de l'enquêté partage les toilettes avec un autre ménage, enregistrer : '02' à Q.109. S'il les partage avec deux autres ménages, enregistrer : '03' à Q.109. Le nombre de ménages qui partagent les toilettes est une mesure importante du niveau d'hygiène dans le ménage.

Q. 110 : POSSESSION DU MÉNAGE

Les réponses à ces questions sur la possession de certains biens seront utilisées pour fournir une mesure approximative du statut socio-économique du ménage. Citez chaque bien et encerclez la réponse donnée. Ne laissez aucun blanc.
Si l'enquêtée/enquêté déclare qu'un des biens du ménage tel que la radio est cassée, essayez de savoir depuis combien de temps il est cassé, et s'il sera réparé. S'il apparaît que l'objet est en panne seulement de façon temporaire, encerclez '1' pour 'OUI'. Autrement, encerclez '2' pour 'NON'.

Q.111 : COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR CUISINER

L'information sur le type de combustible utilisé par le ménage pour cuisiner permet, avec d'autres informations, d'évaluer le statut socio-économique du ménage. En outre, l'utilisation de certains combustibles peut aussi avoir des effets défavorables sur la santé. Souvenez-vous que cette question ne concerne que le combustible pour cuisiner et non celui utilisé pour se chauffer ou s'éclairer. Le BIOGAZ inclut des gaz produits par fermentation dans une fosse fermée.

Si le ménage utilise plus d'un combustible pour cuisiner, trouvez celui qui est le plus fréquemment utilisé. Si un ménage déclare comme combustible principal pour cuisiner un combustible autre que ceux qui sont codés, entourez '96' et précisez le type de combustible dans l'espace prévu.

Questions 112 et 113 : ENDROIT UTILISÉ POUR CUISINER

L'objectif de la question 112 est de collecter des informations sur l'endroit où est préparée la nourriture dans le ménage : dans le logement, dans un bâtiment séparé, ou à l'extérieur. Cette information est importante car elle fournit un indicateur de la qualité de l'air à l'intérieur et à l'extérieur, aux environs du logement. À Q. 113, on demande si le ménage utilise une pièce séparée pour la cuisine ; la réponse à cette question fournit une information supplémentaire sur le niveau d'hygiène dans le ménage.

Q.114 : PRINCIPAL MATÉRIAU DU SOL

Il s'agit plus d'une observation que d'une question puisque vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même de quel type de sol il s'agit. Cependant, si vous n'en êtes pas certain, posez la question.
S'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie du sol).

NB : Bande de vinyle/asphalte = matière plastique imitant le cuir (moquette en plastique)
Bouse = excrément produit par un bovin
Moquette = étoffe de laine ayant l'aspect du velours

Q.115 : PRINCIPAL MATÉRIAU DU TOIT

Comme pour le sol, vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même de quel type de matériau le toit du logement est recouvert. Cependant, il est plus facile d'observer de quoi est recouvert un sol qu'un toit ; en outre, il se peut qu'une partie du toit seulement, et non la totalité, soit visible. Demandez à l'enquêté si vous n'êtes pas sûr ou si vous ne pouvez pas observer correctement le toit. Si le ménage vit dans un immeuble, observez le toit d'une distance raisonnable et demandez à l'enquêté si nécessaire. S'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie du toit).

Q.116 : PRINCIPAL MATÉRIAU DES MURS

Comme pour le sol et le toit, vous pourrez généralement vous rendre compte par vous-même en quel matériau sont faits les murs du logement. Cependant, si vous n'en êtes pas certain, posez la question. Ici aussi, s'il y a plus d'un type de matériau, enregistrez le matériau principal, (celui qui recouvre la plus grande partie des murs).

Q.117 : NOMBRE DE PIÈCES UTILISÉES POUR DORMIR

Q.118 : POSSESSION D'UNE MONTRE/MOYENS DE TRANSPORT

Cette question permet aussi de mesurer le statut socio-économique du ménage; on demande si un membre du ménage possède une montre ou un moyen de transport, comme par exemple, une bicyclette, une motocyclette, une voiture ou d'autres moyens de transport. Notez qu'une bicyclette d'enfant est essentiellement un jouet et ne doit pas être pris en compte ici.

Si l'enquêté déclare qu'une chose est cassée ou n'est pas en état de marche, essayer de savoir depuis quand et si elle a été réparée. Si cet état est temporaire, encercler '1' pour OUI. Sinon, encercler '2' pour NON.

Questions 119 et 120 : POSSESSION DE TERRES CULTIVABLES

La possession de terres cultivables est aussi considérée comme un indicateur important du niveau socio-économique du ménage. Posez d'abord Q. 119 pour savoir si un des membres du ménage possède de la terre qui peut être utilisée pour l'agriculture. Par terres agricoles, nous entendons des terres qui peuvent être utilisées pour des cultures (des cultures pour nourrir soit les individus, soit les animaux ou d'autres cultures), des animaux d'élevage et du bétail. Notes qu'à cette question, des terres communes utilisées pour faire paître des animaux mais qui ne sont pas possédées par le ménage ne doivent pas être prises en considération ici. Si la réponse à Q. 119 est 'OUI', posez Q. 120 sur le nombre d'hectares possédés en tout par les membres du ménage. Inscrivez la réponse dans les cases. Si le ménage possède plus de 95 hectares, encerclez '950'; si le nombre d'hectares est inconnu, encerclez '998'.

Questions 121 et 122 : POSSESSION DE BÉTAILS, TROUPEAUX, VOLAILLES OU AUTRES ANIMAUX DE FERME

Cette information sur les animaux de ferme et sur leur nombre permet de disposer d'un indicateur supplémentaire d'évaluation du statut socio-économique du ménage. Posez d'abord Q. 121 pour savoir si le ménage possède du bétail, de la volaille ou d'autres animaux de ferme. Si 'OUI', posez Q. 122 pour savoir quel type d'animaux le ménage possède et combien il en possède de chaque sorte. Citez chaque animal et inscrivez correctement le nombre dans les cases correspondant à chaque animal. Ne laissez pas de blanc.

Q.123 : POSSESSION D'UN COMPTE BANCAIRE

Demandez si un membre du ménage possède un compte dans une banque, un organisme de crédit ou un autre organisme similaire dans lequel il peut retirer et déposer de l'argent. Enregistrez la réponse appropriée. Notez que les programmes d'épargne au niveau de la communauté ne doivent pas être pris en considération ici.

Questions 126 et 127 : POSSESSION DE MOUSTIQUAIRES

Il est reconnu que l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) contribue à faire diminuer l'incidence du paludisme et du nombre de décès dus au paludisme, en particulier chez les très jeunes enfants. Par conséquent, de nombreux pays ont mis en place des programmes qui font la promotion des MII.

En posant Q.126, on cherche à savoir si le ménage possède ou non une moustiquaire et pour les ménages qui en possèdent, au moins une, on demande le nombre total de moustiquaires dans le ménage (Q.127). Peu importe si les moustiquaires sont effectivement utilisées ou même si elles sont installées. Si elles sont dans le ménage et si elles peuvent être utilisées pour dormir, elles doivent être prises en compte. Notez que les tissus en voiles ou en tulles qui sont utilisés pour protéger les enfants des mouches, et qui sont généralement utilisés pendant la journée, ne doivent pas être considérés comme des moustiquaires. Ce type de tissu ne peut pas être traité avec des insecticides. Les rideaux ne doivent pas non plus être considérés comme des moustiquaires.

Questions 128 à 136 : TYPE DE MOUSTIQUAIRES, TRAITEMENT AVEC DES INSECTICIDES ET UTILISATION LA NUIT AYANT PRÉCÉDÉ L'INTERVIEW

Il existe différents types et différentes marques de moustiquaires. Certaines ont besoin d'un traitement régulier avec un insecticide; d'autres sont traitées à l'usine par le fabricant et n'ont pas besoin de traitement pendant 6-12 moi (prétraitées) ou pendant 36 mois (Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action; MIILDA). Pour évaluer l'efficacité de l'utilisation de moustiquaires en tant que moyen de prévention contre le paludisme, nous devons collecter un certain nombre d'informations : nous avons besoin de savoir depuis combien de temps le ménage possède chaque moustiquaire ; nous devons également connaître la marque de la moustiquaire, savoir si la moustiquaire a été imprégnée d'insecticide et si les membres du ménage utilisent la moustiquaire quand ils dorment pendant la nuit.

Pour obtenir ces informations, vous devrez poser les questions 128 à 136 de manière appropriée pour chaque moustiquaire que le ménage possède. Demandez à voir toutes les moustiquaires que le ménage possède et posez systématiquement les questions pour chacune des moustiquaires qu'on vous montre, en commençant par la première. Même si vous ne pouvez pas observer directement une moustiquaire, vous devez poser les questions pour chaque moustiquaire que le membre du ménage déclare.

Pour distinguer chaque moustiquaire, vous pouvez utiliser des phrases telles que, « Maintenant, parlons de la première moustiquaire que vous m'avez montrée » ou « Parlons de la moustiquaire que (NOM) utilise ». Si un ménage a plus de 3 moustiquaires, utilisez un questionnaire supplémentaire. En haut des pages 12 et 13, renommez les colonnes 'MOUSTIQUAIRE #4', 'MOUSTIQUAIRE #5', ET 'MOUSTIQUAIRE #6'.

Q.128 : MOUSTIQUAIRE OBSERVÉE OU NON

Pour chaque moustiquaire, inscrivez en premier lieu si vous avez effectivement observé la moustiquaire.

Q. 129 : QUAND LA MOUSTIQUAIRE A-T-ELLE ÉTÉ OBTENUE

Demandez ensuite depuis combien de mois le ménage possède la moustiquaire. Si la moustiquaire a été obtenue dans les 36 mois à partir de la date de l'interview, vous devez inscrire le nombre réel de mois avant l'interview. Par contre, si le ménage a obtenu la moustiquaire il y a plus de 36 mois, inscrivez '95'. Il se peut que l'enquêtée/enquêté déclare qu'elle/il ne se souvient plus très bien quand la moustiquaire a été obtenue. Dans ce cas, insistez pour savoir, de manière approximative, depuis combien de mois le ménage a la moustiquaire. Inscrivez '98' (PAS SÛR/SÛRE) si l'enquêtée/enquêté n'en a aucune idée.

Questions 130 et 131 : TYPE ET MARQUE DE LA MOUSTIQUAIRE ET TRAITEMENT AVEC UN INSECTICIDE

La Q. 130 concerne le type et la marque de la moustiquaire. Vous apprendrez à connaître les marques de moustiquaires les plus courantes au cours de la formation; Cependant, il peut arriver sur le terrain que vous ne reconnaissiez pas une moustiquaire. Si l'enquêtée/enquêté vous dit ou que vous lisiez sur l'emballage que la moustiquaire est une MIILDA (Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action), mais d'une marque qui ne figure pas sur la liste ou si vous ne pouvez déterminer la marque, encerclez '16'. De même, si vous déterminez que la moustiquaire est préimprégnée mais que la marque est différente de celles qui sont listées ou que vous ne pouvez déterminez la marque, encerclez '26'. Si vous ne pouvez observer la moustiquaire et que la marque est inconnue, montrez une photo de moustiquaires ou de marques courantes à l'enquêtée/enquêté pour tenter d'identifier la moustiquaire.

Dans certains cas, vous devez être capable d'identifier la marque de la moustiquaire mais pas s'il s'agit d'une MIILDA ou d'une moustiquaire préimprégnée; Pour ces moustiquaires, encerclez '96' (AUTRE MARQUE). Quand vous ne pouvez obtenir d'information ni sur le type, ni sur la marque de la moustiquaire, encerclez '98' (NSP MARQUE).

Si la réponse à Q. 130 est soit "AUTRE MARQUE" ou "NSP MARQUE", vous devez poser Q. 131. Insistez pour déterminer si l'enquêtée/enquêté sait si la moustiquaire était déjà traitée avec un insecticide quand le ménage l'a obtenue la première fois.

Questions 132 et 133 : MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES D'INSECTICIDE OU MOUSTIQUAIRES PRÉIMPRÉGNÉES

En posant les questions 132 et 133, nous cherchons à savoir si le ménage a déjà imprégné la moustiquaire avec un insecticide et, dans le cas d'une réponse positive, on veut savoir combien de mois se sont écoulés depuis la dernière fois que la moustiquaire a été imprégnée avec un insecticide. Quand vous posez Q.132, assurez-vous que l'enquêtée/enquêté a bien compris que vous ne vouliez pas simplement dire "laver la moustiquaire » ou l'asperger avec une bombe insecticide. Nous voulons savoir si la moustiquaire a été trempée ou plongée dans un insecticide. Cette information sera liée à l'information sur le type de moustiquaire et au moment où la moustiquaire a été obtenue pour déterminer si elle est toujours efficace contre les moustiques.

Questions 134 et 135 : QUI A DORMI SOUS LA MOUSTIQUAIRE LA NUIT AYANT PRÉCÉDÉ L'INTERVIEW

Ces questions nous permettent de relier chaque moustiquaire particulière à la (aux) personne(s) qui ont passé dessous la nuit avant l'interview. Il est évident qu'un ménage qui possède des moustiquaires récemment traitées mais qui ne les utilise pas pour dormir la nuit n'en tire aucun bénéfice. À Q. 134, demandez à l'enquêtée/enquêté si quelqu'un a dormi sous chaque moustiquaire la nuit dernière et dans le cas d'une réponse positive, enregistrez à Q. 135 qui a dormi sous la moustiquaire la nuit dernière. Si plus de quatre personnes ont dormi sous une seule moustiquaire la nuit ayant précédé l'interview, enregistrez seulement les quatre premières personnes mentionnées par l'enquêtée/enquêté.

Pour chaque personne mentionnée, enregistrez leur nom et leur numéro de ligne correspondant dans le Tableau de Ménage.

Q. 136 : FILTRE POUR LA MOUSTIQUAIRE SUIVANTE

À ce point du questionnaire, retournez à Q.128 pour la moustiquaire suivante. Si vous avez terminé de poser ces questions pour toutes les moustiquaires appartenant au ménage, continuez en posant Q. 137.

Questions 137 à 139 : LAVAGE DES MAINS

Ces questions ont pour but d'évaluer un aspect important des pratiques d'hygiène personnelle qui ont des implications sur la santé de tous les membres du ménage et en particulier sur celle des enfants. À Q. 137, demandez à l'enquêtée/enquêté de vous montrer où les membres du ménage se lavent les mains. Si l'endroit peut être observé, notez si l'eau est disponible (Q. 138) et si du savon/détergent ou de la cendre/boue/sable sont présents (Q. 139).

Q. 140 : TEST DU SEL POUR LA PRESENCE EN IODE

L'objectif de cette question est de savoir si les ménages utilisent, pour la cuisine et/ou pendant les repas, du sel qui a été enrichi en iode. Du sel enrichi en iode prévient les carences en iode. L'iode est un micronutriment important et son manque dans l'organisme provoque un accroissement du volume de la glande thyroïde au niveau du cou que l'on appelle goitre ou l'apparition d'autres problèmes de santé associés à un mauvais fonctionnement de la thyroïde.

Demandez à l'enquêtée/enquêté un peu de sel utilisé pour faire la cuisine (une quantité égale à environ la moitié d'une cuillère à café). Si le ménage utilise plus d'un type de sel, assurez-vous que l'échantillon fourni est du sel que le ménage utilise pour faire la cuisine. Remplissez la petite tasse blanche (fournie avec le kit de test) avec du sel et étalez- le sur une assiette propre, une feuille de papier ou autre surface plate. Si vous utilisez un nouveau kit pour la première fois, commencez par faire un trou d'épingle dans l'ampoule contenant la solution pour le test (bouchon blanc) et dans celle contenant la solution pour retester (bouchon rouge). Pour tester la présence d'iode dans le sel, secouez tout d'abord la fiole contenant la solution pour le test dans l'ampoule claire et pressez légèrement pour en faire tomber deux gouttes de liquide sur l'échantillon de sel fourni. Si le sel est iodé, le sel mouillé par le liquide changera de couleur et deviendra violet/bleu en l'espace d'une minute. Encerclez '1' pour 'PRÉSENCE D'IODE' à Q. 140 et continuez en posant la question suivante.

Si aucun changement de couleur n'apparaît, vous devez continuer la procédure du test. Secouez la fiole contenant la solution pour retester dans l'ampoule rouge et déposez délicatement cinq gouttes du liquide sur un nouvel échantillon de sel. Ajoutez immédiatement deux gouttes de solution pour le test sur le même échantillon de sel. Si le sel devient violet/bleu, encerclez '1' pour « PRÉSENCE D'IODE » à Q. 140. Si la couleur ne change pas, encerclez '2' pour « PAS D'IODE ». Si l'éclairage intérieur n'est pas adapté pour détecter un très léger changement de couleur, il peut s'avérer nécessaire d'examiner l'échantillon de sel à la lumière du jour.

Si le ménage ne dispose pas de sel, encerclez '3' pour « PAS DE SEL DANS LE MÉNAGE ». Si le ménage refuse de fournir du sel pour le test, encerclez '6' pour « SEL NON TESTÉ ». Inscrivez la raison pour laquelle le sel n'a pas été testé.

Sélection d'un enfant éligible pour le travail des enfants et/ou la discipline des enfants

Les questions 141 à 166 concernent le travail des enfants de 5-17 ans qui résident habituellement dans le ménage tandis les questions 168-180 concernent les enfants de 1-14 ans. Avant de poser ces questions, un seul enfant âgé de 1 à 17 ans sera d'abord sélectionné. Vous aurez ensuite les scénarios suivants :

Si un enfant de 5 à 17 ans est sélectionné: il/elle sera éligible pour le module sur le Travail des enfants ;
Si un enfant de 1 à 14 ans est sectionné: il/elle sera éligible pour le module sur le Discipline des enfants.

Par conséquent:

Si un enfant de 1 à 4 ans est sélectionné : il/elle sera éligible pour le module DISCIPLINE DES ENFANTS UNIQUEMENT ;
Si un enfant de 5 à 14 ans est sélectionné : il/elle sera éligible pour le module sur le TRAVAIL DES ENFANTS MAIS AUSSI POUR LE MODULE SUR LA DISCIPLINE DES ENFANTS ;

Si un enfant de 15 à 17 ans est sélectionné : il/elle sera éligible pour le module TRAVAIL DES ENFANTS UNIQUEMENT.

Questions 141-147: sélection d'un enfant éligible pour les sections sur le travail et discipline des enfants

Vérifier les colonnes (5) et (7) du tableau ménage: l'enfant vit-il/elle habituellement dans le ménage ? Quel est son âge ?

- *S'il y a 2 enfants ou plus de 1-17 ans résident habituellement dans le ménage, cocher la case de gauche à Q.141, puis:*
    - *inscrire chaque enfant âgé de 1-17 ans du tableau ménage dans le tableau ci-dessous (Tableau 1: enfants âgés de 1-17 ans éligibles) dans l'ordre selon son numéro de ligne (Q.1) du tableau ménage. Ne pas inclure les autres membres du ménage qui ne sont pas âgés de 1-17 ans.*
    - *Inscrire le numéro de ligne, le nom, le sexe, et l'âge de chaque enfant.*
    - *puis enregistrer le nombre total des enfants de 1-17 ans à la case réservée (Q.147).*
- *S'il n'y a qu'un seul enfant de 1-17 ans dans le ménage, cocher la case du milieu à Q.141, laisser le tableau en blanc et aller à Q.149.*
- *S'il n'y a pas d'enfant de 1-17 ans dans le ménage, cocher la case de droite à Q141, laisser le tableau en blanc et aller à Q.190.*

TABLEAU 1: ENFANTS ÂGÉS DE 1-17 ANS ÉLIGIBLES

142	143	144	145	146
No DE RANG	NUMÉRO DE LIGNE DE Q.1	NOM DE Q.2	SEXE DE Q.4	ÂGE DE Q.7
01			M 1 F 2	
02			M 1 F 2	
03			M 1 F 2	
04			M 1 F 2	
05			M 1 F 2	
06			M 1 F 2	
07			M 1 F 2	
08			M 1 F 2	
147	**TOTAL ENFANTS ÂGÉS DE 1-17 ANS**			

Q.148. Sélection aléatoire d'un des enfants de 1-17 ans dans le cas où il y en a plusieurs qui résident habituellement le ménage

Utiliser le tableau ci-après pour sélectionner un des enfants de 1-17 ans, s'il y en a plusieurs dans le ménage. La sélection se fait comme suit :

i. prenez le dernier chiffre du numéro de ménage inscrit sur la page de couverture du questionnaire: ce chiffre est celui de la ligne à sélectionner ;
ii. vérifier le nombre total d'enfants éligibles à la question 147 : ce nombre est celui de la colonne à sélectionner ;
iii. trouver la case qui correspond à l'intersection de la ligne et de la colonne identifiées et encercler ce chiffre : ce chiffre correspond au rang qu'occupe l'enfant qui sera sélectionné (le 1er, 2ème, 3ème, etc.).

148	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ÉLIGIBLES DANS LE MÉNAGE							
DERNIER CHIFFRE DU NUMÉRO DE MÉNAGE	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8+**
0	1	2	2	3	5	5	3	6
1	1	1	3	4	1	6	4	7
2	1	2	1	1	2	1	5	8
3	1	1	2	2	3	2	6	1
4	1	2	3	3	4	3	7	2
5	1	1	1	4	5	4	1	3
6	1	2	2	1	1	5	2	4
7	1	1	3	2	2	6	3	5
8	1	2	1	3	3	1	4	6
9	1	1	2	4	4	2	5	7

EXEMPLE:

i. le numéro de ménage est 27 : sélectionner la ligne 7 ;
ii. il y a 4 enfants éligibles dans ce ménage : sélectionner la colonne 4 ;
iii. la case à l'intersection de la ligne 7 et de la colonne 4 contient le chiffre 2 : le 2ème enfant éligible liste dans le tableau ménage sera sélectionné.

148	NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ÉLIGIBLES DANS LE MÉNAGE							
DERNIER CHIFFRE DU NUMÉRO DE MÉNAGE	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8+**
0	1	2	2	3	5	5	3	6
1	1	1	3	4	1	6	4	7
2	1	2	1	1	2	1	5	8
3	1	1	2	2	3	2	6	1
4	1	2	3	3	4	3	7	2
5	1	1	1	4	5	4	1	3
6	1	2	2	1	1	5	2	4
7	1	1	3	2	2	6	3	5
8	1	2	1	3	3	1	4	6
9	1	1	2	4	4	2	5	7

iv. Si le numéro de ligne des 3 enfants éligibles est : '05', '08' et '10', l'enfant sélectionné est le 2ème enfant listé, soit celui du numéro de ligne '08'.

Q.149. Enregistrement de l'enfant sélectionné

À la question 149, enregistrer le numéro de rang (Q 142), le numéro de ligne (Q.143), le nom (Q. 144) et l'âge (Q.146) de l'enfant sélectionné ;

Travail des enfants

Ce module est à complétés pour chaque enfant qui réside dans le ménage âgés de 5 à 17 ans (ce qui inclue ceux de 5 ans et 17 ans)

Module sur le travail des enfants ne s'applique pas aux enfants de moins de 5 ans.

Q150. Vérifier l'enfant sélectionné

Vérifier l'âge de l'enfant sélectionné à partir de Q. 149. Si l'enfant est de 1 à 4, alors passer à Q. 167 (module discipline d'enfant). Si l'enfant est de 5 à 17, continuer avec la question suivante du module sur le travail des enfants, Q. 151.

Q151. Expliquer, "Maintenant je voudrais vous poser des questions sur tout travail que les enfants de ce ménage peuvent faire."

Question 151 à 4 sous-questions (de A à D) et chacun d'eux doit obtenir une réponse. Ils sont à remplir pour l'enfant sélectionné seulement. En demandant à chacun d'eux, veuillez remplacer (nom) avec le nom de l'enfant sélectionné.
Commencez Q151 par la question principale :

Depuis (JOUR DE LA SEMAINE) dernier, (NOM) a-t-il/elle fait une des activités suivantes, même si c'est pendant une heure seulement**:**

En posant la question, s'il vous plait remplacé:

- *(jour de la semaine)* par le nom du jour de la semaine d'aujourd'hui, ce qui veut dire que si le jour de l'enquête est un lundi, vous allez demander la question de cette façon: "Depuis lundi dernier"…..
- *(Nom)* par le nom de l'enfant sélectionné.

Chaque Q151. A) à Q151. D) doivent obtenir une réponse.

Q151.A) Est-ce que (NOM) a travaillé sur son propre terrain/ferme/potager ou a aidé sur celui du ménage ou s'est occupé des animaux. Par exemple: faire pousser les produits de la ferme, les récolter, nourrir les animaux, les emmener en pâturage ou les traire ?

La question fait référence à une série d'activités liées à l'agriculture, que l'enfant peut avoir travaillait sur ou a aidé, que ce soit pour sa propre entreprise ou celle de son ménage.

Q151.B) Est-ce que (NOM) a aidé dans l'entreprise familiale, celle d'autres parents avec ou sans paiement ou a travaillé dans sa propre entreprise?

La question fait référence à une série d'activités liées à l'entreprise, que l'enfant peut avoir travaillé avec ou sans paiement, que ce soit pour sa propre entreprise, celle de sa famille ou pour quelqu'un d'autre.

Q151. C) Est-ce que (NOM) a produit, vendu des articles, des produits artisanaux, des vêtements, de la nourriture ou des produits agricoles?

La question fait référence sur la production de divers types de produits et/ou de les vendre soit au marché, dans un magasin ou dans la rue.

Q151. D) Depuis (JOUR DE LA SEMAINE PENDANT LEQUEL a LIEU L'ENQUÊTE) dernier, (NOM) a-t-il/elle été engagé(e) dans n'importe quelle autre activité en échange de paiement en argent ou en nature, même pour une seule heure ?

SI NON: INSISTER: S'il vous plait, veuillez inclure n'importe quelle activité que (NOM) a pu faire comme employé régulier ou occasionnel, pour sa propre entreprise ou comme employeur, ou comme travailleur familial non payer pour aider dans les affaires du ménage ou à la ferme.

Indiquez ici toutes les autres activités que l'enfant a fait au cours de la dernière semaine et qui n'ont pas été mentionné à Q151. A) à Q151.C)

Q152. Vérifier Q151.A)-Q151.D)

Si au moins un « oui » a été répondu à Q151.A) à Q151.D), alors continuez avec Q.153. Si toutes les réponses aux Q151 sont des « non », alors passez à Q.162.

Q153. Depuis (JOUR DE LA SEMAINE PENDANT LEQUEL A LIEU L'ENQUÊTE) dernier, à peu près combien d'heure au total est-ce que (NOM) a travaillé sur cette/ces activités?

Pour toutes les activités répondu « OUI » à Q151.A) à Q151.D), estimer le nombre total d'heures travaillées par (nom) au cours de la dernière semaine. Soyez prudent d'estimer le nombre total d'heures plausible pour une semaine.

Q.154. Est-ce que cette activité/ces activités nécessite (nt) de porter des charges lourdes?

Si l'enfant porte des marchandises pour les vendre, si il/elle travaille dans des activités liées à la ferme ou l'agriculture, il/elle peut transporter de charges lourdes. Rappelez-vous que nous demandons des informations sur le travail des enfants et qu'une charge lourde pour un enfant n'est pas nécessairement lourde pour un adulte. Si l'enquêté(e) ne sait pas, essayez de savoir quel type de charge l'enfant porte.

Q155. Est-ce que cette activité/ces activités nécessite(nt) de travailler avec des outils dangereux (couteaux. Etc.) ou de faire fonctionner de grosses machines?

Même précautions que ci-dessous.

Q 156-161. Comment décririez-vous l'environnement de travail de (nom) ?

Une des préoccupations importantes concernant le travail des enfants est leur exposition à un environnement dangereux. Les questions 156-161 font référence à cela. Si un enfant est exposé à une seule des conditions listées à Q.156-161, il sera considéré comme travaillant dans un environnement dangereux. Si vous encerclez "OUI" à une de ces questions, alors sautez le reste des questions et passez à Q.162. Si la réponse est "NON", continuez à la question suivante.

Q.162: Depuis (JOUR DE LA SEMAINE PENDANT LEQUEL A LIEU L'ENQUÊTE) dernier, (NOM) est-il/elle allait chercher de l'eau ou ramasser du bois pour le ménage?

Comme dans Q.151, « jour de la semaine » indique le jour de l'enquête. Q.162 est destiné à capturer l'œuvre typique que les enfants s'engagent habituellement. Encerclez « 1 » si « Oui » et continuez à la question suivante. Si « Non », encerclez « 2 » et passez à Q.164.

Q.163: Au total, depuis (JOUR DE LA SEMAINE PENDANT LEQUEL A LIEU L'ENQUÊTE) dernier, combien d'heures (NOM) a-t-il/elle passé à chercher de l'eau ou à ramasser du bois pour le ménage?

Inscrivez le nombre d'heures consacrées à l'ensemble de toutes ces activités.

Q.164. Depuis (JOUR DE LA SEMAINE PENDANT LEQUEL A LIEU L'ENQUÊTE) dernier, (NOM) a-t-il/elle fait une des tâches suivantes pour le ménage?

Q.164 a une série de sous-questions (de A à G) et chacun d'eux doit obtenir une réponse. L'objet de ces questions est de vérifier si l'enfant a fait des tâches ménagères pour le ménage. Encerclez « 1 » si « OUI » et encerclez « 2 » pour « NON » pour chaque question.

Q.165. Vérifiez Q.164 de A à G

S'il y a au moins un « OUI », dans n'importe quel Q.164A à Q.164G, alors continuez avec Q.166. Si toutes les réponses aux Q.164A à Q.164G sont « NON », alors passez au module suivant.

Q.166. Depuis (JOUR DE LA SEMAINE PENDANT LEQUEL A LIEU L'ENQUÊTE) dernier, à peu près combien d'heures au total est-ce que (NOM) a-t-il/elle passé à ces activités?

Inscrivez le nombre d'heures consacrées à l'ensemble des tâches ménagères.

Discipline des enfants

Les questions suivantes sont spécialement conçues pour mesurer les différentes façons dont les parents disciplinent leurs enfants. Ces questions n'ont pas l'intention à couvrir TOUTES les façons que les parents utilisent pour discipliner les enfants, mais couvrent certaines des méthodes les plus courantes. Il est important que vous posiez chaque question de manière neutre – ne laissez pas votre voix refléter l'approbation ou la désapprobation des différentes méthodes de discipline mentionnée.

Le but de ce module est d'obtenir des informations sur l'utilisation des moyens physiques et verbales pour discipliner les enfants âgés de 1 à 14 ans. Le module essaie de mesurer un éventail de mesures de discipline et punition, incluant entre autres des approches non violentes, des agressions psychologiques et des formes modérées et sévères des châtiments physiques.
La structure et l'approche de ce module est unique. Le module recueille des renseignements sur un seul enfant âgés de 1 à 14 ans, qui a été déjà choisi au hasard au début du module du travail de l'enfant. Vous ne devrait pas faire le module de discipline dans les cas où il n'y a aucun enfant âgés de 1 à 14 ans ou dans le ménage où l'enfant choisi au hasard est âgés de 15 à 17 ans.

Q. 167. Vérifiez l'âge de l'enfant sélectionné de Q.149:

Vérifiez l'âge de l'enfant tel qu'il est inscrit dans Q.149. Si 1-14 ans, continuez à Q. 168 and faites le module de discipline d'enfant. Si 15-17 ans, alors passez au module suivant (Q.190).

Q.168. Nom et numéro de ligne de Q.149

Rapportez le numéro de ligne et le nom de l'enfant tel qu'il est inscrit dans Q.149. Dans les questions des modules suivantes, en posant les questions, remplacez systématiquement (nom) par le nom de l'enfant sélectionné. Il est très important d'utiliser le nom chaque fois que vous posez une question parce que les méthodes de discipline utilisées seront explorées seulement pour cet enfant.

Déclaration initiale :

Tout d'abord, commencez par la déclaration initiale ci-dessous, Q.168

Les adultes utilisent certains moyens pour enseigner à leurs enfants la façon de se comporter ou de se conduire correctement. Je vais vous lire diverses méthodes qui sont utilisées et je voudrais que vous me disiez si vous ou quelqu'un d'autre de votre ménage les a utilisées avec (NOM DE L'ENFANT DE Q.168) le mois passé.

Ensuite, poser les questions dans le module de discipline de l'enfant, par commençant avec Q.169 à Q.179. Il est important de mentionner que nous sommes intéressés à savoir seulement ce qui peut avoir eu lieu au cours du mois passé- les 30 jours précédant l'enquête, et seulement par rapport à cet enfant seulement. Si l'enfant été absent de chez lui pendant plus d'un mois d'affilée, la catégorie de réponse « 2 » pour « Non » devrait être encerclé pour chaque Q.169 à Q.179.

Rappelez-vous aussi que nous ne sommes pas intéressés à connaître le comportement de l' enquêté(e) à discipliner l'enfant sélectionné uniquement, mais aussi celle de quelqu'un d'autre de la maison.
Lorsque vous posez les questions, rappelé à l' enquêté(e), que vous vous posez sur les 30 derniers jours ou un mois, et que vous êtes intéressé s'il/elle ou quelqu'un autre a utilisé cette méthode avec l'enfant. Encerclez « 1 »'pour « Oui »'et « 2 » pour « Non » pour toutes les questions de Q.169 à Q.179.

Si l'enfant sélectionné vivait à l'écart des membres de la famille/ménage au cours du mois passé, alors vous aurez besoin d'encercler « 2 » pour « NON » à toutes les questions de Q.169 à Q.179.

Q.169. Retiré des privilèges à (NOM DE L'ENFANT), ou lui a-t-on interdit quelque chose qu'il/elle aime, ou lui a-t-on interdit de quitter la maison.

« Privilèges » indique un droit ou un avantage qui n'est pas accessible à tous. Quand les enfants grandissent, les parents/gardiens s'étendent souvent des privilèges qui ne sont pas disponibles à un très jeune enfant. Si vous devez expliquer ce que signifie cette question, essayez d'abord en posant chaque question séparément. Si vous avez besoin de donner des exemples, essayez de formuler ces questions de façon appropriée pour l'âge de l'enfant. « Avez-vous (ou quelqu'un d'autre dans le ménage) empêchait (nom) de quitter la maison ou de sortir dehors pendant un certain temps ? Avez-vous (ou quelqu'un d'autre dans le ménage) empêchait (nom) de faire quelque chose qu'il fait habituellement, comme jouer avec des amis ou regarder la télévision? » Pour un jeune enfant, vous pouvez inclure des choses comme « l'a interdit d'avoir des bonbons, etc. »

Q.170. Expliqué à (NOM DE L'ENFANT) pourquoi sa conduite était mauvaise.

Quand un enfant fait quelque chose de mal, certains parents/gardiens essaient d'enseigner à l'enfant de ne pas répéter le comportement en expliquant pourquoi ils considèrent le comportement est mauvais. Par exemple, un jeune enfant jouant avec des allumettes peut être dit de ne pas faire cela, parce qu'il ou elle pourrait accidentellement déclencher un incendie.

Q.171. Secoué (NOM DE L'ENFANT).

Certains parents/gardiens peuvent secouer (prendre l'enfant ou lui/la saisir par les épaules ou autre partie du corps) et secouer l'enfant avant et arrière plusieurs fois. C'est une méthode de certains parents peuvent utiliser pour punir un enfant pour un mauvais comportement. Ils peuvent utiliser cette méthode seule ou combiner cette forme de punition avec d'autres actions ou méthodes pour instruire l'enfant.

Q.172. Hurlé ou crié sur (NOM DE L'ENFANT).

Parents/gardiens peuvent élever leur voix quand un enfant fait quelque chose qu'ils considèrent comme tort.

Q.173 Donné à (NOM DE L'ENFANT) quelque chose d'autre à faire.

Cette question est conçue pour capturer une autre technique de discipline non violente, de détourner l'attention de l'enfant du comportement incorrect. Un parent/gardien peut essayer de distraire l'enfant de ne pas faire le comportement inapproprié en donnant à l'enfant quelque chose d'autre à faire à sa place. Si l'enquêté(e) ne comprend pas, vous pouvez dire: « Cela signifie de distraire l'enfant ou aider l'enfant à faire attention à autre chose. ».

Q.174. Frappé ou tapé (NOM DE L'ENFANT) sur les fesses avec les mains.

Donner une fesser avec la main nue est une forme de punition physique utilisé par certains parents/gardiens.

Q.175. Frappé (NOM DE L'ENFANT) sur les fesses ou ailleurs sur le corps avec quelque chose comme une ceinture, un fouet, un bâton ou un autre objet dur.

Frapper un enfant avec un objet dur (y compris une ceinture) est une forme de punition physique plus sévère utilisés par certains parents/gardiens. C'est considéré plus grave que la fessée parce que plus de force peut s'exercer avec un objet dur qu'avec la main nue. Certains parents/gardiens utilisent cette forme de punition pour enseigner à un enfant de ne pas s'engager dans un mauvais comportement.

Nous vous rappelons que vous demandez si la méthode de punition a été utilisée avec cet enfant au cours des 30 jours précédents l'enquête.

Q.176. Traité (NOM DE L'ENFANT) d'idiot, de paresseux, de laid ou de quelque chose d'autre de ce genre.

Certains parents/gardiens utilisent la violence verbale pour enseigner à un enfant de ne pas s'engager à un mauvais comportement.

Q.177. Giflé ou frappé (NOM DE L'ENFANT) sur le visage, sur la tête ou les oreilles.

On demande si le parent/gardien (ou quelqu'un d'autre dans le ménage) a giflé l'enfant sur la tête ou au visage ou sur une ou deux oreilles. Comme auparavant, les gifles ou frapper réfère à une action menée avec la main nue. (Toutes les questions qui utilisent ces termes réfèrent à l'utilisation de la main nue, sauf si un autre objet est explicitement mentionner.) Répétez cette question lentement et n'oubliez pas d'attendre une réponse avant de continuer à Q.178.

Q.178. Frappé (NOM DE L'ENFANT) sur les mains, les bras ou les jambes.

Cette question est différente de la question précédente (Q.177) parce qu'on demande si l'enfant a été giflé ou frapper avec la main nue sur les extrémités – main(s), bras(s) ou jambe(s).

Q.179. Battu (NOM DE L'ENFANT) c'est-à-dire l'avez-vous frappé encore et encore, aussi fort que possible.

Encerclez le code correspondant à la réponse donnée.

Q.180. Pensez-vous que pour élever ou éduquer un enfant correctement, l'enfant a besoin d'être puni physiquement.

Cette question a le but pour saisir les attitudes envers la discipline et doit être demandé à la fin, après avoir posé sur le comportement disciplinaire des parents/gardiens.

La question demande à l' enquêté(e) pour sa propre opinion, s'il est nécessaire d'utiliser des punitions physiques pour enseigner un enfant à se comporter correctement.

Ne soyez pas surpris si un(e) enquêté(e) qui a indiqué qu'il/elle a utilisé des punitions physiques dit qu'il/elle ne croit pas à ce châtiment.

Si l'enquêté(e) déclare qu'il/elle n'a pas d'opinion à ce sujet ou qu'il/elle ne sait, encercler « 8 ».

Tableau de sélection de la femme pour la violence domestique

Vous utiliserez ce tableau pour déterminer à quelle femme éligible seront posées les questions sur la « Violence domestique » au cours de l'enquête individuelle. Ce tableau vous permet de sélectionner une femme aléatoirement. Les instructions d'utilisation du tableau figurent dans le questionnaire.

Poids, taille, et test d'anémie (hémoglobine), de paludisme et test du VIH (questions 201-294)

Pour le remplissage de ces sections voir "Anthropométrie, Anémie, Paludisme et VIH : Manuel de terrain"

C. Retour à la page de couverture

Après avoir terminé de remplir le questionnaire Ménage, retournez à la page de couverture du Questionnaire Ménage

VISITES D'ENQUÊTRICES

Après avoir contacté le ménage, vous devrez écrire le résultat de votre visite. Les espaces au-dessous de (2) et (3) servent à enregistrer les résultats de chaque visite de rappel que vous aurez à faire si vous ne pouvez contacter le ménage lors de votre première visite. Souvenez-vous que vous devez faire, au moins, trois différentes visites pour essayer d'obtenir une interview avec le ménage.

CODES RÉSULTAT

Le résultat de votre visite finale au ménage est enregistré en deux endroits : sur la page de couverture du Questionnaire Ménage et à la Colonne (5) de votre Feuille d'Affectation de l'Enquêtrice/Enquêteur. Vous ferez plusieurs tentatives pour contacter et interviewer le ménage mais, parfois, il peut arriver que vous fassiez trois visites dans le ménage (à des moments différents) et qu'il soit impossible de mener l'enquête. Dans ce cas, vous enregistrerez le résultat de la troisième visite.

Figurent ci-dessous quelques exemples sur la façon d'enregistrer les codes résultat :

- Code 1 Rempli. Enregistrez ce code quand vous avez terminé l'enquête dans le ménage.

- Code 2 Pas de membre du ménage à la maison ou pas d'enquêté compétent au moment de la visite. Ce code doit être utilisé dans les cas où le logement est occupé, et que personne n'est présent à la maison. Si personne n'est présent au moment de la visite, ou si vous trouvez seulement un enfant ou un adulte qui est malade, sourd ou mentalement incapable, inscrivez le Code '2' comme résultat de la visite. Essayez de savoir par les voisins ou par les enfants à quel moment un adulte sera présent et inscrivez cette information à l'enregistrement des visites.

.

- Code 3 Ménage totalement absent pour une longue période. Ce code doit être utilisé dans les cas où personne n'est présent à la maison et où les voisins vous disent que le ménage ne reviendra pas avant plusieurs jours ou semaines. Inscrivez alors le Code '3' comme résultat de cette visite. Les voisins pouvant s'être trompés, vous devrez faire des visites de rappel pour vérifier que personne n'est rentré. Dans le cas où personne n'est présent à la maison et que vous ne pouvez pas savoir si le ménage est absent pour quelques heures ou pour quelques semaines, enregistrez le code '2'.

- Code 4 Différé. Si le ménage a été contacté et que pour certaines raisons, le moment choisi n'était pas opportun, il vous faudra programmer une visite de rappel ; enregistrez le Code '4' sur la feuille ménage comme résultat de cette visite. Si par quelque circonstance exceptionnelle, l'interview n'est jamais réalisée, vous devrez enregistrer le code '4' comme code du résultat final.

- Code 5 Refus. L'impression que vous faites au moment des premiers contacts avec les membres du ménage est très importante. Prenez soin de vous présenter et d'expliquer le but de l'enquête. Insister sur le fait que l'interview prend seulement un petit moment et que les informations sont confidentielles. Si la personne avec qui vous parlez en premier n'est pas disposée à coopérer, demandez à parler avec un autre membre du ménage (par exemple, le chef de ménage). Proposez également de revenir à un moment plus opportun. Si la personne refuse toujours de coopérer, inscrivez le Code '5' (REFUSÉ) et signalez le problème à votre contrôleuse/contrôleur.

- Code 6 Logement vide ou pas de logement à l'adresse. Il se peut que, dans certains cas, le numéro de concession qui vous a été affecté ne corresponde pas à une unité d'habitation, c'est-à-dire qu'elle est vide et ne contient pas de mobilier et que personne n'y vit. C'est ce que nous appelons « un logement vacant » et vous devrez enregistrez le code '6'. Vous pouvez aussi trouver que la concession n'est pas un logement. Il pourra s'agir d'une boutique, d'une église, d'une école, d'un atelier, ou de n'importe quel autre genre d'établissement qui n'est pas un endroit où l'on vit. Après vous être assuré qu'il n'y a pas de logements à l'arrière ou au-dessus des locaux, inscrivez le Code '6' comme résultat de la visite. N'oubliez pas de signaler la situation à votre contrôleuse/contrôleur.

- Code 7 Logement détruit. Si le logement a brûlé ou a été détruit de quelque manière que ce soit, inscrire le Code '7'.

- Code 8 Logement non trouvé. Vous devrez faire une recherche minutieuse en demandant aux habitants de la zone s'ils connaissent l'adresse ou le nom du chef de ménage. Si vous êtes toujours dans l'impossibilité de localiser la concession, vous devrez inscrire le Code '8' comme résultat de la visite à ce ménage.

- Code 9 Autre. Il se peut que vous n'ayez pu interviewer un ménage et que la raison ne figure pas dans les catégories présentées ci-dessus. Par exemple, une grappe entière inondée et inaccessible ou un ménage mis en quarantaine à cause d'une maladie pourraient entrer dans la catégorie "Autre".

VISITE FINALE

Une fois achevée votre dernière visite au ménage, vous devez alors remplir les cases en-dessous de 'VISITE FINALE'. La date à laquelle vous avez terminé l'interview du ménage est enregistrée dans des cases en 'JOUR', 'MOIS', 'ANNÉE'. Par exemple, le dernier jour de novembre 2013 doit être enregistré de la manière suivante : JOUR 30, MOIS 11, ANNÉE 2013. Écrivez votre numéro d'enquêtrice/enquêteur qui vous a été attribué dans les cases intitulées 'NUMÉRO D'ENQUÊTEUR/ENQUÊTRICE'.

Enregistrez le résultat de la visite finale dans la case 'RÉSULTAT'. Faites la somme du nombre de visites que vous avez faites pour l'Enquête Ménage et inscrivez le nombre total de visites dans la case libellée 'NOMBRE TOTAL DE VISITES'.

TOTAL DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE ET TOTAL DE FEMMES ET D'HOMMES ÉLIGIBLES

Après avoir terminée l'interview du ménage, vous enregistrerez le nombre total de personnes listées dans le tableau dans les cases intitulées 'TOTAL DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE'. Vous enregistrerez également dans les cases intitulées 'TOTAL DES FEMMES ÉLIGIBLES' le nombre total de femmes du ménage qui sont éligibles pour l'interview au moyen du Questionnaire Individuel Femme. S'il n'y a pas de femme éligible, inscrivez '00'. Si le ménage est sélectionné pour l'Enquête Homme, inscrivez le nombre total d'hommes éligibles dans les cases intitulées 'TOTAL D'HOMMES ÉLIGIBLES'. Si le ménage n'est pas sélectionné pour l'Enquête Homme, laissez ces cases en blanc. Dans les cases intitulées 'N^{o} DE LIGNE DE L'ENQUÊTÉ POUR LA FEUILLE MÉNAGE', enregistrez le numéro de ligne de la personne qui était votre interlocuteur

BAS DE LA PAGE DE COUVERTURE

Au bas de la page de couverture, la contrôleuse/contrôleur de terrain inscrira son nom, son numéro d'identification et la date à laquelle il/elle a contrôlé le questionnaire. Le contrôle de bureau et la saisie des données ne seront effectués qu'au bureau central, et un espace est prévu pour que la contrôleuse/contrôleur au bureau et la personne assurant la saisie des données enregistrent leurs identifiants.

PRÉPARATION DU QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL POUR CHAQUE PERSONNE ÉLIGIBLE

Après avoir terminé l'enquête ménage, attribuez un Questionnaire Individuel à chaque personne éligible identifiée dans le ménage. Vous inscrirez les informations d'identification sur la page de couverture du Questionnaire Individuel de chaque personne identifiée dans le Tableau Ménage. Par exemple, si après avoir terminé l'Enquête Ménage, vous avez trouvé trois femmes et un homme

éligible pour l'Enquête Individuelle, vous prendrez trois questionnaires Femme et un Questionnaire Homme et vous inscrirez les informations d'identification pour chacune de ces quatre personnes.

Les informations d'identification figurant sur le Questionnaire Individuel sont similaires à celles figurant sur le Questionnaire Ménage. Cependant, Vous devez écrire sur le Questionnaire Individuel le nom de la personne éligible et le numéro de ligne qui lui a été attribué dans le Tableau de Ménage à la Colonne (1). Si une personne éligible est immédiatement disponible, commencez l'interview.

Après avoir terminé les interviews avec les enquêtés éligibles, vous remettrez le questionnaire Ménage complet à votre contrôleuse avec TOUS les Questionnaires Individuels rangés à l'intérieur.

VI. QUESTIONNAIRE FEMME

Le Questionnaire Individuel Femme comprend une page de couverture et les quatorze sections suivantes :

Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées
Section 2 : Reproduction
Section 3 : Contraception
Section 4 : Grossesse et soins postnatals
Section 5 : Vaccination des enfants, Santé et État nutritionnel
Section 6 : Union et Activité sexuelle
Section 7 : Préférences en matière de fécondité
Section 8 : Caractéristiques du conjoint et Travail de la femme
Section 9 : VIH/sida
Section 10 : Autres problèmes de santé
Section 11 : mortalité maternelle,
Section 12 : Développement de l'enfant
Section 13 : Excision
Section 14 : violence domestique.

Le questionnaire inclut aussi une page sur laquelle le personnel de terrain peut inscrire des observations sur les interviews.

A. Page de couverture

Après avoir rempli le Questionnaire Ménage, vous devez avoir préparé un questionnaire pour chaque femme éligible et rempli la section Identification sur la page de couverture.

Vérifier Q.190 du questionnaire ménage et indiquer dans le 3ème encadré si la "femme est sélectionnée pour la section 14-violence domestique " en inscrivant '1' dans la case à droite au regard de "FEMME SÉLECTIONNÉE POUR LE MODULE DE VIOLENCE DOMESTIQUE".

Quand vous commencez l'interview de la femme, vous devez remplir l'espace intitulé "Visites d'enquêtrices" À cet endroit, vous inscrirez votre propre nom, le nombre de visites ainsi que la date de la visite finale et le code résultat. Vous inscrirez aussi ces informations sur la Feuille d'Affectation de l'Enquêtrice

B. Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées

Dans la première section du questionnaire, vous devrez d'abord obtenir le consentement de l'enquêtée pour l'interview et ensuite vous collecterez certaines informations sur les caractéristiques sociodémographiques de l'enquêtée.

CONSENTEMENT INFORMÉ

Vous devez obtenir le consentement informé de l'enquêtée pour l'enquête. Lisez la déclaration de consentement exactement tel qu'elle est écrite. L'objectif de l'enquête est expliqué dans la déclaration. Il précise que la participation de la personne à l'enquête est complètement volontaire et qu'elle peut refuser de répondre à n'importe quelle question ou arrêter l'interview quand elle le souhaite.

Après avoir lu la déclaration, **vous** (et non l'enquêtée) devez signer dans l'espace prévu pour attester que vous avez lu la déclaration de consentement informé à l'enquêtée.

Si la femme n'accepte pas d'être interviewée, encerclez '2', remerciez-la et terminez l'interview. Enregistrez '4' (REFUSÉ) comme résultat sur la page de couverture.

DEMANDE DE DOCUMENTS

Avant de commencer le Questionnaire Individuel Femme, demandez à l'enquêtée de rassembler tous les certificats de naissance, les cartes d'identités et les carnets de vaccination dont elle dispose pour elle-même et pour ses enfants. Pour compléter certaines sections du questionnaire, vous devrez examiner ces documents, aussi dites-lui que vous pouvez attendre pendant qu'elle les cherche.

Q. 101 : L'HEURE

Vous enregistrez ici l'heure à laquelle vous commencez l'interview individuelle en utilisant le système des 24-heures. Si l'heure ou les minutes sont inférieures à 10, mettez un zéro dans la première case.

Neuf heures et demie du matin doit s'écrire :	HEURE.....	**0**	**9**
	MINUTES	**3**	**0**
Quatre heures et demie de l'après-midi doit s'écrire :	HEURE.....	**1**	**6**
	MINUTES	**3**	**0**

Q. 102 : MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE

Les Questions 102 et 103 doivent être posées indépendamment des informations du Questionnaire Ménage. Même si vous avez déjà demandé l'âge de l'enquêtée quand vous remplissiez le Questionnaire Ménage, vous devez lui redemander sa date de naissance dans le Questionnaire Femme.

Si l'enquêtée connaît sa date de naissance, écrivez-la dans les cases prévues pour le MOIS et l'ANNÉE. Vous devrez convertir le mois en nombre. Pour cela, janvier est '01', février est '02', mars est '03', etc. Si elle ne connaît pas son mois de naissance, encerclez '98' pour 'NE CONNAIT PAS LE MOIS' et demandez l'année de naissance. Si elle connaît l'année, inscrivez les quatre chiffres dans les cases prévues pour l'ANNÉE. Essayez, dans tous les cas, d'obtenir au moins l'année de naissance.

Si l'enquêtée est incapable de fournir cette information, demandez-lui si elle possède une carte d'identité ou un certificat de naissance ou de baptême qui pourrait fournir sa date de naissance. Vous ne devrez encercler '9998' pour 'NE CONNAIT PAS L'ANNÉE' seulement si l'enquêtée ne connaît pas sa date de naissance et ne peut fournir aucun document attestant de sa date de naissance.

Q. 103 : ÂGE

C'est l'une des questions les plus importantes de l'interview, parce que presque toutes les analyses de données dépendent de l'âge de l'enquêtée. Vous devez poser Q. 103 même si la femme a fourni sa date de naissance en réponse à Q. 102.
Si la femme **connaît** son âge, inscrivez-le dans l'espace prévu. Si la femme **ne connaît pas** son âge, vous devrez suivre l'une de ces méthodes ci-dessous pour estimer son âge.

(a) **Si l'année de naissance est enregistrée à** Q. 102, calculez l'âge de la femme de la manière suivante :

- A déjà eu son anniversaire dans l'année en cours. Si la femme a eu son anniversaire dans l'année en cours, soustrayez l'année de naissance de l'année actuelle 2013.
- N'a pas encore eu son anniversaire dans l'année en cours. Si la femme n'a pas eu son anniversaire dans l'année en cours, soustrayez l'année de naissance de l'année passée 2012.
- Ne se souvient pas du moment de l'année où a lieu son anniversaire. Si la femme ne se souvient pas du moment de l'année où tombe son anniversaire, il suffit de soustraire l'année de naissance de l'année en cours 2013.

(b) Elle **ne connaît pas** son âge, et **l'année de naissance n'est pas enregistrée** à Q.102. Vous devrez essayer d'estimer son âge. Il y a plusieurs procédés pour trouver l'âge :

1) Demandez à l'enquêtée quel âge elle avait quand elle s'est mariée ou quand elle a eu son premier enfant, et essayez alors d'estimer depuis combien de temps elle est mariée ou depuis combien de temps elle a eu son premier enfant.

Exemple: si elle dit qu'elle avait 19 ans quand elle a eu son premier enfant et que cet enfant a maintenant 12 ans, elle a probablement 31 ans.

2) Vous pouvez rapprocher son âge de celui de quelqu'un d'autre dans le ménage dont l'âge est connu de façon plus fiable.

3) Essayez de déterminer quel âge elle avait au moment d'un événement important comme une guerre, des inondations, un séisme, un changement de régime politique, etc. et ajouter son âge à ce moment-là au nombre d'années qui se sont écoulées depuis l'événement.

(c) Elle **ne connaît pas** son âge, et le fait d'insister n'apporte aucune aide.

Si le fait d'insister n'apporte aucune aide pour déterminer l'âge de l'enquêtée et si la date de naissance n'est pas enregistrée à Q.106, il vous faudra estimer son âge. Souvenez-vous que cette estimation ne doit être faite qu'en dernier ressort, quand tous vos efforts pour approfondir la question de l'âge ont échoué.

Vérification de la cohérence : date de naissance et âge

Si la femme répond aux questions 102 et 103, c'est-à-dire qu'elle déclare sa date de naissance et son âge, vous devez vérifier que les réponses sont cohérentes. Il y a deux méthodes pour vérifier que la date de naissance et l'âge sont cohérents : la **méthode arithmétique** et la **méthode du Tableau**. La description détaillée de chaque méthode est présentée ci-dessous. Pour vérifier la cohérence de ces informations sur la date de naissance et l'âge, vous pouvez utiliser l'une ou l'autre de ces méthodes

Méthode arithmétique

Si vous utilisez la méthode arithmétique, vous devrez d'abord faire la somme de l'année de naissance et de l'âge. Vous utiliserez les marges du questionnaire pour procéder aux calculs nécessaires. Appliquez ensuite l'une des règles suivantes pour déterminer si les réponses sont cohérentes.

(1) SI LE MOIS ET L'ANNÉE DE NAISSANCE SONT ENREGISTRÉS À 102

- Si le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview (l'enquêtée a déjà eu son anniversaire cette année), alors la somme de son âge et de son année de naissance doit être égale à 2013.

  Exemple : Une enquêtée que vous interviewez en novembre 2013 vous dit qu'elle est née en mai 1964 et qu'elle a 49 ans. Ses réponses sont **cohérentes,** puisque son mois

de naissance (mai) se situe avant le mois de l'interview (novembre) et la somme de l'année de naissance (1964) et de son âge (49) donne (2013).

Une autre enquêtée que vous interviewez en novembre 2013 vous dit qu'elle est née en mai 1986 et qu'elle a 26 ans. Ses réponses sont **incohérentes,** puisque la somme de son année de naissance (1986) et de son âge (26) donne 2012 et non 2013 comme on s'y attendrait étant donné que son mois de naissance (mai) se situe avant le mois de l'interview (novembre).

- Si le mois de naissance se situe après le mois de l'interview (l'enquêtée n'a pas encore eu son anniversaire cette année), alors la somme de son âge et de son année de naissance sera égale à l'année précédente (2012).

  Exemple : Une enquêtée que vous interviewez en novembre 2013 vous dit qu'elle est née en décembre 1977 et qu'elle a 35 ans. Ses réponses sont **cohérentes,** puisque son mois de naissance (décembre) se situe après le mois de l'interview (novembre) et la somme de l'année de naissance (1977) et de son âge (35) donne (2012).

  Une autre enquêtée que vous interviewez en octobre 2013 vous dit qu'elle est née en novembre 1973 et qu'elle a 41 ans. Ses réponses sont **incohérentes,** puisque la somme de son année de naissance (1973) et de son âge (41) donne (2014) et non (2012) comme on s'y attendrait étant donné que son mois de naissance (novembre) se situe après le mois de l'interview (octobre).

- Si le mois de l'interview est le même que le mois de naissance, les deux sommes (2012) et (2013) sont acceptables.

(2) SI SEULEMENT L'ANNÉE DE NAISSANCE EST ENREGISTRÉE À Q. 102.

Ajoutez l'année de naissance à l'âge de l'enquêtée et acceptez la somme si elle est égale soit à l'année de l'interview (2013) ou à l'année précédente (2012).

Exemple: Une enquêtée vous dit qu'elle est née en en 1980 et qu'elle a 33 ans. Ses réponses sont **cohérentes** puisque la somme de son année de naissance (1980) et de son âge (33) est égale à (2013).

Une autre enquêtée vous dit qu'elle est née en en 1980 et qu'elle a (32) ans. Ses réponses sont **cohérentes** puisque la somme de son année de naissance (1980) et de son âge (32) est égale à (2012).

Une troisième enquêtée vous dit qu'elle est née en 1980 et qu'elle a (34) ans. Ses réponses sont **incohérentes** puisque la somme de son année de naissance (1980) et de son âge (34) est égale à (2014).

Méthode du tableau

Vous pouvez utiliser le tableau de cohérence de l'âge-date de naissance (Tableau 2) pour vérifier la cohérence des informations fournies par l'enquêtée. Si vous utilisez le tableau, vous choisirez l'une des deux procédures présentées ci-dessous, cela dépendra du type d'information que vous avez enregistré à Q.102.

(1) SI LE MOIS ET L'ANNÉE DE NAISSANCE SONT ENREGISTRÉS À Q. 102.

Entrez dans le Tableau à l'âge que vous avez enregistré à Q. 103. Si le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview (elle a déjà eu son anniversaire cette année), utilisez la

colonne de droite pour voir quelle année de naissance est cohérente avec l'âge. Si le mois de naissance se situe après le mois de l'interview (elle n'a pas encore eu son anniversaire cette année), utilisez la colonne de gauche pour voir quelle année de naissance est cohérente avec cet âge.
Si l'année de naissance enregistrée à Q.102 n'est pas la même que celle du Tableau, alors Q.102 et Q.103 sont incohérentes et vous devrez effectuer une correction.

(2) SI SEULEMENT L'ANNÉE DE NAISSANCE EST ENREGISTRÉE À Q. 102.

Entrez dans le Tableau à l'âge que vous avez enregistré à Q. 103. L'année de naissance listée, que ce soit dans la partie gauche ou droite, est cohérente avec cet âge.

Si l'année de naissance enregistrée à Q.102 n'est pas identique à l'une des deux années de naissance enregistrées dans le tableau, alors les questions 102 et 103 sont incohérentes et vous devrez faire une correction.

COMMENT CORRIGER LES RÉPONSES INCOHÉRENTES

Si l'année de naissance enregistrée à Q.102 n'est pas en accord avec l'âge enregistré à Q.103, vous devez corriger cette incohérence. Cela se fait par une vérification approfondie des informations sur l'âge, d'une part, sur la date de naissance, d'autre part, ou sur les deux à la fois. Il est important de comprendre que soit l'âge, soit l'année de naissance peut être incorrecte, ou que les deux à la fois peuvent être incorrects. Ne jamais supposer qu'une incohérence signifie, par exemple, que la date de naissance est correcte, et que l'âge est incorrect. Cela pourrait être l'âge et la date qui sont incorrects.

Souvenez-vous que vous **DEVEZ** inscrire une réponse à Q.103.

Avant de passer à la question suivante, vérifiez que l'enquêtée est réellement éligible. Si la femme a moins de 15 ans ou 50 ans ou plus, vous devez mettre fin à l'interview. Arrêtez l'interview avec tact en posant 2 ou 3 questions puis remerciez l'enquêtée de sa coopération; écrivez 'INÉLIGIBLE' sur la première page du questionnaire.

Quand vous vous trouvez dans ce cas, vous devez corriger l'information sur l'âge et l'éligibilité concernant cette femme aux Colonnes (7) et (9) du Questionnaire Ménage. En outre, vous devrez rectifier le nombre total de femmes éligible inscrit sur la page de couverture du Questionnaire Ménage. Vous devrez aussi corriger votre Feuille d'Affectation de l'Enquêtrice; rayez le nom de la femme sur la feuille d'affectation et notez dans la section des observations que la femme n'est pas éligible.

Notez que vous ne devrez rectifier l'information sur l'âge de la femme dans le Questionnaire Ménage que si la femme ne répond plus aux conditions d'éligibilité telles qu'elles ont été définies. Sinon, ne changez pas la réponse sur l'âge dans le Questionnaire Ménage.

TABLEAU 2. TABLEAU DE COHÉRENCE ÂGE - DATE DE NAISSANCE POUR ENQUÊTE EN 2013

Âge actuel	Année de naissance			Âge actuel	Année de naissance	
	Anniversaire pas encore passé en 2013	Anniversaire déjà passé en 2013			Anniversaire pas encore passé en 2013	Anniversaire déjà passé en 2013
	Ne sait pas				Ne sait pas	
0	2012	--		30	1982	1983
1	2011	2012		31	1981	1982
2	2010	2011		32	1980	1981
3	2009	2010		33	1979	1980
4	2008	2009		34	1978	1979
5	2007	2008		35	1977	1978
6	2006	2007		36	1976	1977
7	2005	2006		37	1975	1976
8	2004	2005		38	1974	1975
9	2003	2004		39	1973	1974
10	2002	2003		40	1972	1973
11	2001	2002		41	1971	1972
12	2000	2001		42	1970	1971
13	1999	2000		43	1969	1970
14	1998	1999		44	1968	1969
15	1997	1998		45	1967	1968
16	1996	1997		46	1966	1967
17	1995	1996		47	1965	1966
18	1994	1995		48	1964	1965
19	1993	1994		49	1963	1964
20	1992	1993		50	1962	1963
21	1991	1992		51	1961	1962
22	1990	1991		52	1960	1961
23	1989	1990		53	1959	1960
24	1988	1989		54	1958	1959
25	1987	1988		55	1957	1958
26	1986	1987		56	1956	1957
27	1985	1986		57	1955	1956
28	1984	1985		58	1954	1955
29	1983	1984		59	1953	1954

Q. 104 : FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Le terme « école » correspond ici à toute catégorie d'école conventionnelle, incluant les cycles, primaire, secondaire et supérieur ainsi que d'autres niveaux intermédiaires du système scolaire formel. Il faut aussi inclure les formations techniques ou professionnelles après le cycle primaire, comme les formations longues en mécanique ou en secrétariat. Par contre, cette définition n'inclut pas des écoles telles que les écoles bibliques ou coraniques ainsi que des formations brèves comme les cours de dactylographie ou de couture.

Q. 105 : PLUS HAUT NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT

Enregistrez ici le plus haut niveau que la femme a atteint, que l'année ait été achevée ou non. Par exemple, si elle a fréquenté le niveau secondaire seulement pendant deux semaines, encerclez « SECONDAIRE 1er CYCLE »

Q. 106 : DERNIÈRE CLASSE/ANNÉE OU PLUS HAUT NIVEAU ACHEVÉ

À cette question, enregistrez seulement le niveau le plus élevé (classe/année) que l'enquêtée a achevée avec succès.

> *Exemple* : si une femme a suivi les cours de 4e de l'école secondaire et a quitté l'école avant d'avoir terminé l'année, enregistrez '2'. Bien que la classe de 4e soit le plus haut niveau que la femme ait atteint, elle n'a terminé que deux années du 1er cycle secondaire.

Remarquez que vous devez enregistrer le nombre d'années achevées au niveau qui a été enregistré à Q. 105.

> *Exemple* : Si une femme a fréquenté seulement deux semaines de la première année au niveau secondaire 1er cycle, enregistrez '00' pour les années achevées à ce niveau.

Q.107 : FILTRE POUR NIVEAU D'INSTRUCTION

Q. 108 : ALPHABÉTISATION

Basée sur votre connaissance de l'enquêtée, choisissez une carte dans la langue que l'enquêtée est susceptible de savoir lire, si elle est alphabétisée. Montrez-lui la première phrase qui figure sur la carte. Laissez-lui suffisamment de temps pour lire la phrase. Ne la pressez pas pour qu'elle la lise. Indiquez si l'enquêtée ne peut pas lire du tout, si elle a pu seulement lire certaines parties de la phrase ou si elle a été capable de lire toute la phrase. L'enquêtée peut vous demander de lui montrer une phrase dans une autre langue ; si vous pouvez la lui fournir, montrez-lui une carte appropriée. S'il n'y a pas de cartes dans la langue demandée, encerclez '4' et précisez la langue nécessaire.
Il est important d'éviter que d'autres enquêtées dans le ménage entendent la phrase qui est lue. En effet, au moment de l'interview, elles pourraient répéter la phrase alors qu'elles sont incapables de la lire. S'il y a une deuxième femme éligible dans le ménage, montrez-lui la deuxième phrase sur la carte. Montrez la troisième phrase à la troisième femme interviewée et la quatrième à la quatrième femme. S'il y a plus de 5 femmes éligibles, recommencez avec la première phrase de la carte.

Q.109 : FILTRE POUR ALPHABÉTISATION

Q. 110 : LECTURE DES JOURNAUX/MAGAZINES

Le but de cette question est de déterminer si l'enquêtée est exposée à des influences extérieures à sa communauté par le biais des journaux ou des magazines. Peu importe quel type d'articles elle lit et dans quelle langue ou qui achète les journaux et les magazines. On tient simplement à savoir ici si elle les lit souvent. Lisez bien toute la question avant d'accepter une réponse.

Q. 111 : ÉCOUTE LA RADIO

Peu importe qui possède la radio et peu importe le/les programmes que la femme écoute. Ce qui nous intéresse ici, c'est que l'enquêtée écoute un programme à la radio (pas de cassettes ou CD).

Q. 112 : REGARDE LA TÉLÉVISION

Comme aux questions 110 et 111, l'objectif est d'obtenir une idée du degré d'exposition de l'enquêtée aux influences extérieures à son lieu de résidence. Peu importe qui possède la télévision et peu importe le programme que l'enquêtée regarde.

Q. 113 : VÉRIFICATION DE LA RELIGION

Demandez à l'enquêtée quelle est sa religion. Veuillez entourer le code '96' si la religion mentionnée ne correspond pas à l'un des choix suggérés et veuillez préciser cette autre religion.

Q. 114 : VÉRIFICATION DE L'ETHNIE

Demandez à l'enquêtée quelle est son ethnie.

Questions. 115 et 116 : ABSENCES DU DOMICILE

En posant Q.115, on cherche à connaître le nombre de fois que l'enquêté(e) a passé, au moins, une nuit hors de son domicile au cours des 12 mois qui ont précédé l'interview. Par hors de son domicile, nous ne voulons pas seulement dire hors de la concession physique où il/elle réside, mais aussi hors de sa communauté de résidence. Pour les enquêtés qui se sont absentés de leur domicile, on pose Q. 116 pour savoir si l'une de ces absences a duré plus d'un mois d'affilée (28 jours).

> *Exemple*: Une enquêtée se rend dans la capitale chaque vendredi matin pour vendre des produits sur le marché mais elle a passé la nuit dans la ville seulement deux fois au cours des 12 derniers mois. Enregistrez '02' à Q, 115 et encerclez '2' à Q. 116.
>
> *Exemple*: Une enquêtée a récemment rendu visite à sa mère dans le même village et a dormi la nuit chez sa mère. Cela ne doit pas être considéré comme une visite à Q. 115 puisque l'enquêtée ne s'est pas déplacée hors de sa communauté.

Notez que pour les visiteuses, les questions portent sur des absences hors de la communauté où elles résident habituellement. Par conséquent, à moins que la visiteuse soit d'un autre ménage dans la communauté que vous êtes en train d'enquêter, la réponse à Q. 115 ne peut être que '00' (Aucune).

C. Section 2 : Reproduction

Dans cette section, on collecte des informations au sujet des naissances que la femme a eues durant sa vie, sur sa grossesse actuelle si elle est enceinte, sur des grossesses qu'elle a eues au cours des cinq dernières années qui ne se sont pas terminées par une naissance vivante, sur le moment où ont eu lieu ses dernières règles et enfin sur sa connaissance du cycle menstruel. C'est une section particulièrement importante et vous devez faire particulièrement attention pour recueillir toutes les informations voulues.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES QUESTIONS. 201-210 et 211-221

Ces deux groupes de questions concernent toutes les naissances que la femme a eues (peu importe qui est le père). Il est important que vous compreniez bien quels événements vous devez inclure. L'enquêtée doit déclarer toutes ses propres naissances, même si l'enfant ne vit plus dans le ménage, et même si l'enfant n'est plus vivant. Même les naissances qui n'ont survécu que quelques minutes (et

qui, en naissant, ont montré des signes de vie en criant, en respirant ou en remuant) doivent être rapportées. Nous nous intéressons à toutes les naissances de la femme même si l'enfant ne vit plus dans le ménage ou s'il n'est plus en vie.

Il est également important de comprendre quels sont les événements que vous ne devez pas inclure. Vous ne devez pas enregistrer les enfants adoptés ou les enfants de parents qui peuvent vivre dans le ménage. Vous ne devez pas non plus enregistrer les enfants du mari auxquels l'enquêtée n'a pas donné naissance; de même, vous ne devez pas enregistrer les enfants mort-nés, les fausse-couches ou les avortements.

Q. 201 : TOUTES LES NAISSANCES DE L'ENQUÊTÉE

Cette question répond à deux objectifs : introduire la section et savoir si la femme a déjà eu des enfants. Même si la femme vous dit qu'elle n'a jamais eu d'enfant (Q. 201 est NON), vous devez poser la question 206 parce qu'elle a pu omettre de vous parler d'un enfant décédé très jeune.

Q. 202 : ENFANTS VIVANT AVEC L'ENQUÊTÉE

Lisez la question lentement. Les fils et filles qui sont pris en considération ici sont les propres enfants de l'enquêtée (enfants biologiques) qui vivent avec elle dans son ménage (qui sera généralement le ménage dans lequel l'interview a lieu, excepté pour les femmes qui sont en visite).

Q. 203: NOMBRE D'ENFANTS VIVANT AVEC L'ENQUÊTÉE

Inscrivez le nombre de fils et de filles qui vivent avec l'enquêtée. Si elle a seulement des fils qui vivent avec elle, inscrivez '00' dans les cases pour les filles, et vice versa. Souvenez-vous qu'on s'intéresse uniquement aux **PROPRES** enfants de l'enquêtée et non aux enfants qu'elle a en garde, comme les enfants que son mari a eus avec une autre femme, ou les enfants d'autres parents.

Notez qu'il n'est jamais correct d'enregistrer '00' dans les cases pour les filles et les garçons puisque pour une femme qui n'a pas d'enfant vivant à la maison, vous sautez la question 203.

Questions 204 et 205 : ENFANTS VIVANT AILLEURS

Ces questions se rapportent aux fils et filles de l'enquêtée qui sont vivants mais qui ne vivent pas avec elle. Par exemple, ils peuvent vivre avec un parent, dans un pensionnat, avoir été adoptés, ou ils peuvent être adultes et avoir quitté la maison. Si la femme a seulement des fils qui vivent ailleurs, écrivez '00' dans les cases pour les filles à la question 205 et vice versa. Assurez-vous qu'à cette question l'enquêtée ne déclare pas des enfants décédés.

Questions. 206 et 207 : ENFANTS QUI SONT DÉCÉDÉS

Ces questions sur les enfants décédés sont extrêmement importantes et, pour ces questions, il est très difficile d'obtenir des données exactes. Certaines enquêtées peuvent négliger de mentionner des enfants qui sont morts très jeunes, c'est pourquoi, si la réponse est NON, il est important d'insister en disant « aucun enfant qui a crié ou a montré un signe de vie mais qui n'a survécu que quelques heures ou quelques jours? ». Certaines enquêtées peuvent ne pas être disposées à parler de ce sujet et peuvent devenir tristes ou bouleversées quand vous leur posez de telles questions. Dans de telles situations, vous devrez montrer de la sympathie et avoir du tact. Dites que vous savez que le sujet est pénible mais que l'information est importante.

Q. 208 : TOTAL DE NAISSANCES

Additionnez les nombres obtenues aux questions 203, 205, et 207 et inscrivez le total aux Questions 208 et 209.

Q. 209 : VÉRIFICATION DU TOTAL AVEC L'ENQUÊTÉE

Demandez à l'enquêtée si le total est correct. Si elle dit 'NON', vérifiez la case 'NON' puis votre addition et retournez aux questions 201-208 pour vérifier avec l'enquêtée que vous avez bien obtenu les informations correctes.

> *Exemple* : commencez avec la question 203, et demandez : "Vous avez deux fils et une fille qui vivent avec vous. Est-ce exact?". Faites de même pour les questions 205 et 207 et inscrivez les sommes correctes aux questions 208 et 209.

Après que vous vous soyez assuré que le nombre total de naissances est correct, cochez de deux lignes la case "NON" (puisque ce n'est plus vrai), et cochez ensuite la case 'OUI' et continuez en posant la question 210.

TABLEAU DE L'HISTORIQUE DES NAISSANCES : QUESTIONS 211-221

Avec ce tableau, nous voulons obtenir une liste complète de toutes les **naissances** que la femme a eues, **classées selon l'ordre de leur arrivée**.

Q. 211 : DEMANDE À L'ENQUÊTÉE DE LA LISTE DE TOUTES SES NAISSANCES

Commencez cette section en informant l'enquêtée que nous souhaitons enregistrer le nom de tous ses enfants, nés de tous ses mariages et unions ,qu'ils soient encore en vie ou non, en commençant par la première naissances jusqu'à la dernière. Les seules naissances non comprises sont celles des enfants mort-nés.

Si, après avoir enregistré les informations sur plusieurs naissances, vous vous apercevez qu'elles ne sont pas en ordre, n'effacez pas les informations. Au lieu de cela, corrigez le numéro de ligne de la naissance et dessinez une flèche pour indiquer l'ordre correct.

Q. 212 : NOM DE L'ENFANT

Enregistrez le nom de chaque enfant déclarée par l'enquêtée sur une ligne séparée à Q. 212, en commençant par le premier-né et en continuant jusqu'au dernier-né. Si la femme déclare qu'elle a eu des naissances multiples (jumeaux, triplés, etc.), enregistrez chaque enfant sur une ligne séparée.

Inscrivez le nom qui distingue cet enfant des autres — en d'autres termes, s'il y a deux enfants, Harvey Johnson et Matilda Johnson, écrivez "Harvey Johnson" et "Matilda J." et non "H. Johnson" et "M. Johnson." Si l'enfant n'a jamais eu de nom, soit parce qu'il est encore trop jeune, soit parce qu'il est mort très jeune, écrivez "Bébé" à la place du nom.

TABLEAU 3. TABLEAU DE L'HISTORIQUE DES NAISSANCES

211 Je voudrais maintenant faire la liste de toutes vos naissances, qu'elles soient encore en vie ou non, en commençant par la 1re. INSCRIVEZ LE NOM DE TOUTES LES NAISSANCES À 212. INSCRIVEZ LES JUMEAUX/TRIPLÉS SUR DES LIGNES SÉPARÉES. (S'IL Y A PLUS DE 12 NAISSANCES, UTILISEZ UN QUESTIONNAIRE SUPPLÉMENTAIRE, EN COMMENÇANT À LA SECONDE LIGNE).

212 Quel nom a été donné à votre (premier enfant/ enfant suivant) ? (NOM)	213 (NOM) est-il un garçon ou une fille ?	214 Parmi ces naissances, y avait- il des jumeaux ?	215 En quel mois et quelle année (NOM) est-il/elle né ? INSISTEZ : Quelle est sa date de naissance ?	216 (NOM) est-il/elle encore en vie ?	217 SI EN VIE : Quel âge avait (NOM) à son dernier anniversaire ? INSCRIVEZ L'ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES.	218 SI EN VIE: (NOM) vit-il/elle avec vous ?	219 SI EN VIE : INSCRIVEZ LE N° DE LIGNE DE L'ENFANT DU TABLEAU MÉNAGE. (INSCRIVEZ 00' SI L'ENFANT N'EST PAS LISTÉ DANS LE MÉNAGE).	220 SI DÉCÉDÉ : Quel âge avait (NOM) quand il/elle est décédé ? SI '1 AN', INSISTEZ : Combien de mois avait (NOM) ? INSCRIVEZ EN JOURS SI MOINS D'1 MOIS ; EN MOIS SI MOINS DE 2 ANS ; OU EN ANNÉES.	221 Y a-t-il eu d'autres naissances vivantes entre (NOM DE LA NAISSANCE PRÉCÉDENTE) et (NOM), y compris des enfants qui sont décédés après la naissance ?
01	GAR. 1 FILLE 2	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ☐☐ ANNÉE ☐☐☐☐	OUI . . 1 NON . . 2 → 220	ÂGE EN ANNÉES ☐☐	OUI . . . 1 NON . . . 2	N° LIGNE ☐☐ → (NAISSANCE. SUIVANTE)	JOURS . . 1 ☐☐ MOIS. . . . 2 ☐☐ ANNÉES . 3 ☐☐	
02	GAR. 1 FILLE 2	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ☐☐ ANNÉE ☐☐☐☐	OUI . . 1 NON . . 2 → 220	ÂGE EN ANNÉES ☐☐	OUI . . . 1 NON . . . 2	N° LIGNE ☐☐ → (ALLEZ À 221)	JOURS . . 1 ☐☐ MOIS. . . . 2 ☐☐ ANNÉES . 3 ☐☐	OUI . . . . 1 AJOUTEZ ↲ NAISS. NON . . . . . 2 NAISS. ↲ SUIVANTE
03	GAR. 1 FILLE 2	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ☐☐ ANNÉE ☐☐☐☐	OUI . . 1 NON . . 2 → 220	ÂGE EN ANNÉES ☐☐	OUI . . . 1 NON . . . 2	N° LIGNE ☐☐ → (ALLEZ À 221)	JOURS . . 1 ☐☐ MOIS. . . . 2 ☐☐ ANNÉES . 3 ☐☐	OUI . . . . 1 AJOUTEZ ↲ NAISS. NON . . . . . 2 NAISS. ↲ SUIVANTE
04	GAR. 1 FILLE 2	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ☐☐ ANNÉE ☐☐☐☐	OUI . . 1 NON . . 2 → 220	ÂGE EN ANNÉES ☐☐	OUI . . . 1 NON . . . 2	N° LIGNE ☐☐ → (ALLEZ À 221)	JOURS . . 1 ☐☐ MOIS. . . . 2 ☐☐ ANNÉES . 3 ☐☐	OUI . . . . 1 AJOUTEZ ↲ NAISS. NON . . . . . 2 NAISS. ↲ SUIVANTE
05	GAR. 1 FILLE 2	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ☐☐ ANNÉE ☐☐☐☐	OUI . . 1 NON . . 2 → 220	ÂGE EN ANNÉES ☐☐	OUI . . . 1 NON . . . 2	N° LIGNE ☐☐ → (ALLEZ À 221)	JOURS . . 1 ☐☐ MOIS. . . . 2 ☐☐ ANNÉES . 3 ☐☐	OUI . . . . 1 AJOUTEZ ↲ NAISS. NON . . . . . 2 NAISS. ↲ SUIVANTE
06	GAR. 1 FILLE 2	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ☐☐ ANNÉE ☐☐☐☐	OUI . . 1 NON . . 2 → 220	ÂGE EN ANNÉES ☐☐	OUI . . . 1 NON . . . 2	N° LIGNE ☐☐ → (ALLEZ À 221)	JOURS . . 1 ☐☐ MOIS. . . . 2 ☐☐ ANNÉES . 3 ☐☐	OUI . . . . 1 AJOUTEZ ↲ NAISS. NON . . . . . 2 NAISS. ↲ SUIVANTE
07	GAR. 1 FILLE 2	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ☐☐ ANNÉE ☐☐☐☐	OUI . . 1 NON . . 2 → 220	ÂGE EN ANNÉES ☐☐	OUI . . . 1 NON . . . 2	N° LIGNE ☐☐ → (ALLEZ À 221)	JOURS . . 1 ☐☐ MOIS. . . . 2 ☐☐ ANNÉES . 3 ☐☐	OUI . . . . 1 AJOUTEZ ↲ NAISS. NON . . . . . 2 NAISS. ↲ SUIVANTE

Q. 213 : SEXE DE L'ENFANT

Encerclez le code correspondant au sexe de l'enfant. Bien qu'il soit généralement possible de connaître le sexe à partir du nom, vérifiez avec l'enquêtée en disant par exemple, « Mariam est une fille? » Ne supposez pas le sexe de l'enfant à partir du nom.

Q. 214 : NAISSANCE SIMPLE OU MULTIPLE

Après avoir fait la liste de tous les noms et enregistré le sexe de toutes les naissances de l'enquêtée, enregistrez le type de naissance (SIMPLE ou MULTIPLE) à Q. 214.

Après avoir complété les questions 212 à 214 pour toutes les naissances, vous pouvez continuer en posant les questions 215 à 221. Posez les questions pour un enfant avant de passer au suivant.

Q. 215 : MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE

Quand vous collectez les informations sur la date de naissance de l'enfant, penser à consulter tous les documents que vous avez rassemblés pour l'enfant au début de l'interview (par ex : le certificat de naissance ou le carnet de vaccination) pour vérifier si une date de naissance a été enregistrée. Avant de recopier une date à partir de ces documents, vérifiez avec l'enquêtée pour savoir si elle pense que la date est exacte. Dans certains cas, il se peut que la date qui figure sur le document soit celle de la déclaration de la naissance et non celle de la naissance.

Si l'enquêtée connaît l'année de naissance mais pas le mois, vous devez approfondir pour estimer le mois de naissance.

> *Exemple* : Si une enquêtée vous dit que sa fille est née en 1991 mais qu'elle ne connaît pas le mois; demandez-lui alors si elle a donné naissance à sa fille pendant la saison sèche ou humide ou bien si elle se souvient qu'elle était enceinte à Noël ou à Pâques ou à une autre période de l'année ou encore au moment où s'est produit un évènement important dans l'année pour déterminer le mois de naissance. Convertissez les mois en nombres comme précédemment. Si vous ne pouvez estimer un mois, inscrivez '98' pour MOIS.

Si l'enquêtée ne peut pas se rappeler l'année de naissance, vous devrez approfondir soigneusement. Demandez à l'enquêtée si elle connaît de manière sûre la date de naissance d'un autre enfant dans le ménage et faites-le rapprochement.

> *Exemple* : Si l'enquêtée sait que le second enfant est né en 1989 et que le premier avait juste un an à ce moment, inscrivez '1988'.

Vous devez inscrire une année pour tous les enfants, même si c'est votre meilleure estimation.

Q. 216 : ÉTAT DE SURVIE

Encerclez le code approprié selon que l'enfant est en vie ou non. Si l'enfant est décédé, passez à Q. 220.

Q. 217 : ÂGE DE L'ENFANT

L'âge de tous les enfants doit être enregistré en **années révolues**,

Exemple : un enfant qui va avoir 3 ans le mois suivant doit être enregistré comme ayant 2 ans au moment de l'enquête. Un enfant âgé de moins d'un an doit être enregistré comme âgé de '00' an.

Il se peut qu'une mère ne connaisse pas l'âge actuel de son enfant. Dans ce cas, vous devez reformulez la question et lui demandez : « Il y a combien d'années que John est né? » Vous pouvez aussi utiliser d'autres informations disponibles comme l'âge d'un enfant que la mère doit connaître.

Exemple : Il se peut qu'une mère sache que son enfant le plus jeune est né il y a un an et que John était âgé d'environ deux ans à ce moment-là ; dans ce cas, John doit avoir maintenant trois ans.

Vous DEVEZ enregistrer un âge pour tous les enfants qui sont encore en vie.

VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE ENTRE LA DATE DE NAISSANCE ET L'ÂGE.

Vous n'avez pas terminé avec Q.217 tant que vous n'avez pas vérifié la cohérence entre les questions 215 et 217. Vous pouvez vérifier leur cohérence en utilisant soit la procédure arithmétique, soit la procédure du Tableau:

Procédure arithmétique. Additionner l'année de naissance et l'âge. Si l'enfant a déjà eu son anniversaire cette année (le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview), la somme doit être égale à 2013. Si l'enfant n'a pas déjà eu son anniversaire cette année (le mois de naissance se situe après le mois de l'interview), la somme doit être égale à 2012. Si le mois de naissance de l'enfant est le même que celui de l'interview ou si le mois de naissance n'est pas connu, la somme peut être soit 2012, soit 2013.

Tableau de cohérence entre la date de naissance et l'âge. Localisez l'âge sur le tableau. Vérifiez que l'année de naissance est cohérente avec cet âge dans le tableau. Utilisez la colonne de droite si le mois de naissance se situe avant le mois de l'interview et utilisez la colonne de gauche si le mois de naissance se situe après le mois de l'interview. Si le mois de naissance est le même que celui de l'interview ou si le mois est inconnu, alors l'année de naissance doit être la même que l'une des deux années de naissance enregistrées dans le tableau

Ces deux procédures sont présentées en détails après les questions 102 et 103.

Si l'année de naissance et l'âge ne sont pas cohérents, vous devez approfondir pour obtenir l'information correcte. Souvenez-vous que quand vous vérifiez, soit l'une, soit les deux réponses—âge ou date de naissance—peuvent être incorrectes.

Q. 218 : ENFANT VIVANT AVEC LA MÈRE

Cette question est importante pour savoir si beaucoup d'enfants vivent séparés de leur propre mère. Si un enfant est ailleurs dans un pensionnat, ou vit avec d'autres personnes de façon régulière, enregistrez NON. Si l'enfant est ailleurs pour une courte période, mais vit habituellement avec sa mère, enregistrez OUI.

Q. 219 : NUMÉRO DE LIGNE DE L'ENFANT

À Q. 219, inscrivez le numéro de ligne de l'enfant de la colonne (1) du Tableau de Ménage qui se trouve dans le Questionnaire Ménage. Si l'enfant ne vit pas dans le ménage, inscrire '00' dans les cases. Si l'enfant n'est pas listé dans le Tableau de Ménage, mais si la mère dit que l'enfant est, en fait, un résident habituel du ménage ou un visiteur dans le ménage, ajoutez l'enfant dans le Tableau de Ménage.

Faites très attention quand vous inscrivez le numéro de ligne du Tableau de Ménage car une simple erreur causerait des problèmes au cours du traitement des donnés. Après avoir complété Q. 219 pour l'enfant premier-né, vous continuerez avec Q. 215 pour l'enfant suivant. Pour tous les autres enfants, vous passerez à Q. 221 après avoir enregistré les informations à Q. 219.
NB : si une femme n'a eu qu'un seul enfant dans sa vie aller à Q222.

Q.220 : ÂGE AU DÉCÈS

Si vous suivez correctement les instructions de passage, vous ne poserez les questions que pour les enfants décédés. Pour tous les enfants qui sont décédés, vous devez enregistrer un âge au décès à Q. 220, même si ce n'est que votre meilleure estimation. L'âge au décès est enregistré en jours, mois ou années en fonction de l'âge de l'enfant au moment du décès.

- Si l'enfant avait moins d'un mois au décès, encerclez '1' et enregistrez la réponse en JOURS.
- Si l'enfant avait au moins un mois mais moins de deux ans quand il est décédé, encerclez '2' et enregistrez la réponse en MOIS.
- Si l'enfant avait deux ans ou plus quand il est décédé, encerclez '3' et enregistrez la réponse en ANNÉES.

Si l'instruction à Q. 220 est correctement suivie, vous ne devrez **jamais** enregistrer **'00' mois ou '00' ou '01' an**.

Voici quelques exemples d'enregistrement d'âges au décès :

« Elle avait trois ans quand elle est décédée ».	JOURS 1		
	MOIS.....2		
	ANNÉES.....(3)	**0**	**3**
« Il avait seulement six mois ».	JOURS 1		
	MOIS.....(2)	**0**	**6**
	ANNÉES.....3		
« Elle est décédée quand elle avait 5 jours ».	JOURS .....(1)	**0**	**5**
	MOIS.....2		
	ANNÉES.....3		
« Il avait quatre mois et demi ».	JOURS 1		
	MOIS.....(2)	**0**	**4**
	ANNÉES.....3		
« Il avait 2 semaines quand il est décédé ». *Après vérification, vous apprenez que le bébé avait en fait 12 jours quand il est décédé*	JOURS .....(1)	**1**	**2**
	MOIS.....2		
	ANNÉES.....3		
« Elle est décédée le jour de sa naissance »	JOURS .....(1)	**0**	**0**
	MOIS.....2		
	ANNÉES.....3		

Certains points dont il faut se souvenir pour remplir Q. 220 :

- **Utilisez des unités révolues.** Vous devez enregistrer la réponse en unités révolues, c'est-à-dire, si la femme déclare "quatre mois et demi", écrivez '04' à la suite de MOIS.

- **Convertissez en jours ou mois les réponses données en semaines**

  - Si la réponse est **inférieure à 4 semaines**, vous devez insister pour trouver **l'âge exact au décès en jours**. Par exemple, si la réponse est "trois semaines", insistez pour obtenir le nombre de jours. Si la mère dit 19 jours, enregistrez JOURS '19'.

  - Si la réponse est **4 semaines ou plus**, vous devez convertir la réponse en mois. Si la réponse est **"7 semaines",** vous enregistrerez : MOIS '01'.

- **Insistez quand la réponse est "un an"**. On sait que quand un enfant décède aux environs de son premier anniversaire, les mères ont tendance à arrondir leur réponse, c'est-à-dire qu'elles répondront probablement "un an" même si l'enfant était, en fait, plus jeune (par ex : 10 ou 11 mois) ou plus vieux (par ex : 13 ou 14 mois) au moment du décès. Aussi, chaque fois qu'une femme répondra "1 an" ou 12 mois à cette question, vous devrez insister en demandant « Combien de mois avait (Nom) ? » ou en demandant à l'enquêtée si l'enfant avait atteint son premier anniversaire avant de décéder.

« Elle est morte quand elle avait un an » Après vérification, vous apprenez que l'enfant avait, en fait, 13 mois quand il est décédé.	JOURS .....1 MOIS .....2 ANNÉES.....3	**1**	**3**

En réponses à cette question, une femme peut vous répondre que son bébé n'était pas vivant quand il est né. Si cela se produit, insistez en disant, « A-t-il pleuré ou montré un signe quelconque de vie quand il est né » ? Si elle dit que le bébé était mort à la naissance, rayez l'enregistrement dans le tableau de l'historique des naissances. Dans un tel cas, assurez-vous aussi de bien renuméroter les naissances en ordre à Q.212. Corrigez aussi les informations enregistrées aux questions 202-210 où cela est nécessaire.

Q.221 : VÉRIFICATION DE L'INTERVALLE ENTRE LES NAISSANCES

Le but de cette question est de vous assurer que vous n'avez pas oublié d'enregistrer des naissances de l'enquêtée, et seulement les naissances de l'enquêtée elle-même.
Pour toutes les naissances de la femme, sauf pour la première, vous devez lui demander s'il y a eu des naissances vivantes entre la naissance précédente et la naissance de cet enfant. Si la femme vous dit qu'il n'y a pas eu d'autres naissances, enregistrez NON à Q. 221. Continuez ensuite en posant Q. 215 pour la naissance suivante (ou Q. 222 si vous posiez Q. 221 pour la dernière naissance).

Si la femme vous dit qu'il y a eu une autre naissance, enregistrez OUI à Q. 221. Tracez une flèche montrant l'emplacement correct de la naissance dans le tableau de l'historique des naissances, rectifiez les numéros d'ordre des naissances à Q. 212 pour cette naissance et pour les naissances suivantes dans le tableau de l'historique. Corrigez aussi de manière appropriée les informations enregistrées aux questions 202-210.

Exemple : Une enquêtée vous dit d'abord qu'elle a eu trois enfants, Michael, David, et Mary. Après avoir enregistré de manière appropriée toutes les informations aux questions 212-220

pour David, vous posez Q. 221: « Y a-t-il eu d'autres naissances vivantes entre la naissance de Michael et David » La femme vous dit qu'il y a eu une naissance après Michael et avant David. Enregistrez OUI à Q. 221 et ajoutez cette naissance à la fin du tableau de l'historique des naissances.

Tracez une flèche montrant l'emplacement correct de la naissance entre Michael et David. Rectifiez le numéro d'ordre de la naissance à Q.212 pour toutes les naissances suivant Michael, c'est-à-dire que le numéro d'ordre de la naissance pour le bébé enregistré à la fin du tableau doit être changé en '02', le numéro d'ordre de naissance pour David deviendra '03' et celui pour Mary, '04'. Vous devrez aussi corriger les informations aux questions 202-210 si la femme n'a pas inclus le bébé dans ses réponses à ces questions. Enfin, avant d'aller à David, posez les questions 212-221 pour la naissance survenue entre Michael et David.

Q.222 : VÉRIFICATION DE L'INTERVALLE DEPUIS LA DERNIÈRE NAISSANCE

Cette question est similaire à Q. 221 mais elle a été conçue pour vérifier plus particulièrement l'intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière naissance.

Exemple : Si Mary est la dernière naissance de l'enquêtée et qu'elle est née en en 1994, demandez, « Avez-vous eu d'autres naissances vivantes depuis la naissance de Mary ? »

S'il n'y a aucune naissance après Mary, enregistrez NON à Q. 222. Si la femme vous dit qu'il y a eu une naissance depuis Mary, enregistrez OUI à Q. 222 et ajoutez cette naissance à la fin du tableau de l'historique des naissances. Posez ensuite les questions 212-221 pour cette naissance. Vous devrez aussi corriger les informations aux questions 202-210.

AUTRES POINTS CONCERNANT LE TABLEAU DE L'HISTORIQUE DES NAISSANCES

1) Enregistrement de l'âge au décès, de l'année de naissance, et de l'âge des enfants vivants. À Q.215, pour le mois de naissance, il est admissible d'enregistrer comme réponse le Code '98' pour NE SAIT PAS. Par contre, pour l'année de naissance (Q.215), l'âge des enfants vivants (Q.217) et l'âge au décès (Q.220), vous devez enregistrer une réponse. Il est très important d'obtenir les informations pour ces questions ; vous devez donc insister et, si nécessaire, faire la meilleure estimation possible à partir des réponses de la femme.

2) Enregistrement des informations sur les jumeaux (ou triplés, etc.). S'il y a des jumeaux, enregistrez les informations sur chacun d'entre eux sur une ligne séparée. Si les jumeaux sont la dernière naissance de l'enquêtée, et si l'un des jumeaux est mort, enregistrez le jumeau vivant en dernier. En faisant cela, vous pourrez parler, en premier, du jumeau vivant quand vous serez à la Section 4, ce qui mettra l'enquêtée plus à l'aise.

3) Enregistrement des informations pour plus de 12 naissances. Il y a des lignes pour 12 naissances dans le tableau. Si, dans quelques cas exceptionnels, vous trouvez une enquêtée avec plus de 12 naissances, écrivez au bas de la page 'SUITE SUR UN QUESTIONNAIRE SÉPARÉ'. Écrivez le mot 'SUITE' et enregistrez les informations d'identification sur la page de couverture du second questionnaire. Puis sur le tableau de l'historique des naissances du second questionnaire, changez le numéro '01' par le numéro '13', et ainsi de suite. Après avoir enregistré les informations pour cette ou ces naissances supplémentaires sur le tableau de l'historique des naissances, retournez au premier questionnaire pour poursuivre l'interview.

4) Correction de la séquence des naissances enregistrées. Si vous vous rendez compte que l'enquêtée rapporte une naissance vivante qui ne suit pas l'ordre des naissances, tracez une flèche pour indiquer la position du tableau où elle devrait se trouver selon la date à laquelle elle est survenue, et corrigez les numéros de ligne imprimés à Q.212.

5) Vérification de l'intervalle entre naissances. Vérifiez les dates de chaque naissance. Si deux enfants ont été enregistrés comme étant nés à moins de 7 mois d'intervalle, par exemple en décembre 1993 et en mai 1994, vérifiez et corrigez les dates. Ou bien la naissance de décembre est arrivée plus tôt ou bien celle de mai est survenue plus tard, ou bien les deux.

Q.223 : VÉRIFICATION DU NOMBRE TOTAL DE NAISSANCES

Vérifiez que le nombre enregistré à Q. 208 est le même que le nombre de naissances enregistré dans le tableau. Si le nombre inscrit à Q. 208 est le même que le nombre de naissances enregistré dans le tableau, cochez la case intitulée 'LES NOMBRES SONT ÉGAUX' et continuez avec Q. 224.

Si le nombre enregistré à Q.208 n'est pas le même que le nombre de naissances enregistrées dans le tableau, cochez la case intitulée 'LES NOMBRES SONT DIFFÉRENTS'. Vous devez alors insister pour trouver la cause de la différence et corriger avant de poursuivre avec Q.224. Après avoir corrigé le problème, tracez deux lignes dans la case 'LES NOMBRES SONT DIFFÉRENTS' (puisque cela n'est plus vrai) et cochez ensuite la case 'LES NOMBRES SONT LES MÊMES'. Une fois correctement rempli, votre questionnaire doit toujours avoir le même nombre de naissances dans le tableau que celui qui a été enregistré à Q.208.

Q.224 : NOMBRE DE NAISSANCES EN 2008 OU PLUS TARD

Vérifiez Q. 215 et comptez combien de naissances se sont produites en 2008 ou plus tard. Vous devez inclure toutes les naissances survenues en 2008 ou plus tard, même si elles sont décédées plus tard. Si l'enquêtée déclare qu'elle n'a eu aucune naissance en 2008 ou plus tard, enregistrez '00' et passez à Q. 226.

Q.225A-Q225I : ENREGISTREMENT DES NAISSANCES POUR LES ENFANTS DE 0-4 ANS

En posant ces questions, nous cherchons à savoir si les enfants de 0-4 ans ont été enregistrés à la naissance et, si tel est le cas, à quel âge leurs naissances avaient été enregistrées. Cette information est importante car un enregistrement rapide de la naissance est considéré comme un moyen de disposer d'une identité et, de façon plus générale, comme un moyen de protection des droits des enfants.

Q.225A FILTRE POUR LES ENFANTS VIVANTS AYANT 0 À 4 ANS

Vous devez vérifier l'âge de l'enfant inscrit à Q.217 pour tous les enfants en vie listés dans le Tableau de l'Historique des Naissances pour identifier les enfants en vie ayant 0-4 ans au moment de l'enquête.

Questions 225B-Q225C : COMPLÉTER LES EN-TÊTES DES COLONNES POUR TOUS LES ENFANTS EN VIE AYANT 0-4 ANS

Tous les enfants en vie âgés de 0-4 ans seront inscrits dans le tableau. Pour chaque enfant de 0-4 ans, enregistrez le numéro de ligne de tableau ménage (repris à la Q.219), et le nom de l'enfant (se reporter à la Q. 212) à la question 225B. Copiez également à Q.225C le mois et l'année de naissance à partir de la Q.215. Demandez à la mère de l'enfant le jour de naissance pour compléter Q.225C.

Si l'enquêtée a plus de trois enfants de 0-4 ans en vie, écrivez « VOIR QUESTIONNAIRE JOINT » en haut de la page. Prenez alors un nouveau Questionnaire Femme, inscrivez les renseignements sur la page de couverture et écrivez, en haut, **QUESTIONNAIRE SUPPLÉMENTAIRE**. Allez aux questions 225A-225I du second questionnaire Femme. Enregistrez le/les noms et les numéros de ligne du tableau ménage pour les enfants supplémentaires et leurs jours, mois et années de naissances. Retournez au questionnaire original pour commencer à poser les questions sur le premier enfant de 0-4 ans enregistré.

Posez ensuite toutes les questions appropriées pour le premier enfant enregistré avant de les poser pour l'enfant suivant. Assurez-vous de bien insérer le nom de l'enfant aux endroits indiqués quand vous posez les questions de façon à ce qu'il n'y ait pas de confusion sur l'enfant dont vous parlez.

Ne commencez pas les questions allant de Q.226 tant que vous n'avez pas posé toutes les questions appropriées pour tous les enfants de 0-4 ans, y compris des enfants qui ont pu être enregistrés dans un second questionnaire.

Q.225D-225F: CERTIFICAT DE NAISSANCE ET DÉCLARATION À L'ÉTAT CIVIL

Demandez si l'enfant possède un certificat de naissance (un certificat de baptême n'est pas fourni par le gouvernement et ne peut pas être considéré comme un certificat de naissance).

a. Si l'enquêtée déclare que l'enfant a de certificat de naissance, demandez de le voir.
   - Dans le cas où le certificat de naissance est disponible, encerclez 1 à Q.225D, allez à Q.225F pour transcrire le jour, le mois et l'année de la déclaration de naissance inscrit sur le certificat de naissance. S'il y a un autre enfant de 0-4 ans, continuez à Q.225D pour l'enfant suivant. Sinon, passez à la question 226.

   - Dans le cas où le certificat de naissance n'est pas disponible mais que l'enquêtée déclare qu'il existe, encerclez 3 à Q.225D, allez à Q.225G demander l'âgé de l'enfant, en semaines révolues, au moment où sa naissance a été déclarée à l'état civil. S'il y a un autre enfant de 0-4 ans, continuez à Q.225D pour l'enfant suivant. Sinon, passez à la question 226.

b. Si l'enquêtée déclare que l'enfant n'a pas de certificat de naissance ou qu'elle ne sait pas si il en a un, encerclez 2 pour non ou 8 pour ne sait pas. Posez ensuite Q.225E pour savoir si la naissance de l'enfant aurait été déclarée à l'état civil.

   - Dans le cas où l'enquêtée déclare que la naissance de l'enfant en question a été déclarée à l'état civil, encerclez 1 à Q.225E, allez à Q.225G demander l'âgé de l'enfant, en semaines révolues, au moment où sa naissance a été déclarée à l'état civil. S'il y a un autre enfant de 0-4 ans, continuez à Q.225D pour l'enfant suivant. Sinon, passez à la question 226.

   - Dans le cas où l'enquêtée déclare que la naissance de l'enfant en question n'a pas été déclarée à l'état civil (encerclez 1 à Q.225E) ou qu'elle ne sait pas si sa naissance aurait été déclarées aux autorités civiles (encerclez 8 à Q.225E), continuer à Q.225H

Q.225H : CONNAISSANCE DU PROCESSUS DE DÉCLARATION DES NAISSANCES À L'ÉTAT CIVIL

Cette question n'est posée qu'aux enquêtées ayant déclaré que les naissances de leurs enfants vivants de 0-4 ans n'ont pas été déclarées à l'état civil et celles qui ont ne savent pas si les naissances de leurs enfants vivants de 0-4 ans ont été déclarées à l'état civil.

Q.225I : INSTRUCTIONS POUR LA SUITE DE L'INTERVIEW

Q.226 : GROSSESSE ACTUELLE

Q.227 : MOIS DE GROSSESSE

Enregistrez la réponse en mois révolus, en mettant un zéro dans la première case si elle a effectué neuf mois de grossesse ou moins. Il vous faudra vérifier que la femme répond bien en mois révolus.

> *Exemple* : Si une femme répond qu'elle « est enceinte de cinq mois », demandez-lui « Êtes-vous dans votre cinquième mois de grossesse ou avez-vous terminé votre cinquième mois de grossesse ? ». Inscrivez '04' si elle répond qu'elle est dans son cinquième mois de grossesse et '05' si elle a terminé son cinquième mois.

Si l'enquêtée déclare qu'elle ne sait pas de combien de mois elle est enceinte, insistez pour obtenir une estimation en demandant par exemple, la date de ses dernières règles.

Questions 228 et 229 : GROSSESSE AU MOMENT SOUHAITÉE

Si l'enquêtée répond OUI à Q.228, allez à Q.230. Sinon, continuez en posant Q.229.

Q. 230 : GROSSESSES IMPRODUCTIVES

En posant ces questions, nous voulons savoir si l'enquêtée a eu des grossesses qui ne se sont pas terminées par des naissances vivantes. Pour être certain de ne pas oublier une grossesse de ce genre, la question mentionne chaque type de grossesse interrompue. Une grossesse qui s'est terminée trop tôt et involontairement est une fausse couche. Si une femme a volontairement interrompu sa grossesse, il s'agit d'un avortement. Si une femme a donné naissance à un enfant qui n'a pas montré de signe de vie, on dit que l'enfant est mort-né.

Q. 231 : DATE DE LA DERNIÈRE GROSSESSE IMPRODUCTIVE

Si l'enquêtée a déclaré avoir eu une grossesse qui ne s'est pas terminée par une naissance vivante, demandez-lui quand la dernière grossesse de ce genre s'est terminée et enregistrez le mois et l'année dans les cases prévues. Si une femme ne peut pas se souvenir de la date, insistez en suivant les instructions données à Q.215.

Q. 233 : DURÉE DE LA DERNIÈRE GROSSESSE IMPRODUCTIVE

Cette question est seulement posée aux femmes qui ont eu une grossesse improductive depuis janvier 2008 ou plus tard.

> *Exemple* : Une femme a eu une grossesse qui s'est terminée par un mort-né en mai 2010 au huitième mois de grossesse. Enregistrez '07' à Q.233.

Si la femme donne une réponse en semaines, vous devrez convertir la réponse en mois.

> *Exemple*: Une femme vous dit que la dernière grossesse improductive s'est terminée en août 2008, après 14 semaines de grossesse. Enregistrez '03' à Q.233.

Q. 234 : AUTRES GROSSESSES IMPRODUCTIVES DEPUIS JANVIER 2008

L'enquêtée vous a parlé d'une grossesse improductive (la plus récente) aux questions 230-233. Demandez-lui maintenant si elle a eu d'autres grossesses de ce type (fausse couche, avortement ou enfant mort-né) depuis janvier 2008.

Q. 236 : GROSSESSE IMPRODUCTIVE AVANT JANVIER 2008

Cette question concerne les grossesses qui n'ont pas abouti à une naissance vivante et qui se sont terminées avant 2008.

> *Exemple*: Une enquêtée a eu une grossesse improductive qui a commencé en novembre 2007 mais s'est terminée trois mois et demi plus tard en février 2008. À Q. 236, encerclez '2' pour NON parce que la grossesse ne s'est pas terminée avant janvier 2008.

Q. 237 : DATE DE LA FIN DE LA DERNIÈRE GROSSESSE IMPRODUCTIVE

Inscrivez le mois et l'année pendant lesquels la dernière grossesse improductive s'est terminée avant janvier 2008. Suivez la même procédure pour convertir les mois en nombre comme par exemple, '02' pour le mois de février. Si une femme ne peut pas se rappeler la date, insistez en utilisant les indications données à Q. 215.

Q. 238 : DÉBUT DES DERNIÈRES RÈGLES

La réponse à cette question aidera à déterminer si certaines des enquêtées sont actuellement en ménopause ou non fertiles du fait qu'elles n'ont pas eu leurs règles depuis longtemps. Ceci est important dans toute étude de la fécondité car la menstruation est directement liée à la grossesse.

Inscrivez la réponse de l'enquêtée selon les unités de temps qu'elle utilise

> *Exemple*: Si elle dit « il y a 3 semaines », encerclez '2' et enregistrez '03' pour SEMAINES. Si elle dit « il y a 4 jours », encerclez '1' et enregistrez '04' pour les JOURS.

Si l'enquêtée semble arrondir sa réponse, insistez pour obtenir une réponse exacte. Par exemple, si elle dit « il y a à peu près une semaine », demandez : « Vous souvenez-vous quel jour ? » Était-ce avant ou après la fin de semaine? » etc.

Si l'enquêtée vous dit qu'elle est 'MÉNOPAUSÉE' ou qu'elle a eu une hystérectomie, enregistrez 'EN MÉNOPAUSE/A EU UNE HYSTÉRECTOMIE'. Une femme qui est trop âgée pour avoir ses règles ou pour devenir enceinte est une femme en ménopause. Une hystérectomie est une opération qui consiste à enlever l'utérus. Si elle n'a pas eu ses règles depuis la naissance de son dernier enfant, enregistrez 'AVANT DERNIÈRE NAISSANCE'. Si elle n'a jamais eu de règles, enregistrez 'JAMAIS EU DE RÉGLES'.

Dans certains cas, il se peut que l'enquêtée vous donne la date de ses dernière règles. Si cela se produit, inscrivez la date dans l'espace prévu sur le questionnaire. Calculez le temps écoulé depuis cette date et enregistrez-le dans les unités appropriées. Notez qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir une date. L'espace est seulement prévu pour le cas où une enquêtée vous donne une date

Questions. 239 et 240 : CONNAISSANCE DU CYCLE MENSTRUEL

Posez tout d'abord Q.239 pour savoir si l'enquêtée pense qu'une femme a plus de chances de tomber enceinte à certains moments du cycle menstruel qu'à d'autres. Si elle répond qu'il n'y a pas de moment plus favorable qu'un autre ou qu'elle ne sait pas, enregistrez la réponse et passez à Q.301. Si elle répond qu'il y a une période où les chances de tomber enceinte sont plus élevées, enregistrez OUI et posez Q.240. Pensez à lire toute la question en mentionnant les quatre possibilités avant d'enregistrer la réponse de l'enquêtée.

D. Section 3 : Contraception

Dans cette section, on recueille des informations sur la connaissance et l'utilisation des diverses méthodes contraceptives qu'un couple peut utiliser pour éviter ou retarder une grossesse. Les sujets concernant la contraception et la planification familiale peuvent être considérés comme des questions personnelles, et la personne enquêtée peut se sentir gêner d'en parler. Pour vaincre cette gêne, vous devez montrer que vous ne vous sentez pas, vous-même, gênée ou mal à l'aise. Vous devrez poser ces questions comme s'il n'y avait aucune différence avec les autres questions du questionnaire. Si elle hésite à répondre à certaines de ces questions, vous devrez la rassurer en lui expliquant que tout ce qu'elle dit sera traité confidentiellement et qu'on pose les mêmes questions aux femmes dans tout le pays.

Q. 301: Tableau Contraception

Le Tableau Contraception (tableau 4) est utilisé pour enregistrer les informations sur la connaissance et l'utilisation de méthodes de contraception spécifiques que l'enquêtée fournit à la question Q. 301. Voici comment vous devez utiliser ce tableau :

1) lisez l'introduction située en haut du tableau.

   Ensuite, en commençant par le début de la liste, demandez : « Avez-vous déjà entendu parler de _____? » Encerclez le Code '1' si elle connaît la méthode et le code '2' si elle ne la connaît pas.

   L'enquêtée peut ne pas toujours comprendre de quoi vous parlez lorsque vous décrivez une méthode particulière. Dans de tels cas, répétez la description. Si elle ne comprend toujours pas, vous devrez expliquer la méthode en d'autres termes, ou avec un peu plus de détails.

Description des méthodes contraceptives

Pour pouvoir remplir correctement et complètement le Tableau Contraception, il est important que vous connaissiez vous-même les méthodes contraceptives et que les termes que les gens utilisent à propos de chaque méthode vous soient familiers. Le paragraphe qui suit comprend des informations supplémentaires concernant certaines méthodes qui sont incluses dans le Tableau Contraception qui peuvent vous être utiles pour remplir ce Tableau :

STÉRILISATION FÉMININE. Il y a différents types d'opérations de stérilisation qu'une femme peut faire pour éviter d'avoir des enfants ; par exemple, la ligature des trompes, l'ablation de l'utérus (appelée hystérectomie), ou des ovaires. Les opérations d'ablation de l'utérus sont souvent pratiquées pour des raisons autres que la contraception. Dans certains cas, ces opérations ont dû être pratiquées en cas de problèmes durant l'accouchement, de saignements importants récurrents et dans le cas de cancers. C'est seulement quand l'opération a été pratiquée pour éviter à la femme d'avoir des enfants que vous devrez l'enregistrer comme une stérilisation.

STÉRILISATION MASCULINE. Il s'agit en comparaison d'une opération mineure pratiquée sur les hommes dans un but contraceptif. On l'appelle également vasectomie.

DIU (DISPOSITIF INTRA UTÉRIN) OU STÉRILET.
Un médecin ou une infirmière peuvent placer à l'intérieur de l'utérus, par le vagin, un petit objet en forme de T. Il y a deux modèles de DIU: Le DIU hormonal et le DIU au cuivre qui est le stérilet classique. Les deux modèles de DIU sont efficaces pour prévenir une grossesse. Le DIU est une méthode contraceptive réversible et il peut être utilisé pendant 5 à 10 ans (cela dépendant du modèle) avant d'être remplacé.

INJECTABLES. Une injection d'hormone peut être effectuée de manière régulière à des femmes pour éviter une grossesse. Le type d'injection le plus fréquent est fait tous les trois mois. Il est connu sous le nom de depotmedroxyprogestérone acétate (DMPA), Depo-provera ou *Megestron®*. D'autres contraceptifs injectables comme NET EN (appelée aussi *Noristerat®)* sont donnés tous les deux mois.

IMPLANTS. Cette méthode est aussi appelée Norplant. Ce sont des petits bâtonnets qui sont insérés, au cours d'une opération, sous la peau de la partie supérieure du bras. Généralement, la femme est protégée contre tout risque de grossesse pendant cinq ans ou plus.

PILULE. Les femmes peuvent prendre une pilule chaque jour pour éviter de tomber enceinte.

CONDOM MASCULIN. Un préservatif en caoutchouc, fin et transparent, peut être enfilé sur le sexe de l'homme avant des rapports sexuels pour éviter une grossesse.

CONDOM FÉMININ. Un préservatif en caoutchouc, fin et transparent, peut être placé dans le vagin de la femme avant des rapports sexuels pour éviter une grossesse.

MÉTHODE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL ET DE L'AMÉNORRHÉE (MAMA). Après une naissance, une femme peut retarder le retour de ses règles (et donc avoir peu de probabilités de tomber enceinte) en allaitant fréquemment. Cette méthode qui se base sur cette « relation » est connue sous le nom de la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA). Pour utiliser cette méthode de manière efficace, il faut allaiter fréquemment (sans donner à l'enfant d'autre nourriture que de l'eau) ; de plus, cette méthode peut être utilisée jusqu'à 6 mois après une naissance, tant que les règles ne sont pas revenues. Les femmes doivent aussi savoir que quand les règles reviennent et à partir du moment où l'enfant a plus de 6 mois et qu'il commence à être nourri avec autre chose que du lait maternel ou de l'eau, elles doivent commencer à utiliser une autre méthode de contraception pour éviter de retomber enceinte.

MÉTHODE DU RYTHME. Cette méthode est aussi appelée, l'abstinence périodique ou la méthode du calendrier. Cette méthode est basée sur le principe selon lequel une femme peut éviter de tomber enceinte en évitant d'avoir des rapports sexuels certains jours de son cycle menstruel. Notez qu'il ne s'agit pas de la même chose que l'abstinence prolongée où les couples arrêtent d'avoir des rapports sexuels pendant des mois pour éviter une grossesse sans se préoccuper du cycle menstruel de la femme. Pour être sûre que l'enquêtée comprend bien, insistez sur la phrase « certains jours du cycle ou ses chances de tomber enceinte sont les plus élevées » quand vous posez la question à la femme. D'autre part, si une femme ne souhaite pas avoir de rapports sexuels certains jours particuliers de son cycle, cela ne veut pas dire qu'elle utilise la méthode du rythme.

PILULE DU LENDEMAIN. Les femmes peuvent prendre pendant trois jours après des rapports sexuels non protégés une pilule pour éviter de tomber enceinte. Ces pilules sont appelées « pilule du lendemain ».

AUTRES MÉTHODES. Il se peut que des femmes mentionnent des méthodes qui ne sont pas décrites dans le Tableau. Ces méthodes peuvent comprendre des méthodes modernes comme les spermicides sous forme de mousse, gelée, crème, tablette moussante ou suppositoire qui sont utilisés pour tuer le sperme ou rendre les spermatozoïdes incapables de pénétrer dans l'utérus. Les femmes peuvent aussi mentionner le diaphragme. Le diaphragme et le capuchon cervical sont des capuchons de latex qui se placent au fond du vagin devant le col de l'utérus pour faire obstacle à la progression des spermatozoïdes

vers l'utérus. Le diaphragme et le capuchon cervical doivent être utilisés avec des gelées ou crèmes spermicides.

Les femmes peuvent aussi mentionner des méthodes traditionnelles ou populaires comme l'abstinence prolongée, l'allaitement ou les herbes.

TABLEAU 4 TABLEAU DE CONTRACEPTION

301	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur la planification familiale – les différents moyens ou méthodes qu'un couple peut utiliser pour retarder ou éviter une grossesse. Avez-vous déjà entendu parler de (MÉTHODE) ?	
01	**Stérilisation féminine.** Insistez : Les femmes peuvent subir une opération pour éviter d'avoir d'autres naissances.	OUI.....1 NON 2
02	**Stérilisation masculine.** Insistez : Les hommes peuvent subir une opération pour éviter d'avoir d'autres naissances.	OUI.....1 NON 2
03	**DIU.** Insistez : Les femmes peuvent avoir un stérilet qu'un médecin ou une infirmière leur place dans l'utérus.	OUI.....1 NON 2
04	**Injectables.** Insistez : Les femmes peuvent avoir une injection faite par du personnel de santé qui les empêche de tomber enceinte pendant un ou plusieurs mois.	OUI.....1 NON 2
05	**Implants**. Insistez : Les femmes peuvent se faire insérer par un médecin ou une infirmière sous la peau de la partie supérieure du bras plusieurs petits bâtonnets qui les empêchent de tomber enceintes.	OUI.....1 NON 2
06	**Pilule**. Insistez : Les femmes peuvent prendre une pilule chaque jour pour éviter de tomber enceinte.	OUI.....1 NON 2
07	**Condom.** Insistez : Les hommes peuvent mettre une capote en caoutchouc sur leur pénis avant les rapports sexuels.	OUI.....1 NON 2
08	**Condom féminin.** Insistez : Les femmes peuvent placer un fourreau dans leur vagin avant les rapports sexuels.	OUI.....1 NON 2
09	**Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée** (MAMA).	OUI.....1 NON 2
10	**Méthode du rythme.** Insistez : Pour éviter une grossesse, les femmes n'ont pas de rapports sexuels les jours du mois où elles pensent qu'elles peuvent tomber enceintes.	OUI.....1 NON 2
11	**Retrait**. Insistez : Les hommes peuvent faire attention et se retirer avant l'éjaculation.	OUI.....1 NON 2
12	**Pilule du lendemain**. Insistez : Les femmes peuvent prendre pendant les trois jours qui suivent des rapports sexuels non protégés des pilules spéciales qui les empêchent de tomber enceintes.	OUI.....1 NON 2
13	Avez-vous entendu parler d'autres moyens ou méthodes qu'une femme ou un homme peut utiliser pour éviter une grossesse ?	OUI.....1 _____ (PRÉCISEZ) _____ (PRÉCISEZ) NON 2

Q.302 : FILTRES POUR LA GROSSESSE

Questions. 303 et 304 : UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

Ces questions comptent parmi les plus importantes du questionnaire. En fonction de la méthode mentionnée par l'enquêtée, vous devrez insister pour déterminer quelle méthode l'enquêtée utilise actuellement. Les méthodes utilisées au cours de l'acte sexuel comme le condom, les méthodes vaginales et le retrait sont utilisées au cours de chaque rapport sexuel, aussi les utilisatrices actuelles de ces méthodes seront celles qui les ont utilisées au cours des rapports sexuels les plus récents. Les utilisatrices actuelles de la pilule doivent prendre les pilules tous les jours.

Les autres méthodes procurent une protection continue sans nécessiter une action quotidienne et régulière de la femme. Les contraceptifs injectables peuvent avoir été administrés 3-6 mois plus tôt et procurer encore une protection alors que les implants permettent d'éviter une grossesse pendant cinq ans ou jusqu'à ce qu'ils soient retirés. Un DIU, une fois inséré, protège de la grossesse jusqu'à ce qu'il soit retiré ou expulsé.

La stérilisation masculine ou féminine fournit une protection permanente contre la grossesse. Si le conjoint actuel de la femme a été stérilisé, vous enregistrerez 'STÉRILISATION MASCULINE' comme étant la méthode actuelle. Cependant, si la femme n'est plus mariée (ou si elle ne vit plus) avec un conjoint qui a eu une vasectomie, cela ne doit pas être enregistré comme une méthode actuelle.

Si la femme mentionne plus d'une méthode, encerclez le code pour toutes les méthodes qui sont actuellement utilisées. Si plus d'une méthode est encerclée, suivez les instructions de passage pour la méthode figurant en haut de la liste et posez les questions suivantes sur cette méthode.

Note : Retarder les premiers rapports sexuels n'est pas considéré comme une méthode contraceptive. Si, par exemple, une jeune femme répond OUI à Q. 303 et qu'ensuite, en réponse à to Q. 304, elle déclare que la méthode qu'elle utilise actuellement est l'abstinence, cela ne doit pas être compté comme une méthode contraceptive et l'enquêtée sera considérée comme n'utilisant pas de méthode de contraception. Dans ce cas, encerclez NON à Q. 303 et passez à Q. 311.

Assurez-vous que la réponse à Q.304 est cohérente avec les réponses à Q.301; par exemple, l'enquêtée peut dire qu'elle utilise la pilule alors qu'elle a déclaré à Q.301 qu'elle ne connaissait pas la pilule. Si cela se produit, vérifiez la réponse et corrigez les réponses aux questions 301 à 304 comme il se doit.

Questions 305 et 306 : MARQUE DE PILULE ET DE CONDOM

Si, à Q. 304, l'enquêtée a déclaré utiliser actuellement la pilule ou le condom, nous voulons connaître la marque de la pilule (ou des condoms) utilisée. Cette question concernant la marque des pilules ou des condoms peut contribuer à évaluer la connaissance dans la population de certaines marques qui peuvent être distribuées par l'intermédiaire de programme de « marketing social », encouragé par le gouvernement. En outre, certains types de pilules sont plus adaptés pour les femmes qui allaitent; les informations sur la marque de la pilule peuvent donc être utilisées pour avoir une idée du niveau d'utilisation de ces pilules parmi les utilisatrices qui allaitent encore leurs enfants.

Aux utilisatrices de la pilule, posez Q. 305 pour déterminer si elles peuvent en identifier la marque. Si l'enquêtée ne connaît pas la marque, demandez à voir la boite. Si l'enquêtée ne se souvient pas de la marque et si la boite n'est pas disponible, demandez-lui de vous décrire la boite. Il est important que vous insistiez et que vous écriviez en marge autant de détails que l'enquêtée peut vous fournir car, à partir de ces descriptions, il sera possible d'établir la marque.

À une femme qui utilise des condoms avec son conjoint, posez Q. 306 pour déterminer si elle connaît le nom de la marque de condoms qu'elle et son conjoint utilisent. Comme à Q. 305, si l'utilisatrice ne

se souvient pas de la marque des condoms, demandez à voir la boite ou si elle n'est pas disponible, demandez une description détaillée de la boite.

Il peut arriver qu'en approfondissant pour obtenir des informations sur la marque de la pilule (ou des condoms), vous vous rendiez compte que la méthode n'est pas celle qui est actuellement utilisée. Par exemple, une utilisatrice de pilule peut vous dire qu'elle ne s'est pas procurée de boites de pilules depuis plusieurs mois. S'il est établi, en déterminant la marque de la pilule ou des condoms, que la femme n'utilise pas actuellement la méthode, vous devez corriger Q. 304.
NB : Quelle que soit la réponse donnée par l'enquêtée aller à la question 308A.

Q.307 : ENDROIT OÙ A ÉTÉ EFFECTUÉE LA STÉRILISATION

Cette question s'applique à la stérilisation de la femme ou à celle de son conjoint. Encerclez le code qui indique le type d'établissement dans lequel a été effectuée la stérilisation.

Quand vous choisissez un code, vous devez savoir si l'endroit fait partie du secteur public (géré par le gouvernement) ou du secteur privé. Si l'endroit est géré par une Organisation Non Gouvernementale (ONG), il doit être considéré comme appartenant au secteur privé.

Si vous ne pouvez établir si l'établissement appartient au secteur public ou privé, inscrivez le nom de l'établissement dans l'espace prévu et informez votre chef d'équipe après avoir terminé l'interview. Étant donné que vous avez inscrit le nom de l'établissement, votre chef d'équipe pourra établir si l'établissement appartient au secteur public ou privé et il encerclera le code approprié.

Q. 308/308A : DATE DE L'OPÉRATION DE STÉRILISATION OU DU DÉBUT D'UTILISATION DE LA MÉTHODE CONTRACEPTIVE

Si l'enquêtée ne se souvient pas de la date à laquelle elle ou son conjoint a subi l'opération de stérilisation, insistez pour l'aider à se souvenir. Il est possible que le rapprochement avec l'âge et la date de naissance de son plus jeune enfant puisse l'aider à se souvenir. Vous devez obtenir une date, même s'il s'agit de votre meilleure estimation.
Aux utilisatrices d'autres méthodes de planification familiale, demandez-leur quand elles ont commencé à utiliser, sans interruption, la méthode la plus récente.

> *Exemple* : Une femme a commencé à utiliser la pilule en juin 2005. Quelques mois plus tard, elle a arrêté de prendre la pilule parce qu'elle voulait tomber enceinte. Elle a donné naissance à un enfant en janvier 2008 et a recommencé à utiliser la pilule en mars 2008. Quand vous l'interviewez, elle utilise toujours la pilule. Dans ce cas, enregistrez '03' pour MOIS et '2008' pour ANNÉE.

NB : Quelle que soit la réponse de l'enquêtée aux questions 308 et 308A aller à 314.

Q.313 : VÉRIFICATION DE L'UTILISATION

Le but de cette question est de s'assurer que ni l'enquêtée, ni son conjoint (ou mari) n'a jamais eu recours à aucun moyen ou utilisé quelque chose pour retarder ou éviter une grossesse ; cette question est importante car la contraception est un des sujets les plus importants de l'enquête.

Q. 314 : FILTRE POUR MÉTHODE ACTUELLE

Vérifiez Q.304 et encerclez ici le même code que celui qui est encerclé à Q.304 : il s'agit de la méthode utilisée actuellement. Si plus d'un code est encerclé pour une méthode à Q.304, n'encerclez que le code pour la première méthode de la liste. Vous devez suivre les instructions de passage. Si Q.304 a été laissée en blanc parce qu'elle n'a pas été posée, encerclez '00' pour 'AUCUN CODE ENCERCLÉ'.

Questions 315/315A : SOURCE DE LA MÉTHODE ACTUELLE

En posant cette question, on cherche à obtenir deux informations : tout d'abord savoir auprès de quelle source la femme a obtenu la méthode actuelle au moment où elle a commencé à l'utiliser et deuxièmement, où elle a obtenu des conseils sur la façon d'utiliser la méthode du rythme ou la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA) dans le cas où elle utilise l'une de ces méthodes. Pour les méthodes qui demandent un réapprovisionnement, l'utilisatrice doit d'abord obtenir la méthode auprès d'une source mais elle dépend ensuite d'un fournisseur différent pour se réapprovisionner. Par exemple, on peut citer le cas d'une femme utilisant la pilule qui l'a obtenue la première fois dans une clinique du planning familial mais qui doit se rendre dans une pharmacie pour se réapprovisionner. Pour aider l'utilisatrice à vous donner la première source auprès de laquelle elle a obtenu sa méthode, vous pouvez vous référer à la date à laquelle elle vous a dit qu'elle avait commencé à utiliser sa méthode actuelle.

Si l'enquêtée déclare qu'elle utilise des condoms avec son mari, demandez : « Où avez-vous obtenu le condom, la dernière fois? ». Si elle dit que son mari ou quelqu'un d'autre s'est procuré la méthode pour elle, demandez-lui si elle sait où il se l'est procurée. Si la méthode nécessite une ordonnance, cette question s'applique à l'endroit où l'ordonnance a été faite.

Pour inscrire un code, vous devez savoir dans quel type d'endroit la méthode a été obtenue, c'est-à-dire si l'endroit appartient au secteur public (géré par le gouvernement) ou au secteur privé. Si l'endroit est géré par une Organisation Non Gouvernementale (ONG), il doit être considéré comme appartenant au secteur privé. Enregistrez 'MÉDECIN PRIVÉ' seulement si le médecin a son propre cabinet médical qui ne fait pas partie d'un grand établissement.

Si l'enquêtée ne sait pas si l'endroit est du secteur public ou privé, inscrivez le nom de l'endroit et informez votre chef d'équipe qui identifiera le secteur et enregistrera le type d'endroit.
NB : Dispensaire = Unité de Soins Périphérique (USP) de type 1 ; CMS (Centre Médico-Social) = Unité de Soins Périphérique (USP) de type 2 ; PMI = Protection Maternelle et Infantile.

Q. 316 : FILTRE POUR MÉTHODE ACTUELLE

Questions 317-319 : EFFETS SECONDAIRES

Aux questions 317-319, on demande à utilisatrice actuelle d'une méthode si elle a reçu des informations concernant les effets secondaires ou les problèmes associés à l'utilisation de la méthode actuelle. À Q. 317, nous demandons si l'utilisatrice a été avertie des effets secondaires potentiels ou de problèmes au moment où elle a obtenu sa méthode actuelle. La question Q. 317A est identique mais elle concerne les femmes qui ont été stérilisées. S'il y a eu plus d'un épisode d'utilisation de la méthode, assurez-vous que l'enquêtée a bien compris que la question porte sur le moment où elle a commencé à utiliser la méthode au cours de l'épisode actuel d'utilisation.

La question Q.318 s'adresse aux utilisatrices actuelles d'une méthode contraceptive à qui on n'a pas parlé d'effets secondaires ou de problèmes associés à l'utilisation de leur méthode actuelle. On leur demande si elles n'ont pas été informées par un agent de santé ou de planification familiale de ces effets secondaires ou de ces problèmes à n'importe quel moment, soit pendant, soit avant la période actuelle d'utilisation. Notez que vous enregistrerez un "NON" si l'enquêtée déclare que c'est une amie ou une parente, et non un prestataire de soins de santé, qui lui a parlé de possibles effets secondaires ou de problèmes.

À la question Q.319, enregistrez OUI si une utilisatrice actuelle qui a été avertie qu'elle pouvait avoir des effets secondaires ou des problèmes causés par l'utilisation de sa méthode actuelle a été conseillée sur ce qu'il fallait faire si elle ressentait ces effets secondaires ou problèmes en utilisant la méthode.

Questions. 320-321 : INFORMATIONS SUR D'AUTRES MÉTHODES

On demande ici à une utilisatrice actuelle si un agent de santé ou de planification familiale lui a parlé d'autres méthodes de planification familiale, soit au moment où elle a obtenu sa méthode actuelle, soit à un autre moment.

> *Exemple* : Si une utilisatrice de pilule déclare qu'un agent de santé lui a parlé des injections, de la pilule et du DIU au moment où elle a commencé à utiliser la méthode, enregistrez '1' à Q.320.

Aux utilisatrices à qui on n'a parlé d'aucune autre méthode de contraception au moment où elles ont commencé à utiliser leur méthode actuelle, vous devez poser Q. 321 pour savoir si un prestataire de soins de santé ou un agent de planification familiale les a déjà informées sur d'autres méthodes de planification familiale.

Q. 322: FILTRE POUR LA MÉTHODE ACTUELLE

Q. 323: SOURCE LA PLUS RÉCENTE DE LA MÉTHODE ACTUELLE

À la question 323, nous demandons où l'enquêtée a obtenu la méthode actuelle la dernière fois. Pour les méthodes comme la pilule pour laquelle l'utilisatrice doit se réapprovisionner régulièrement, il se peut que la source enregistrée à Q. 323 soit différente de la source auprès de laquelle elle (ou son mari/conjoint) a obtenu la méthode la première fois.

De même qu'à Q. 315, si l'enquêtée ne sait pas si l'endroit appartient au secteur public ou privé, inscrivez le nom de l'endroit et informez votre chef d'équipe qui identifiera par la suite le type d'endroit.

Questions 324-325 : CONNAÎT UN ENDROIT OÙ SE PROCURER UNE MÉTHODE DE PLANIFICATION FAMILIALE

Q.324 s'adresse aux femmes qui n'utilisent pas actuellement une méthode contraceptive. On cherche à savoir si ces femmes connaissent un endroit où elles peuvent se procurer une méthode de planification familiale. Aux utilisatrices qui déclarent qu'elles connaissent un endroit où elles peuvent obtenir une méthode, on leur pose Q.325 pour qu'elles donnent le nom de ou des endroits qu'elles connaissent. Il est important d'établir toutes les sources qu'une femme peut connaître. N'oubliez pas d'insister en demandant (« Pas d'autre endroit » ?) après avoir enregistré toutes les sources que la femme mentionne spontanément.

Q.326 : VISITE D'UN AGENT DE TERRAIN

Cette question a pour objectif de déterminer si un agent a visité la femme au cours des 12 derniers mois pour discuter spécifiquement de planification familiale. Peu importe qu'il s'agisse d'un agent en planification familiale, d'un agent de santé ou d'une autre catégorie d'agent ; ce qui compte ici, c'est que la discussion pendant la visite a porté sur la planification familiale. Il n'est pas non plus important, à cette question, que lors de cette visite, l'agent ait donné des conseils ou des services. Si, au cours des 12 derniers mois, un agent a parlé de planification familiale à l'enquêtée, encerclez '1' pour OUI

Q. 327: VISITE À UN ÉTABLISSEMENT SANITAIRE AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE

Cette question concerne l'enquêtée elle-même et a pour objectif de déterminer si elle est allée dans un établissement sanitaire concernant sa santé et celle de ses enfants au cours des 12 derniers mois. La visite ne doit pas avoir pour but spécifique la planification familiale.

Q.328 : INFORMATIONS SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Pour répondre OUI, l'enquêtée n'a pas besoin d'avoir visité un établissement de santé dans le but de parler de planification familiale. Le personnel de santé a pu profiter de l'occasion de la visite pour discuter de PF même si la visite avait un autre objectif. Si le personnel de l'établissement a parlé à l'enquêtée de planification familiale durant l'une de ses visites, encerclez '1' pour OUI.

E. Section 4 : Grossesse et soins postnatals

L'objectif de cette section est d'obtenir des informations concernant les soins de santé liés à la grossesse, ces soins comprenant les soins prénatals, les soins à l'accouchement et les soins postnatals dispensés à la femme et au nouveau-né. Les questions de cette section sont posées pour les naissances qui sont survenues en janvier 2008 ou plus tard. Par conséquent, si une femme n'a pas eu de naissances durant cette période, vous passerez à la section suivante.

Q. 401 : FILTRE POUR LES NAISSANCES SURVENUES EN JANVIER 2008 OU PLUS TARD

Questions 402-404 : COMPLÉTER LES EN-TÊTES DES COLONNES POUR LES NAISSANCES SURVENUES DANS LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Toutes les naissances survenues depuis le 1er janvier 2008, seront inscrites dans le tableau. Vous devez vérifier la date de naissance (inscrite à Q.215) pour chaque enfant listé dans le Tableau de l'Historique des Naissances pour identifier les naissances que les femmes ont pu avoir durant cette période.

Pour chaque naissance survenue depuis janvier 2008, en commençant par la dernière naissance (qui doit se trouver à la dernière ligne remplie du Tableau de l'Historique sauf si vous avez dû renuméroter les naissances), enregistrez le numéro de ligne de l'Historique des Naissances et le nom de l'enfant (se reporter à Q. 212) aux questions 403 et 404. Cochez également à Q.404 si l'enfant est vivant ou décédé après avoir vérifié son état de survie à la question Q.216. Inscrivez ensuite le nom de l'enfant en haut des pages suivantes de la Section 4.

Considérez les jumeaux comme des naissances séparées et inscrivez-les dans des colonnes séparées, en prenant soin de leur donner dans ce tableau une place cohérente avec leur ordre dans le Tableau de l'Historique des Naissances. Souvenez-vous que si les dernières naissances de Q.212 sont des jumeaux et que l'un des jumeaux est mort, vous devez enregistrer le jumeau vivant comme la dernière naissance.

> *Exemple* : Une femme a eu huit naissances vivantes et les dernières sont des jumeaux, Judy et Jeffrey. Judy est décédée. Judy sera enregistrée à la ligne 07 du Tableau de l'Historique des Naissances à Q. 212 et Jeffrey à la ligne 08 de l'Historique des Naissances à Q.212. Par conséquent, aux questions 402-404, Jeffrey devra être enregistré comme DERNIÈRE NAISSANCE et Judy comme AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE.

Si l'enquêtée a eu plus de trois naissances en janvier 2008 ou plus tard, écrivez « VOIR QUESTIONNAIRE JOINT » en haut de la section 4. Prenez alors un nouveau Questionnaire Femme, inscrivez les renseignements sur la page de couverture et écrivez, en haut, **SUITE**. Allez à la section 4 du second questionnaire Femme. Laissez en blanc la première colonne du second questionnaire. Changez les en-têtes de la seconde et de la troisième colonne en 'AVANT-AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE", et 'AVANT-AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE', et enregistrez le/les noms et les numéros de ligne de l'Historique des Naissances de la ou des naissances supplémentaires. Retournez au questionnaire original pour commencer à poser les questions sur l'enfant dernier-né.

Posez ensuite toutes les questions appropriées à la section 4 pour le dernier-né avant de les poser pour l'avant-dernier né, etc. Assurez-vous de bien insérer le nom de l'enfant aux endroits indiqués quand vous posez les questions de façon à ce qu'il n'y ait pas de confusion sur l'enfant dont vous parlez.

Vous remarquerez que la série de questions sur les naissances précédentes est plus limitée que celle sur la dernière naissance. Il est très important que vous posiez toutes les questions appropriées pour ces naissances ; pour cela, vous devrez suivre soigneusement toutes les instructions de passage. Ne commencez pas la Section 5 tant que vous n'avez pas posé toutes les questions appropriées pour toutes les naissances que la femme a eues depuis janvier 2008, y compris des naissances qui ont pu être enregistrées dans un second questionnaire.

Questions 405 et 406 : GROSSESSE SURVENUE AU MOMENT SOUHAITÉ

En posant ces questions, nous voulons savoir si les naissances de l'enquêtée étaient des naissances souhaitées ou non souhaitées et, dans le cas où elles étaient souhaitées, si elles sont survenues plus tôt que ce que l'enquêtée aurait souhaité.

Q.407 : ATTENDRE COMBIEN DE TEMPS

Notez qu'en posant cette question, on demande combien de temps l'enquêtée voulait attendre avant de tomber enceinte, et pas avant de donner naissance. Enregistrez la réponse soit en mois, soit en années, en encerclant le code correspondant. Si l'enquêtée donne une réponse générale, comme « J'aurais souhaité attendre jusqu'à ce que je sois prête », demandez-lui combien de mois ou d'années elle aurait souhaité attendre. Enregistrez le temps supplémentaire qu'elle aurait aimé attendre au-delà du début de sa grossesse.

> *Exemple*: si une femme est tombée enceinte 18 mois après sa naissance précédente et qu'elle vous dit qu'elle aurait préféré un intervalle de 2 ans (24 mois) avant de retomber enceinte, vous devez enregistrer '1' pour MOIS et '06' dans les cases adjacentes (24-18 = 6).

Questions 408 et 409 : PERSONNEL POUR LES SOINS PRÉNATALS

Cette question concerne n'importe quel soin prénatal dispensé par un prestataire de soins de santé au cours de la grossesse. Ces soins doivent avoir été dispensés spécialement pour vérifier le déroulement de la grossesse et pas pour d'autres raisons. Si l'enquêtée n'a pas reçu de soins prénatals, passez à Q.415. Si l'enquêtée répond OUI, demandez-lui alors qui elle a vu (Q.409). Étant donné que nous sommes intéressés par toutes les personnes que la femme a vues, vous devez insistez en utilisant la phrase suivante (« Quelqu'un d'autre ? ») pour être sûre que la femme déclare toutes les personnes qu'elle a vues pour sa grossesse.

Q. 410 : PLACE(S)/ ENDROIT(S) OÙ ONT ÉTÉ REÇUS LES SOINS PRÉNATALS

Cette question a pour but d'identifier les lieux où l'enquêtée a reçu les soins prénatals pour sa grossesse. Les soins prénatals sont généralement dispensés dans des établissements de santé mais il peut parfois arriver qu'ils soient fournis au domicile de la femme enceinte.

Comme à la question Q.409, nous sommes intéressés par tous les endroits où la femme enceinte a reçu des soins prénatals. N'oubliez pas d'insistez en demandant (« Pas d'autre endroit? ») et enregistrez tous les endroits où elle a été examinée pour des soins prénatals.

De même que pour les questions précédentes sur les sources des méthodes en planification familiale quand vous choisissez un code à Q.410, vous devez savoir si l'endroit dépend du secteur public (géré par le gouvernement) ou privé (c'est-à-dire un hôpital ou une clinique géré par une Organisation Non Gouvernementale ou un cabinet médical privé). Si vous ne pouvez déterminer le type d'endroit, inscrivez le/les noms et informez votre chef d'équipe qui identifiera par la suite à quel secteur appartient l'endroit

Q. 411 : MOIS DE LA GROSSESSE À LA PREMIÈRE VISITE PRÉNATALE

Demandez à l'enquêtée à quel stade de la grossesse a eu lieu sa première consultation. Si elle ne se rappelle pas, demandez-lui depuis combien de temps elle n'avait pas eu ses règles à ce moment-là. Considérez que chaque période de règle qui ne s'est pas produite correspond à un mois et inscrivez le nombre dans l'espace prévu. Par exemple, si l'enquêtée ne se souvient pas de combien de mois elle était enceinte quand elle a reçu ses premiers soins prénatals mais qu'elle sait qu'elle avait manqué trois périodes de règles, inscrivez '03'.

Q.412 : FRÉQUENCE DES SOINS PRÉNATALS

Demandez-lui ensuite combien de fois, en tout, elle a consulté quelqu'un pour des soins prénatals durant sa grossesse. Seules les consultations prénatales nous intéressent ici, les consultations pour d'autres motifs ne sont pas prises en compte ici.

Q.413 : EXAMENS EFFECTUÉS DURANT CES VISITES

Ici, nous voulons savoir si les examens listés sous la question ont été effectués au cours des visites prénatales faites par l'enquêtée au cours de sa dernière grossesse. Peu importe que les examens aient été effectués une fois seulement ou plus d'une fois; peu importe aussi qu'ils aient été faits au cours d'une même visite ou de plusieurs visites. Posez la question pour chaque examen et enregistrez la réponse avant de poser la question sur l'examen suivant.

La tension est mesurée à l'aide d'un tensiomètre. On place un brassard gonflable en caoutchouc autour de la partie supérieure du bras et on le gonfle. Quand l'air s'échappe lentement du bracelet, le prestataire de santé écoute les pulsations de l'artère avec un stéthoscope tout en examinant en même temps le tensiomètre pour lire la tension artérielle.

Un échantillon de sang peut être prélevé au bout du doigt, à partir d'une veine (habituellement d'une veine près du coude ou du poignet). Cet échantillon est utilisé pour tester des maladies diverses, comme l'anémie ou le paludisme.

Q.414 : COMPLICATIONS DE LA GROSSESSE

Questions 415-420 : VACCINATION ANTITÉTANIQUE PENDANT LA GROSSESSE

Le tétanos (en éwé veut dire "dosséssé") néonatal est une maladie qui tue de nombreux bébés. Cette maladie est aussi connue sous le nom « mâchoire bloquée » [terme ou termes locaux]. Si la mère reçoit au moins deux vaccinations antitétaniques durant une grossesse, elle est considérée comme adéquatement immunisée pour protéger son enfant contre le tétanos néonatal. Un enfant est aussi considéré comme adéquatement immunisé si la mère a reçu, au moins, cinq injections de vaccin antitétanique durant sa vie et si le dernier rappel a été effectué au cours des dix années ayant précédé la grossesse.

Aux questions 415-416, on demande à l'enquêtée si elle a reçu des injections de vaccin antitétanique durant cette grossesse et, si oui, combien de fois elle a reçu une injection de vaccin antitétanique. Ce vaccin est généralement effectué sur les femmes enceintes sous forme d'injection au bras ou à l'épaule.

Aux femmes qui ont déclaré ne pas avoir reçu, au moins, deux injections de vaccin antitétanique durant la grossesse, vous devez poser plusieurs questions supplémentaires pour déterminer si elle était adéquatement immunisée au moment de sa grossesse. En posant les questions 418-419, on cherche à savoir si la femme a reçu des injections antitétaniques avant sa grossesse (c'est-à-dire au cours d'une grossesse précédente ou pendant l'enfance) ; si oui, on demande le nombre total d'injections antitétaniques effectuées avant la grossesse. On lui demande aussi le nombre d'années écoulées depuis l'injection antitétanique la plus récente (Q.420). Aux femmes qui n'ont reçu qu'une injection antitétanique au cours de la grossesse la plus récente, on pose une question sur l'injection antitétanique la plus récente qu'elle a reçue avant la dernière grossesse.

> *Exemple* : Ana a été interviewée en décembre 2013. L'enquêtée a deux enfants, Marie et José. José est sa dernière naissance. Elle déclare qu'elle a reçu une injection de vaccin antitétanique quand elle était enceinte de José et deux injections quand elle était enceinte de Marie qui est née en septembre 2010. Elle est aussi sûre qu'elle a reçu toutes les vaccinations infantiles

exigées avant d'entrer à l'école mais elle ne sait pas combien d'injections antitétaniques elle a eues.

Pour cette enquêtée, vous devez encercler OUI à Q. 415, enregistrer '1'à Q. 416, et vérifier 'AUTRE' à Q.417. Vous devez encercler OUI à Q.418 puisqu'elle a eu des injections antitétaniques avant sa grossesse.

Étant donné que l'enquêtée est sûre qu'elle a reçu toutes les vaccinations infantiles exigées avant d'entrer à l'école, vous pouvez supposer qu'elle a reçu trois vaccinations antitétaniques pendant l'enfance. Si l'on inclut les deux injections reçues quand elle était enceinte de Marie, cela donne un total de cinq injections antitétaniques avant qu'elle ne tombe enceinte de José. Par conséquent, vous devez enregistrer '5' à Q. 419. Avant sa grossesse de José, son injection la plus récente datait de 2010, l'année de naissance de Marie. Par conséquent, à Q.420, enregistrez '03'puisque l'injection antitétanique a été donnée il y a trois ans.

Questions 421 et 422 : FER SOUS FORME DE COMPRIMÉS/SIROP

L'anémie est un problème fréquent durant la grossesse. Il peut cependant être facilement traité en prenant des suppléments de fer. À la question Q.421, on demande à l'enquêtée si on lui a donné ou acheté des suppléments de fer, sous forme de comprimés ou de sirop, durant sa grossesse. Étant donné que certaines femmes peuvent ne pas savoir qu'on leur a donné du fer, montrez des échantillons quand vous posez la question. Notez que nous ne cherchons pas, ici, à savoir si elle a pris ou non les comprimés qui lui avaient été donnés ou qu'elle avait achetés mais plutôt si elle disposait de fer sous forme de comprimés ou de sirop pendant sa grossesse. En outre, ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir si on lui a donné ou acheté les comprimés ou le sirop et non de savoir si elle les avait déjà à la maison. Par conséquent, dans ce cas, enregistrez NON et passez à Q.423.

Si on a donné à l'enquêtée les comprimés ou le sirop ou si elle les a achetés (OUI à Q.421), demandez-lui pendant combien de jours au cours de la grossesse elle a pris ces comprimés /sirop. Enregistrez sa réponse dans les cases. Pensez à inscrire des zéros avant les chiffres; 30 jours seront inscrits '030'. Dans le cas où on lui a donné ou acheté les comprimés de fer mais qu'elle n'en a jamais pris un, enregistrez '000'.

Si l'enquêtée ne se rappelle pas le nombre de jours, insistez pour obtenir un nombre approximatif de jours ; par exemple, demandez-lui depuis combien de mois elle était enceinte quand elle a commencé à prendre les comprimés et si, depuis, elle les a pris chaque jour.

Q.423 : MÉDICAMENTS CONTRE LES VERS INTESTINAUX

Le traitement des infections causées par des parasites intestinaux a un impact sur la réduction du risque d'anémie chez les femmes pendant la grossesse. Pour savoir si l'enquêtée a pris des médicaments contre les vers intestinaux au cours de sa grossesse, nous posons Q. 423.

Q.424 : TRAITEMENT PRÉVENTIF CONTRE LE PALUDISME PENDANT LA GROSSESSE

Dans certaines zones, le paludisme est endémique et il contribue, dans une proportion significative, à une augmentation du risque de morbidité et de mortalité. Dans ces zones, il est recommandé que les femmes enceintes suivent un traitement préventif contre le paludisme durant leur grossesse. Pour savoir si l'enquêtée a suivi ces précautions, nous lui demandons à Q. 424 si elle a pris des médicaments pour lui éviter de contracter le paludisme au cours de sa grossesse.

Si l'enquêtée déclare qu'elle avait du paludisme ou de la fièvre au cours de la grossesse et qu'on lui a donné des médicaments pour traiter le paludisme ou la fièvre, cela ne peut être considéré comme un traitement préventif. Les médicaments pour prévenir le paludisme sont seulement ceux qu'elle prend

au cours de la grossesse quand elle n'a pas encore contracté le paludisme. Enregistrez OUI seulement pour les femmes qui ont pris des antipaludéens quand elles n'avaient pas de paludisme.

Q.425 : ANTIPALUDÉENS SPÉCIFIQUES PRIS À TITRE PRÉVENTIF

Si l'enquêtée a pris, à titre préventif, un antipaludéen au cours de la grossesse, enregistrez le ou les médicaments qu'on lui a donnés ou qu'elle a achetés à Q.425.

Si l'enquêtée ne connaît pas le médicament ou si elle ne peut pas se souvenir de son nom, demandez-lui de vous montrer la boite qui contenait les médicaments. Si elle n'a pas la boite, montrez-lui des antipaludéens courants et demandez-lui si elle a pris certains d'entre eux. Si elle mentionne qu'on lui a donné trois comprimés à prendre en une seule fois à titre préventif contre le paludisme, encerclez 'A' en supposant qu'il s'agissait de la SP/Fansidar.

Notez que vous devez encercler plus d'un code si l'enquêtée déclare qu'elle a pris plus d'un type d'antipaludéen à titre préventif. Pour enregistrer les antipaludéens qui ne figurent pas sur la liste, encerclez 'X' et inscrivez le nom du médicament dans l'espace prévu. Si l'enquêtée ne peut pas identifier un médicament, encerclez 'Z' pour 'NE SAIT PAS'.

Q.426 : FILTRE POUR TYPE D'ANTIPALUDÉENS PRIS À TITRE PRÉVENTIF

Q.427 : NOMBRE DE FOIS QUE LA SP/FANSIDAR A ÉTÉ PRISE

Cette question ne concerne que les doses de SP/Fansidar que l'enquêtée a prises à titre préventif et non celles qu'on lui a données à titre curatif pour se soigner si elle avait de la fièvre. Par conséquent, vous ne devez prendre en compte ici que les "doses" de SP/Fansidar que l'enquêtée prenait à titre préventif contre le paludisme durant la grossesse. Si on a donné à l'enquêtée de la SP/Fansidar parce qu'elle avait de la fièvre pendant la grossesse, vous ne devez pas prendre en compte ces doses reçues pour traiter sa fièvre.

Souvenez-vous que ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas le nombre total de fois que l'enquêtée a pu prendre un antipaludéen au cours de sa grossesse mais seulement le nombre de fois qu'elle a pris de la SP/Fansidar.

Plus précisément, ce qui nous intéresse c'est le nombre de fois que la femme a pris de la SP/Fansidar et non le nombre de comprimés qu'elle a pris. Par conséquent, si elle déclare qu'elle a pris trois comprimés en une seule fois, enregistrez '01' pour la dose à Q.427.

Q.428 : FILTRE POUR LES SOINS PRÉNATALS DISPENSÉS PAR DU PERSONNEL DE SANTÉ

Q.429 : SOURCE DE LA SP/FANSIDAR

En posant cette question, nous cherchons à savoir si l'enquêtée a reçu la SP/Fansidar dans le cadre de ses visites prénatales ou comme des soins séparées, non intégrés aux soins prénatals. Par exemple, elle a pu obtenir le médicament au cours d'une visite dans un établissement de santé pour une raison autre que des soins prénatals ou elle a pu acheter le médicament elle-même dans une pharmacie ou une boutique. Un seul code de réponse peut être encerclé à cette question. Par conséquent, si l'enquêtée a obtenu le médicament antipaludéen auprès d'au moins deux sources, encerclez seulement la source qui semble la plus récente sur la liste.

Q.430 : TAILLE DU BÉBÉ

Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse. Il s'agit de la propre opinion de la femme au sujet de la taille/poids de son enfant. Certaines enquêtées peuvent vous donner le poids du bébé à la

naissance plutôt que leur propre opinion de sa taille. Expliquez bien que ce qui vous intéresse c'est de savoir si, d'après l'enquêtée, son bébé était 'TRÈS GROS', 'PLUS GROS QUE LA MOYENNE', 'MOYEN', 'PLUS PETIT QUE LA MOYENNE' OU 'TRÈS PETIT'. Si l'enquêtée elle-même est incapable de vous répondre, n'essayez pas de déduire la réponse de l'information sur le poids à la naissance. Encerclez simplement '8' pour 'NE SAIT PAS'.

Questions 431 et 432 : POIDS À LA NAISSANCE

En posant ces questions, on cherche à savoir si le bébé a été pesé à la naissance, et si oui, quel était son poids. Vous remarquerez qu'à Q.432, il y a deux catégories de cases pour enregistrer le poids à la naissance; La première catégorie concerne les 'KILOGRAMMES DU CARNET', la seconde les 'KILOGRAMMES DE MÉMOIRE'. Les 'KILOGRAMMES DU CARNET' proviennent d'un enregistrement écrit du poids à la naissance sur un document comme le carnet de vaccination, le carnet prénatal ou le certificat de naissance. Les 'KILOGRAMMES DE MÉMOIRE' proviennent de la déclaration de la mère concernant le poids de son enfant à la naissance, déclaration faite de mémoire.

Quand vous enregistrez le poids à la naissance, encerclez d'abord le code approprié situé devant les cases; '1' pour 'KILOGRAMMES DU CARNET' et '2' pour 'KILOGRAMMES DE MÉMOIRE', et inscrivez le poids à la naissance. Enregistrez chaque fois que c'est possible le poids à la naissance d'après les informations du carnet. Quand vous enregistrez les informations basées sur le carnet, vérifiez la date figurant sur le carnet ou demandez à la mère si elle est bien sûre que le poids inscrit sur le carnet est le poids de l'enfant à la naissance.

Vous ne remplirez les cases intitulées 'KILOGRAMMES DE MÉMOIRE' que si il n'y a pas de carnet ou que s'il y a aucun enregistrement du poids de l'enfant à la naissance dans le carnet. Si le poids n'est pas disponible d'après le carnet et si l'enquêtée dit qu'elle ne se souvient pas du poids exact de l'enfant à la naissance, demandez-lui de nous donner sa meilleure estimation. N'enregistrez 'NE SAIT PAS' que si l'enquêtée ne peut absolument pas se souvenir combien pesait l'enfant à la naissance, même approximativement.

Q.433 : ASSISTANCE À L'ACCOUCHEMENT

Encore une fois, assurez-vous de citer le nom de l'enfant dont vous parlez, de façon à ce qu'il n'y ait pas de confusion. Si l'enquêtée n'est pas sûre du statut de la personne qui s'est occupée d'elle, si elle ne sait pas, par exemple, si la personne était une sage-femme ou une matrone, insistez. Les codes sont des lettres de l'alphabet pour vous rappeler d'encercler les codes de toutes les personnes qui ont assisté l'enquêtée.

Q.434 : LIEU DE L'ACCOUCHEMENT

Si la femme a accouché dans un établissement de santé, demandez-lui si c'était un établissement du secteur privé ou public. Si l'enquêtée ne le sait pas, écrivez le nom de l'établissement dans l'espace prévu et signalez-le à votre chef d'équipe qui se renseignera auprès d'autres personnes pour déterminer le type d'établissement.

Q. 434A : RESTER DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ APRÈS L'ACCOUCHEMENT

En posant cette question, on cherche à savoir combien de temps la femme est restée dans l'établissement de santé après son accouchement. Notez que nous ne cherchons pas à savoir combien de temps la femme a passé en tout dans l'établissement de santé ; ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir pendant combien de temps elle est restée dans l'établissement après avoir accouché.

Quand vous enregistrez la réponse, encerclez tout d'abord le code approprié pour l'unité de temps mentionné par l'enquêtée (c'est-à-dire '1' pour HEURES, '2' pour JOUR ou '3' pour SEMAINES) et

inscrivez ensuite combien de temps elle est restée dans l'établissement dans les cases à côté de ce code.

Q. 435: CÉSARIENNE

Un accouchement par césarienne ne se fait pas par voie normale, mais il nécessite une incision de l'abdomen et de l'utérus de la femme par laquelle l'enfant sortira. Un tel accouchement est nécessaire pour certaines femmes à cause de complications pendant la grossesse. Essayez de savoir si le bébé est sorti par la voie normale, ou si une opération a été nécessaire.

Questions 436-440: EXAMENS POSTPARTUM POUR LES MÈRES

Effectuer un examen postpartum après la naissance du bébé est très important pour la santé de la mère. Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir si la mère a vu quelqu'un pour un examen postnatal et, si oui, qui a effectué l'examen et après combien d'heures, de jours ou de semaines après la naissance le premier examen a eu lieu. Ces questions ne concernent que l'examen de santé de la mère. Si quelqu'un a examiné l'état de santé du bébé, mais pas celui de la mère, cet examen ne sera pas pris en compte ici. Les questions Q.442-445 concernent les examens pour l'enfant

La question Q.436 ne s'adresse qu'aux femmes qui ont accouché dans un établissement de santé et, en la posant, nous cherchons à savoir si quelqu'un a examiné l'état de santé de la femme avant qu'elle ne quitte l'établissement. Si la réponse est OUI, passez à Q. 439 pour obtenir davantage d'information sur l'examen. Si NON, on pose à l'enquêtée la question 437 pour savoir si elle a reçu des soins postnatals dispensés par quelqu'un après qu'elle ait quitté l'établissement de santé. Vous ne devez cocher OUI à Q.437que si l'examen est en relation avec l'accouchement et non si les soins ont été prodigués parce que la femme avait d'autres problèmes.

Q. 438 est posée aux femmes qui ont accouché en dehors d'un établissement de santé. On cherche à savoir si la femme a vu quelqu'un qui a examiné son état de santé à cause de son accouchement dans les deux mois qui ont suivi la naissance. Enregistrez NON si la femme a vu un prestataire de santé pour des soins qui n'avaient rien à voir avec l'accouchement.

En posant les questions 439 et 440, on cherche à savoir qui a effectué le premier examen postnatal et combien de temps après l'accouchement cet examen a eu lieu. Les questions 439 et 440 sont posées à toutes les mères qui ont reçu des soins postnatals (celles qui ont répondu OUI aux questions 436 ou 438) sans tenir compte de l'endroit où les soins ont été reçus.

Les questions 439 et 440 concernant le premier examen après la naissance. Par conséquent, les réponses multiples ne sont pas acceptées. Si la femme déclare que plus d'une personne a procédé au premier examen postnatal à Q. 439, encerclez le code pour la personne située en première position sur la liste. En complétant Q. 440, pensez que vous devez d'abord encercler un code pour l'unité de temps mentionnée par l'enquêtée (c'est-à-dire, HEURES, JOURS, ou SEMAINES) et inscrire ensuite un nombre dans les cases à droite du code que vous avez encerclé. Si la femme n'est pas certaine du moment exact, insistez pour obtenir la meilleure estimation pour savoir combien de temps après l'accouchement le premier examen a eu lieu.

Q.441 : FILTRE POUR EXAMEN APRÈS AVOIR QUITTÉ L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ POUR LES FEMMES AYANT ACCOUCHÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Q.442-445 : EXAMEN DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ENFANT APRÈS SA NAISSANCE

En posant la question 442, on cherche à savoir si l'enfant a été examiné par un prestataire de la santé ou une accoucheuse traditionnelle dans les deux mois qui ont suivi sa naissance. Le terme prestataire de santé comprend des professionnels de la santé comme les médecins, les infirmières, les sages-femmes comme les agents de santé communautaire. Les examens concernant l'enfant incluent la

vérification du cordon, l'évaluation de la température de l'enfant, son poids, l'observation de l'allaitement et le conseil sur les signes de danger. Pour ces enfants dont l'état de santé a été examiné, on pose une série de questions supplémentaires sur le premier examen, comme Q 443 : « Combien de temps après la naissance cet examen s'est-il déroulé », Q.444 : « Quelle est la personne qui a effectué cet examen » et Q.445 : « Où cet examen a-t-il eu lieu ».

La question 445 concerne l'endroit où s'est déroulé l'examen de l'enfant. Ces examens peuvent être effectués dans un établissement de santé ou fournis au domicile de la femme ou dans une autre maison. Si vous ne pouvez identifier le type d'endroit (public ou privé), inscrivez le nom de l'endroit et informez votre chef d'équipe qui vous aidera à déterminer à quel secteur appartient l'endroit.

Q.446 : VITAMINE A

Montrer l'ampoule, les gélules ou le sirop de vitamine A et demandez à l'enquêtée si elle a reçu de la vitamine A dans les deux mois qui ont suivi son accouchement.

Questions 447-449 : PÉRIODE MENSTRUELLE APRÈS LA NAISSANCE

Après qu'une femme ait eu un enfant, il y a une période pendant laquelle elle n'a pas ses règles. À la question 447, on demande à la femme si ses règles sont revenues depuis la dernière naissance alors que la question 448 porte sur le retour des règles à la suite de toutes les autres naissances.

La question 449 est posée aux femmes qui ont déclaré que leurs règles étaient revenues après la naissance. Enregistrez la réponse de la femme en mois révolus. Pensez à inscrire un zéro dans la première case pour les réponses inférieures à dix mois.

Q.450 : FILTRE POUR VÉRIFIER SI LA FEMME EST ENCEINTE (DERNIÈRE NAISSANCE SEULEMENT)

Questions 451 et 452 : ABSTINENCE POSTPARTUM

Des couples peuvent décider d'attendre un certain temps après la naissance d'un enfant avant de reprendre les rapports sexuels (abstinence post-partum). Les questions 451 et 452 sont posées pour déterminer pendant combien de temps la femme s'est abstenue de rapports sexuels après la naissance de son enfant. Pensez à enregistrer la réponse en mois révolus.

Q.453 : ALLAITEMENT DE L'ENFANT

L'allaitement est important pour la fécondité et pour la santé de l'enfant. À cette question, peu importe combien de temps l'enquêtée a allaité l'enfant ; il s'agit seulement de savoir si elle a donné ou non le sein à l'enfant, même si l'enfant est mort très jeune.

Q.454 : FILTRE POUR ENFANT SURVIVANT

Q.455 : DÉBUT DE L'ALLAITEMENT

Si la mère déclare que le bébé a été mis au sein immédiatement après la naissance, encerclez '000.' Sinon, enregistrez le moment en heures ou jours révolus.

> *Exemple* : Une femme déclare qu'elle a commencé à allaiter son enfant dans l'heure qui a suivi la naissance. Encerclez '1' et enregistrez '00' heure.
>
> *Exemple*: Une femme déclare qu'elle a commencé à allaiter son enfant dans les 30 heures qui ont suivi la naissance. Encerclez '2' (JOURS) et enregistrez '01'.

Questions. 456 et 457 : ALIMENTS DONNÉS AVANT L'ALLAITEMENT

Ces questions sont posées pour savoir si on a donné à l'enfant des liquides autres que le lait maternel avant que le flux du lait ne soit devenu régulier. À Q. 457, encerclez tous les codes appropriés.

Q.458 : FILTRE POUR ENFANT VIVANT

Q.459 : ENFANT ENCORE ALLAITÉ

Cette question est posée seulement si l'enfant est encore en vie (Q.458). Peu importe ici si l'enfant reçoit d'autres liquides ou aliments en dehors de l'allaitement. On veut simplement savoir si l'enfant reçoit toujours le sein.

Q.460 : ENFANT NOURRI AU BIBERON

L'utilisation de biberons peut être contraire à tout principe d'hygiène, et peut être le signe d'un sevrage précoce ou inapproprié. Vous devez enregistrer 'OUI' si on a donné à l'enfant quelque chose au biberon durant le jour ou la nuit.

Q.461 : FILTRE POUR L'ENFANT SUIVANT

À ce point du questionnaire, retournez à Q.405 pour poser les questions de la Section 4 concernant l'enfant de la colonne suivante. Si vous avez terminé de poser les questions pour toutes les naissances survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, continuez en posant Q. 501.

F. Section 5: Vaccination de l'enfant, santé et nutrition

Pour information :

SITUATION DU PROGRAMME ÉLARGIE DE VACCINATION : ORGANISATION DU PEV

Le Programme Elargi de Vaccination (PEV) a démarré au Togo en 1980 et sa mise en œuvre a commencé par la région des Savanes, région septentrionale du pays. Le PEVa été étendu progressivement aux autres régions pour couvrir l'ensemble du territoire national en 1984.

La Division de l'Épidémiologie (DEPI) assure la coordination nationale du Programme Élargie de Vaccination.

La DEPI est une des divisions de la Direction des Soins de Santé Primaires (DSSP). Elle est créée par arrêté N° 11/MSP du 27 mars 1991 en remplacement du service des grandes endémies. Elle a pour mission principale de prévenir et répondre aux épidémies qui mettent en péril la santé des populations du Togo. Elle compte 3 services techniques :

- le service d'immunisation ;
- le service des maladies transmissibles ;
- le service des maladies non transmissibles.

Les Directeurs régionaux de santé et les Directeurs préfectoraux de la santé sont les responsables du PEV respectivement aux niveaux régional et préfectoral. Le suivi des activités du PEV dans les régions et districts est assuré par les points focaux. Au niveau périphérique, plus particulièrement dans les formations sanitaires, le paquet minimum d'activités des soins de santé primaires comprend les activités de vaccination.

La mise en œuvre du PEV mobilise d'importantes ressources provenant des partenaires et de l'Etat. Le Comité de Coordination Inter-Agences (CCIA), dans lequel sont représentés le Ministère de la Santé, le Ministère en charge du Développement et les partenaires du PEV, est l'organe chargé de la coordination des interventions des différents partenaires pour le renforcement du programme.

Le PEV est mis en œuvre à travers :

- la vaccination systématique des enfants de 0 à 11 mois contre neuf (9) maladies meurtrières de l'enfance (tuberculose, tétanos, diphtérie, coqueluche, poliomyélite, rougeole, fièvre jaune et depuis 2008 contre l'hépatite B et l'Hémophilies influenzae b) ;
- la vaccination systématique des femmes enceintes contre le tétanos ;
- la surveillance des maladies évitables par la vaccination ;
- et les activités de vaccination supplémentaires.

Les âges, les périodes minima recommandés pour les différentes vaccinations, les voies d'administrations et les maladies contre lesquelles protègent les différents vaccins sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Calendrier vaccinal du PEV de routine au Togo

Contacts	Âges/périodes	Antigènes	Voies d'administration	Protection contre
Vaccination des moins de 0-11 mois				
1	Naissance	BCG	Avant-bras gauche	Tuberculose
		Polio 0	Orale	Poliomyélite
2	6 semaines	DTC-HepB-Hib1, polio 1	Cuisse	Diphtérie
				Tétanos
				Coqueluche
				Hépatite B
				Hémophilus influenzae de type b
		Pneumo,Rota*		
3	10 semaines	DTC-HepB-Hib2, polio 2	Cuisse	Idem ligne 2
		Pneumo, Rota*		
4	14 semaines	DTC-HepB-Hib3, polio 3	Cuisse	Idem ligne 2
		Pneumo*		
5	9 semaines	VAR	Épaule gauche	Rougeole
		VAR	Épaule gauche	Fièvre jaune
Vaccination antitétanique chez les femmes enceintes				
1	Au premier contact	VAT1	Bras gauche	Tétanos
2	4 semaines après VAT1	VAT2	Bras gauche	Tétanos
3	6 mois après VAT2	VAT3	Bras gauche	Tétanos
4	1 an après VAT3	VAT4	Bras gauche	Tétanos
5	1 an après VAT4	VAT5	Bras gauche	Tétanos

- Les vaccins contre la Pneumocoque et le Rotaviru sont prévus dans le calendrier de l'introduction de nouveaux vaccins à partir de 2013 et 2014

Questions 501-503 : EN-TÊTE DU TABLEAU

Il y a une différence importante entre la Section 4 et la Section 5. La Section 4 recueille des informations sur les enfants vivants et décédés, alors que la Section 5 ne concerne que les enfants qui sont encore en vie au moment de l'enquête. Cependant, vous devez compléter l'en-tête du tableau de la Section 5 pour tous les enfants, qu'ils soient vivants ou décédés.

Complétez l'en-tête du tableau en suivant la même procédure que celle suivie à la Section 4. Vérifiez Q.212 et Q.216 et inscrivez le numéro de ligne du Tableau de l'Historique des Naissance (Q.502), le nom de l'enfant et l'état de survie (Q.503) en haut de cette page, ainsi que le nom de l'enfant en haut de chacune des pages suivantes dans le Tableau de Santé de l'Enfant. Assurez-vous de commencer par la dernière naissance, puis par l'avant-dernière naissance, etc.

Si l'enquêtée a eu plus de trois naissances depuis janvier [2008], vous utiliserez un nouveau questionnaire que vous aurez préparé à l'avance. Écrivez « VOIR QUESTIONNAIRE JOINT » en haut de la section 5. Vérifiez la page de couverture pour être sûre que vous avez bien le questionnaire supplémentaire correct. Allez à la section 5 du second questionnaire. Laissez en blanc la première colonne du second questionnaire. Changez les en-têtes de la seconde et de la troisième colonne en 'AVANT-AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE', and 'AVANT-AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE', et enregistrez le nom, le numéro de ligne de l'Historique des Naissances ainsi que l'état de survie de la ou des naissances supplémentaires. Retournez ensuite au questionnaire original pour commence à poser les questions sur l'enfant dernier-né.

Après avoir rempli Q.503 pour toutes les naissances survenues depuis janvier 2008, commencez par la DERNIÈRE NAISSANCE de la première colonne et faites l'une des trois choses suivantes : 1) si l'enfant est vivant, posez Q.504 ; 2) si l'enfant est décédé, passez à la colonne suivante pour l'enfant qui y est enregistré, ou 3) s'il n'y a plus de naissances, passez à Q.553

Q.504 : CARNET DE VACCINATION/CARNET DE SANTÉ

Vous devez avoir obtenu au début de l'interview pour tous les enfants éligibles des documents (certificat de naissance, carte/carnet de vaccination, carnet de santé). Si vous n'avez pas encore obtenu un certificat, une carte ou un carnet pour un enfant, il est temps de demander à l'enquêtée de les chercher Dans certains cas, l'enquêtée peut ne pas être disposée à prendre le temps de chercher ces documents, pensant que vous êtes pressée. Étant donné qu'il est très important d'obtenir une documentation écrite sur l'histoire vaccinale de tous les enfants éligibles, soyez patiente si l'enquêtée a besoin de temps pour rechercher le carnet.

Si l'enquêtée vous montre le carnet d'un enfant, enregistrez 'OUI, VU '. Si l'enquêtée dit que l'enfant a un carnet de vaccination (ou de santé) mais qu'elle ne peut pas vous le montrer parce qu'elle l'a perdu ou que c'est quelqu'un d'autre qui l'a ou bien parce qu'elle n'y a pas accès durant l'interview, enregistrez 'OUI, PAS VU' pour cet enfant. Si l'enquêtée dit qu'elle n'a pas de carnet pour son enfant, enregistrez 'PAS DE CARNET'. Chaque réponse a une instruction de passage différente, veillez donc à bien suivre l'instruction de passage correcte.

Q.505 : A DÉJÀ EU UN CARNET DE VACCINATION/CARNET DE SANTÉ

Si à Q.504, la femme vous dit qu'elle n'a pas de carnet de vaccination pour son enfant, demandez-lui alors à Q.505 si elle **a déjà eu** un carnet pour cet enfant. Il est possible qu'à un certain moment elle ait eu un carnet, mais qu'elle ne l'ait plus. Encerclez le code approprié et passez à Q.509.

Q.506 : ENREGISTREMENT DES VACCINATIONS

Si vous avez un carnet de vaccination ou de santé pour l'enfant, enregistrez les réponses à Q. 506, en prenant directement les informations du carnet. Quand il y a plus d'un enfant éligible, assurez-vous de bien utiliser le carnet qui correspond à l'enfant sur lequel vous posez des questions.

Avant de recopier les dates du carnet à Q. 506, examinez soigneusement le carnet. Il se peut que la liste des vaccinations sur le carnet de vaccination soit dans un ordre différent de celui du questionnaire. À Q, 506, vous devez enregistrer les dates avec le jour en premier, puis le mois, puis l'année. Vous devez lire le carnet avec attention pour voir dans quel ordre les dates sont inscrites, parce que quelquefois le mois peut être écrit en premier, suivi du jour et de l'année. Prenez soin d'enregistrer les dates correctement.

En plus d'inscrire les dates des vaccinations sur le carnet, certains établissements de santé ont parfois l'habitude d'inscrire les rendez-vous sur le carnet, c'est-à-dire, les dates (rendez-vous) auxquelles la mère doit amener son enfant pour les vaccinations suivantes. Vous devez faire très attention à ne pas enregistrer la date d'un rendez-vous à la place d'une date de vaccination. Il est possible qu'un rendez-vous ait été donné, mais que l'enfant n'ait jamais reçu la vaccination. Vous ne devez enregistrer que les dates auxquelles les vaccinations ont été effectivement données, et non les dates des rendez-vous. Ayez la patience de lire le carnet entièrement.

Si le carnet indique seulement une partie de la date, enregistrez '98' pour 'NE SAIT PAS' dans la colonne pour laquelle l'information n'est pas donnée.

> *Exemple* : Par exemple, si la date est juillet 2009, enregistrez '98' pour JOUR, '07' pour MOIS, '2009' pour ANNÉE.

Si le carnet indique qu'une vaccination a été faite, mais que la date n'est pas enregistrée, inscrivez '44' dans la colonne JOUR qui suit le vaccin et laissez le mois et l'année en blanc. Examinez le carnet avec soin. Si, par exemple, une date est indiquée pour un vaccin du DTC-HepB-Hib et qu'il y a un simple signe pour montrer que le vaccin de la polio a également été donné, enregistrez la date de l'injection du DTC-HepB-Hib sur la ligne de la polio parce que cela indique certainement que les vaccinations ont été faites le même jour. Certains carnets de vaccination n'ont qu'une ligne pour DTC-HepB-Hib 1 et POLIO 1, DTC-HepB-Hib 2 et POLIO 2, etc. S'il y a une date sur l'une de ces lignes, enregistrez la même date pour l'injection de DTC-HepB-Hib et l'injection de polio

Exemple :

Le carnet de Marie montre les vaccinations suivantes :

			DERNIÈRE NAISSANCE							
			JOUR		MOIS		ANNÉE			
BCG	20 mai 2009	BCG	2	0	0	5	2	0	0	9
Polio 0	20 mai 2009	POLIO 0 (POLIO DONNÉ À LA NAISSANCE)	2	0	0	5	2	0	0	9
Polio 1	25 août 2009	POLIO 1	2	5	0	8	2	0	0	9
Polio 2	Octobre 2009	POLIO 2	9	8	1	0	2	0	0	9
Polio 3	Pas de date	POLIO 3								
DTC-HepB-Hib 1	25 août 2009	DTC-HepB-Hib 1	2	5	0	8	2	0	0	9
DTC-HepB-Hib 2	Octobre 2009	DTC-HepB-Hib 2	9	8	1	0	2	0	0	9
DTCoq 3	Pas de date	DTC-HepB-Hib 3								
Rougeole	Donné, pas de date	ROUGEOLE	4	4						
Vitamine A	Octobre 2009	VITAMINE A (LA PLUS RÉCENTE)	9	8	1	0	2	0	0	9

Q.507 : FILTRE POUR VACCINATION COMPLÈTE

Q.508 : VACCINS REÇUS MAIS NON ENREGISTRÉS

Parfois un enfant peut avoir reçu un vaccin alors qu'aucun enregistrement ne figure sur le carnet de vaccination (ou de santé). Après avoir recopié les informations du carnet, demandez à l'enquêtée si l'enfant a reçu des vaccins qui n'ont pas été reportées sur le carnet. Cela peut inclure des vaccins effectués lors d'une campagne nationale de vaccination.

Si la mère déclare que l'enfant a reçu un vaccin pour lequel aucune date n'est inscrite sur le carnet, enregistrez 'OUI' à Q. 508. Retournez ensuite à Q. 506, inscrivez '66' à la colonne 'JOUR' à côté du vaccin reçu et laissez les colonnes 'MOIS' et 'Année' en blanc. À Q. 508, n'enregistrez 'OUI' que si l'enquêtée liste un (ou plus d'un) des vaccins listés à Q.506 qui n'a pas été enregistré sur le carnet comme ayant été donné.

Une mère peut vous dire que l'enfant n'a reçu aucun autre vaccin que ceux enregistrés sur le carnet. Dans ce cas, encerclez '2' pour 'NON' à Q. 508.

À la fin de cette question, passez à Q. 511 quelle que soit la réponse enregistrée.

Q.509 : A DÉJÀ EU UN VACCIN (MAIS PAS DE CARNET)

Cette question ne doit être posée que si vous ne voyez pas le carnet de vaccination (santé) de l'enfant. Dans ce cas, toutes les informations sur les vaccins des enfants seront collectées à partir des déclarations de la mère, basées sur ce dont elle se souvient concernant ces vaccins.

Questions 510-510G : VACCINS POUR LES ENFANTS SANS CARNET

Si vous n'avez pas vu le carnet de vaccination (santé) de l'enfant et si la mère vous dit qu'il a reçu, au moins, une vaccination, vous demanderez si l'enfant a reçu chacun des vaccins suivants : BCG, polio, DTCOQ Rougeole/ROR.

Lisez la question introductive (Q.510) et posez ensuite les questions 510A-G, en suivant les instructions de passage appropriées. Étant donné qu'il y a plusieurs types de vaccin, on doit spécifier comment ils

sont donnés pour que la mère puisse savoir de quel vaccin on lui parle. Lisez la phrase entière avant d'accepter une réponse de la femme.

Remarquez qu'il y a des questions supplémentaires pour les vaccins de la Polio et du DTCoq. Pour la Polio, on demande si l'enfant l'a reçue, quand il l'a reçue pour la première fois (question spécifique au pays) et combien de fois il l'a reçue. De même, pour le DTCoq, on demande si l'enfant a reçu le vaccin et combien de fois il l'a reçu.

[Étant donné que l'âge auquel le vaccin de la rougeole /ROR varie selon les pays, Q. 510G doit être adaptée comme il se doit].

Question 511 : SUPPLÉMENTATION EN VITAMINE A

À la question 511, on demande si l'enfant a reçu une dose de vitamine A dans les six mois qui ont précédé l'enquête. Montrez à la femme des modèles courants d'ampoules, de comprimés ou de sirop de vitamine A. N'enregistrez pas 'OUI' si l'enfant a reçu la dernière dose il y a plus de six mois.

Q. 512 : SUPPLÉMENTS POUR LA CARENCE EN FER

La supplémentation en fer est considérée comme l'une des méthodes les plus efficaces pour traiter l'anémie. Les suppléments de fer pour les bébés et les jeunes enfants sont communément donnés sous forme de comprimés, de pilules ou sous forme liquide (sirop ou gouttes). Une boite contenant de minuscules granules qui peuvent être saupoudrées sur les aliments de l'enfant sont aussi disponibles. Quand vous posez Q. 512, montrez à la femme des échantillons de suppléments de fer et n'oubliez pas de mentionner la période de référence. Étant donné que les suppléments de fer pour les enfants peuvent être conditionnés pour des prises quotidiennes ou hebdomadaires, on demande à Q. 512 si l'enfant a reçu une supplémentation de fer au cours des 7 derniers jours (semaine).

Q.513 : VERS INTESTINAUX

Le traitement contre les vers intestinaux contribue à améliorer l'état nutritionnel des enfants. Cela est possible avec des médicaments peu couteux et efficaces qui sont sans risque pour les enfants d'âge préscolaire. On demande à Q. 513 si l'enfant a pris des médicaments contre les vers intestinaux au cours des six derniers mois.

Q. 514 : DIARRHÉE DANS LES DEUX DERNIÈRES SEMAINES

La diarrhée est une des principales causes de maladie et de décès des enfants dans les pays en développement. Si la femme ne sait pas ce que signifie la "diarrhée", dites-lui que c'est « plus de trois selles liquides par jour ». En lisant la question, insistez sur "durant les deux dernières semaines".

Q. 515: DIARRHÉE AVEC SANG

Enregistrez s'il y avait du sang dans les selles. Du sang dans les selles est un symptôme de dysenterie, une infection causée par certaines bactéries, des parasites et des vers intestinaux.

Questions 516 et 517 : BOIRE ET MANGER PENDANT LES ÉPISODES DIARRHÉIQUES

Les quantités de liquides ou de nourriture données à un enfant qui a la diarrhée peuvent être différentes de celles qu'il reçoit normalement. Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse. Ce que nous voulons savoir, c'est la quantité de liquides et/ou de nourriture que l'enfant a bu ou mangé. Si l'enquêtée dit "moins", insistez pour déterminer si elle veut dire 'beaucoup moins' que d'habitude ou 'un peu moins'.

Questions 518 et 519 : CONSEILS OU TRAITEMENTS RECHERCHÉS POUR LA DIARRHÉE

Par ces questions on cherche à savoir si des conseils ont été demandés à quelqu'un pour traiter cet épisode de diarrhée; il peut s'agir de conseils d'un centre de santé, d'un agent de santé, ou d'un guérisseur traditionnel. Enregistrez 'OUI' si quelqu'un et pas seulement la mère a recherché des conseils ou un traitement pour la diarrhée de l'enfant.

Si des conseils ou un traitement ont été recherchés (réponse à Q. 518 est 'OUI'), posez Q. 519 et insistez pour déterminer toutes les sources. Encerclez le code pour chaque établissement ou personne contacté.

Si l'enquêtée ne sait pas si l'établissement appartient au secteur public ou privé, inscrivez le nom de l'établissement dans l'espace prévu et informez votre chef d'équipe une fois l'interview terminée.

Q.520 : FILTRE POUR LE NOMBRE D'ENDROITS OÙ DES CONSEILS ET DES TRAITEMENTS ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR SOIGNER LA DIARRHÉE

Q.521 : PREMIER ENDROIT OÙ DES CONSEILS /TRAITEMENTS ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR SOIGNER LA DIARRHÉE

Pour les femmes qui ont cité plus d'un endroit à Q. 519, insistez en posant Q. 521 pour connaître le premier endroit ou des conseils ou traitements ont été recherchés pour soigner la diarrhée. Si la femme cite un endroit qui n'est pas enregistré à Q. 519, insistez d'abord pour être certaine que les conseils ou traitement ont bien été recherchés dans cet endroit et ajoutez ensuite cet endroit à Q. 519.

Q. 522 : LIQUIDES SPÉCIAUX POUR TRAITER LA DIARRHÉE

On demande aux femmes si elles ont donné à l'enfant souffrant de diarrhée un liquide préparé à partir d'un sachet de sels de réhydratation par voie orale (SRO) comme ORASEL, les liquides SRO préconditionnés ou les liquides maison recommandés par le gouvernement. Lisez bien chaque sous-question et encerclez la réponse donnée après chaque sous-question. Faites bien attention à encercler le code pour chaque sous-question. Ne laissez aucun blanc.

Questions.523 et 524 : TRAITEMENT POUR LA DIARRHÉE AUTRES QUE LES LIQUIDES SPÉCIAUX

On pose ces questions à la mère pour savoir si l'enfant a reçu d'autres traitements pour cet épisode de diarrhée que ceux qui ont été déclarés à Q. 522. Si à Q.522, vous avez appris qu'on avait donné à l'enfant des liquides d'un sachet SRO, posez Q.523 en disant, « Est-ce que quelque chose d'autre a été donné pour traiter la diarrhée »? Si aucun liquide n'a été donné, posez Q. 523 en disant, « Est-ce que quelque chose a été donné pour traiter la diarrhée? »

Si vous apprenez à Q. 523 qu'on a donné à l'enfant quelque chose pour traiter la diarrhée, posez Q.524 pour identifier ce que la mère ou quelqu'un d'autre a pu donner à l'enfant. Après avoir enregistré le traitement, demandez à la femme si « quelque chose d'autre » a été donné, mais demandez-le sans insinuez que quelque chose d'autre aurait dû être donné.

Questions 525 et 526 : FIÈVRE AU COURS DES DEUX DERNIÈRES SEMAINES

La fièvre est un symptôme de paludisme et de pneumonie, qui sont deux des principales causes de décès des jeunes enfants dans de nombreux pays. Il arrive souvent que les enfants qui ont de la fièvre soient traités pour le paludisme sans savoir s'il s'agit en fait de paludisme ou de pneumonie. En conséquence, la résistance des antipaludéens aux parasites est devenue un problème majeur. Pour le stopper, le personnel de santé doit diagnostiquer le paludisme chez les enfants et ne fournir un traitement contre le paludisme qu'aux enfants infectés par le parasite du paludisme. Le diagnostic du

paludisme est effectué en prenant quelques gouttes de sang du patient et en examinant la présence de parasites du paludisme ou de protéines spécifiques au paludisme.

À Q.525, n'enregistrez 'OUI' que si la fièvre est survenue dans les deux semaines ayant précédé la date de l'interview et ensuite allez à Q.526. Si la réponse à Q.525 est 'NON' ou 'Ne sait pas', passez à Q.527.

Q. 527 : TOUX AU COURS DES DEUX DERNIÈRES SEMAINES

N'enregistrez 'OUI' que si l'enfant a souffert de la toux dans les deux semaines ayant précédé la date de l'interview.

Q. 528 : RESPIRATION PLUS RAPIDE QUE D'HABITUDE /DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES

Cette question n'est posée qu'aux enfants qui ont souffert de toux au cours des deux dernières semaines. Une respiration courte et rapide ou des difficultés respiratoires sont des signes de pneumonie ou d'autres infections respiratoires aiguës, qui sont l'une des causes principales de décès des jeunes enfants.

Q. 529 : RESPIRATION RAPIDE/DIFFICILE DUE À UN PROBLÈME DE BRONCHES/NEZ BOUCHÉ

Le but de cette question est de permettre de faire la distinction entre les maladies respiratoires qui peuvent comporter un risque sérieux pour la vie de l'enfant et un rhume ordinaire qui est moins grave.

Q. 530 : FILTRE POUR LA FIÈVRE

Questions 531 et 532 : BOIRE ET MANGER PENDANT LA FIÈVRE/TOUX

Les quantités de liquides ou de nourriture données à un enfant qui a de la fièvre ou qui tousse peuvent être différentes de celles qu'il reçoit normalement. Si un enfant a de la fièvre ou s'il tousse mais pas les deux, lisez la question en mentionnant la maladie appropriée à la fin de la phrase. Par exemple, si l'enfant a eu, à la fois, de la fièvre et de la toux, lisez la déclaration précédant Q. 531: « Je voudrais maintenant savoir quelle quantité de liquides a été donnée à [NOM] (y compris le lait maternel) pendant qu'il avait de la fièvre et qu'il toussait ». Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse. Ce que nous voulons savoir, c'est la quantité de liquides et/ou de nourriture que l'enfant a bu ou mangé. Si l'enquêtée dit 'moins', insistez pour déterminer si elle veut dire 'beaucoup moins que d'habitude ou 'un peu moins'.

Questions. 533 et 534 : CONSEILS OU TRAITEMENT RECHERCHÉS POUR LA FIÈVRE/TOUX

Enregistrez 'OUI' à Q.533 si quelqu'un a recherché des conseils ou un traitement pour la fièvre ou la toux de l'enfant (par exemple, la grand-mère). Si des conseils ou un traitement ont été recherchés, continuez et posez Q. 534. Insistez pour déterminer si plus d'une personne ou plus d'un endroit ont été consulté et enregistrez tous les endroits mentionnés.

Si l'enquêtée ne sait pas si l'établissement appartient au secteur public ou privé, inscrivez le nom de l'établissement dans l'espace prévu. À la fin de l'interview, informez votre chef d'équipe du problème pour identifier le type d'endroit
NB : Pour la question 534, inclure dans "Marché" les vendeurs ambulants, vendeurs au bord des rues

Q. 535 : FILTRE POUR LE NOMBRE D'ENDROITS OÙ DES CONSEILS ET DES TRAITEMENTS ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR LA FIÈVRE/TOUX

Q. 536 : PREMIER ENDROIT OÙ DES CONSEILS ET DES TRAITEMENTS ONT ÉTÉ RECHERCHÉS POUR LA FIÈVRE/TOUX

Aux enquêtées qui citent plus d'un endroit à Q. 534, insistez à Q. 536 pour savoir quel a été le premier endroit où des conseils/traitements pour la fièvre/toux ont été recherchés. Si la femme cite un endroit qui n'est pas enregistré à Q. 534, insistez d'abord pour être certaine que ces conseils ou traitement ont bien été recherchés dans cet endroit et ajoutez ensuite cet endroit à Q. 534.

Questions 537 et 538 : TRAITEMENT DE LA FIÈVRE/TOUX

Demandez à l'enquêtée si l'enfant qui a eu de la fièvre ou qui a toussé dans les deux dernières semaines a pris des médicaments pour la fièvre/toux et, si oui, quels médicaments l'enfant a reçu. Notez que plus d'un médicament a pu être donné à l'enfant pendant la maladie.

Si l'enfant n'a reçu aucun médicament pour traiter la fièvre/toux ou si l'enquêtée ne sait pas, retournez à Q. 503 à la colonne suivante ou s'il n'y a plus de naissances, continuez en posant Q.553.

Si l'enfant a reçu un traitement, cochez à Q. 538, tous les médicaments mentionnés par la femme. Si la femme ne connaît pas le nom du médicament, demandez-lui de vous montrer les médicaments. Enregistrez 'NE SAIT PAS' seulement si elle ne peut pas vous montrer le médicament ou si vous ne pouvez déterminer le type de médicament qui a été donné à l'enfant.

Q.539 : FILTRE POUR LES ANTIPALUDÉENS DONNÉS POUR TRAITER LA FIÈVRE

Q.540 : FILTRE POUR SP/FANSIDAR

Q.541 : INTERVALLE DE TEMPS ENTRE DÉBUT DE LA FIÈVRE ET DÉBUT DU TRAITEMENT AVEC SP/FANSIDAR

En posant cette question, on cherche à connaître l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre le moment où la fièvre a commencé et la prise de la première dose de SP/Fansidar pour traiter la fièvre. Si l'enfant a commencé à prendre la SP/Fansidar le jour où la fièvre a commencé, encerclez '0' pour 'MÊME JOUR'. Si on n'a commencé à donner la SP/Fansidar que le jour suivant (le jour après la survenue de la fièvre), encerclez '1' pour 'JOUR SUIVANT' et ainsi de suite.

Questions 542-551 : INFORMATIONS CONCERNANT D'AUTRES MÉDICAMENTS PRIS POUR TRAITER LA FIÈVRE

Les questions 542 à 551 sont identiques aux questions 540 et 541 sauf qu'elles concernent d'autres médicaments pris pour le traitement de la fièvre (chloroquine, amodiaquine, quinine, etc.).

Q.552 : INSTRUCTIONS POUR POSER LES QUESTIONS 504-553 POUR L'ENFANT SUIVANT

À ce point du questionnaire, retournez à Q. 503 et posez la série de questions pour la naissance à la colonne suivante. S'il n'y a plus de naissances, continuez en posant Q. 553.

Q.553 : FILTRE POUR LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS EN [2005] OU PLUS TARD

Vérifiez les questions 215 et 218 pour savoir combien la femme a d'enfants qui sont nés en [2008] ou plus tard et qui vivent avec elle. S'il n'y a aucun enfant qui est né dans cette période et qui vit avec l'enquêtée, cochez la case de droite et allez à Q. 556. Si elle a un enfant ou plus né dans cette période qui vit avec elle, cochez la case de gauche. Continuez ensuite en posant Q. 554 pour l'enfant le plus jeune né depuis janvier [2008] et qui vit avec l'enquêtée.

Q.554 : ÉVACUATION DES SELLES

Une évacuation correcte des excréments contribue à limiter la propagation des maladies diarrhéiques. On demande aux mères ce qui a été fait pour se débarrasser des excréments du plus jeune enfant quand il est allé aux toilettes la dernière fois.

Q.555 : FILTRE POUR ENFANT AYANT REÇU DES SACHETS DE SRO

Q.556 : CONNAISSANCES DES SACHETS DE SRO

Cette question est posée pour déterminer si les enquêtées ont déjà entendu parler d'un produit spécial appelé SRO ou d'un sachet de SRO préconditionné pour le traitement de la diarrhée. Cette question est posée à toutes les femmes interviewées sauf à celles qui ont des enfants nés en [2008] ou plus tard à qui on a donné un sachet de SRO ou un sachet de SRO préconditionné pour traiter un cas récent de diarrhée. Quand vous posez Q. 556, Soyez sûre d'utiliser le nom local pour ces sachets.

Q. 557 : FILTRE POUR LES ENFANTS NÉS EN [2011] OU PLUS TARD ET VIVANT AVEC L'ENQUÊTÉE

Si l'enquêtée a, au moins, un enfant né en [2011] ou plus tard et vivant avec elle, soyez sûre d'enregistrer le nom du plus jeune enfant dans l'espace prévu.

Q. 558 : LIQUIDES ET ALIMENTS DONNÉS HIER À L'ENFANT

Le but de cette série de questions est d'obtenir une sorte de description de la diversité alimentaire de l'enfant. Seules les femmes qui ont, au moins, un enfant né en [2011] ou plus tard et qui vit avec elles sont éligibles pour les questions. Si l'enquêtée a plus d'un enfant né en [2011] ou plus tard et vivant avec elle, les questions concernant l'alimentation de l'enfant seront posées pour l'enfant le plus jeunes.

Pour aider l'enquêtée à se souvenir de ce qu'a mangé l'enfant le jour précédent, suivez les instructions ci-dessous :

- Commencez par lire lentement la partie introductive de la question, en insistant sur le fait que la question porte sur ce que l'enfant a mangé ou bu **hier** pendant le jour ou la nuit. Posez la question concernant chaque catégorie dans l'ordre dans lequel les aliments apparaissent dans la question. Enregistrez la réponse ("OUI," "NON" OU "NE SAIT PAS") pour une catégorie d'aliments avant de poser la question pour la catégorie suivante.

- Pour les catégories qui comportent plus d'un ingrédient, encerclez '1' pour "OUI" si l'un de ces ingrédients de cette catégorie a été donné. Pour les questions concernant la consommation de lait (Q.558d), de lait en poudre pour bébé (Q.558e) et de yaourts Q.558g), procédez en demandant combien de fois l'enfant a consommé l'aliment ou le liquide.

- Alors que vous êtes en train de poser Q.558 concernant les premiers aliments ou liquides, la mère peut vous interrompre et faire la liste des aliments et liquides que son enfant a consommés. Commencez avec les aliments ou liquides qu'elle mentionne et encerclez '1' pour chaque catégorie d'aliments à Q. 558. Il se peut que vous ayez à demander à la femme de répéter les aliments ou liquides pour être certaine d'enregistrer correctement tous les types d'aliments.

- Une mère peut parfois vous dire que son enfant a eu de la « soupe », « de la bouillie » ou « du ragoût ». Étant donné que, généralement, ces plats comprennent plusieurs ingrédients, il est important que vous approfondissiez pour connaître les ingrédients qui entrent dans la composition des soupes, bouillies ou ragoûts. Par exemple, si la mère vous dit que son enfant

a eu de la soupe, demandez ce qui était dans la soupe et enregistrez les ingrédients. Si la soupe contenait des carottes, des pommes de terre et du bœuf, enregistrez OUI dans la catégorie « Des citrouilles, carottes, courges ou pommes de terre douces qui sont jaunes ou oranges à l'intérieur » pour enregistrer les carottes, OUI dans la catégorie « Des pommes de terre, ignames blanches, manioc, ou préparations à base de tubercules »pour enregistrer les pommes de terre, et OUI dans la catégorie « De la viande de bœuf, de porc, d'agneau, de chèvre, du poulet ou du canard » pour enregistrer le bœuf.

- La catégorie « bouillon » correspond seulement aux bouillons à base d'eau. Les soupes, qui contiennent certains aliments, ne doivent pas être comptées ici, mais doivent être traitées comme décrit ci-dessus.

- Après avoir enregistré tous les aliments ou liquides que l'enfant a consommés, vous devez retourner et demandez à propos des catégories que la femme n'a pas mentionnées. Si la femme mentionne maintenant un aliment que l'enfant a mangé hier (ou qu'elle avait mentionné avant) qui n'est pas listé dans les catégories d'aliments, inscrivez le nom de cet aliment à côté de Q.558u : 'N'importe quelle préparation à base d'aliments solides, semi solides, ou mou?'. Demandez à votre chef d'équipe ou à votre contrôleuse de vous aider pour sélectionner le code dans le groupe d'aliments correct.

Si l'enquêtée déclare que l'enfant a seulement reçu les aliments qu'elle a déjà mentionnés (par exemple, du lait en poudre pour bébé et des jus), faites-vous confirmer que l'enfant n'a rien consommé d'autre (en demandant, par exemple, « Est-ce que (NOM) n'a bu aucun autre liquide? » et « Est-ce que (NOM) n'a mangé aucune autre aliment solide ou semi solide ? »). Si la mère confirme qu'on a donné ni aucun autre liquide, ni aucun autre aliment à l'enfant, cochez 'NON' pour tous les autres aliments de la liste. Notez que si la femme mentionne le lait maternel, il n'est pas nécessaire d'enregistrer l'information à Q.558 parce que si l'enfant a été allaité hier, la mère a dû précédemment déclaré à Q.459 qu'elle l'allaite toujours. Notez aussi que Q.558a ('Eau?') ne concerne que l'eau seule sans aucun ajout.

Si la mère ne se trouvait pas avec l'enfant le jour précédent l'interview, il se peut qu'elle ne puisse pas répondre aux questions. Si ce cas se présente, demandez-lui si vous pouvez parler avec la personne qui s'occupait de l'enfant en l'absence de la mère pour lui demander ce que l'enfant a mangé ou bu hier. Il est aussi possible que la mère demande à d'autres membres du ménage ce que l'enfant a consommé même si elle était à la maison puisque elle n'était peut-être pas la seule personne à s'occuper de nourrir l'enfant hier. Si, à Q. 558, les informations concernant les aliments consommés par l'enfant hier vous sont données par d'autres membres du ménage, vous devez inscrire les noms de ces personnes et décrire les circonstances sur la même page de la question. Écrivez aussi une note dans la section OBSERVATION à la fin de l'interview.

Avant de passer à la question suivante, vérifier qu'il y a une réponse encerclée pour chaque aliment à Q. 558.

Note : dans certaines parties du monde, l'utilisation de lait en poudre pour bébés et de céréales enrichies pour bébés est fréquente. Dans d'autres endroits, il se peut que ces produits ne soient pas répandus et que les enquêtées n'en connaissent pas les noms. Ci-dessous, nous vous donnons les définitions de ces produits :

- Lait en poudre pour bébés. Le lait en poudre pour bébés est un produit vendu en commerce qui peut être utilisé pour fournir tous ou une partie des nutriments nécessaires au développement de l'enfant. Ce type de lait, qui peut se présenter sous forme de poudre ou d'un liquide concentré, doit être mélangé à de l'eau (quelle que soit la présentation : poudre ou liquide concentré) avant d'être donné à l'enfant. Ce produit peut aussi être vendu prêt à la consommation, c'est-à-dire qu'il peut être

donné immédiatement à l'enfant sans avoir à ajouter de l'eau. Les laits en poudre pour bébés vendus en commerce disponibles au Togo incluent [SPÉCIFIEZ].

La plupart des laits en poudre sont faits à partir de lait et Q. 558e fiat référence uniquement à ce type de lait en poudre. Cependant, dans certaines parties du monde, on trouve des laits en poudre faits à partir de soja. Dans les enquêtes *DHS*, les laits en poudre faits à partir de soja sont classés dans la catégorie "Autres liquides " Cependant, si la mère déclare que l'enfant a bu du lait en poudre à base de soja et non de lait, enregistrez NON à Q. 558e (Lait en poudre pour bébé) et OUI à Q. 558f (Autres Liquides).

- Les céréales enrichies pour bébés vendues en commerce sont produites tout particulièrement pour nourrir les bébés ou les jeunes enfants. Les céréales pour enfants les plus répandues qui sont disponibles en/au/à [PAYS] incluent [SPÉCIFIEZ].

NB : pour chaque question vous devez un code c'est-à-dire il faut une réponse pour chaque question

Q.559 : FILTRE POUR L'ENFANT QUI A MANGÉ UN ALIMENT

Q.560 : ALIMENTS SOLIDES, SEMI SOLIDES, OU MOUS

Cette question n'est posée que si la mère a déclaré à Q. 558 que l'enfant n'avait consommé aucun des groupes d'aliments figurant dans le questionnaire sur la diversité des aliments consommés par l'enfant. Cette question a pour but de vérifier si l'enfant n'a réellement consommé aucun aliment solide, semi solide ou mou le jour ayant précédé l'interview. Si l'enquêtée dit 'OUI' à Q. 560, retournez à Q. 558 et enregistrez l'aliment ou les aliments consommés.

- Des aliments solides, semi solides ou mous incluent les plats préparés pour toute la famille et ceux préparés exclusivement pour les enfants et les très jeunes enfants. Des soupes épaisses, des ragoûts et des bouillies sont considérés comme des nourritures semi solides.

- Des soupes claires, des bouillons et des bouillies claires sont classés dans la catégorie des liquides et non dans celle des nourritures solides, semi solides, ou des aliments mous.

Q. 561: NOMBRE DE FOIS QUE L'ENFANT A CONSOMMÉ DES ALIMENTS SOLIDES, SEMI SOLIDES OU MOUS.

À cette question, nous cherchons à connaître le nombre total de fois qu'un enfant a consommé des aliments solides, semi solides ou mous le jour ayant précédé l'interview. Comptez à part les goûters donnés à l'enfant entre les repas normaux. Si le nombre est de 7 ou plus, inscrivez '7' dans la case.

Exemple: L'enquêtée déclare que son enfant a été allaité 8 fois durant le jour précédant l'interview et qu'il a mangé de la bouillie le matin et le soir. L'enfant a aussi mangé une banane en purée pendant l'après-midi. Enregistrez '3' à Q.561 puisque l'enfant a mangé des aliments solides/semi solides/et mous 3 fois le jour ayant précédé l'interview. Le nombre de fois que l'enfant a été allaité n'est pas compté dans la réponse à Q. 561 parce que le lait maternel n'est pas un aliment solide, semi solide ou mou.

G. Section 6 : Mariage et activité sexuelle

Q. 601 : ACTUELLEMENT MARIÉE OU VIVANT AVEC UN HOMME

À la question 601, on demande si l'enquêtée est actuellement mariée, si elle vit actuellement avec un homme de manière informelle ou si elle n'est pas en union. Souvenez-vous qu'il y a deux catégories de réponses 'OUI' : (1) "OUI" si la femme est mariée et (2) "OUI" si elle vit avec un homme. Faites

attention de bien différencier ces deux catégories. Si une femme répond juste 'OUI', demandez-lui si elle actuellement *mariée* ou si elle *vit* juste actuellement avec un homme. Une union informelle est une union dans laquelle l'homme et la femme restent ensemble pour un certain temps, avec l'intention d'avoir une relation stable, mais sans qu'il y ait eu une cérémonie civile ou religieuse. Des rapports sexuels occasionnels ne doivent pas être pris en considération ici.

> *Exemple* : si une femme vit avec son ami et sa famille pendant plusieurs années, on considère qu'elle « vit avec un homme », qu'elle ait ou non des enfants. Par contre, si une femme a eu un ami mais n'a jamais vécu avec lui, on ne doit pas considérer qu'elle a vécu en union.

Q. 602 : A DÉJÀ ÉTÉ EN UNION OU A DÉJÀ VÉCU AVEC UN HOMME

Aux femmes qui ne sont pas actuellement mariées ou qui ne vivent pas actuellement avec un homme (Réponse NON, PAS EN UNION à Q. 601), on demande si elles ont déjà été mariées ou si elles ont déjà vécu avec un homme. Insistez si nécessaire pour établir la distinction entre 'OUI, PRÉCÉDEMMENT MARIÉE' et 'OUI, A VÉCU AVEC UN HOMME '.

Q. 603: ÉTAT MATRIMONIAL ACTUEL

Cette question est posée aux femmes qui ont été en union mais qui n'étaient pas mariées et qui ne vivaient pas avec un homme au moment de l'enquête. Étant donné qu'elle a été en union à un certain moment mais qu'elle ne l'est plus le jour où vous l'interviewez, il se peut qu'elle soit maintenant veuve, divorcée ou séparée.

Q. 604 : OÙ VIT LE MARI/CONJOINT

Quand vous posez cette question et les questions suivantes, utilisez le terme adapté à la relation de la femme (mari ou conjoint).

À une femme qui est actuellement mariée ou qui vit actuellement avec un homme, demandez si son mari ou conjoint vit réellement avec elle ou s'il vit ailleurs. Si le mari/conjoint de la femme vit habituellement avec elle, mais s'il est seulement absent temporairement, enregistrez 'VIT AVEC ELLE '.

Q. 605 : NOM DU MARI/CONJOINT ET NUMÉRO DE LIGNE

Inscrivez le nom et le numéro de ligne du mari basés sur les informations enregistrées dans les colonnes 1 et 2 du Tableau de Ménage. Si le mari n'est pas listé en tant que membre du ménage, enregistrez '00' dans les cases.

Q. 606 : AUTRES COÉPOUSES /CONJOINTS

Nous voulons savoir si le mari/conjoint de l'enquêtée a d'autres épouses ou conjoints avec qui il cohabite – c'est-à-dire d'autres femmes avec qui il vit comme s'il était marié. Cela n'inclut pas « des petites amies » à moins que le mari/conjoint ne vive avec elle comme s'il était marié.

Q. 607 : NOMBRE DE COÉPOUSES

À Q.607, le nombre total d'épouses/conjoints doit comprendre l'enquêtée elle-même plus les autres épouses ou conjoints cohabitantes. Étant donné qu'on a attribué deux cases pour le nombre, pensez à inscrire dans la première case un '0' pour les nombres inférieurs à'10'.

Q. 608 : RANG

À cette questions, nous cherchons à connaître le rang d'épouse de l'enquêtée parmi les autres épouses du mari/conjoint : 01 si la femme est la première épouse, 02 si elle est la deuxième, etc.

Q. 609 : MARIAGES MULTIPLES

Comme c'était le cas avec Q.601, on s'intéresse ici aux mariages légaux aussi bien qu'aux couples qui vivent ensemble comme s'ils étaient mariés. Par conséquent, si une femme était mariée ou vivait avec un homme, puis est devenue veuve ou a divorcé ou s'est séparée et qu'elle est maintenant mariée ou qu'elle vit avec quelqu'un d'autre, il faut enregistrer 'PLUS D'UNE FOIS'.
Si une femme n'est pas actuellement mariée mais qu'elle a été mariée précédemment deux ou trois fois, enregistrez 'PLUS D'UNE FOIS'. Si elle ne s'est mariée ou si elle n'a vécu qu'une seule fois avec un homme, encerclez le Code '1.'

Q. 610 : DATE À LAQUELLE L'ENQUÊTÉE A VÉCU POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UN MARI/CONJOINT

Ici nous voulons connaître deux choses. Premièrement, vérifiez la question Q.609 et cochez la case appropriée au-dessus de la question. Ensuite, lisez la question sous la case cochée et enregistrez la réponse telle qu'elle est donnée par l'enquêtée.

Nous voulons connaître le mois et l'année où la femme a commencé à vivre avec son premier mari ou conjoint. Si elle n'arrive pas à se rappeler la date, vous devrez insister. Les dates enregistrées dans le Tableau de l'Historique des Naissances peuvent vous aider. Par exemple, vous pouvez vérifier la date de naissance du premier enfant et lui demander combien de mois ou d'années avant (ou après) la naissance de son premier enfant elle a commencé à vivre avec son (premier) mari, conjoint.

Notez que l'on s'intéresse ici à la date de départ de la première union (mariage ou union consensuelle), et non à la date des premiers rapports sexuels ou de la première naissance. Il se peut que la première naissance se soit produite avant la première union. Si l'enquêtée répond en années (par exemple, « il y a deux ans »), insistez pour trouver le mois

Notez qu'en enregistrant la date à Q. 610, vous enregistrerez le mois et l'année et si l'un n'est pas connu, vous encerclerez le code 'NE SAIT PAS' pour celui qui n'est pas connu ('98' pour 'ne connaît pas le MOIS et '9998' pour ne connaît pas l'ANNÉE).

Q. 611 : ÂGE AUQUEL L'ENQUÊTÉE A COMMENCÉ À VIVRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC SON MARI/CONJOINT

Si, après avoir demandé la date à laquelle la femme a commencé à vivre avec son premier conjoint, (Q. 610), vous ne pouvez obtenir l'année, demandez-lui quel âge elle avait quand elle a commencé à vivre avec lui. Comme toutes les questions concernant l'âge, insistez si l'enquêtée ne sait pas. Utilisez des informations sur des événements pour lesquels vous disposez déjà d'informations; Par exemple, demandez-lui quel âge elle avait quand son premier enfant est né, et ensuite combien de temps avant ou après avoir donné naissance elle a commencé à vivre avec son premier mari/conjoint.

Notez qu'encerclez '9998' pour 'NE SAIT PAS' est accepté comme une réponse valide à Q. 610. Cependant, si vous n'avez pas pu obtenir une réponse numérique pour 'ANNÉE' à Q. 610, vous devrez fournir un 'ÂGE' à Q. 611.

Q. 612: SE TROUVER EN PRIVÉ

Les questions qui suivent sont des questions confidentielles qui exigent que vous vous trouviez complètement en privé avant de commencer à les poser.

Questions 613-627 : INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

L'objectif de ces questions concernant l'activité sexuelle est de déterminer le moment où l'enquêtée s'est trouvée exposée au risque de conception, puisque les niveaux de fécondité sont directement associés à la fréquence des rapports sexuels. Les informations sur le recours au condom sont intéressantes parce que son utilisation peut réduire le risque de transmission du VIH et des autres maladies sexuellement transmissibles.
Ces questions risquent d'être gênantes pour certaines femmes, il faut donc les poser d'une façon naturelle, Il arrive fréquemment que les gens gênés expriment leur embarras en riant. Si vous riez aussi ou si vous-mêmes, vous vous montrez embarrassée, la femme pensera que les questions ne sont pas sérieuses. Faites tout votre possible pour garder une attitude sérieuse.

Q. 613 : ÂGE AU PREMIER RAPPORT SEXUEL

Si l'enquêtée déclare qu'elle ne sait pas quel âge elle avait quand elle a eu ses premiers rapports sexuels, insistez en essayant de relier cet âge à l'âge qu'elle avait quand elle s'est mariée pour la première fois ou à l'âge de sa première naissance. Cependant, quand vous insistez, ne supposez pas que les premiers rapports sexuels ont eu lieu au moment de la première union. Si elle déclare que ses premiers rapports sexuels ont eu lieu quand elle a commencé à vivre avec son (premier) mari/conjoint, encerclez '95.'

Vérifiez pour être certaine que l'âge aux premiers rapports sexuels et l'âge à la première naissance (calculé en soustrayant la date de naissance de la femme de la date de naissance du premier enfant de la femme) sont cohérents. L'âge aux premiers rapports sexuels ne doit pas se situer plus tard que l'âge à la première naissance. Si l'enquêtée a déclaré un âge aux premiers rapports sexuels (Q. 613) plus vieux que l'âge à la première naissance, cela signifie que soit l'âge de la première naissance est incorrect, soit l'âge auquel elle a eu ses premiers rapports sexuels est inexact. Vérifiez pour établir quel âge est incorrect et rectifiez-le.

Si la femme n'a jamais eu de rapports sexuels, encerclez le code '00'.

Q. 614 : INSTRUCTIONS

Insistez sur le caractère confidentiel des informations.

Q. 615 : MOMENT AUQUEL ONT EU LIEU LES DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

La question 615 porte sur le dernier ou plus récent conjoint sexuel de l'enquêtée. Inscrivez la réponse de l'enquêtée dans l'espace prévu selon l'unité que la femme utilise. La ligne 'IL Y A DES ANNÉES' doit être utilisée seulement si les derniers rapports sexuels ont eu lieu il y a, au moins, un an. En d'autres termes, il ne pourra jamais y avoir une réponse '00' 'ANNÉE'.

> *Exemple* : Si l'enquêtée dit « Il y a trois semaines », encerclez '2' et inscrivez '03' dans les cases à côté de IL Y A …..SEMAINES. Si elle dit « il y a quatre jours », encerclez '1' et inscrivez '04' à côté 'IL Y A ….JOURS'

S'il vous semble que la femme arrondit sa réponse, insistez pour obtenir une réponse exacte. Par exemple, si elle dit : « il y a environ une semaine », demandez : « Est-ce que vous vous rappelez du jour? », Est-ce que c'était avant ou après la fin de semaine? »

Dans certains cas, vous devrez convertir la réponse.

> *Exemple* » si l'enquêtée dit : « La nuit dernière », encerclez '1' et écrivez '00' dans les cases de la ligne 'IL Y A …DES JOURS' Si elle n'a pas repris les rapports sexuels depuis sa dernière naissance, vérifiez Q. 215 pour le mois et l'année de naissance de son dernier enfant et

demandez depuis combien de temps avant la naissance de cet enfant elle a eu les derniers rapports sexuels.

Si l'enquêtée a eu des rapports sexuels au cours de l'année passée, continuez avec Q. 616. Si 12 mois ou plus se sont écoulés depuis la dernière fois qu'elle a eu ses derniers rapports sexuels, passez à Q. 627.

Questions 616-626 : INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ces questions, quand elles sont appropriées, seront posées, chacune à leur tour, à propos de chacun des trois partenaires les plus récents de l'enquêtée au cours des 12 derniers mois avant l'enquête. Complétez toutes les questions appropriées pour le partenaire le plus récent avant de poser les questions pour l'avant-dernier partenaire et ensuite pour l'avant-avant-dernier partenaire, s'il y en a.

Q. 616 : DERNIÈRE FOIS QUE L'ENQUÊTÉE A EU DES RAPPORTS SEXUELS

Vous devez compléter Q. 616 comme vous avez procédé pour Q. 615, à la seule différence que la question concerne l'avant-dernier et l'avant-avant-dernier partenaire sexuel de l'enquêtée.

Q. 617 : UTILISATION DU CONDOM AUX DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

Quand vous posez la question sur le dernier partenaire sexuel, posez la question de la manière suivante : « la dernière fois que vous avez eu des rapports sexuels … ». Quand vous posez la question sur l'avant- dernier partenaire sexuel, posez la question de cette manière : « la dernière fois que vous avez eu des rapports sexuels avec cette seconde personne … »

Q 618 : UTILISATION DU CONDOM AU COURS DE CHAQUE RAPPORT SEXUEL DES 12 DERNIERS MOIS

Demandez à l'enquêtée si elle a utilisé un condom chaque fois qu'elle a eu des rapports sexuels avec son partenaire. Soyez certaine que l'enquêtée comprend bien que vous parlez des rapports sexuels qu'elle a eus avec son dernier (avant-dernier, etc.) partenaire et que vous ne lui demandez pas si elle a utilisé un condom au cours de rapports sexuels durant les 12 derniers mois.

Questions 619-624 : TYPE DE RELATION AVEC LE DERNIER PARTENAIRE SEXUEL

À ces questions, nous voulons connaître le type de relation de l'enquêtée avec la personne avec qui elle a eu les derniers rapports sexuels (Q.619), la durée (Q.622) et la fréquence (Q.623) de cette relation sexuelle ainsi que l'âge de la personne (Q.624). Notez qu'à Q.619, dans les catégories de réponse, il s'agit de la relation de l'enquêtée par rapport à la personne et non la relation de la personne par rapport à l'enquêtée. Il s'agit aussi de la relation au moment où ils ont eu leurs derniers rapports sexuels. Si la femme répond "PETIT AMI," insistez pour savoir si le petit ami vivait avec elle et encerclez le code approprié.

Exemple : Une femme divorcée déclare que son précédent mari était son dernier partenaire sexuel. S'ils étaient mariés au moment des rapports sexuels, enregistrez 'MARI'. s'ils étaient déjà divorcés et s'ils ne vivaient plus ensemble, enregistrez 'AUTRE' et inscrivez mari précédent dans l'espace prévu pour spécifier la relation.

Si la femme est l'épouse ou la partenaire vivant avec l'homme, continuez en posant Q.620 et 621, en faisant bien attention à suivre les instructions de passage. Sinon, allez directement à Q.622, pour demander à la femme depuis combien de temps elle a une relation sexuelle avec cette personne. Assurez-vous que l'enquêtée comprend bien à propos de quelle personne la question est posée.

Quand vous enregistrez à Q.622 la durée de la relation, encerclez d'abord le code selon l'unité de temps utilisée par l'enquêtée et ensuite inscrivez la réponse dans l'espace prévu. Si la durée est inférieure à 10, inscrivez '0' dans la première case. Aux questions 623 et 624, écrivez les réponses dans l'espace prévu.

Q. 625 : RAPPORTS SEXUELS AVEC QUELQU'UN D'AUTRE

En posant cette question, nous cherchons à savoir si l'enquêtée a eu des rapports sexuels avec une autre personne au cours des 12 derniers mois. N'oubliez pas d'inclure la période de référence des 12 derniers mois quand vous posez la question. Si l'enquêtée n'a pas eu de rapports sexuels avec une seconde personne au cours des 12 derniers mois, continuez alors en posant Q.627. Si l'enquêtée déclare qu'elle a eu des rapports sexuels avec une personne autre que son dernier partenaire, retournez en arrière pour poser les questions 616 à 624 et enregistrez ses réponses à la seconde colonne du tableau. À Q. 625, demandez à l'enquêtée si, à part ces deux personnes, elle a eu des rapports sexuels avec quelqu'un d'autre. S'il n'y a pas de troisième personne avec qui l'enquêtée a eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois, continuez alors en posant Q. 627.

Si, par contre, il y a eu une troisième personne, retournez en arrière et complétez les questions 617 à 624 en enregistrant ses réponses à la troisième colonne. Après avoir terminé de poser les questions concernant la troisième personne avec qui elle a eu des rapports sexuels, continuez en posant Q.626.

Q. 626 : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

La question 626 est posée aux femmes ayant déclaré avoir eu au moins trois partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois. En posant cette question, on cherche à connaître le nombre total d'hommes avec qui l'enquêtée a eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois, y compris les trois hommes qu'elle a déjà mentionnés en réponse aux questions 616 à 625. Étant donné que cette question n'est posée qu'aux enquêtées ayant eu des rapports sexuels avec, au moins, trois hommes au cours des 12 derniers mois, la réponse ne peut jamais être '00,' '01' ou '02.'

Q. 627 : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS SUR LA DURÉE DE VIE

À Q. 627, nous voulons connaître le nombre total de partenaires sexuels qu'a eus l'enquêtée au cours de sa vie, y compris ceux qu'elle a eus au cours des 12 derniers mois. Si le nombre total de partenaires sexuels est supérieur à 95, inscrivez '95.'

Q. 628: PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES DURANT L'INTERVIEW

Observez et enregistrez si d'autres personnes sont présentes durant cette partie de l'interview.

Questions 629 et 630 : CONNAISSANCE D'UNE SOURCE/ENDROIT OÙ SE PROCURER DES CONDOMS

La question 629 porte sur la connaissance d'une source d'approvisionnement pour le condom masculin. Vous poserez cette question aux femmes qui ont utilisé des condoms et à celles qui n'en ont pas utilisé. Si une enquêtée insiste en disant qu'elle n'a jamais utilisé de condom et qu'elle ne peut donc pas répondre à la question, expliquez-lui que nous voulons seulement savoir si elle sait où aller pour se procurer des condoms. Par exemple, si quelqu'un lui demandait de lui indiquer un endroit où il est possible de se procurer des condoms, pourrait-elle lui dire où aller ?

Ce qui nous intéresse aussi, c'est de savoir si l'enquêtée connaît plus d'un endroit où se procurer des condoms. Pensez donc à demander après avoir enregistré le premier endroit que l'enquêtée a cité les autres endroits qu'elle peut connaître où des condoms masculins sont disponibles.

Enregistrez la ou toutes les réponses à Q. 630. Écrivez le nom des hôpitaux, des centres de santé ou des cliniques si l'enquêtée ne sait pas si ces établissements sont gérés par le secteur public ou privé.

Q. 631 : POSSIBILITÉ DE SE PROCURER DES CONDOMS

Nous voulons savoir ici si l'enquêtée pense qu'elle peut se procurer, elle-même, des condoms, si elle le souhaite. Il est important que l'enquêtée comprenne bien que la question est hypothétique; Nous ne demandons pas si elle a l'intention de se procurer des condoms. Ce que nous voulons savoir, c'est si, dans le cas où elle le souhaiterait, elle pourrait elle-même obtenir des condoms.

Questions 632-634 : CONNAISSANCE D'UN ENDROIT/SOURCE OÙ SE PROCURER DES CONDOMS FÉMININS

Ces questions sont similaires aux questions 629 à 631 à part qu'elles ont pour but d'évaluer la connaissance par les femmes d'un endroit où se procurer des condoms féminins et non masculins ainsi que leur possibilité d'obtenir des condoms féminins si elles souhaitent en utiliser.

H. Section 7 : Préférences en matière de fécondité

Cette section recueille des informations sur le désir d'enfants supplémentaires, l'intervalle souhaité entre naissances, l'attitude concernant la planification familiale et la taille de la famille ainsi que sur les grossesses non désirées.

Q. 701 : FILTRE CONCERNANT LA STÉRILISATION DE L'ENQUÊTÉE/CONJOINTE

Q. 702 : FILTRE POUR LA GROSSESSE

Questions 703 et 704 : PRÉFÉRENCE POUR DES ENFANTS SUPPLÉMENTAIRES

Si l'enquêtée est actuellement enceinte, posez Q. 703. Notez que nous voulons nous assurer que les femmes enceintes ne pensent pas que nous leur demandons si elles veulent l'enfant qu'elles attendent. Pour cette raison, nous commençons cette questions en disant « Maintenant, je voudrais vous poser des questions sur l'avenir »

Si l'enquêtée n'est pas enceinte ou pas sûre de l'être, posez Q. 704. Notez que la formulation de la question varie selon que la femme a déjà ou non des enfants. Si l'enquêtée n'est pas enceinte et n'a pas d'enfant vivant (vérifiez Q. 216), posez la question de la manière suivante: « Voudriez-vous avoir un enfant ou préfèreriez-vous ne pas avoir d'enfant? » si elle a un ou plusieurs enfants, vous demanderez plutôt, « Voudriez-vous avoir un autre enfant ou préfèreriez-vous ne plus avoir d'enfant?»

Q. 705 : TEMPS D'ATTENTE

La question 705 doit être posée à toutes les femmes qui ont déclaré qu'elles souhaitaient avoir un autre enfant. Tout d'abord, vérifiez Q. 226 pour voir si la femme est enceinte et cochez la case appropriée. Si elle n'est pas enceinte ou pas sûre, demandez-lui « Combien de temps voudriez-vous attendre à partir de maintenant avant la naissance (d'un/d'un autre) enfant? » Si elle est enceinte, formulez la question différemment et demandez-lui : « Après la naissance de l'enfant que vous attendez, combien de temps voudriez-vous attendre avant la naissance d'un autre enfant ». Notez que la réponse peut être donnée en mois ou en année. Encerclez '1' si la réponse est donnée en mois ou '2' si elle est donnée en année et enregistrez la réponse dans les cases appropriées. Si l'enquêtée déclare qu'elle souhaiterait un enfant immédiatement, enregistrez 'BIENTÔT/MAINTENANT'. Si l'enquêtée déclare qu'elle ne peut pas tomber enceinte, encerclez '994'. Si la femme vous dit qu'elle souhaiterait attendre d'être mariée pour avoir un enfant, enregistrez 'APRÈS MARIAGE'. Si la femme vous donne une réponse différente, encerclez '996' et inscrivez sa réponse dans la catégorie 'AUTRE'.

Q.706 : FILTRE POUR GROSSESSE

Q.707 : FILTRE POUR L'UTILISATION D'UNE MÉTHODE

Vérifiez Q. 303. Si un 'OUI' est enregistré à Q.303, vous cocherez la case à droite à Q. 707 pour 'UTILISE ACTUELLEMENT'. Par contre, si un 'NON' est enregistré, vous cocherez la case à gauche pour 'N'UTILISE PAS ACTUELLEMENT'.

Q.708 : FILTRE POUR TEMPS D'ATTENTE

Q.709 : RAISON DE NON UTILISATION D'UNE MÉTHODE POUR PRÉVENIR UNE GROSSESSE

Vérifiez la réponse de la femme à Q. 703 ou 704, comme il se doit. Si elle dit qu'elle veut un/un autre enfant (Code '1' est encerclé), cochez la case à gauche et posez la question sous cette case. Si elle ne veut plus d'enfant (Code '2' encerclé), cochez la case à droite et posez la question sous cette case.

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles une femme n'utilise pas une méthode contraceptive, écoutez donc bien la réponse de l'enquêtée. Enregistrez toutes les réponses mentionnées. Les définitions suivantes peuvent vous aider à décider du ou des codes à cocher :

Encerclez 'RAPPORTS SEXUELS PEU FRÉQUENTS' si l'enquêtée déclare que, sur le plan sexuel, elle n'est pas suffisamment active pour utiliser une méthode contraceptive. 'PAS DE RAPPORTS SEXUELS' sera approprié dans le cas où une enquêtée déclare qu'elle n'est pas du tout active sur le plan sexuel.

'MÉNOPAUSE' signifie qu'une femme n'a plus ses règles et que, par conséquent, elle ne peut plus tomber enceinte et 'L'HYSTÉRECTOMIE' est une opération qui consiste en l'ablation de l'utérus.

Le code 'NE PEUT PAS TOMBER ENCEINTE' s'applique à une femme qui pense qu'elle ne peut pas tomber enceinte pour des raisons autre que la ménopause où une hystérectomie.

Le code 'PAS DE RÈGLES DEPUIS DERNIÈRE NAISSANCE' concerne les femmes qui déclarent que leurs règles ne sont pas revenues depuis leur dernière naissance.

'C'EST DIEU QUI DÉCIDE/FATALISTE' signifie que, pour l'enquêtée la grossesse est prédéterminée, ou que ce n'est pas de son ressort ou encore qu'elle n'a aucun contrôle sur ce phénomène.

'ENQUÊTÉE OPPOSÉE' signifie que l'enquêtée elle-même n'approuve pas la planification familiale. Si son mari ou conjoint est opposé à la planification familiale, encerclez le code 'MARI/CONJOINT OPPOSÉ'. Si l'enquêtée dit qu'elle n'utilise pas de méthode de planification familiale parce que d'autres personnes autres que son mari/conjoint lui ont dit qu'ils étaient opposés à ce qu'elle utilise une méthode, encerclez le code 'AUTRES OPPOSÉS'.

'INTERDITS RELIGIEUX' signifie que l'enquêtée pense que sa religion ne lui permet pas d'utiliser des méthodes de planification familiale.

'EFFETS SECONDAIRES/PROBLÈMES DE SANTÉ'. Les effets secondaires sont des conséquences indésirables liées à l'utilisation d'une méthode mais qui n'ont pas d'effets néfastes sur la santé de l'utilisatrice. Par exemple, la pilule peut avoir pour effets secondaires

des saignements; par contre, le code ‘PROBLÈMES DE SANTÉ’ s’appliquerait, par exemple, aux femmes qui ont entendu dire que la pilule pouvait donner le cancer.

‘PAS PRATIQUE À UTILISER’ s’applique aux cas où la méthode contraceptive est gênante à utiliser, comme, par exemple, salissante. Ne confondez pas. On parle ici de « Pas pratique à utiliser » et non pas « Pas pratique à obtenir ». D’ailleurs, Il existe une catégorie séparée ‘PAS ACCESSIBLE/TROP LOIN’ pour les femmes qui ont des problèmes d’accès aux méthodes.

Si la raison principale de la femme ne figure pas sur la liste des réponses, inscrivez sa réponse sur la ligne ‘AUTRE’ et encerclez ‘X.’ Si la femme ne sait pas pourquoi elle n’utilise pas de méthode contraceptive, enregistrez ‘NE SAIT PAS’.

Q.710 : FILTRE POUR L’UTILISATION D’UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE

Q.711 : INTENTION D’UTILISER UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE DANS LE FUTUR

Cette question est destinée à toutes les femmes qui n’utilisent pas actuellement une méthode contraceptive et à celles à qui la question sur la contraception actuelle n’a pas été posée parce qu’elles étaient enceintes au moment de l’interview. Le but de cette question est de savoir si l’enquêtée a l’intention d’utiliser une méthode de planification familiale à un moment quelconque dans le futur.

Q.712 : NOMBRE D'ENFANTS PRÉFÉRÉ

Vérifiez Q.216 pour voir si la femme a des enfants en vie. Cochez la case à droite si elle n'a pas d'enfant vivant ou la case à gauche si elle a, au moins, un enfant en vie. Posez la question qui se trouve en-dessous de la case marquée.

Si elle a, au moins, un enfant en vie, on lui demande si elle pouvait revenir à l'époque où elle n'avait pas d'enfants et où elle pouvait choisir le nombre d’enfants qu’elle voulait, combien elle aurait souhaité exactement en avoir. On ne lui demande pas combien d'enfants elle souhaiterait avoir à son âge actuel (maintenant), mais plutôt, combien elle aurait souhaité en avoir dans toute sa vie (y compris le futur).

Si elle vous donne un chiffre, enregistrez-le dans les cases ‘NOMBRE’, puis continuez par Q.713 Si la femme donne une réponse non-numérique, comme par exemple "Cela dépend de Dieu", insistez pour obtenir un nombre. Si après avoir insisté, l'enquêtée ne vous donne toujours pas un nombre, écrivez ses propres mots sur la ligne ‘AUTRE’ et passez à Q. 714.

Q. 713 : RÉPARTITION PRÉFÉRÉE DES ENFANTS SELON LE SEXE

La question est posée aux femmes qui ont donné une réponse numérique à Q712. Enregistrez le nombre préféré de garçons et de filles dans les cases prévues respectivement sous ‘GARÇONS’ et ‘FILLES’. Si la femme déclare que le sexe de l'enfant n'est pas important pour elle, écrivez le nombre dans les cases sous ‘N'IMPORTE’. Si elle vous donne une autre réponse, encerclez ‘96’ pour ‘AUTRE’ et écrivez exactement sa réponse dans l’espace prévu.

Exemple : Si à Q. 712, une enquêtée vous dit qu’elle souhaiterait six enfants et qu’à Q. 713 elle vous dit qu’elle souhaiterait deux garçons et deux filles et deux autres enfants quel que soit le sexe, vous enregistrerez ‘02,’ ‘02,’ ‘02.’

Si une enquêtée vous dit qu’elle souhaiterait deux enfants (‘02’ à Q. 712) et qu’elle voudrait deux garçons, vous enregistrerez ‘02,’ ‘00,’ ‘00’ à Q. 713.

Si elle vous dit qu'elle voudrait avoir trois enfants et qu'au moins l'un d'entre eux soit un garçon, enregistrez, '01,' '00,' '02,' puisque peu lui importe le sexe des deux autres enfants.

Notez enfin que si la femme vous donne une réponse numérique à cette question, la somme de ces nombres que vous avez inscrit dans les trois cases doit être égale au nombre total à Q. 712. Vous devez vérifier avec l'enquêtée si les nombres ne correspondent pas.

Q.714 : ENTENDU PARLER DE MESSAGES SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE?

Nous sommes intéressés ici par toute information sur la planification familiale, que ce soit un programme dont le but est d'informer sur la planification familiale, une annonce sur la planification familiale ou un discours dans lequel la planification familiale est mentionnée. Lire la question introductive et ensuite chaque ligne ; attendez la réponse de l'enquêtée et codez-la avant de passer à la ligne suivante. Il doit y avoir une réponse codée pour chaque ligne, ne laissez pas de blanc.

NB : il faut noter que si le ménage ne possède pas de radio, télévision ou n'achète pas de journaux ou magazine ne signifie pas que l'enquêtée n'a pas entendu à la radio, vu à la télévision, lu quelque chose sur la planification familiale. Si l'enquêtée dit qu'elle n'en a pas, insister pour savoir si elle a eu l'information chez les voisins, amis ou autres.

Questions 716 et 717 : FILTRE POUR ÉTAT MATRIMONIAL ET UTILISATION D'UNE MÉTHODE DE PLANIFICATION FAMILIALE

La question 716 a pour but d'identifier les femmes qui sont actuellement mariées ou qui vivent actuellement avec un conjoint. Vérifiez Q.601, cochez la case appropriée et suivez les instructions. Pour les femmes qui sont en union, vous poserez Q.717 en vérifiant Q.303. Si l'enquêtée utilise actuellement une méthode contraceptive, posez Q.718. Si, par contre, elle n'utilise pas actuellement une méthode contraceptive (c'est-à-dire qu'elle a répondu 'NON' à Q.303), passez à Q.720.

Q.718 : DÉCISION D'UTILISER LA CONTRACEPTION

En posant cette question, nous cherchons à savoir si la femme a été impliquée dans la prise de décision d'utiliser la contraception, ce qui signifierait que la femme exerce son droit de contrôle et décide par conséquent de sa vie reproductive. Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse. La question 718 n'est posée qu'aux femmes en union qui utilisent actuellement une méthode contraceptive. Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse Si l'enquêtée dit que c'est quelqu'un d'autre que son mari ou conjoint ou qu'elle-même qui a pris la décision, comme un médecin ou une infirmière, encerclez '6' et écrivez sa réponse dans l'espace prévu.

Q.719 : FILTRE POUR LA STÉRILISATION

Q.720 : PRÉFÉRENCES DU MARI ET DE LA FEMME CONCERNANT LE NOMBRE D'ENFANTS

En posant cette question, nous cherchons à connaître l'opinion de la femme sur les préférences de son mari comparées aux siennes. Lisez entièrement la question avant d'accepter une réponse.

I. Section 8 : Caractéristiques du conjoint et travail de la femme.

Q.801 : FILTRE POUR L'ÉTAT MATRIMONIAL

À ce filtre, vous devez vérifier les questions 601 et 602 et cochez l'état matrimonial de l'enquêtée. Pour les femmes qui ont déjà été mariées ou qui ont déjà vécu avec un conjoint, vous devrez formuler les questions suivantes au présent ou au passé selon l'état matrimonial actuel de la femme. Pour les

femmes qui ont eu plus d'un mari (ou conjoint), les questions doivent être posées à propos du mari (ou conjoint) le plus récent.

Q.802 : ÂGE DU MARI/CONJOINT

Si vous avez des difficultés à obtenir l'âge du mari/conjoint, insistez en utilisant les méthodes décrites aux questions 102-103.

Questions 803 à 805 : NIVEAU D'INSTRUCTION DU MARI/CONJOINT

Ces questions sont identiques aux Q.104-106, qui ont été posées à la femme. Une fois encore, remarquez qu'à Q.804 il faut enregistrer le plus haut niveau atteint, mais qu'à Q.805, vous enregistrez l'année/classe la plus élevée achevée à ce niveau.

Q. 806 : OCCUPATION ACTUELLE (OU LA PLUS RÉCENTE) DU MARI/ CONJOINT

En premier lieu, vérifiez Q.801. Si la femme est actuellement mariée ou si elle vit actuellement avec un conjoint, cochez la case de gauche et demandez l'occupation du mari/conjoint. Si, par contre, elle n'est pas actuellement en union mais qu'elle a été précédemment mariée ou qu'elle a vécu avec un conjoint, cochez la case de droite et demandez-lui quelle était l'occupation de son dernier mari/conjoint (ou du plus récent).

Exemples : voici quelques exemples de travail : employé de bureau, secrétaire, coiffeur, chauffeur de taxi, infirmier, enseignant, avocat, vendeur, pêcheur, fermier, charpentier, etc. Nous ne cherchons pas à connaître le secteur économique dans lequel le mari/conjoint travaille (comme l'agriculture, les mines ou le commerce) ou même où il travaille (dans une banque, un magasin de vêtements ou un bureau du gouvernement), mais ce que nous voulons connaître, c'est quel travail il exerce.

> *Exemple*: Si l'enquêté dit que son mari travaille au ministère du Plan, demandez-lui ce qu'il y fait.

Écrivez la réponse de l'enquêtée exactement comme elle l'a déclarée. Si vous ne savez pas très bien comment décrire l'occupation du mari, n'hésitez pas à donner de nombreux détails.

"Ne travaille pas actuellement" n'est pas une réponse acceptable. S'il n'a pas d'emploi, demandez une description de son travail le plus récent. S'il a plus d'une activité, enregistrez celle qui l'occupe le plus de temps. S'il ne travaille pas parce qu'il va à l'école, inscrivez "élève" s'il n'a pas atteint l'université ou "étudiant" s'il est à l'université. Ne remplissez pas les deux cases à coder pour la question, car des codes numériques seront attribués ultérieurement au bureau.

Questions 807 à 811 : EMPLOI ET OCCUPATION

Ces questions concernent tout travail autre que le travail domestique que l'enquêtée peut faire. Les questions 807 à 809 portent sur les sept jours qui ont précédé l'enquête (c'est la période de référence).

La question 808 est incluse parce qu'il arrive souvent que les femmes qui ont un petit commerce où elles vendent de petites choses, ou qui travaillent sur la terre de la famille ne sont pas considérées comme ayant un travail, en particulier quand elles ne sont pas payées pour ce travail. Lisez les phrases introductives de Q.808 pour que l'enquêtée comprenne bien que ce que nous entendons par « travail ».

La question 809 a pour but de déterminer si la femme travaille normalement mais si elle était absente temporairement de son travail, parce qu'elle était en congé ou pour d'autres raisons durant la période des sept jours qui ont précédé l'enquête.

La question 810 ne concerne que les femmes qui ont déclaré qu'elles n'avaient pas actuellement d'emploi ou qu'elles ne travaillaient pas actuellement dans une affaire; en posant cette question, on cherche à savoir si les femmes ont fait un travail quelconque au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête.

De même qu'à Q. 806, enregistrez à Q. 811 l'occupation de l'enquêtée en utilisant exactement ses propres termes. Comme on l'a déjà signalé, il est préférable de donner trop de détails que pas assez.

Q. 812 : NATURE DE L'EMPLOI

Ici, il y a trois catégories à choisir. Prenons l'exemple d'une femme qui travaille dans un magasin. Si elle travaille dans un magasin appartenant et géré par quelqu'un qui n'est pas membre de sa famille, on considère qu'elle travaille 'POUR QUELQU'UN D'AUTRE'. Si son mari ou son père gère le magasin et qu'elle travaille pour lui, elle travaille 'POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE'. Si elle dirige le magasin avec son mari, ou si elle le dirige elle-même, elle est 'À SON COMPTE'.

Q.813 : TRAVAILLE TOUTE L'ANNÉE OU UNE PARTIE DE L'ANNÉE

On s'intéresse ici à la régularité du travail, c'est-à-dire le temps que l'enquêtée a passé à travailler. Si elle travaille toute l'année, enregistrez 'TOUTE L'ANNÉE' même si elle ne travaille qu'à temps partiel. Si son travail est saisonnier, enregistrez 'SAISONNIER/ PARTIE DE L'ANNÉE'. Si elle ne travaille qu'occasionnellement, enregistrez 'DE TEMPS EN TEMPS'.

Q.814 : TYPE DE PAIEMENT

En posant cette question, on cherche à savoir comment l'enquêtée a été payée pour son travail. Le paiement peut avoir été effectué sous deux formes: en « argent » et en « nature ». Par exemple, une femme qui vend des fruits sur le marché qui lui sont achetés par les clients gagne de l'argent pour son travail. Par contre, une femme qui reçoit une part des fruits qu'elle prend pour vendre sur le marché est considérée comme payée en "nature" pour son travail.

À la question 814, vous devrez déterminer si une femme est payée en argent seulement, en nature seulement, en argent et en nature ou si elle n'a pas été payée. Si une enquêtée est une employée de bureau et reçoit un salaire régulier, elle gagne 'DE L'ARGENT SEULEMENT'. Si elle est employée de maison et si elle reçoit de l'argent et de la nourriture en échange de son travail, elle est payée 'EN ARGENT ET EN NATURE'. Si elle est employée de maison et si elle ne reçoit pas de salaire mais qu'elle est seulement logée et nourrie, elle est payée 'EN NATURE SEULEMENT'. Si elle travaille dans la ferme de la famille et qu'elle ne reçoit aucun paiement en argent ou autres avantages, considérez, dans ce cas, qu'elle n'est 'PAS PAYÉE'.

Questions 815 et 816 : FILTRES POUR ÉTAT MATRIMONIAL ET GAINS EN ARGENT

Questions 817 à 824 : CONTRÔLE , UTILISATION DES GAINS EN ARGENT DE LA FEMME ET PARTICIPATION AUX DÉCISIONS DU MÉNAGE

Q. 817 est une question qui ne comporte qu'une seule réponse; on veut savoir ici qui décide, habituellement, comment l'argent gagnée par la femme va être utilisé. Le mot 'conjointement' s'applique au cas où l'enquêtée prend la décision en commun avec son mari ou conjoint (Code '3'). Si le mari/conjoint décide seul, encerclez '2.' Si quelqu'un d'autre que l'enquêtée et son mari prend la décision (par ex : un autre parent), encerclez '6' pour 'AUTRE' et demandez à l'enquêtée de préciser.

En posant Q. 818, on cherche à savoir quelle idée se fait l'enquêtée du montant de ses revenus par rapport à celui de son mari/conjoint. Si l'enquêtée déclare que son mari/conjoint ne gagne pas d'argent, encerclez le Code '4' et passez à Q. 820.

La question 819 est similaire à Q. 817 sauf que l'on veut savoir ici si l'enquêtée est impliquée dans la décision d'utilisation de l'argent gagné par le mari/conjoint. Cette question ne comporte également qu'une seule réponse pour savoir qui décide habituellement comment l'argent gagné par le mari/conjoint va être utilisé. Les codes des réponses sont identiques à ceux décrits à Q. 817 sauf qu'il y a un code supplémentaire pour 'MARI/CONJOINT NE RAPPORTE PAS D'ARGENT'.

Les questions 820 à 822 concernent les rôles de la femme et du mari/conjoint dans la prise de diverses décisions concernant le ménage. La prise de décision est un processus complexe et il est donc important d'insister sur qui habituellement prend la décision finale. Sélectionnez le code réponse le plus approprié après avoir écouté la réponse de l'enquêtée pour chaque type de décision. Utilisez le Code '1' pour 'ENQUÊTÉE' seulement si la femme dit qu'elle décide seule principalement. Quand son mari ou conjoint prend seul la décision, encerclez '2.' Si elle et son mari prennent la décision ensemble, encerclez '3' Si, par exemple, elle dit que ses beaux-parents prennent habituellement la décision concernant le point en question (par ex : les achats), encerclez alors '4' pour 'QUELQU'UN D'AUTRE'.

Questions. 823 et 824: POSSESSION DE/DES MAISONS ET/OU DE TERRE

Il semble de plus en plus évident que la possession de biens par les femmes a des conséquences positives sur leur pouvoir d'action ainsi que dans des domaines tels que la nutrition, la santé ou même la scolarisation des enfants.

Q. 823 Concerne si l'enquêtée est propriétaire d'une maison, soit par elle-même ou conjointement avec une autre personne. À cette question, "maison" inclut tous les types d'appartements, de duplex et de maisons qui sont individuelles ou semi individuelles etc., comme les autres types de logements qui sont particuliers au [pays]. Si elle possède une maison, (soit celle dans laquelle vous vous trouvez au moment de l'interview, soit une autre maison), et qu'elle en est l'unique propriétaire (elle n'en partage la propriété avec personne), enregistrez 'SEULE'. Si elle ne possède pas de maison seule mais qu'elle en possède une conjointement avec quelqu'un, enregistrez 'CONJOINTEMENT'. Si elle possède une maison seule et une autre conjointement avec quelqu'un d'autre, enregistrez 'SEULE ET CONJOINTEMENT'. Si elle ne possède pas de maison soit seule, soit conjointement, enregistrez 'N'EN POSSÈDE PAS'.

Note: Peu importe que la maison ait été achetée à l'aide d'un emprunt et que l'emprunt ne soit pas encore remboursé; tant que le nom de l'enquêtée figure sur les documents de propriété comme étant propriétaire ou, dans le cas où il n'y a pas de document, si l'enquêtée pense qu'elle est propriétaires, seule ou avec quelqu'un d'autre, enregistrez selon les explications ci-dessus.

À la question 824, on demande si l'enquêtée possède de la terre soit seule, soit conjointement avec quelqu'un d'autre. À cette question, on ne s'intéresse pas à la taille, la qualité ou à l'usage de la terre; la question concerne seulement sa propriété, quel qu'en soit le type ou la taille de la terre. Les modalités sont identiques à Q. 823.

Note: on ne peut pas considérer qu'elle est propriétaire de terres de la communauté, même si elle en fait partie

Q. 825 : PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES

Ce n'est pas une question à poser aux enquêtées mais plutôt une question à laquelle vous répondrez vous-même. Regardez juste autour de vous pour voir si d'autres personnes se trouvent à une distance suffisante pour écouter l'interview. Si une contrôleuse observe l'interview, n'oubliez pas de l'inclure comme un autre homme présent ou une autre femme présente. Ne laissez aucun blanc sur la ligne.

Q. 826 : OPINIONS ENVERS LE FAIT DE BATTRE LES FEMMES

Lisez la question introductive, puis chaque cas séparément. Attendez pour la réponse avant de passer au cas suivant. Si l'enquêtée ne comprend pas la question, vous devez la lire de nouveau. Lisez bien chaque situation de manière claire. Il peut arriver parfois que des enquêtées ne comprennent pas bien la question et pensent que vous les interrogez sur leur propre expérience. Cette question concerne l'opinion de l'enquêtée et non ses relations avec son mari ou son conjoint. Assurez-vous que l'enquêtée a bien compris la question avant d'accepter une réponse.

NB : "nourriture brûlée" veut dire "nourriture cramée"

J. Section 9 : VIH/SIDA

Le sida est une maladie causée par le VIH, un virus qui affaiblit le système immunitaire, provoquant ainsi des infections secondaires, comme la pneumonie, qui conduisent au décès du malade. La maladie se transmet par voie sexuelle ou au contact du sang contaminé. Cette section est constituée d'une série de questions portant sur la connaissance du VIH/sida, sur le comportement face à la maladie ainsi que sur d'autres maladies sexuellement transmissibles.
Note: dans cette section, de nombreuses questions contiennent le terme « virus du sida » plutôt que le VIH. Ces questions sont formulées ainsi de manière intentionnelle car il se peut que dans certaines régions du monde, les enquêtées aient entendu parler du sida et non du VIH. Il se peut aussi que certaines enquêtées n'aient pas connaissance ou ne comprennent pas bien la relation entre le VIH et le sida. Cependant, au cours de la formation, la différence entre le VIH et le sida sera expliquée. Par conséquent, dans ce manuel, nous utiliserons les termes sida et VIH de manière appropriée.

Q.901 : A ENTENDU PARLER DU SIDA

Cette question nous permet de savoir si une enquêtée a déjà entendu parler ou non du sida. S'il existe un terme local pour le sida, utilisez-le en plus du mot « sida » (qui veut dire en éwé "dikanakou ».

QUESTIONS 902 à 906: CONNAISSANCE DES MOYENS D'ÉVITER/RÉDUIRE LES RISQUES DE CONTRACTER LE VIH ET CONCEPTIONS ERRONÉES SUR LE VIH

Il y a deux types de questions aux questions 902 à 906. Les questions 902 et 904 sont posées pour déterminer si les personnes connaissent les comportements encouragés par les programmes de santé publics pour réduire le risque de contracter le VIH : être fidèle à un seul partenaire et utiliser des condoms.

Les questions 903, 905 et 906 sont posées pour savoir combien de personnes possèdent des informations incorrectes sur la transmission du VIH.

Q.907 : PERSONNE PARAISSANT EN BONNE SANTÉ ET AYANT CONTRACTÉ NÉANMOINS LE VIH

Q.908 : TRANSMISSION DE LA MÈRE À L'ENFANT

On demande à l'enquêtée si une mère infectée par le VIH peut transmettre le virus à son enfant de trois manières: pendant qu'elle est enceinte, durant l'accouchement ou pendant qu'elle allaite l'enfant. Posez la question pour une voie de transmission à la fois et faites attention à bien cocher la réponse à côté de chacune des possibilités de transmission à propos de laquelle vous posez la question.

Q.909 : FILTRE POUR LA CONNAISSANCE D'UNE VOIE DE TRANSMISSION MÈRE-ENFANT

Q.910 : MÉDICAMENT QUI RÉDUIT LE RISQUE DE TRANSMISSION MÈRE-ENFANT

Cette question n'est posée qu'aux enquêtées qui connaissent, au moins, une voie de transmission du VIH de la mère à l'enfant. Demandez à l'enquêtée si elle connaît des "médicaments spéciaux" qui peuvent réduire le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant. Dans de nombreux cas, les enquêtées sauront que ces médicaments existent mais elles n'en connaitront pas les noms. À cette question, 'spécial' fait référence à des médicaments de pays occidentaux ou modernes.

QUESTIONS 911 et 912: FILTRES POUR LA DERNIÈRE NAISSANCE DEPUIS JANVIER [20011] ET DES SOINS PRÉNATALS

Q.913 : ÊTRE EN PRIVÉ

Les questions qui suivent sont hautement confidentielles. Assurez-vous que vous vous trouvez en privé avec l'enquêtée avant de commencer à lui poser ces questions.

Q. 914 : COMPOSANTS DES SOINS PRÉNATALS

Nous voulons savoir si l'enquêtée a reçu des informations sur chacun des sujets listés au cours de l'une de ses visites prénatales. Peu importe que l'un de ces sujets ait été discuté une ou plusieurs fois ou qu'il ait été discuté au cours d'une visite seulement ou plus fréquemment. Demandez pour chaque sujet et enregistrez la réponse avant de passer au sujet suivant. En ce qui concerne le troisième sujet, nous voulons savoir si un prestataire de santé a parlé à la femme d'effectuer un test du VIH; Nous ne demandons pas si elle a, ou non, effectué un test du VIH. Cette question lui sera posée plus tard.

QUESTIONS 915 et 916 : TEST DU VIH AU COURS DES VISITES PRÉNATALES

À la question 915, nous demandons tout d'abord si on a déjà proposé à l'enquêtée d'effectuer un test du VIH au cours d'une visite prénatale, c'est-à-dire, si quelqu'un lui a demandé si elle voulait faire un test. On a pu le lui demander au cours d'une des visites prénatales pour la grossesse précédente. Ensuite, à Q. 916, nous lui demandons si elle a effectué un test de détection du virus du sida au cours d'une visite prénatale pour cette grossesse. Nous ne voulons pas connaître le résultat du ce test mais simplement si elle a effectué ou non le test. Notez que vous devrez poser Q.916 même si la réponse à Q.915 est 'NON'.

Q.917 : OÙ LE TEST A-T-IL ÉTÉ EFFECTUÉ ?

Demandez à l'enquêtée où le test du VIH a été effectué. Enregistrez sa réponse. Inscrivez le nom de la source/endroit dans l'espace prévu si l'enquêtée ne sait pas s'il s'agit du secteur public ou privé. Dites-le au chef d'équipe qui essaiera d'identifier le type de source/endroit.

Q. 918 : A ÉTÉ INFORMÉE DU RÉSULTAT DU TEST

Demandez à l'enquêtée si elle connaît le résultat du test du VIH. Il arrive parfois que les gens effectuent le test du VIH et qu'ils ne soient pas informés du résultat, ou qu'ils n'aillent pas chercher le résultat. Faites bien comprendre à l'enquêtée que nous ne voulons pas connaître le résultat du test, mais seulement savoir si elle le connaît.

Q.919 : CONSEILS APRÈS LE TEST

Les conseils sont un élément qui fait partie intégrante du test du VIH. Les conseils doivent être fournis, peu importe que le test ait été positif ou négatif. Faites bien comprendre à l'enquêtée que nous ne demandons pas le résultat du test. Cette question est posée pour déterminer si l'enquêtée a reçu ou non des conseils après le test.

Q.920 : FILTRE POUR LA DERNIÈRE NAISSANCE

QUESTIONS 921-923 : TEST POUR LE VIH AVANT L'ACCOUCHEMENT

À la question 921, ce qui nous intéresse particulièrement c'est de savoir si on a proposé à l'enquêtée un test du VIH entre le moment où elle est arrivée pour accoucher et avant que l'enfant soit né.

Quand vous posez les questions 922 et 923, faites bien comprendre à l'enquêtée que nous ne voulons pas connaître le résultat du test, mais seulement si elle a été ou non testée et si elle a eu connaissance ou non du résultat du test.

Q.924 : TESTÉE DEPUIS LE TEST EFFECTUÉ AU COURS DES SOINS PRÉNATALS

Aux femmes qui ont effectué un test du VIH au cours d'une visite prénatale, nous leur demandons si elles ont effectué un autre test du VIH depuis celui qu'elles ont fait durant leur grossesse.

Q.925 : IL Y A COMBIEN DE MOIS QU'A ÉTÉ EFFECTUÉ LE TEST DU VIH LE PLUS RÉCENT

Si l'enquêtée sait qu'elle a été testée mais qu'elle ne se souvient plus quand le test a eu lieu, insistez pour obtenir une estimation du nombre de mois écoulés depuis le test du VIH le plus récent.

Q.926 : A DÉJÀ EFFECTUÉ UN TEST DU VIH

Faites bien comprendre à l'enquêtée que nous ne voulons pas connaître le résultat du test, mais seulement si elle a été, ou non, déjà testée.

Q.927 : QUAND LE TEST DU VIH LE PLUS RÉCENT A-T-IL ÉTÉ EFFECTUÉ

Demandez à l'enquêtée quand a eu lieu son dernier test du VIH. Si l'enquêtée sait qu'elle a été testée mais qu'elle ne se souvient plus quand le test a eu lieu, insistez pour obtenir une estimation du nombre de mois écoulés depuis le dernier test du VIH.

Q.928 : RÉSULTAT DU TEST

Demandez à l'enquêtée si elle connaît le résultat du test du VIH. Il arrive parfois que les gens effectuent le test du VIH et qu'ils ne soient pas informés du résultat, ou qu'ils n'aillent pas chercher le résultat. Faites bien comprendre à l'enquêtée que nous ne voulons pas connaître le résultat du test (c'est-à-dire si elle a ou non contracté le virus), mais seulement si elle en connaît, ou non, le résultat. Si l'enquêtée a été testée plus d'une fois, nous lui demandons si elle connaît le résultat du dernier test qu'elle a effectué.

Q. 929: OÙ LE TEST A-T-IL ÉTÉ EFFECTUÉ

Demandez à l'enquêtée où le test du VIH a été effectué et suivez la même procédure qu'à Q.917 quand vous enregistrez la source/endroit.

QUESTIONS 930 et 931: CONNAÎT UN ENDROIT OÙ EFFECTUER UN TEST

Aux enquêtées qui n'ont jamais effectué de test du VIH, nous leur demandons si elles connaissent un endroit où elles peuvent se rendre pour effectuer un test du VIH. À cette questions, vous devez insister et enregistrer tous les endroits où on peut effectuer un test du VIH que l'enquêtée connaît. Suivez les procédures déjà décrites à Q.917 pour enregistrer la source/endroit.

NB : CDVA = Centre de Dépistage Volontaire et Anonyme

QUESTIONS 932-935 : ATTITUDES ENVERS LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA

En posant ces quatre questions, nous cherchons à connaître l'opinion et le comportement des enquêtées envers les personnes infectées par le VIH ou envers les personnes malades du sida. Pour obtenir ces informations, nous présentons aux enquêtées quatre situations hypothétiques (imaginaires) et nous leur demandons comment elles réagiraient si elles se trouvaient confrontées à ces situations. Les questions portent sur les quatre situations hypothétiques suivantes :

- Acheter des légumes à un vendeur qui a contracté le virus du sida : l'enquêtée achèterait-elle des légumes à quelqu'un qui vend sur le marché si elle savait qu'il est infecté par le virus du sida ?
- Garder secret ou non l'état d'un membre de la famille qui a contracté le VIH : l'enquêtée tolèrerait-elle que d'autres personnes de la communauté sache qu'un membre de sa famille ait contracté le virus du sida ?
- S'occuper dans son propre ménage d'un membre de sa famille malade du sida : l'enquêtée voudrait-elle s'occuper dans son ménage d'un parent malade du sida ? Si l'enquêtée répond qu'elle le ferait mais que son mari s'y opposerait, enregistrez 'OUI' parce qu'il s'agit de son opinion et non de celle de son mari.
- Une professeure ayant contracté le VIH doit-elle être autorisée à continuer d'enseigner : quelle est l'opinion de l'enquêtée face à une telle situation ?

Q.936 : ENSEIGNEMENT DES ENFANTS DE 12-14 ANS

On demande à cette question, s'il faut enseigner aux enfants de 12-14 ans l'utilisation du condom comme moyen de prévention du sida.

> *Exemple* : Il se peut qu'une enquêtée réponde que cet enseignement est approprié pour des enfants de 14 ans et plus mais que des enfants de 12 et 13 ans sont trop jeunes. Dans ce cas, enregistrez 'NON' à Q. 936.

Questions 936A-936D : OPINIONS SUR LE FAIT DE POUVOIR BENEFICIER LES INTERVENTIONS CONTRE LE VIH PAR CERTAINS GROUPES

Q.937 : CONNAISSANCE D'AUTRES INFECTIONS QUI SE TRANSMETTENT SEXUELLEMENT

Demandez à l'enquêtée si elle connaît d'autres infections qui se transmettent pas contact sexuel. On ne lui demande pas de nous dire quelles infections spécifiques qui se transmettent par contact sexuel (IST) elle connaît mais seulement si elle a entendu parler d'infections autres que le sida qui se transmettent pas contact sexuel.

Q.938 : FILTRE POUR AVOIR DÉJÀ EU DES RAPPORTS SEXUELS

Q.939 : FILTRE POUR LA CONNAISSANCE D'IST

QUESTIONS 940 à 942 : INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Nous voulons savoir si l'enquêtée a eu une IST (Q.940) ou des symptômes associés à la présence d'IST au cours des 12 derniers mois. Les symptômes d'IST comprennent des pertes vaginales (Q.941) ou des plaies ou ulcères dans la zone génitale (Q.942).

Q.943 : FILTRE POUR LES ENQUÊTÉES AYANT EU UNE INFECTION

À ce filtre, vous devez vérifier les questions 940 à 942 pour établir si l'enquêtée a eu une IST ou des symptômes associés à la présence de ces infections au cours des 12 derniers mois.

QUESTIONS 944-945 : RECHERCHE DE CONSEILS OU DE TRAITEMENT POUR LES IST

Demandez à l'enquêtée si elle a recherché des conseils ou un traitement la dernière fois qu'elle a eu une IST et/ou l'un des symptômes (Q.944). Si l'enquêtée a recherché un traitement, demandez-lui à quel endroit ou à quels endroits elle est allée pour rechercher des conseils ou un traitement, en utilisant la même approche qu'à Q.917. Nous voulons connaître tous les endroits où elle a pu obtenir une assistance; faites donc tout votre possible pour que l'enquêtée mentionne tous les endroits ou sources auprès desquels elle a reçu des conseils ou un traitement.

QUESTIONS 946 ET 947: UNE FEMME PEUT REFUSER DES RAPPORTS SEXUELS ET INSISTER POUR QU'UN CONDOM SOIT UTILISÉ

Les deux questions sont posées à toutes les enquêtées, qu'elles soient ou non mariées/en union. On cherche à connaître l'opinion de l'enquêtée sur ce que devrait faire une femme mariée/en union confrontée à certaines situations hypothétiques.

À la question 946, on demande à l'enquêtée d'imaginer une situation dans laquelle une femme sait que son mari/conjoint a une maladie qui se transmet par contact sexuel. La question 946 a pour but de savoir si, selon l'opinion de l'enquêtée, il est justifié qu'une femme insiste pour que son mari/conjoint utilise des condoms quand elle sait qu'il a contracté une maladie qui se transmet par contact sexuel.

À la question 947, on demande à l'enquêtée de dire si oui ou non, une femme a le droit de refuser des rapports sexuels à son mari/conjoint si elle se trouve confrontée à une autre situation imaginaire: si son mari a des rapports sexuels avec d'autres femmes.

Q.948 : FILTRE POUR L'ÉTAT MATRIMONIAL ACTUEL

QUESTIONS 949 ET 950 : CAPACITÉ DE PRENDRE CERTAINES DÉCISIONS AVEC SON MARI/CONJOINT

Les questions précédentes (Q.946 et Q.947) concernaient les femmes en général. Ces questions ne s'adressent maintenant qu'aux femmes mariées/en union et elles concernent leur propre situation avec leur mari/conjoint. À Q. 949, nous demandons à l'enquêtée d'imaginer une situation dans laquelle son mari/conjoint souhaiterait avoir des rapports sexuels avec elle alors qu'elle préfèrerait ne pas en avoir à ce moment-là. Si elle ne souhaite pas avoir de rapports sexuels avec lui à ce moment-là, peut-elle le lui dire ; son mari/conjoint acceptera-t-il et sera-t-il d'accord pour ne pas avoir de rapports sexuels à ce moment-là ?

À Q. 950 nous demandons à l'enquêtée d'imaginer une situation dans laquelle elle voudrait que son mari/conjoint utilise un condom. Cette question est posée pour savoir si l'enquêtée pense qu'elle peut demander à son mari/conjoint d'utiliser un condom si elle le souhaite

K. Section 10 : Autres problèmes de santé

Q.1001 : NOMBRE D'INJECTIONS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRÉCÉDÉ LE JOUR DE L'INTERVIEW

Demandez à l'enquêtée si elle a eu une injection pour n'importe quelle raison au cours des 12 mois avant le jour de l'interview. Si elle répond 'oui', posez-lui les questions suivantes pour savoir combien d'injections elle a eu. Si le nombre d'injections est supérieur à '90' ou si elle a eu des

injections quotidiennes pendant trois mois ou plus, enregistrez '90'. Dans le cas où la réponse n'est pas numérique, insistez pour obtenir une estimation. Suivez correctement les instructions de passage.

Q.1002 : NOMBRE D'INJECTIONS FAITES PAR UN PRESTATAIRE DE SANTÉ

Demandez à l'enquêtée combien, parmi les injections qu'elle a eues, ont été effectuées par du personnel médical (médecin, infirmière, pharmacien, dentiste ou autre personnel médical). Si le nombre d'injection est de '90' ou si elle a eu des injections quotidiennes pendant trois mois ou plus, enregistrez '90'. Dans le cas où la réponse n'est pas numérique, insistez pour obtenir une estimation. Suivez correctement les instructions de passage.

Q.1003 : SERINGUE ET AIGUILLE UTILISÉES

QUESTIONS 1004-1005 : FUMER DES CIGARETTES OU DU TABAC

À Q.1004, demandez à l'enquêtée si elle fume actuellement des cigarettes. À Q.1005, enregistrez le nombre de cigarettes qu'elle a fumées dans les 24 heures ayant précédé l'interview. Souvenez-vous que vous devez inscrire un '0' dans la première case pour les nombres inférieurs à 10.

QUESTIONS 1006 et 1007 : TYPE DE TABAC

Ces deux questions ont pour but de s'informer sur l'utilisation d'autres types de tabac (par ex : tabac à mâcher).

Q.1008 : PROBLÈMES POUR OBTENIR UN TRAITEMENT MÉDICAL

À cette question, nous essayons de comprendre quels sont les obstacles qui, généralement, limitent l'accès des femmes aux soins de santé. Soyez sûre que l'enquêtée comprend bien qu'il s'agit des soins de santé pour elle-même puisque les questions précédentes portaient sur le traitement des maladies de ses enfants.

Lisez chaque raison et encerclez la réponse donnée avant de poser la question pour la raison suivante. Ne laissez aucun blanc. À cette question, la phrase 'Quand vous êtes malade' ne se réfère pas à un épisode spécifique de maladie. L'enquêtée doit dire ce qui se passerait, en tenant compte des circonstances actuelles, si elle tombait malade et avait besoin de soins médicaux ou d'un avis médical. Par conséquent, si une femme répond qu'elle n'a pas été malade, vous devez l'aider à lui faire comprendre que la question est hypothétique et qu'elle concerne des problèmes qu'elle pourrait rencontrer si elle était malade.

Quant à la première question intitulée « obtenir la permission d'y aller » signifie que la permission de quelqu'un lui est nécessaire pour qu'elle puisse recevoir les soins/traitements ou obtenir un avis médical. Peu importe qui est cette personne (père, mari, belle-mère). Encerclez '2' pour 'PAS UN PROBLÈME IMPORTANT' quand elle n'a besoin de la permission de personne, ou quand elle dit qu'elle a besoin de la permission de sa belle-mère mais que cela n'a jamais été un problème. 'Obtenir l'argent nécessaire pour le traitement' comprend l'argent pour le traitement lui-même et/ou pour les médicaments. 'Ne pas vouloir aller seule' s'applique à une situation dans laquelle la femme ne veut pas aller seule pour obtenir le traitement parce qu'elle ne veut pas ou parce qu'elle n'aime pas y aller seule.

QUESTIONS 1009-1010 : ASSURANCE SANTÉ

À la question 1009, on cherche à savoir si l'enquêtée a une assurance santé qui l'aide à couvrir les couts de santé quand elle en a besoin. L'assurance santé peut être une mutuelle ou un programme communautaire, une assurance nationale publique comme la sécurité sociale, un plan offert par l'employeur (soit celui de l'enquêtée, soit celui d'un autre membre de la famille) ou une assurance

privée. Enregistrez OUI à Q. 1009 si l'enquêtée est couverte par un système d'assurance médicale et, à Q. 1010, identifiez tous les types de plans d'assurance santé qui couvrent ses dépenses en matière de santé.

Question 1011-1013 : Fistules obstétricales

Cette série de questions concerne un autre problème de santé qui peut affecter les femmes : la fistule obstétricale qui se traduit par une incontinence urinaire et fécale. Ce problème survient fréquemment après un travail difficile au cours de l'accouchement. Il peut aussi être la conséquence d'un viol ou d'une opération chirurgicale pelvienne. Les femmes qui présentent ce problème sont fréquemment l'objet de discrimination sociale. Les questions suivantes portent, entre autres, sur la connaissance par les femmes de ce problème.

Q.1011 : PROBLÈMES D'INCONTINENCE

Lisez d'abord la phrase introductive pour expliquer brièvement ce problème de santé qui peut affecter les femmes et posez ensuite à l'enquêtée Q.1011 pour savoir si, elle-même, elle a souffert de ce problème de pertes involontaires d'urines et de matières fécales. Si la femme répond « OUI », passez à Q.1100. Dans le cas contraire, posez-lui la question suivante.

Q.1012 : A ENTENDU PARLER DE CE PROBLÈME

Demandez aux femmes qui n'ont pas souffert d'incontinence si elles ont entendu parler de ce problème. Si elle répond « NON », passez à Q. 1100. Dans le cas contraire, pose-lui la question 1013.

Q.1013 : CONNAÎT UNE AUTRE FEMME QUI A SOUFFERT OU QUI SOUFFRE DE CE PROBLÈME

À cette question, on veut savoir si l'enquêtée connaît une femme qui a été affecté par ce problème ou qui l'est actuellement.

L. Section 11: Mortalité maternelle

QUESTION 1100 : QUESTION INTRODUCTIVE

Lisez complètement et avec attention la phrase qui précède les questions. Il est important que l'enquêtée comprenne que l'on pose des questions sur tous ses frères et sœurs nés de sa propre mère biologique. Si l'enquêtée est le seul enfant de sa mère, encerclez le code '2' et passez à Q.1107.

QUESTIONS 1101 ET 1102 : NOMBRE DE GARÇONS ET DE FILLES VIVANTS

À ces questions se rapportent le nombre de garçons (frères de l'enquêtée) et de filles (sœurs de l'enquêtée) qui sont vivants, issus de la mère biologique de l'enquêtée. Ici, on veut savoir, parmi toutes les naissances que la mère biologique de l'enquêtée a eues, combien de garçons (Q.1101) et combien de filles (sans l'enquêtée ; Q.1102) sont encore en vie.

QUESTIONS 1103 ET 1104 : NOMBRE DE GARÇONS ET DE FILLES DÉCÉDÉS

Ces questions portent sur le nombre de garçons (frères de l'enquêtée) et de filles (sœurs de l'enquêtée) qui sont décédés, issus de la mère biologique de l'enquêtée. Autrement dit, par ces questions, on veut savoir, parmi toutes les naissances que la mère biologique de l'enquêtée a eues, combien de garçons (Q.1103) et combien de filles (Q.1103) sont décédés.

QUESTIONS 1105 ET 1106 : EXISTENCE D'AUTRES ENFANTS DE LA MÈRE BIOLOGIQUE DE L'ENQUÊTÉE DONT ON NE SAIT PAS S'ILS SONT VIVANTS OU DÉCÉDÉS

Ici, on essaie de saisir l'existence de garçons et/ou de filles (de la mère de l'enquêtée) dont l'enquêtée ne sait pas s'ils sont encore en vie ou pas (Q.1105). S'il y en a de statut inconnu (code '1' encerclé à Q.1105), posez Q.1106 et inscrire le nombre dans les 2 cases.

QUESTION 1107 : NAISSANCES TOTALES (NOMBRE DE GARÇONS ET DE FILLES) DE LA MÈRE BIOLOGIQUE DE L'ENQUÊTÉE

Pour obtenir le nombre total de naissances que la mère biologique de l'enquêtée a eues, il faut additionner les réponses enregistrées dans les cases des Questions 1101, 1102, 1103, 1104, et 1106 ; ensuite, pour que l'enquêtée y figure aussi, il faut ajouter '1' à la somme. Inscrivez ce total dans les 2 cases à Q.1107.

QUESTION 1108 : VÉRIFICATION DU TOTAL AVEC L'ENQUÊTÉE

Lisez bien la phrase tout en rappelant, à l'enquêtée, le nombre total de naissances enregistré à Q.1107 (que vous aurez pris soin d'inscrire dans l'espace prévu). Si l'enquêtée confirme que sa mère biologique a eu ce nombre de naissances, cochez la case de gauche (OUI) et passez à Q.1109.

Si elle n'est pas d'accord avec ce nombre, cochez la case de droite ; il faut revisiter les Questions Q.1100 à Q.1107 et corrigez ce qui est faux. Vérifiez en premier votre addition, puis vérifiez chaque réponse avec l'enquêtée pour savoir si vous avez reporté correctement l'information. Par exemple, commencez avec la Q.1101 et Q.1102, et demandez "Vous avez deux frères et une sœur qui sont en vie. Est-ce exact ?" Faites de même pour les Q.1103 et Q.1104, Q.1106 et inscrivez la somme correcte aux Q.1107 et Q.1108. Souvenez-vous, que dans ce cas vous devez reposer Q.1108 et procédez aux corrections nécessaires.

QUESTIONS 1109 ET 1110 : FILTRE ET QUESTION SUR LE NOMBRE DE NAISSANCES PRÉCÉDENTES

Vérifiez le nombre total de naissances à Q.11107. S'il y a deux ou plus, cochez la case de gauche à Q.1109 et passez à Q.1110. À Q.1110, demandez combien de naissances (garçons et filles) la mère biologique a eu avant la naissance de l'enquêtée. Plus loin, on va utiliser cette information pour vérifier si le tableau des frères et sœurs est complet en comparant l'âge de l'enquêtée. Inscrivez dans les deux cases à droite, la réponse fournie.

Si par contre, il y n'a qu'une naissance à Q.1107 c'est-à-dire l'enquêtée seule, cochez la case de droite à Q.1109 et passez à Q.1200.

QUESTION 1111 : NOM DES FRÈRES ET SŒURS

En premier lieu, demandez et notez en haut des colonnes le nom de chaque frère ou sœur de l'enquêtée, en commençant par le plus âgé (ou premier né). Une fois la liste achevée posez en ordre (pour chaque colonne) les questions Q.1112 à Q.1114 concernant le sexe (Q.1112), l'état de survie (Q.1113) et l'âge en années révolues (Q.1114) si le frère ou la sœur est toujours en vie. Souvenez-vous que pour chaque question vous devez faire référence au frère ou à la sœur en citant son nom. Les questions suivantes Q.1115 à Q.1120 concernent seulement les frères ou sœurs décédés.

QUESTION 1112 : SEXE DES FRÈRES ET SŒURS

Demandez le sexe de chaque frère et sœur de l'enquêtée. Ne vous fiez pas au nom ou au prénom.

QUESTION 1113 : ÉTAT DE SURVIE DU FRÈRE/SŒUR

Si un frère ou sœur est décédé (« NON » à Q.1113), passez à Q.1115. Si l'enquêtée ne sait pas si un frère ou une sœur donné est toujours vivant, encerclé le code '8' et passez à la colonne suivante (s'il y a d'autres frères et /ou sœurs).

QUESTION 1114 : ÂGE DU FRÈRE/SŒUR

Si le frère ou la sœur est vivant, vous devez savoir son âge en années révolues. Si l'enquêtée ne sait pas, insistez en demandant de combien d'années le frère ou la sœur est plus jeune ou plus vieux que l'enquêtée. L'âge des sœurs vivantes est particulièrement important car il fournit la base de calcul des années d'exposition pour l'estimation des taux de mortalité maternelle. Après avoir noté la réponse, passez à la colonne suivante (s'il y a d'autres frères et/ou sœurs).

QUESTION 1115 : NOMBRE D'ANNÉES ÉCOULÉES DEPUIS LE DÉCÈS

Cette question et celles qui suivent portent exclusivement sur les frères et sœurs décédés. Souvenez-vous de toujours citer le frère ou la sœur par son nom. Demandez combien il y a d'années que le frère/sœur est décédé. Si l'enquêtée ne sait pas, demandez-lui l'année du décès et faites le calcul pour déterminer le nombre d'années. **Vous devez absolument obtenir une estimation** car nous avons besoin d'une réponse pour positionner correctement le décès dans le temps.

QUESTION 1116 : ÂGE AU DÉCÈS

L'âge au décès est une information extrêmement importante, aussi faites le maximum d'effort pour obtenir une réponse. Cette information est encore plus importante pour les sœurs que pour les frères puisqu'à partir d'elle, on décidera si l'on doit poser les Questions 1117 et suivantes, ou si l'on doit passer à la colonne suivante, s'il y a lieu.

QUESTIONS 1117-1119 : ÉTAT AU MOMENT DU DÉCÈS

Ces questions concernent uniquement les sœurs qui sont mortes à l'âge de 12 ans ou plus. Quand vous posez ces questions, suivez scrupuleusement les instructions de passage. Ces questions ont pour but de détecter les cas de mortalité maternelle qui peuvent se produire pendant la grossesse (Q.1117), pendant l'accouchement ou la fin de grossesse (avortement ou mort-né) (Q.1118), ou encore pendant les deux mois qui suivent la grossesse (Q.1119).

QUESTION 1120 : NOMBRE DE NAISSANCES DES SŒURS

Demandez le nombre total de naissances qu'a eues la sœur, y compris la naissance en cours si elle est décédée pendant ou à la suite d'un accouchement.

Remarque :

1. Le nombre de colonnes remplies doit être égal au nombre enregistré à Q.1107 moins 1 (c'est-à-dire moins l'enquêtée elle-même).
2. Positionnez l'enquêtée dans le tableau en traçant une croix à l'endroit approprié. Le nombre de colonne précédant cette position doit être égal au nombre enregistré à Q.1110.
3. Si vous additionnez Q.1115 "nombre d'années écoulées depuis le décès" et Q.1116 "âge au décès", cela donne l'âge qu'aurait aujourd'hui le (la) frère/sœur s'il (elle) était toujours en vie. Cela vous aidera à contrôler que les frères et sœurs sont enregistrés dans le bon ordre.
4. A Q.1116, "âge au décès", l'enquêtée vous dit qu'elle ne sait pas, alors insistez pour obtenir une estimation. Il est préférable d'obtenir un âge approximatif si l'enquêtée ne sait pas l'âge, mais sait que le frère ou la sœur était un petit enfant lorsqu'il/elle est décédé(e), inscrire '00'

pour l'âge.

5. Comparez l'âge des frères/sœurs. Si on suppose qu'une femme peut avoir un premier enfant à 15 ans et le dernier à 47 ans, ce qui est un cas extrême, l'écart entre le (la) frère/sœur, le (la) plus jeune et le (la) plus âgé(e) ne peut pas excéder 47-15=32 ans.

Vérifiez aussi que l'écart entre les frères/sœurs n'est pas trop important (5 ans ou plus). Si c'est le cas, insistez pour être sûre que l'enquêtée n'a pas oublié de mentionner un frère ou une sœur.

M. Section 12 : Développement et éveil de l'enfant

Les questions de cette section doivent permettre d'obtenir des informations indiquant dans quelle mesure les ménages créent un environnement d'apprentissage et de développement soutenu et stimulant à leurs enfants.

QUESTION 1201 : FILTRE POUR ENFANT DE 0-4 ANS RÉVOLUS DE L'ENQUÊTÉE VIVANT DANS LE MÉNAGE

Vérifiez Q.217 (âge de l'enfant dans le tableau de l'historique des naissances) et Q.218 (l'enfant vit-il avec sa mère ?). Si l'enquêtée a des enfants qui sont âgés de 0-4 ans et qui vivent avec elle (code '1' à Q.218), cochez la case de gauche et posez la question suivante Q.1202.

QUESTION 1202 : FILTRE POUR PLUS JEUNE ENFANT AYANT ENTRE 0-4 ANS DE L'ENQUÊTÉE

Vérifiez Q.217 et sélectionnez le plus jeune enfant de l'enquêtée parmi tous ses enfants ayant entre 0 et 4 ans révolus. Inscrivez son nom (Q.212) et son numéro de ligne imprimée à Q.219 (numéro de ligne de l'enfant pris du tableau ménage).

QUESTIONS 1203 ET 1204 : LIVRES D'ENFANTS OU LIVRES D'IMAGES POSSÉDÉS PAR PLUS JEUNE ENFANT

Lisez la question 1203 qui est une question introductive faisant référence au plus jeune enfant identifié à Q.1202.

La question Q.1204 concerne spécifiquement les livres pour enfants ou les livres illustrés pour les tout-petits. Les livres scolaires (indiqués pour où appartenant aux enfants plus âgés) ne sont pas concernés, ainsi que les autres livres pour les adultes du ménage.

Enregistrez le nombre de livres dans les cases prévus. Il n'est pas nécessaire que vous fassiez vous même le décompte de ces livres et évitez de lui demander à voir ou à compter vous-même les livres. Si l'enfant a plus de 10 livres, encerclez '10'. Si elle vous dit qu'il y en a moins de 10, insistez pour avoir le nombre exact de livres. Si le ménage ne dispose pas de ce genre de livres, encerclez '00'.

QUESTION 1205 : OBJETS UTILISÉS PAR LE PLUS JEUNE ENFANT POUR JOUER À LA MAISON

Cette question porte sur les différents objets utilisés par l'enfant pour jouer. Nous cherchons ici à savoir si l'enfant dispose d'objets pour jouer, et le cas échéant de quels objets il s'agit, même si ce ne sont pas des jouets en tant que tels. Nous nous intéressons aussi aux autres objets qui sont utilisés comme jouets par l'enfant, tels que les ustensiles du ménage et les objets naturels.

Pour chacune des catégories de jouets listée, lisez la question et enregistrez la réponse de l'enquêtée avant de passer à la catégorie suivante. Ne laissez aucun blanc.

Si l'enquêtée répond par "Oui" à l'une de ces catégories, insister pour savoir avec quel objet précisément l'enfant joue, afin de vérifier la réponse donnée. Par exemple, insistez en demandant : "AVEC QUOI JOUE-T-IL/ELLE PRÉCISÉMENT ?" ou "POUVEZ-VOUS ME DONNER UN EXEMPLE ?". Une fois que vous vous serez assuré que l'enfant joue effectivement avec ces objets figurant dans les catégories prévues, encerclez le code approprié.

QUESTION 1206 : PLUS JEUNE ENFANT LAISSÉ SEUL

Cette question permet de vérifier si les enfants courent des risques, soit parce qu'ils sont laissés seuls, soit parce qu'ils sont confiés à la garde d'un autre enfant. Il a été démontré que – à quelques exceptions près – ces situations sont associées à de grands risques pour les enfants. Ici on s'intéresse aux situations où l'enquêtée devrait quitter effectivement l'habitation, et non pas les cas où elle serait hors de la vue de l'enfant, par exemple si elle va dans une autre partie ou une autre pièce de la maison.

Posez chaque sous-question et enregistrez le nombre jours que cela s'est produit durant la semaine écoulée. Écrivez '0' dans le case si cela ne s'est produit ou '8' pour NE SAIT PAS.

QUESTION 1207 : FILTRE POUR ENFANT DE 3 OU 4 ANS RÉVOLUS DE L'ENQUÊTÉE VIVANT DANS LE MÉNAGE

Vérifiez Q.217 (âge de l'enfant dans le tableau de l'historique des naissances) et Q.218 (l'enfant vit-il avec sa mère ?). Si l'enquêtée a des enfants qui sont âgés de 3 ou 4 ans et qui vivent avec elle (code '1' à Q.218), cochez la case de gauche et posez la question suivante Q.1208.

QUESTION 1208 : FILTRE POUR PLUS JEUNE ENFANT AYANT ENTRE 3 OU 4 ANS DE L'ENQUÊTÉE

Vérifiez Q.217 et sélectionnez le plus jeune enfant de l'enquêtée parmi tous ses enfants ayant entre 3 ou 4 ans révolus. Inscrivez son nom (Q.212) et son numéro de ligne imprimée à Q.219 (numéro de ligne de l'enfant pris du tableau ménage).

QUESTIONS 1210 : PROGRAMME D'APPRENTISSAGE ÉDUCATIF OU CLASSE D'ÉVEIL

Lisez la question 1210 qui est une question faisant référence au plus jeune enfant de l'enquêtée identifié à Q.1208 parmi ceux âgés de 3 ou 4 ans. Si l'enfant suit un programme d'apprentissage ou est dans une classe d'éveil, encerclez le code ''1'' ; Si la réponse est "Non" ou ''NSP'', encerclez le code approprié et continuez à la question 1212.

QUESTION 1212 : ENCADREMENT DES ENFANTS

Par la question Q.1212, on veut savoir si les enfants sont encadrés au sein de leur ménage dans le cadre de leur processus d'apprentissage. Pour chacune des sous-questions de 1212(a) à 1212(f), encerclez tous les codes correspondants aux différents personnes ayant participé avec l'enfant à ces différentes activités. Pour chaque activité, plusieurs réponses sont possibles.

QUESTIONS 1213-1222 : COMMENTAIRE GÉNÉRAL SUR LES QUESTIONS 1213 À 1222

Les enfants ne se développent pas tous de manière identique et ils n'apprennent pas tous à la même vitesse. Certains, par exemple, marchent plus tôt que d'autres. Ces questions portent sur plusieurs aspects du développement de votre enfant et vont permettre d'apprécier la santé et le développement des enfants.

QUESTIONS 1213-1215 : APTITUDE À LIRE DES MOTS OU À CITER DES CHIFFRES

Par ces questions, on veut savoir si l'enfant peut citer au moins 10 lettres de l'alphabet (Q.1213) ; lire facilement des mots simples (Q.1214) ou citer ou reconnaitre les chiffres de 1 à 10 (Q.1215). Enregistrez la réponse appropriée à chaque question.

QUESTION 1216 : SAISIR UN OBJET AVEC 2 DOIGTS

Par cette question, on veut savoir si l'enfant peut saisir un petit objet (bâton, caillou). Encerclez '1' pour OUI, '2' pour NON ou '8' pour NSP.

QUESTION 1217 : TROP MALADE POUR JOUER

Posez la question et enregistrez la réponse de l'enquêtée : encerclez '1' pour OUI, '2' pour NON ou '8' pour NSP.

QUESTIONS 1218 ET 1219 : FACILITÉ À RÉALISER CERTAINES TÂCHES

Par ces questions, on veut savoir si l'enfant peut suivre des instructions et parvenir à réaliser certaines choses de lui-même. Posez les questions et enregistrez la réponse de l'enquêtée.

QUESTION 1220 : ENTENTE AVEC LES AUTRES ENFANTS

On veut savoir ici si l'enfant s'entend avec les autres enfants.

QUESTION 1221 : AGRESSION DES AUTRES ENFANTS OU DES ADULTES

On veut savoir ici si l'enfant agresse d'autres enfants ou des adultes en donnant des coups de pieds, mordant ou frappant.

QUESTION 1222 : ENFANT SE DISTRAIT FACILEMENT

On veut savoir ici si l'enfant est facilement distrait.

N. Section 13 : L'excision

Cette section concerne la collecte des données sur la connaissance et sur la prévalence de l'excision ainsi que sur les opinions concernant cette pratique. Il s'agit d'un sujet délicat et certaines femmes peuvent éprouver des difficultés à en parler. En outre, dans certains pays où cette pratique n'est pas légale, ou dans ceux où elle est socialement réprouvée, les femmes peuvent être réticentes à parler de ce sujet. Il est donc particulièrement important de garder un ton neutre en posant les questions, de s'abstenir de critique ou de porter un jugement. Dans le cas où l'enquêtée hésite à répondre à ces questions, rappelez-lui que ces mêmes questions sont posées à toutes les femmes du pays et que les réponses resteront confidentielles et ne seront divulguées à personne.

QUESTIONS 1301 – 1303 : CONNAISSANCE DE L'EXCISION

Les questions sur l'excision sont posées aux femmes qui ont entendu parler de l'excision. Pour cette raison, les questions 1301 et 1302 sont particulièrement importantes puisqu'elles permettent d'identifier les femmes qui ont entendu parler de cette pratique. Les femmes qui connaissent l'excision ou qui en ont entendu parler répondront OUI à 1301. Dans ce cas, encerclez le code 1 et passez à 1303. Si, au contraire, la femme répond NON, encerclez le code 2 et posez la question 1302. Il faut poser 1302 car il se peut que des femmes connaissent l'excision sous un terme différent. Pour cette raison, à cette question, nous expliquons à l'enquêtée en quoi consiste l'excision. Vous devez lire la question exactement telle qu'elle est formulée.
Si l'enquêtée répond OUI, encerclez le code approprié et continuez en posant 1303. Si elle dit NON, sautez le reste des questions sur l'excision et allez directement à la section suivante (1400).
À PARTIR DE 1303, LES QUESTIONS NE DOIVENT ÊTRE POSÉES QU'AUX FEMMES QUI ONT DÉCLARÉ CONNAÎTRE L'EXCISION.
À 1303, vous demandez à l'enquêtée qui connaît l'excision si elle a été, elle-même, excisée. Soyez attentive à tous signes d'hésitation. Rappelez à l'enquêtée que ses réponses resteront confidentielles. Si l'enquêtée déclare qu'elle n'est pas excisée, passez à 1309; dans le cas contraire, continuez en posant 1304.

QUESTIONS 1304-1306 : TYPE D'EXCISION

Il existe différents types d'excision selon les régions, les cultures et la personne qui l'effectue. Dans la forme la plus extrême, on procède à l'ablation du clitoris et des petites lèvres et à la suture de l'entrée du vagin. La forme la moins radicale consiste à enlever seulement de la peau de la zone génitale. Il est important de savoir quel type d'excision l'enquêtée a subi. Pour cette raison, en posant la question 1304, nous essayons de déterminer si on a retiré des chairs de la zone génitale de l'enquêtée. Si aucune chair n'a été retirée (code 2 encerclé à 1304), vous posez 1305 et vous demandez si la zone génitale a été seulement entaillée (seule une coupure a été effectuée) sans retirer de chairs.
La question 1306 concerne toutes les femmes qui ont été excisées, quelle que soit leur réponse à 1304 et 1305. Son objectif est de fournir une information supplémentaire sur le type d'excision que la femme a subi. Que des chairs aient été retirées de la zone génitale ou non, nous voulons savoir si l'entrée du vagin a été fermée.
Il se peut que dans ces trois questions, l'enquêtée dise qu'elle ne sait pas ce qui a été fait bien qu'elle sache qu'elle est excisée. Par conséquent, une réponse NE SAIT PAS est possible ici mais avant de l'accepter, assurez-vous que l'enquêtée a bien compris la question.

QUESTION 1307 : ÂGE À L'EXCISION

De même qu'à d'autres questions, la réponse à 1307 sur l'âge à l'excision doit être enregistrée en années révolues. Souvenez-vous qu'une année révolue signifie ici l'âge de l'enquêtée à son dernier anniversaire avant l'excision.
Il se peut que l'enquêtée ne connaisse pas avec certitude son âge à l'excision. Essayez donc de l'aider en réduisant la période pendant laquelle l'excision a pu être pratiquée. Obtenez l'estimation la plus proche en utilisant des étapes de sa vie comme les premiers jours d'école, ses premières règles ou son

mariage. Vous pouvez aussi comparer avec l'une de ses sœurs si l'enquêtée connaît avec plus de certitude l'âge de sa sœur à l'excision.
Si l'enquêtée déclare que l'excision a eu lieu alors qu'elle était très jeune, encerclez le code 95. Vous n'êtes autorisée à encercler le code 98 pour NE SAIT PAS seulement si l'enquêtée ne peut absolument pas fournir d'information sur son âge à l'excision.

QUESTION 1308 : PERSONNE QUI A PROCÉDÉ À L'EXCISION

Le but de cette question est d'obtenir des informations sur les qualifications de la personne qui a procédé à l'excision. Ces informations permettront de mieux connaître le contexte médical et social dans lequel l'excision est effectuée. Codez seulement la réponse fournie par l'enquêtée. L'excision peut avoir été effectuée de manière traditionnelle, par une exciseuse traditionnelle ou une matrone/accoucheuse traditionnelle ou par une autre catégorie de prestataire traditionnel, OU par un professionnel de santé (médecin ou infirmière/sage-femme ou une autre catégorie de professionnel de santé). Ce n'est pas une question à réponses multiples—seul un code doit être encerclé.

QUESTION 1309 : FILTRE/L'ENQUÊTÉE A-T-ELLE UNE FILLE VIVANTE ?

Vérifiez les questions 213, 215 et 216 dans le Tableau de l'Historique des Naissances pour déterminer si l'enquêtée a une ou plus d'une fille vivante née en 1998 ou plus tard. Si elle a, au moins, une fille vivante née en 1998 ou plus tard, continuez en posant 1310; dans le cas contraire, passez à 1316.

QUESTIONS 1310-1315 : INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Les questions 1311-1314 ont pour objectif de collecter des informations sur toutes les filles de l'enquêtée qui ont 15 ans ou moins. Il ne faut poser les questions que pour une fille à la fois, en commençant par la plus jeune. Cependant, avant de commencer à poser les questions sur les filles, vous devez d'abord compléter 1310. Pour cela, utilisez les informations obtenues aux questions 213, 215 et 216 de l'Historique des Naissances de l'enquêtée et inscrivez le numéro de l'Historique des Naissances et le nom de chaque fille vivante née en 1998 ou plus tard en entête de chaque colonne. Commencez par la plus jeune à la première colonne. Dans le cas où une femme a plus de trois filles vivantes, prenez une copie d'un questionnaire additionnel pour inscrire les informations concernant la quatrième ou la cinquième fille.
Souvenez-vous que vous devez remplir chaque colonne pour une fille à la fois. Cela signifie que vous devez enregistrer toutes les informations pour une fille avant de passer à la fille suivante. Pour être sûre que l'enquêtée sait de quelle fille vous êtes en train de parler, faites attention à bien inscrire le nom correct de la fille quand vous posez chaque question.
Après avoir enregistré toutes les informations pour chaque fille, la question 1315 vous fournit des instructions sur ce que vous devez ensuite faire. Par exemple, si l'enquêtée n'a qu'une seule fille, après avoir rempli la première colonne, 1315 vous donne comme instruction d'aller à 1316. Si la femme a deux filles, 1315 vous donne comme instruction dans la première colonne de retourner à 1311 et de poser les questions sur la fille suivante et de remplir la seconde colonne. Si l'enquêtée a plus de trois filles, 1315 vous donne comme instruction de prendre un nouveau questionnaire et de poser 1311 sur la fille suivante.

QUESTION 1311 : LA FILLE EST-ELLE EXCISÉE ?

Étant donné que jusque-là toutes les questions portaient sur l'excision de l'enquêtée, il est important que vous introduisiez la série de questions suivantes en lisant, de manière claire, à l'enquêtée la phrase introductive située dans la case au-dessus de la question 1310 : « **Je voudrais maintenant vous poser des questions sur (votre fille/vos filles)** ». Pensez à utiliser « votre fille » si elle n'a qu'une fille de 15 ans ou moins et « vos filles » seulement si elle a plus d'une fille dans ce groupe d'âges.
À la question 1311, vous demandez si la fille dont vous parlez a été excisée. Posez la question en mentionnant le nom de la fille. Passez à la question suivante dans la colonne pour la même fille en

fonction de la réponse donnée. Si la fille est excisée, posez 1312; si elle ne l'est pas, allez à 1311 à la colonne suivante. S'il n'y a plus de filles, allez à 1316.

QUESTION 1312 : ÂGE DE LA FILLE AU MOMENT DE L'EXCISION

Cette question concerne l'âge de la fille au moment où elle a été excisée. Enregistrez l'âge en années révolues. Ici aussi, procédez comme à la question 1307 : si la mère ne connaît pas l'âge, insistez en posant des questions supplémentaires pour obtenir un âge approximatif. Si la mère dit qu'elle ne sait absolument pas, encerclez le code 98 pour NE SAIT PAS.

QUESTIONS 1313-1314: TYPE D'EXCISION DE LA FILLE ET PERSONNE QUI A PROCÉDÉ À SON EXCISION

Ces questions sont similaires à 1306 et 1307 : elles portent sur le type d'excision subie par la fille et sur la personne qui a procédé à son excision. Enregistrez les réponses en suivant les instructions fournies à 1306 et 1307.

QUESTION 1316 : RELIGION ET EXCISION

La question est posée à toutes les femmes qui ont entendu parler de l'excision. En posant cette question, on cherche à savoir si l'enquêtée pense que l'excision est une pratique exigée par sa religion. Ici, peu importe sa religion. De même, il n'est pas important de savoir si, en réalité, l'excision est exigée ou non par la religion. Ce qui nous intéresse, c'est l'opinion de l'enquêtée sur cette question.

QUESTION 1317 : MAINTIEN DE LA PRATIQUE DE L'EXCISION

De même qu'à la question 1316, nous essayons ici d'obtenir l'opinion de l'enquêtée—ne montrez en aucune manière que vous êtes d'accord ou non avec l'opinion de l'enquêtée. La question ne porte pas sur les moyens qui pourraient être utilisés pour stopper la pratique ; on ne cherche pas non plus à savoir s'il est possible de l'arrêter. Le but de la question est de savoir si l'enquêtée pense que cette pratique doit être, ou non, abandonnée.

O. Section 14. Violence domestique

INSTRUCTIONS POUR LES ENQUÊTRICES

Cette section comprend une série de questions sur les relations dans le ménage et sur la condition de la femme dans le ménage. Étant donné le caractère extrêmement sensible des questions qui figurent dans cette section, il est très important que vous fassiez tout votre possible pour vous trouver en privé avec l'enquêtée et que vous posiez les questions en respectant les règles d'éthique comme vous l'avez appris au cours de la formation. Notez que cette section est différente des autres sections : en effet, même s'il y a plus d'une femme éligible dans le ménage, SEULE CELLE qui a été sélectionnée pour cette section sera interviewée et répondra aux questions de ce module.

Q.1400 : FILTRE POUR ÉTABLIR L'ÉLIGIBILITÉ DES FEMMES POUR L'INTERVIEW

Q.1400 est un filtre où vous devez vérifier la page de couverture du questionnaire pour déterminer si l'enquêtée que vous allez interviewer a été présélectionnée pour cette section. Pour vous en assurer, regardez la page de couverture du questionnaire que vous êtes en train de remplir et examinez la case située au-dessous du nom et du numéro de ligne de la femme. Si le code 2 (NON) y est marqué, sautez cette section et passez à Q.1433 pour terminer l'interview. Si le code 1 (OUI) y est marqué, continuez en posant Q1401.

Q.1401 : FILTRE POUR L'INTERVIEW EN PRIVÉ

Q.1401 est une instruction particulièrement importante. Observez les personnes qui sont présentes autour de vous. Vérifiez, à la fois, l'endroit où vous êtes assise et tous ceux qui sont à portée d'oreille, c'est-à-dire les endroits d'où on peut entendre ce que vous dites, vous et l'enquêtée. Assurez-vous d'être en privé, c'est-à-dire vérifiez bien qu'il n'y a aucune personne près de vous qui peut entendre et comprendre vos questions. S'il y a des enfants qui se trouvent à portée d'oreille et qui sont suffisamment grands pour comprendre vos questions, priez-les poliment de s'éloigner. Seuls les jeunes enfants qui ne sont pas capables de comprendre peuvent rester. Ne commencez pas l'interview tant que les conditions pour qu'elle se déroule en privé ne sont pas réunies. Bien que ces données soient importantes, il ne faut pas en exagérer l'importance et vous devez faire tout votre possible pour vous trouver en privé avec l'enquêtée pour que l'interview puisse se dérouler. S'il vous est impossible de réunir les conditions qui permettent que l'interview se déroule en privé, vous serez obligée de sauter la section et, par conséquent, de ne pas collecter des informations très importantes.

Si, en dépit de tous vos efforts, vous n'avez pu réunir les conditions pour que l'interview se déroule en privé, vous devez encercler le code 2 et passez à Q.1432. Écrivez une note pour expliquer ce qui s'est passé.

Si les conditions pour que l'interview se déroule en privé ont été réunies, encerclez le code 1 et poursuivez l'interview. Parlez clairement, soyez prévenante et prenez en considération les sentiments de l'enquêtée. Parlez à voix basse tout au long de l'interview.

Dans cette section, quand vous posez les questions, vous devez éviter de montrer de la curiosité, de la surprise ou d'autres types d'émotions, qu'elles soient favorables ou défavorables. Vous devez être consciente qu'il peut être difficile pour l'enquêtée de parler de ces sujets. Elle peut être gênée ou avoir peur de son mari/conjoint ou d'autres personnes ; elle peut aussi penser que ces sujets sont trop personnels pour en parler. Votre travail consiste à gagner sa confiance et à mettre à l'aise l'enquêtée pour qu'elle vous accepte de parler de ces problèmes très personnels.

DÉCLARATION INTRODUCTIVE

Les phrases introductives après Q.1401 et avant Q.1402 doivent être considérées comme une déclaration de consentement informée supplémentaire. On rappelle à l'enquêtée que les informations sont

confidentielles. S'il y a plus d'une femme éligible dans le ménage, vous devez expliquer simplement à l'enquêtée qu'on ne posera ces questions à personne d'autre dans le ménage et que personne d'autre ne saura de quoi vous avez parlé. Après avoir lu la déclaration introductive, répondez à toutes les questions que l'enquêtée peut poser. Quand l'enquêtée n'a plus de questions à poser et/ou n'a pas d'objection à ce que vous lui posiez des questions, vous pouvez commencer l'interview.

Q.1402 : FILTRE POUR L'ÉTAT MATRIMONIAL

Vérifiez les questions 601 et 602 concernant l'état matrimonial de l'enquêtée. Si elle est actuellement en union ou si elle vit avec un homme, cochez la case à gauche et continuez en posant Q.1403. Si elle n'est pas actuellement en union mais si elle l'a été précédemment ou si elle a déjà vécu avec un homme, cochez la case au centre et continuez en posant Q.1403. Dans ce cas, posez toutes les questions au passé et en faisant référence au dernier conjoint.

Si elle n'a jamais été en union et si elle n'a jamais vécu avec un homme, cochez la case à droite et passez à Q.1416.

Q.1403 : QUESTION SUR LE CONTRÔLE EXERCÉ PAR LE MARI/CONJOINT

La question 1403 porte sur des comportements de contrôle qu'un mari/conjoint peut avoir à l'égard de sa femme/conjoint. Pour chacun des comportements, lisez la phrase, marquez une pause pour laisser à l'enquêtée suffisamment de temps pour qu'elle vous donne sa réponse. Ne la forcez pas à répondre si elle ne souhaite pas le faire. Enregistrez sa réponse avant de poser la question concernant le comportement suivant sur la liste. Souvenez-vous que vous devez garder une voix calme et basse.

Notez que vous devez formuler les questions en fonction de l'état matrimonial actuel de l'enquêtée. Par exemple, si une femme a été précédemment en union, posez Q.1403 de la manière suivante : « …Dites-moi, s'il vous plait, si les situations suivantes concernent les relations avec votre dernier mari/conjoint. Il était jaloux ou en colère si vous parliez à d'autres hommes ? » Si l'enquêtée est actuellement en union, demandez : « …Dites-moi, s'il vous plait, si les situations suivantes concernent les relations avec votre mari/conjoint. Il est jaloux ou en colère si vous parlez à d'autres hommes » ? Lisez chaque phrase, encerclez la réponse et passez à la phrase suivante.

QUESTIONS 1404 et 1405 : ACTES DE VIOLENCE ÉMOTIONNELLE ET PHYSIQUE CONTRE LES FEMMES PAR LEUR MARI/CONJOINT

Ici aussi, il faut poser les questions en fonction de l'état matrimonial actuel de l'enquêtée. Les questions se présentent en plusieurs parties différentes. Chaque partie doit être lue lentement et clairement pour que l'enquêtée entende toute la question avant de pouvoir répondre. Après chaque question, marquez une pause et laissez à l'enquêtée suffisamment de temps pour répondre. Faites preuve de patience car répondre à ces questions peut être particulièrement difficile pour l'enquêtée.

Q.1404A et Q.1404B: En posant ces questions, nous voulons savoir si l'enquêtée a subi des actes de violence émotionnelle commis par son mari/conjoint si elle est actuellement en mariée/union ou par son dernier mari/conjoint si elle était précédemment mariée/en union. Comme dans les questions précédentes, lisez d'abord la phrase introductive puis lisez chaque phrase lentement et clairement. Si la réponse à une phrase est OUI, encerclez le code 1 et posez ensuite la question Q.1404B pour déterminer combien de fois ce type d'incident s'est produit au cours des 12 derniers mois.

Les codes pour la réponse à Q.1404B sont SOUVENT, DE TEMPS EN TEMPS, et PAS DANS LES 12 DERNIERS MOIS. Il se peut que les enquêtées ne vous donnent pas toujours une réponse en ces termes. Par exemple, une enquêtée peut vous demander : « Que voulez-vous dire par souvent » ? Dans ce cas, vous pouvez répondre « Ce que souvent signifie pour vous. » Si elle vous donne une réponse quantitative telle que : « C'est arrivé une fois ou deux au cours de l'année passée, » utilisez alors la

méthode empirique suivante : si cela s'est produit 5 fois ou plus, cochez le code SOUVENT. Si cela s'est produit 1 à 4 fois, cochez le code DE TEMPS EN TEMPS.

En posant Q.1404A(a), nous cherchons à savoir si l'enquêtée s'est, ou non, sentie humiliée à la suite d'un acte commis par son mari/conjoint ou d'une parole qu'il aurait prononcée en face d'autres personnes. La question porte sur le sentiment d'humiliation ressentie par l'enquêtée et non sur ce que le mari/conjoint a fait ou dit pour l'humilier. Par exemple, si l'enquêtée dit « Il aime me réprimander en présence d'invités et je suis gênée et j'éprouve de la honte, » encerclez le code 1.

En posant Q.1404A(b), nous cherchons à savoir si le mari/conjoint a fait quelque chose pour effrayer l'enquêtée en la menaçant, soit elle, ou quelqu'un qui lui est proche (comme ses enfants, sa mère, ses amis, etc.). Le type de menace n'est pas important ici; ce qui nous intéresse en posant cette question, c'est de savoir si la menace a été perçue comme grave par l'enquêtée. Si la réponse est OUI, encerclez le code 1 et posez la question VD04B.

La question 1404A(c) a pour but de savoir si l'enquêtée s'est sentie humiliée parce que son mari/conjoint l'a insultée ou pour d'autres raisons. Par exemple, l'enquêtée a pu se sentir humiliée parce que son mari/conjoint lui a dit qu'elle n'était bonne à rien ou qu'elle ne savait pas se comporter correctement, etc. Ici aussi, nous ne voulons pas savoir ce qu'il a dit ou fait. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir si, à la suite de cet acte ou de ces mots, l'enquêtée s'est sentie rabaissée. Si l'enquêtée dit OUI, encerclez le code 1 et posez la question 1404B.

Q.1405A et Q.1405B : la question 1405 porte sur des actes de violence physique et sexuelle commis par le mari/conjoint contre l'enquêtée. Il se peut que des enquêtées trouvent ces questions pénibles et soient bouleversées. S'il arrivait qu'une enquêtée fonde en larmes, soyez compatissante et aimable. Laissez-lui le temps de se remettre avant de continuer l'interview. Ne la forcer pas à répondre ; cependant, pensez aussi que même si l'évocation de ces faits est pénible, la plupart des enquêtées éprouvent souvent le besoin de se confier si vous faites preuve de patience et de sympathie et si vous ne portez pas de jugement. Comme à la question 1404, encerclez le code 1 pour une réponse affirmative à chaque exemple d'acte violent et posez Q.1405B pour déterminez la fréquence au cours des 12 derniers mois, avant de passer au type d'acte suivant.

La question 1405A contient les réponses possibles. Cependant, il se peut que des enquêtées ne fassent pas la distinction entre les exemples (h), (i), et (j). Dans l'exemple (h), on veut savoir si la force physique a été utilisée pour forcer l'enquêtée à avoir des rapports sexuels non voulus. Dans les exemples (i) et (j), on demande si l'enquêtée a été forcée par des moyens physiques (exemple i) et par des moyens non physiques (j) à pratiquer des actes sexuels qu'elle ne voulait pas. Nous ne cherchons pas à savoir de quels actes sexuels il s'agissait, mais si l'enquêtée a été obligée sous la contrainte d'accomplir des actes sexuels qu'elle ne voulait pas accomplir. N'oubliez pas que si l'enquêtée répond OUI à un acte à Q.1405A, vous devez lui poser la question 1405B.

Q.1406 : FILTRE

Vérifiez Q.1405. Si l'enquêtée a répondu OUI à au moins une des questions, cochez la case à gauche et passez à la question suivante. Si, au contraire, il n'y a pas une seule réponse OUI, (a– j) à Q.1405, cochez la case à droite et passez à la question 1409.

Q.1407 : DÉBUT DU PREMIER COMPORTEMENT VIOLENT

En posant cette question, nous cherchons à déterminer combien de temps après le début de la vie en union/mariage, le premier acte de violence physique et/ou sexuelle commis par le mari/conjoint a eu lieu. Notez que ce qui nous intéresse ici, c'est le moment du premier acte violent. Si, à Q.1405A, un ou plusieurs exemples d'actes de violence ont été codés 1, nous voulons savoir, quand, pour la première fois, ces actes de violence où vous avez encerclé OUI se sont produits. Par exemple, si l'enquêtée a déclaré qu'elle avait été giflée (OUI à Q.1405A(b)) et qu'elle avait été attaquée avec un

couteau (OUI à Q.1405(g), nous voulons savoir quand elle a été giflée ou attaquée pour la première fois, peu importe le type d'abus qui s'est produit en premier. Si l'enquêtée répond que le premier acte de violence s'est produit, pour la première fois, moins d'un an après le début de l'union/mariage, enregistrez '00', dans les autres cas, enregistrez la réponse en nombre d'années révolues. Par exemple, si l'enquêtée déclare : « une année et demie après le début du mariage/union », enregistrez '01' dans les cases. Si le premier acte de violence s'est produit avant que le couple soit marié/vive ensemble, encerclez le code '95'.

Q.1408 : BLESSURES

Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir si l'enquêtée a été physiquement blessée à la suite d'un acte de violence commis délibérément par son mari/conjoint. Une blessure causée clairement par un accident ne doit pas être prise en compte ici. À Q.1408(a), nous entendons par coupures, une blessure dans laquelle la peau a été coupée alors que dans le cas d'hématome et de douleurs, la peau n'a pas été coupée. La question Q.1408(b) porte sur des blessures plus graves aux yeux, de véritables entorses, des luxations mais pas des cassures et des brûlures. Enfin, la question Q.1408(c) concerne des blessures qui ne sont pas de simples coupures mais qui sont beaucoup plus graves comme des os cassés et d'autres blessures plus graves.

Q.1409 et Q.1410 : COMPORTEMENT DES FEMMES ENVERS LEUR MARI/CONJOINT

En posant Q.1409, nous voulons savoir si l'enquêtée elle-même ne s'est pas rendue coupable d'acte de violence conjugale. Lisez la question lentement pour que l'enquêtée en entende toutes les parties. Cette question concerne tous les actes commis par l'enquêtée dans le but de blesser physiquement son mari/conjoint. Cependant, la question ne porte que sur des abus physiques commis par l'enquêtée sur son mari/conjoint alors que celui-ci n'avait pas encore manifesté de comportement violent à son égard. Tous les actes de violence qui figurent sur la liste de la question 1405 sont compris ici même si on n'y fait pas de nouveau référence.de manière explicite. Si l'enquêtée déclare qu'elle n'a jamais frappé son mari/conjoint, encerclez le code 2 pour NON et passez à Q.1411. Encerclez aussi le code 2 si l'enquêtée dit qu'elle a frappé son mari/conjoint mais seulement après qu'il ait commencé à la frapper. Si l'enquêtée déclare : « Je l'ai frappé pour me défendre », insistez pour savoir s'il l'avait déjà frappée quand elle l'a frappé ou si elle l'avait frappé la première. Si elle n'a jamais frappé son mari/conjoint en premier, encerclez le code 2; Si elle l'a frappé la première, que ce soit parce qu'elle était en légitime défense ou non, encerclez le code 1.

Q.1410 concerne seulement les femmes qui ont déclaré qu'elles avaient tenté de blesser physiquement leur mari/conjoint alors qu'il ne les avait pas agressées physiquement (code 1 à Q.1409). À la question Q.1410, nous voulons savoir combien de fois l'enquêtée a commis ce type d'actes envers son mari/conjoint au cours de la dernière année. Il ne faut PAS inclure dans la réponse les fois où la femme a agressé physiquement son mari/conjoint quand il l'avait déjà battue ou blessée physiquement. Lisez bien les instructions données à la question Q.1404B pour savoir quand utiliser le code SOUVENT et DE TEMPS EN TEMPS.

Q.1411 et Q.1412 : ALCOOLISME DU MARI/CONJOINT

En posant la question Q.1411, nous cherchons à savoir si le mari/conjoint consomme, ou non, des boissons alcoolisées. Si le mari/conjoint boit de l'alcool, la réponse doit être OUI, quel que soit le type de boisson alcoolisée ou la fréquence de consommation. Si la réponse est OUI, encerclez le code 1 et continuez en posant Q.1412. Si la réponse est NON, encerclez le code 2 et passez à Q.1413.

La question Q.1412 n'est posée qu'aux enquêtées dont le mari/conjoint boit de l'alcool. À cette question, ce qui nous intéresse, ce n'est pas le nombre de fois que le mari/conjoint boit de l'alcool mais le nombre de fois que le mari/conjoint a été ivre—cela quel que soit ce que comprend l'enquêtée par « ivre ». Si elle vous demande ce que vous voulez dire par être « ivre », expliquez-lui qu'une

personne est considérée comme étant « ivre » quand elle a bu tellement d'alcool qu'elle a perdu le contrôle de ses actes.

Q.1413 : CRAINTE DU MARI/CONJOINT

Cette question est posée à toutes les femmes qui ont déjà été mariées/en union, qu'elles aient ou non déclaré des comportements violents ou une consommation excessive d'alcool de la part de leur mari/conjoint actuel ou précédent. La question se réfère au mari/conjoint actuel pour les femmes qui sont actuellement mariées/en union et au dernier (plus récent) mari/conjoint pour celles qui ont déjà été mariées/en union. La question contient les réponses possibles et l'enquêtée devra choisir entre trois réponses : DE NOMBREUSES FOIS, PARFOIS PEUR ou JAMAIS PEUR. Nous vous rappelons que nous ne cherchons pas à savoir pourquoi elle a/avait peur mais seulement si elle a/avait peur de son mari/conjoint.

Q.1414 et Q.1415 : VIOLENCE PHYSIQUE PAR UN MARI/CONJOINT PRÉCÉDENT

La question Q.1415 n'est posée qu'aux femmes qui ont été mariées/en union plus d'une fois. Au filtre Q.1414, vérifiez Q. 609 pour vous assurer que la femme a bien été mariée/en union plus d'une fois. Pour les enquêtées qui n'ont été mariées/en union qu'une seule fois, passez à Q.1416.

À Q.1415A, on demande à l'enquêtée si elle a subi des violences physiques ou sexuelles commises par un mari/conjoint précédent ; les types d'actes violents sont les mêmes que ceux de la liste à la question Q.1405A. Pour les femmes actuellement mariées/en union, le mari/conjoint précédent est n'importe quel mari/conjoint autre que l'actuel. Pour les femmes précédemment mariées/en union, le mari/conjoint précédent est n'importe quel mari/conjoint autre que le dernier (plus récent).

Si l'enquêtée déclare avoir subi des agressions, encerclez le code 1 et continuez avec la question Q.1415B. Si elle ne déclare pas avoir subi de violences, encerclez le code 2. À la question 1415B, on cherche à savoir depuis combien de temps ces actes violents se sont produits. Encerclez le code approprié. Souvenez-vous que cette question ne porte que sur un mari/conjoint précédent

Q.1416 : ANTÉCÉDENTS D'ACTES VIOLENTS

Cette question est posée à toutes les femmes, qu'elles aient déclaré ou non avoir subi des violences de la part de leur mari/conjoint actuel ou précédent et qu'elles aient été ou non mariées/en union. Vérifiez l'état matrimonial aux questions 601 et 602. Posez la question correspondant à l'état matrimonial de la femme.

Femmes ayant déjà été mariées/en union : Utilisez le texte à gauche pour poser la question Q.1416. On a déjà demandé à toutes les femmes déjà mariées/en union si elles avaient subi des violences de la part de leur mari/conjoint. À cette question, on leur demande si elles ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans, violences commises par n'importe quelle personne autre que leur mari/conjoint actuel ou qu'un mari/conjoint précédent. Si la femme n'a été mariée/en union qu'une seule fois, lisez la question de la façon suivante : « Depuis l'âge de 15 ans, est-ce que quelqu'un d'autre que votre mari/conjoint … » et si elle a déjà été mariée/en union ou si elle a été mariée/en union plus d'une fois, lisez la question de la manière suivante : « Depuis l'âge de 15 ans, est-ce-que quelqu'un d'autre qu'un mari/conjoint… » Par exemple, une femme qui a déjà été mariée/en union peut avoir été agressée physiquement par un de ses parents, un de ses beaux-parents ou un enseignant.

Femmes qui n'ont jamais été mariées ou qui n'ont jamais vécu avec un homme : Lisez la partie droite de la question Q.1416. Notez que c'est la première fois que l'on demande à ces femmes si elles ont subi des violences. Assurez-vous que la personne comprend bien la question et laissez-lui suffisamment de temps pour répondre.

Pour les deux catégories de femmes, lisez la question lentement, marquez brièvement une pause après chaque type d'acte violent mentionné. Assurez-vous que les femmes mariées/en union comprennent bien que la question ne concerne pas un acte de violence commis par un mari/conjoint. Si l'enquêtée répond NON, passez à Q.1419. Au contraire, si la réponse est OUI, continuez avec la question suivante.

Q.1417 : PERSONNE RESPONSABLE DES VIOLENCES

Par cette question, on cherche à savoir qui, en dehors de l'actuel ou précédent mari/conjoint, a agressé physiquement l'enquêtée. Encerclez toutes les personnes que l'enquêtée mentionne. Si elle mentionne une personne qui ne figure pas sur la liste, encerclez le code X et spécifiez de qui il s'agit. Notez que plus d'une réponse est acceptable.

Q.1418 : ABUS RÉCENT

En posant cette question, on cherche à savoir combien de fois la personne, dont le code a été encerclée à Q.1417, a blessé physiquement, giflé ou donné des coups de pied à l'enquêtée au cours de l'année précédente. Si plus d'un code est encerclé à Q.1417, vous devez trouver la fréquence à laquelle ces comportements se sont produits au cours de l'année précédente, sans tenir compte de ce que faisait la personne qui a été mentionnée à Q.1417. Par conséquent, si l'enquêtée déclare que sa belle-mère et son beau-père l'ont battue, essayez de savoir si, au total, cela est arrivé, souvent, de temps en temps ou pas du tout au cours de l'année précédente. Encerclez le code approprié.

Q.1419 – Q.1421 : VIOLENCES AU COURS DE LA GROSSESSE

Vérifiez les questions.201, 226, et 230 pour voir si l'enquêtée a déjà été enceinte. Passez à Q.1422 si elle n'a jamais été enceinte.

Q.1420 n'est posée qu'aux femmes qui ont déjà été enceintes ou qui le sont actuellement. Même si l'enquêtée a déjà déclaré avoir subi des actes de violence commis par un mari/conjoint ou par quelqu'un d'autre, nous voulons savoir si ces comportements se sont produits au cours d'une grossesse, actuelle ou précédente. Pour les femmes qui ont été enceintes plus d'une fois, peu importe si les actes de violence se sont produits au cours d'une seule grossesse ou de plusieurs grossesses. Le code 1 à Q.1420 doit être encerclé même si les actes de violence ne se sont produits qu'au cours d'une seule grossesse.

La question 1421 concerne la personne qui a commis les actes de violence au cours de la grossesse. Plusieurs réponses peuvent être encerclées puisque plusieurs personnes peuvent avoir commis ces actes pendant une ou plusieurs grossesses. N'oubliez pas d'insister pour obtenir des réponses supplémentaires. Notez que de même qu'à la question 1417, un mari/conjoint actuel ou précédent peut être le responsable.

Q1422 –Q1425 : ANTÉCÉDENTS DE RELATION SEXUELLES ET D'ACTES SEXUELS SOUS LA CONTRAINTE

Cette série de questions commence par un filtre (Q.1422) vous demandant de vérifier l'état matrimonial aux questions 601 et 602. Ce filtre vous permet de déterminer quelle version de la question suivante (Q.1422A ou Q.1422B) est appropriée pour cette enquêtée.

En posant les questions Q.1422A-Q.1425, nous essayons de savoir si l'enquêtée a déjà subi des rapports sexuels sous la contrainte ou si elle a déjà été forcée de pratiquer des certains actes sexuels. Aucune définition du terme *forcé* n'est présenté ici—*forcé* peut inclure le recours à la force physique, émotionnelle ou à d'autres moyens que l'enquêtée considère comme contraignant, comme des menaces contre elle ou ses enfants, etc. Ce qui importe ici, c'est que l'enquêtée considère qu'elle a été

contrainte par la force d'avoir des relations sexuelles ou qu'elle a été forcée de pratiquer des actes sexuels qu'elle ne voulait pas.

Les questions 1422A et 1422B sont fondamentalement les mêmes, mais elles sont formulées un peu différemment selon l'état matrimonial de l'enquêtée. La question 1422A est posée si l'enquêtée a déjà été mariée ou a vécue avec un homme et la question 1422B est posée si l'enquêtée n'a jamais été mariée et n'a jamais vécue avec un homme. Ces questions sont importantes mais difficiles. Il y a quatre éléments différents que vous devez garder à l'esprit quand vous posez l'une ou l'autre de ces questions :

1. Ces questions ne portent pas seulement sur le fait d'avoir subi des rapports sexuels sous la contrainte mais aussi sur le fait d'avoir été forcée à pratiquer des actes sexuels. Les violences sexuelles n'impliquent pas toujours des rapports sexuels. Une femme qui n'a jamais eu de rapports sexuels peut néanmoins déclarer qu'elle a été forcée de pratiquer des actes sexuels contre sa volonté, ce qui constitue une forme de violence sexuelle.
2. En posant ces questions, nous essayons aussi d'obtenir des informations sur des actes de violence sexuelle qui ont pu se produire quand l'enquêtée était enfant et donc pas seulement dans le passé récent. Il est très difficile d'obtenir des informations sur les abus sexuels perpétrés sur de jeunes enfants et il peut être pénible pour les enquêtées de parler de ce sujet.
3. La phrase « Est-ce que l'on vous a forcée » est utilisée avec l'idée sous-jacente que dans l'enfance en particulier, la contrainte peut s'exercer sous différentes formes. Par exemple, la contrainte peut prendre la forme d'un chantage émotionnel quand l'adulte responsable de l'abus menace de retirer son affection à l'enfant.
4. Enfin, si l'enquêtée semble nerveuse ou a l'air d'être inquiète, vous devez l'assurer à nouveau de la confidentialité des informations qu'elle vous donne. Dites-lui encore que tout ce qu'elle dit ne sera divulgué à personne et personne ne saura que ces questions lui ont été posées.

En posant les questions 1422A et 1425, pensez à formuler correctement la question pour les femmes qui ont déjà été mariées/en union comme cela est spécifié dans l'instruction de la question 1416.

Aux femmes déjà mariées/en union, posez la question 1422A. On a déjà demandé à toutes les femmes déjà mariées/en union si elles avaient subi des violences sexuelles de la part de leur mari/conjoint. Cette question concerne des abus sexuels commis par une personne autre que leur mari/conjoint actuel ou précédent. On leur demande de relater n'importe quel type d'abus sexuel qu'elles ont subi dans leur vie, y compris dans leur enfance et dans leur vie adulte. Aux f*emmes qui n'ont jamais été mariées ou qui n'ont jamais vécu avec un homme, p*osez la question 1422B.

Étant donné la complexité des questions 1422A et 1422B et le caractère délicat du sujet, faites très attention à lire la question telle qu'elle est formulée pour les deux catégories de femmes. Lisez la question lentement en insistant sur les mots appropriés.

Laisser à l'enquêtée suffisamment de temps pour qu'elle vous donne sa réponse
À la question 1422A, si l'enquêtée répond OUI, passez à Q.1423. Si l'enquêtée répond NON ou si elle refuse de répondre à la question, continuez en passant au filtre Q.1424A. De même, pour la question 1422B, si l'enquêtée qui n'a jamais été mariée et qui n'a jamais vécue avec un homme répond NON ou refuse de répondre, passez à Q.1424A ; sinon posez la question 1423.

À la question 1423, on demande à toutes les enquêtées qui ont répondu OUI à Q.1422A ou à Q.1422B quelle est la personne qui les a forcées <u>la première fois</u> que ces abus sexuels se sont produits. C'est la raison pour laquelle il ne peut y avoir de réponses multiples à Q.1423. En effet, même, si l'enquêtée a été sexuellement abusée par plus d'une personne, la question ne porte que sur la première fois où l'abus a eu lieu et sur la personne responsable de ce premier abus. Notez que les codes mari/conjoint actuel et mari/conjoint précédent sont permis car il se peut dans certains cas que la personne responsable de l'abus n'était pas au moment de l'abus le mari/conjoint de l'enquêtée mais qu'il l'est

devenu par la suite. Toutefois, avant d'encercler '01 'ou '02', n'oubliez pas de rappeler à l'enquêtée que vous parlez de la relation avec cette personne la première fois qu'elle a subi l'abus. Si elle dit toujours que la personne est devenu son mari / conjoint plus tard, encerclez le code '01 'si la personne est son actuel mari / conjoint et '02' si la personne était ancien mari / conjoint.

À la question 1424, vérifiez l'état matrimonial de l'enquêtée aux questions 601 et 602. Posez la question 1424 de façon appropriée selon que l'enquêtée a déjà été mariée/en union ou non. Pensez, ici aussi, à poser correctement la question pour les femmes qui ont déjà été mariées/en union comme le spécifie l'instruction à Q.1416. Notez que chacune des deux réponses à la question 1424 renvoie à Q.1425.

Le filtre Q.1424A cherche à identifier les femmes déjà mariées/en union qui ont répondu NON ou qui ont refusé de répondre à la question 1422A. Pour toutes ces femmes, le filtre vous demande de vérifier de nouveau les questions 1405A (h), (i) et (j) et 1415A(b). Si l'enquêtée a répondu OUI à au moins une de ces questions, alors vous continuez en posant Q.1425. Si la réponse est NON à chacune de ces questions, alors vous passez à Q.1426.

La question Q.1425 a deux formes différentes selon d'état matrimonial. Par conséquent, vérifiez l'état matrimonial de l'enquêtée aux questions 601 et 602. Si l'enquêtée a été déjà mariées ou vécu avec un homme, posez alors la question 1425 en lisant le texte à gauche ; si l'enquêtée n'a jamais été mariée ni vécu avec un homme, posez alors la question 1425 en lisant le texte à droite. À la question 1425, on demande à toutes les enquêtées qui ont déclaré avoir subi des abus sexuels à Q.1422A, Q.1422B, ou aux questions précédentes (Q.1405A (h-j) et Q.1415A (b)) concernant les abus sexuels par le mari/conjoint, l'âge à partir duquel cela est arrivé. À cette question, on demande l'âge de l'enquêtée au moment du premier acte d'abus sexuel, quel que soit le premier agresseur. Rappelez-vous d'enregistrer l'âge en années révolues.

Q.1426-Q.1429 : RECHERCHE D'AIDE

À Q.1426, vérifiez Q.1405A(a-j), Q.1415, Q.1416, Q.1420, Q.1422, et Q.1425. Ces questions ne sont posées qu'aux femmes qui ont déclaré avoir subi des violences physiques ou sexuelles. Si l'enquêtée n'a été victime d'aucun type d'abus, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun OUI à aucune des questions concernées, passez alors à 1430. Si par contre, s'il y a une seule question dont le code encerclé est OUI, posez Q.1427.

Q.1427 concerne n'importe quel type d'aide que l'enquêtée a pu rechercher après avoir subi un abus. Elle a pu, par exemple, demander assistance à sa propre famille ou se rendre à la police. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas de connaître le type d'aide mais de savoir si elle a recherché de l'aide et auprès de qui (Q.1428). Si elle a recherché de l'aide, encerclez le code de toutes les personnes/catégories de personnes ou organisations auprès de qui elle a recherché de l'aide à Q.1428.

Si l'enquêtée n'a jamais recherché d'aide auprès de personne (NON à Q.1427), passez à Q.1429.

Notez qu'à Q.1428, des réponses multiples peuvent être encerclées. N'oubliez pas d'insister pour obtenir plus de réponses. Toutes les femmes à qui on pose Q.1428 passent à Q.1430.

Q.1429 ne doit être posée qu'aux femmes qui ont déclaré qu'elles n'avaient pas recherché d'aide après avoir subi des abus de la part de n'importe quelle personne. En posant cette question, nous voulons savoir si elles ont, au moins, parlé à quelqu'un de ce qui leur est arrivé.

Q.1430 : PÈRE ET MÈRE DE L'ENQUÊTÉE

En posant cette question, nous cherchons à savoir si la mère de l'enquêtée avait subi des actes de violence conjugale. Cette question est posée à toutes les femmes même si elles n'ont jamais subi de

violences elles-mêmes. Encerclez le code 8 si l'enquêtée ne sait vraiment pas si son père battait sa mère.

Q.1431 : OBSERVATIONS

Q.1431 permet de savoir si les conditions pour que l'interview se déroule en privé ont pu être maintenues tout au long de l'enquête. Ce n'est pas une question pour l'enquêtée, mais plutôt une question que vous devez vous poser à vous-même. Encerclez un code à chaque ligne de Q.1431 pour indiquer si, oui ou non, l'interview a été interrompue par le mari/conjoint de l'enquêtée, un autre homme adulte ou une femme adulte. Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir quelles sont les personnes qui ont interrompu l'interview et combien de fois. Si le mari/conjoint est entré dans la pièce une fois puis est revenue pour poser une question à l'enquêtée, encerclez le code 2 pour OUI, PLUS D'UNE FOIS. De telles intrusions peuvent influencer les réponses de l'enquêtée. Souvenez-vous qu'en aucune circonstance, vous n'auriez dû continuer l'interview sauf si personne ne pouvait vous entendre.

Q.1432 : COMMENTAIRES/EXPLICATIONS

Si l'interview n'a pu être complétée, utilisez cet espace pour donner une explication complète. Vous devez expliquer pourquoi nous n'avez pu réussir à vous trouver en privé avec l'enquêtée. Si vous avez pu terminer l'interview, inscrivez toutes les informations dans cet espace qui peuvent aider à interpréter les résultats. Notez aussi tous les éléments qui ont pu influencer les réponses de l'enquêtée.

Pensez à remercier l'enquêtée pour sa coopération et rassurez-la de nouveau sur la confidentialité de ses réponses. À ce point de l'interview, vérifiez soigneusement votre questionnaire. Avant de quitter la maison, assurez-vous d'avoir bien suivi les instructions de passage et vérifiez que vos notes sont lisibles.

Si l'enquêtée vous a posé des questions sur des endroits où obtenir de l'aide, vous pouvez maintenant lui fournir les informations en suivant les conseils qui vous ont été donnés lors de la formation.

Q.1433 : FIN D'INTERVIEW

N'oubliez pas d'inscrire l'heure à laquelle vous terminez l'interview en utilisant le système des 24 heures. S'il y a eu une longue interruption durant l'interview, par exemple si l'enquêtée s'est excusée pour s'occuper d'un enfant malade et est revenue 45 minutes plus tard pour terminer l'interview, écrivez une note pour expliquer la raison de cette interruption.

Pensez à remercier l'enquêtée pour sa coopération. À ce point de l'interview, vérifiez soigneusement votre questionnaire. Avant de quitter la maison, Assurez-vous que vous avez bien suivi les instructions de passage, et que vos notes sont écrites lisiblement.

L. Observations de l'enquêtrice

Après avoir vérifié votre questionnaire et remercié l'enquêtée, inscrivez tous vos commentaires sur la dernière page. Vous pouvez faire des commentaires au sujet de la femme que vous avez interviewée, au sujet de questions particulières du questionnaire, ou au sujet de tout autre aspect de l'interview. Si, au cours de l'interview, quelque chose d'inhabituel s'est produit ou devrait être signalé à l'attention du chef d'équipe ou du contrôleur/contrôleuse, notez-le ici. Même si l'interview s'est déroulée sans problème, quelques commentaires sur chaque interview peuvent être utiles lors de la correction et du traitement des questionnaires. Par exemple, si une enquêtée a fréquenté l'école dans un pays étranger qui a un système différent de classification des niveaux primaire et secondaire, notez-le ici. Si vous n'avez pas pu, pour n'importe quelle raison, compléter un questionnaire, ou si des réponses qui ne sont pas précodées nécessitent des explications supplémentaires, utilisez cet espace. Tous ces commentaires seront utiles au chef d'équipe, à la contrôleuse et au personnel de traitement des données pour interpréter les informations du questionnaire.

VII. QUESTIONNAIRE HOMME

Le questionnaire Homme comprend une page de couverture et les huit sections suivantes :

Section 1 :	Caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté
Section 2 :	Reproduction
Section 3 :	Contraception
Section 4 :	Mariage et activité sexuelle
Section 5 :	Préférences en matière de fécondité
Section 6 :	Emploi et genre
Section 7 :	VIH/sida
Section 8 :	Autres problèmes de santé

La plupart des questions du Questionnaire Homme sont similaires à celles du Questionnaire Femme mais elles sont formulées en fonction du fait que les enquêtés sont des hommes. Cependant, dans la plupart des cas, les numéros des questions sont différents et les questions apparaissent dans un ordre différent. Par exemple, bien que les questions sur le VIH/sida soient pratiquement identiques à celles posées aux femmes, elles figurent à la Section 9 du Questionnaire Femme et à la Section 7 du Questionnaire Homme.

Au Tableau 5, vous trouverez une liste des numéros de questions du Questionnaire Homme et des numéros des questions correspondantes dans le Questionnaire Femme.

- Ce manuel ne répète pas les instructions pour les questions du Questionnaire Homme qui ont déjà été abordées dans la section VI du Questionnaire Femme. En utilisant ce tableau, vous posez vous référer aux instructions de cette section pour les questions correspondantes.

- De manière occasionnelle, il se peut qu'une question dans le Questionnaire Homme soit similaire, mais pas complètement identique à la question du Questionnaire Femme. Dans ces cas, le numéro de la question du Questionnaire Femme se trouve entre parenthèses dans le tableau.

- Le tableau n'inclut pas les numéros de questions qui ne figurent que dans le Questionnaire Homme. Les instructions pour poser ces questions sont présentées dans les sections suivantes.

TABLEAU 5. NUMÉROS DE QUESTION POUR LES QUESTIONS CORRESPONDANTES DANS LES QUESTIONNAIRES HOMME ET FEMME

Numéro de question	
Questionnaire Homme	Questionnaire Femme
101-116	101-116
201-208	(201)-208
301	301
302	714
304-305	(239)-240
308-310	629-631
312-314	632-634
401-404	601-604
410-412	609-611
413	612
414-416	613-615
417-427	616-626
434	627
436	(306)
502	(701)

Numéro de question	
Questionnaire Homme	Questionnaire Femme
503	(226)
504-505	703-704
507	705
509-510	712-713
601	(807-808)
602-604	809-811
605-609	813-817
610-611	820-821
612-613	823-824
614	826
701-710	901-910
711	913
712-733	926-947
805-811	1001-1007
812-814	1009-1011

A. Section 1: Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Toute la section 1 est identique pour les enquêtés, quel que soit le sexe. Rappelez-vous néanmoins qu'il est très important d'enregistrer avec exactitude l'âge de l'enquêté. Référez-vous à la section VI. B de ce manuel pour des instructions plus détaillées concernant les questions 102 et 103 sur l'âge de l'enquêté.

B. Section 2 : Reproduction

Questions. 201-208 : ENFANTS

Q. 201 est formulé un peu différemment pour les hommes. Comme pour les femmes, ce qui nous intéresse ici, ce sont les enfants biologiques que l'homme a eus. Étant donné que de nombreux enfants vivent loin de leur père, nous insistons pour que l'homme déclare les enfants qui sont ses enfants biologiques mais qui ne sont pas forcément légalement les siens ou qui ne portent pas forcément son nom. Les questions 202-208 sont identiques pour les hommes et pour les femmes.

Q. 209 : FILTRE POUR DES ENFANTS

À la question 209, vérifiez Q. 208 pour voir si l'homme a déjà engendré des enfants. S'il a eu un enfant ou plus, y compris des enfants qui ont pu décéder, cochez la case à gauche et continuez en posant Q. 210. Si l'homme n'a eu qu'un seul enfant, y compris un enfant qui a pu décéder, cochez la case au centre et passez à Q. 212. Si l'homme n'a jamais engendré d'enfant, même un qui n'a vécu que peu de temps, cochez la case à droite et passez à Q.301.

QUESTIONS. 210 ET 211 : NOMBRE DE FEMMES AVEC QUI L'ENQUÊTÉ A EU DES ENFANTS

À Q. 210, vous demanderez à l'enquêté si tous les enfants qu'il a engendrés ont, ou non, la même mère biologique. S'il a eu des enfants avec plus d'une femme, posez Q.211 pour connaître le nombre de femmes avec qui il a eu des enfants.

Q. 212 : ÂGE AU PREMIER ENFANT

À Q.212, on demande à l'enquêté quel âge il avait quand son premier enfant est né. S'il ne sait pas, insistez. Vous pouvez lui demander quel âge il avait quand il s'est marié ou quand il a commencé à vivre pour la première fois avec une femme et ensuite combien de temps avant ou après son mariage/union, son premier enfant est né.

QUESTIONS 213-219: SOINS PRÉNATALS ET SOINS À L'ACCOUCHEMENT

Les questions 213 à 215 sont posées pour déterminer si l'enquêté a un enfant vivant de 0 à 2 ans. Si c'est le cas, inscrivez le nom de son plus jeune enfant sur la ligne prévue à Q.216. Les questions 217 à 219 portent sur les soins prénatals et sur les soins à l'accouchement dispensés pour cet enfant et pour sa mère. À Q.217, demandez à l'enquêté si la mère de son enfant le plus jeune a reçu des soins prénatals au cours de sa grossesse. Pour être pris en compte, les soins ont dû être effectués pour vérifier sa grossesse et pour aucune autre raison. Si la mère a reçu des soins prénatals pendant la grossesse d'un enfant plus âgé, mais pas pendant celle de l'enfant le plus jeune, enregistrez '2', NON.

Q. 220: CONNAISSANCE DES SOINS À DONNER À UN ENFANT AYANT LA DIARRHÉE

À la question 220, on demande à l'enquêté quelle quantité de liquides il faut donner à un enfant qui a la diarrhée. Notez qu'à cette question, nous demandons l'opinion de l'enquêté et non ce que lui ou sa femme /conjoint donne en fait à leurs enfants quand ils ont la diarrhée.

C. Section 3 : Contraception

Q. 301 : Tableau contraception

La question 301 et l'ordre dans lequel sont posées les questions sont identiques dans les Questionnaires Femme et Homme.

Q. 303 : DISCUSSION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE AVEC UN PRESTATAIRE DE SANTÉ

À Q. 303, on demande à l'enquêté s'il a parlé de planification familiale avec un agent de santé ou un professionnel de santé au cours des derniers mois. Cette question ne concerne que les discussions avec des professionnels de santé et par conséquent les discussions sur la planification familiale avec des amis, des voisins ne sont pas pris en compte ici.

Q. 306 : OPINIONS SUR LA CONTRACEPTION

Cette question comprend deux affirmations qui permettent d'évaluer l'opinion de l'enquêté concernant la part de responsabilité de l'homme dans l'utilisation de la contraception et les conséquences de l'utilisation contraceptive sur le comportement des femmes. Faites attention à bien encercler une réponse pour chacune des deux questions. Le terme "légère" à Q. 306(b) s'applique à des personnes qui ont facilement des relations sexuelles avec plusieurs conjoints.

D. Section 4 : Mariage et activité sexuelle

Q. 405 : AUTRES ÉPOUSES/CONJOINTS

À cette question, nous voulons savoir si l'enquêté a d'autres épouses ou conjoints avec qui il vit comme s'il était marié. Cela n'inclut pas des « petites amies » à moins que l'enquêté ne vive avec elle comme s'il était marié.

Q. 406 : NOMBRE D'ÉPOUSES

En posant cette question, nous cherchons à connaître le nombre total d'épouses ou de conjointes cohabitantes que l'enquêté a. On a attribué à ce nombre deux cases ; pensez donc à inscrire dans la première case un '0' pour les nombres inférieurs à 10.

QUESTIONS 407 ET 408: IDENTIFIER L'ÉPOUSE/LES ÉPOUSES DE L'ENQUÊTÉ

Inscrivez le nom de l'épouse/partenaire (ou les noms des épouses/conjoints) et enregistrez le numéro de ligne du Tableau de Ménage dans les cases prévues. Le nombre de noms de Q. 407 doit être égal au nombre d'épouses de Q. 406. Si une épouse/conjoint n'est pas listée dans le Tableau de Ménage, enregistrez '00' dans les cases à côté du nom. Cela peut arriver si vous interviewer un homme qui est en visite dans un ménage et dont la femme est restée à la maison ou s'il est interviewé dans sa maison et que sa femme vive dans un ménage différent. À Q. 408, prenez l'âge de la femme provenant de la déclaration de l'homme et non du Tableau de Ménage.

QUESTIONS 428-433 : QUESTIONS SUR DES RAPPORTS SEXUELS PAYANTS

Ces questions portent spécifiquement sur des rapports sexuels payants et l'utilisation de condoms au cours de ces rapports sexuels payants au cours des 12 derniers mois. Les questions 428 et 429 ont pour but d'identifier les enquêtés qui ont déclaré qu'au moins une, parmi leurs trois dernières partenaires au cours des 12 derniers mois, était une prostituée. Vérifiez Q. 420 pour identifier la ou les partenaires sexuelles qui étaient des prostituées ; vérifiez ensuite Q.418 dans la même colonne pour voir si l'enquêté a utilisé un condom la dernière fois qu'il a eu des rapports sexuels avec cette partenaire. Si l'enquêté a utilisé un condom au cours des derniers rapports sexuels avec chaque partenaire qui était une prostituée, vérifiez la case à droite et passez à Q. 433. Si l'enquêté n'a pas utilisé de condom aux derniers rapports sexuels avec chaque partenaire qui était une prostituée, cochez la case à côté de 'AUTRE' et passez à Q. 434.

> *Exemple* : La dernière partenaire sexuelle d'un homme (colonne 1) était une prostituée. Il a utilisé un condom la dernière fois qu'il a eu des rapports sexuels avec elle. Son avant-dernière partenaire sexuelle était sa femme. Son avant-avant dernière partenaire sexuelle était une autre prostituée. Il n'a pas utilisé de condom la dernière fois qu'il a eu des rapports sexuels avec elle. Cochez la case pour 'AUTRE' et passez à Q. 434.

Les questions 430 et 431 sont posées aux hommes qui ont déclaré qu'aucune partenaire sexuelle, parmi les trois dernières des 12 derniers mois, n'était une prostituée. Il se peut que certains hommes, à cause d'un sentiment de gêne ou de honte, aient omis de déclarer que, parmi leurs partenaires sexuelles, certaines étaient des prostituées. En outre, un homme peut avoir eu des relations sexuelles avec une prostituée au cours des 12 derniers mois mais qui n'était pas l'une de ses trois partenaires sexuelles les plus récentes et qui par conséquent n'a pas été déclarée aux questions 417-426 ; il se peut aussi qu'un homme ait eu des rapports sexuels avec une prostituée mais pas dans les 12 derniers mois.

Les deux questions 432 et 433 concernent l'utilisation de condom avec des prostituées. Avoir des rapports sexuels payants est considéré comme un comportement sexuel à hauts risques. Les personnes

qui payent en échange de rapports sexuels courent des risques importants de contracter le VIH ou d'autres IST. L'utilisation de condom à chaque rapport sexuel payant contribue à réduire les risques de contracter une infection. À Q. 432, on demande si un condom a été utilisé la dernière fois que l'enquêté a eu des rapports sexuels payants alors qu'à Q. 433, on cherche à savoir si l'enquêté a utilisé un condom chaque fois qu'il a payé quelqu'un en échange de rapports sexuels au cours des 12 derniers mois.

Questions 436 : MARQUE DE CONDOM

Cette question est similaire aux questions 305-306 du Questionnaire Femme sur les marques de pilule ou de condom sauf que dans le Questionnaire Homme, la question ne porte que sur le condom. Suivez les instructions qui figurent dans le Questionnaire Femme pour enregistrer la marque de condom.

Q. 437 : SOURCE DES CONDOMS

À Q. 437, on demande à l'enquêté de dire où il a obtenu les condoms la dernière fois qu'il s'en est procuré. Suivez les instructions données à Q. 307 dans le Questionnaire Femme pour enregistrer la source/endroit.

Questions 438 et 439: UTILISATION DE LA CONTRACEPTION AUX DERNIERS RAPPORTS SEXUELS

Nous voulons savoir si une méthode de contraception a été utilisée pour éviter une grossesse la dernière fois que l'enquêté a eu des rapports sexuels. Ces questions sont similaires à celles concernant l'utilisation actuelle de la contraception que l'on pose aux femmes. Cependant, pour les hommes, les questions ne portent que sur l'utilisation contraceptive lors des derniers rapports sexuels. À Q. 438, on demande à l'enquêté, si lui ou sa femme ont utilisé, ou non, une méthode pour éviter une grossesse, la dernière fois qu'il a eu des rapports sexuels. Insérez dans la question la phrase "autre que le condom masculin" pour les enquêtés qui ont déclaré avoir utilisé le condom aux derniers rapports sexuels. À Q. 439, insistez pour obtenir toutes les méthodes utilisées.

E. Section 5 : Préférences en matière de fécondité

Pratiquement toutes les questions de cette section sont identiques à celles de la Section 7 du Questionnaire Femme. Cependant, pour les hommes, il faut d'abord déterminer s'ils ont une épouse ou plus (Q. 501) pour savoir comment poser Q. 504 ou 505 sur les préférences pour des enfants supplémentaires.

F. Section 6 : Emploi et Genre

Toutes les questions de la Section 6 sont identiques à celles de la Section 8 du Questionnaire Femme.

G. Section 7 : VIH/sida

Cette section comprend un groupe de questions sur la connaissance et les comportements liés au VIH/sida et à d'autres maladies qui se transmettent par contact sexuel. Cette série de questions est pratiquement identique à la Section 9 du Questionnaire Femme. Le Questionnaire Femme comporte des questions sur les soins prénatals qui sont omises pour les hommes. En outre, les questions 727 et 728 sur les symptômes d'IST sont formulées différemment puisqu'elles s'appliquent aux hommes et non aux femmes.

H. Section 8 : Autres problèmes de santé

Questions 801-804 : CIRCONCISION

La circoncision consiste en l'ablation du prépuce, Cette opération peut être effectuée pour des raisons religieuses, médicales ou culturelles et réalisée à la naissance, durant l'adolescence ou à d'autres moments de la vie d'un homme. Si un homme n'est pas circoncis ou ne sait pas ce qu'est la circoncision ou bien s'il déclare qu'il ne sait pas s'il est circoncis ou non, utilisez le code 'NE SAIT PAS' à Q. 801 et passez à Q.805. Sinon, posez les questions 802-804.

FIN DU MANUEL DE L'ENQUÊTRICE ET DE L'ENQUÊTEUR